

JEAN-PAUL DOYON

LA *MÉGA*

CONTRADICTION



RECHERCHE ÉTYMOLOGIQUE ET SÉMANTIQUE

SUR LE CONCEPT DE DÉVELOPPEMENT

QUESTIONS ♦ RECHERCHES ♦ RÉFLEXIONS ♦ SOLUTIONS

LA MÉGA CONTRADICTION

**RECHERCHE ÉTYMOLOGIQUE ET SÉMANTIQUE
SUR LE CONCEPT DE DÉVELOPPEMENT**

JEAN-PAUL DOYON



Révision et collaboration

FRANÇOISE DE MONTIGNY-PELLETIER

En couverture: Photo prise à Lévis le 11 octobre 2012 dans l'arrondissement Desjardins. L'image démontre avec précision les conséquences de l'action du développement (développement résidentiel, développement économique) dans la nature en place dans un espace constitué, avec le consentement du conseil municipal en place: en avant-plan, un milieu agricole, en arrière-plan, un boisé d'une certaine maturité, témoin du passé. Une démonstration de l'étalement urbain par le développement dans toute sa splendeur! Lorsque le développement résidentiel aura occupé en partie ou en totalité la surface de ce plan, il aura changé encore plus le paysage naturel dont la transformation fut amorcée jadis par l'agriculture. Le déficit écologique dû à cette transformation artificielle du paysage augmentera proportionnellement à la superficie cumulative qu'occuperont les maisons, les garages, les cabanons, les entrées pour les autos, le bitume des rues, le ciment des trottoirs et des chaînes de trottoir, etc. Toutes ces superficies stériles écologiquement, additionnées sur le territoire de Lévis, sur d'autres territoires ici ou ailleurs contribuent à augmenter durablement le déficit écologique de la planète (disparition de plantes indigènes et d'arbres conformes au milieu écologique, réduction de la respiration de la biocénose par l'élimination de la pédofaune et de la pédoflore qui assuraient le travail photochimique initial, etc.). Lévis s'agrandit! Les municipalités du Québec s'agrandissent!

Correction du texte: Françoise DE MONTIGNY-PELLETIER.

Citation du texte recommandée: DOYON, Jean-Paul. *La méga contradiction. Recherche étymologique et sémantique sur le concept de développement.* À compte d'auteur, 2013.

TABLE DES MATIÈRES

PROLOGUE	2
1. LE CONCEPT DE DÉVELOPPEMENT ET L'ESPACE	13
1.1 LES CONCEPTS D'ESPACE	
1.1.1 <i>Comme ennemi</i>	
1.1.2 <i>Comme approche romantique</i>	
1.1.3 <i>Comme source de richesse</i>	
1.1.4 <i>Comme résidu</i>	
1.1.5 <i>Comme refuge</i>	
1.1.6 <i>Comme nouvelle valeur</i>	
1.1.7 <i>Comme erreur</i>	
1.2 SYSTÈMES PHILOSOPHIQUES EN LIEN AVEC L'ESPACE	
1.2.1 <i>Une philosophie de la centralité</i>	
1.2.2 <i>Une philosophie de l'étendue</i>	
1.2.3 <i>Contradictions en ces deux systèmes</i>	
1.3 LES MODES D'APPROPRIATION DE L'ESPACE	
1.3.1 <i>L'appropriation</i>	
1.3.2 <i>Enracinement ~ errance</i>	
1.4 L'ESPACE SOCIAL	
1.4.1 <i>L'espace social comme espace-temps</i>	
1.4.2 <i>L'espace social comme espace morcelé</i>	
1.4.3 <i>L'espace social comme espace assigné</i>	
1.4.4 <i>L'espace social comme espace contrôlé</i>	
2. LE CONCEPT DE DÉVELOPPEMENT ET LA NOTION DU NATUREL SELON GILBERT RIST	29
3. LE CONCEPT DE DÉVELOPPEMENT ET LA SIGNIFICATION DE L'IMAGINAIRE SOCIAL SELON C. CASTORIADIS	34
4. LE CONCEPT DE DÉVELOPPEMENT ET L'ÉCONOMIE	40
4.1 LES BASES DU DÉVELOPPEMENT	
4.1.1 <i>L'habitude d'esprit</i>	
4.1.2 <i>La structure sociale</i>	
4.1.3 <i>L'institution</i>	
4.2 LES VARIABLES DU DÉVELOPPEMENT	
4.2.1 <i>La démographie</i>	
4.2.2 <i>Le mouvement des idées</i>	
4.2.3 <i>L'offre</i>	
4.2.4 <i>La demande</i>	

5.	LE CONCEPT DU DÉVELOPPEMENT ET LE SOCIAL	52
	5.1 LA NOTION DE FAIT SOCIAL	
	5.1.1 <i>Les courants sociaux</i>	
	5.1.2 <i>Les éléments constitutants</i>	
	5.1.3 <i>Un état du groupe</i>	
	5.1.4 <i>Un groupe déterminé de phénomènes</i>	
6.	LE CONCEPT DU DÉVELOPPEMENT ET L'ÉDUCATION	62
	6.1 L'ÉDUCATION RENFORCE L'HABITUDE SOCIALE	
	6.2 DÉFINIR LA NATURE DE L'ÉDUCATION	
	6.3 L'ÉDUCATION ET LE DUALISME NATURE/ENVIRONNEMENT	
	6.4 L'ÉDUCATION ET L'IDÉOLOGIE	
	6.5 L'ÉDUCATION ET LES GÉNÉRATION	
	6.6 L'ÉDUCATION ORIENTÉE VERS LA NATURE	
7.	LE CONCEPT DU DÉVELOPPEMENT ET LA PSYCHOLOGIE	75
	7.1 LE TYPE DE PERSONNALITÉ VALORISÉ SOCIALEMENT	
	7.1.1 <i>Le type expansif sur le podium</i>	
	7.2 LES PRATIQUES SELON LA RELIGION ÉCONOMIQUE	
	7.3 LE TEMPS PSYCHOLOGIQUE	
	7.3.1 <i>La constitution du temps</i>	
	7.3.2 <i>Les pathologies du temps</i>	
	7.3.3 <i>La maîtrise du temps</i>	
	7.4 L'ESPACE PSYCHOSOCIAL	
	7.4.1 <i>L'espace vécu</i>	
	7.5 LE DÉVELOPPEMENT ET LE TEMPS	
	7.5.1 <i>Le temps linéaire</i>	
	7.5.2 <i>Le temps quantitatif</i>	
	7.5.3 <i>Le temps social</i>	
	7.6 LE DÉVELOPPEMENT ET LA REPRÉSENTATION DE L'AVENIR	
	7.6.1 <i>Le fataliste</i>	
	7.6.2 <i>Le prévoyant</i>	
	7.6.3 <i>Le continuiste</i>	
	7.6.4 <i>L'étapiste</i>	
	7.6.5 <i>Le possibiliste</i>	
8.	ÉTYMOLOGIE ET DÉFINITIONS DU CONCEPT DE DÉVELOPPEMENT.....	96
	8.1 LES MOTS SONT UN MOYEN D'ACTION	
	8.2 L'IMPORTANCE DES DICTIONNAIRES	
	8.3 L'ÉTUDE DES MOTS	
9.	LA LOI SUR LE DÉVELOPPEMENT DURABLE DU QUÉBEC	113

10. UN PROJET DE SOCIÉTÉ POUR LE QUÉBEC. STRATÉGIE GOUVERNEMENTALE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE 2008-2013.....	143
10.1 LA STRATÉGIE	
10.1.1 <i>Une saine appréciation</i>	
10.1.2 <i>Une adéquation de la fin et des moyens</i>	
10.2 LA STRATÉGIE POLITIQUE	
10.3 LA LIGNE POLITIQUE	
10.3.1 <i>Les fins politiques</i>	
10.3.2 <i>Les moyens politiques</i>	
10.4 LA LIGNE STRATÉGIQUE	
10.4.1 <i>La vision stratégique</i>	
10.5 LES ENJEUX STRATÉGIQUES	
10.5.1 <i>Développer la connaissance</i>	
10.5.2 <i>Promouvoir l'action responsable</i>	
10.5.3 <i>Favoriser l'engagement</i>	
10.6 LES ORIENTATIONS STRATÉGIQUES	
10.6.1 <i>Orientation 1 Informer, sensibiliser, éduquer, innover</i>	
10.6.2 <i>Orientation 2 Réduire et gérer les risques pour améliorer la santé, la sécurité et l'environnement</i>	
10.6.3 <i>Orientation 3 Produire et consommer de façon responsable</i>	
10.6.4 <i>Orientation 4 Accroître l'efficacité économique</i>	
10.6.5 <i>Orientation 5 Répondre aux changements démographiques</i>	
10.6.6 <i>Orientation 6 Aménager et développer le territoire de façon durable et intégrée</i>	
10.6.7 <i>Orientation 7 Sauvegarder et partager le patrimoine collectif</i>	
10.6.8 <i>Orientation 8 Favoriser la participation à la vie collective</i>	
10.6.9 <i>Orientation 9 Prévenir et réduire les inégalités sociales et économiques</i>	
ÉPILOGUE	209
RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES	221
NOTES EXPLICATIVES	227
ANNEXE	

«La crise du développement est évidemment aussi la crise de ses postulats et de ses significations imaginaires correspondantes.»

(C. Castoriadis, in *Le mythe du développement*, Paris, Seuil, 1977, p. 21)

PROLOGUE

Ma motivation à effectuer cette recherche a vu précisément le jour lors d'une réunion exploratoire qui avait, à ce moment-là, l'objectif de créer un regroupement de citoyens prétendant, à ses premières heures d'existence, faire valoir ses positions différemment sur les décisions politiques prises par les élus municipaux. La nouveauté dans les manières de faire valoir ses positions m'a toujours motivé au plus haut point: surtout en ce qui a trait aux décisions politiques qui touchent tout particulièrement nos relations collectives d'«appropriation»¹ et d'occupation d'un territoire particulier. Ces relations que nous vivons avec l'espace, et qui sont dans les faits normées socialement, soulèvent évidemment la nature exacte de nos comportements (individuels, collectifs) que nous entretenons avec le vivant contenu dans cette réalité très souvent méconnue. D'ailleurs, à la première réunion de l'organisation en gestation, où tous les participants de la première heure se présentaient eux-mêmes en expliquant à tour de rôle leur expérience de vie singulière et leur expérience professionnelle, j'ai dit explicitement aux autres que c'est la recherche de façons de faire les choses **autrement** qui m'avait toujours interpellé dans la vie. Après 15 ans d'actions militantes écologistes dans le domaine de l'environnement, j'ai cessé mon implication directe au moment où j'ai eu la solide conviction que j'avais fait le tour de la question et que des façons de faire originales ne m'étaient désormais plus accessibles, faute de moyens matériels suffisants et par manque d'appuis extérieurs pour pouvoir les appliquer concrètement dans le réel. Je me suis questionné sur les liens que je pourrais avoir avec cette nouvelle organisation pour laquelle la question de l'environnement était pourtant, aux dires des fondateurs, une préoccupation importante.

Après avoir souligné aux administrateurs provisoires du groupe qu'il fallait abandonner définitivement la surutilisation de ces mots inclus dans les expressions **action de faire du développement** et **action de développer** dans la formulation des objets nécessaires pour la demande de la charte légale, je me suis rapidement retrouvé minoritaire à la table de délibérations. Face à ce barrage systématique, il m'est apparu qu'une incompréhension évidente s'était installée. C'est dans ce contexte inconfortable que se fit ma dernière participation directe au sein du groupe. Cet événement (juillet 2010) a suffi pour me motiver à entamer une recherche sur l'objet de cet ouvrage, lequel est la notion de DÉVELOPPEMENT. Afin de maintenir mon indépendance de pensée et mon indépendance de réflexion pendant tout cet exercice de recherche et d'écriture, j'ai refusé de devenir membre de ce groupe.

Permettez-moi de faire un bref retour en arrière. La première fois que j'ai eu l'occasion de prendre position sur le thème du **développement** fut lors des journées du 16 et du 17 juin 1989. J'ai eu, à cette époque, l'opportunité d'assister, au nom de la *Fondation Écho-Logie* de Lévis, au **Forum sur l'action locale écologique** organisé par le groupe *Rhizobium* associé à l'Université Laval de Québec; j'avais participé alors à

l'atelier **Protection environnementale**. J'ai fait valoir, à cette occasion unique qui m'était offerte, ma première désapprobation concernant le concept de développement durable après une lecture attentive du rapport de la Commission mondiale sur l'environnement et le développement portant le titre *Notre avenir à tous*. J'exposais alors aux participants:

«Je trouve que ce principe de croissance engendre des actions de la part des gouvernements industriels et des citoyens, qui vont au-delà des limites écologiques des écosystèmes ou des ressources naturelles. On perd rapidement la notion de limite et de contrainte de la nature. Dans le rapport *Notre avenir à tous*, on s'attend à ce que les changements viennent des institutions gouvernementales ou paragouvernementales existantes. Or, dans le passé, ces mêmes institutions inefficaces nous ont menés à la situation dénoncée dans ce rapport.»

À ce moment-là, je comprenais déjà que certaines habitudes très ancrées chez l'humain faisaient sans l'ombre d'un doute problème. En effet, poser constamment dans la réalité l'acte expansif du développement (par exemple, penser grand, agir en s'élargissant constamment, etc.) est un phénomène acquis par l'être humain depuis des siècles et des siècles. Ces actions furent répétées, amplifiées, motivées par l'idéologie dominante du développement et, par la suite des choses, appliquées en développements de toutes sortes dans l'existence collective par les institutions sociopolitico-économiques. Ces institutions, qui influencent à coup sûr un modèle de vie en perpétuelle expansion pour la plupart des activités humaines, posaient de très graves difficultés dans notre rapport obligé avec la **nature** et son **espace** relativement fini. Nier, au départ, le problème du développement dans toutes les actions posées autour de nous aggravait de jour en jour la situation; telle était mon évaluation du problème face à cette question d'apparence si évidente. Tous ceux qui mettent des efforts à défendre ardemment l'environnement me semblent être en flagrante contradiction dans leur démarche lorsqu'ils ne reconnaissent pas ou banalisent ces actes humains expansifs, qui suivent toujours la logique du développement! Ceci explique en partie pourquoi je fus le seul à dénoncer le développement tous azimuts qui se manifeste pourtant à grande échelle, lors de ma participation à ces deux courtes journées du forum. Vingt-quatre ans plus tard: le **faire comme si ça n'existait pas** est encore une habitude très enracinée chez des gens de la part desquels on ne s'attendrait pas à une telle attitude. Il me semble qu'en exprimant des idées irréconciliables, ils parlent des deux côtés de la bouche en même temps!

Il n'y a pas une semaine, au Québec, au Canada ou ailleurs sur la planète, sans qu'un projet de **développement économique** touchant de près l'environnement ne soit contesté d'une façon ou d'une autre par des citoyens inquiets par le caractère expansif, envahissant de ce type de développement. D'abord, vous avez d'un côté les promoteurs qui voient grand dans leurs projets de développement et, de l'autre côté, des citoyens sur la défensive, isolés, qui subissent subrepticement le problème tout près de chez eux, lequel problème, est causé par l'ampleur et la dynamique du développement en action. Ensuite, vous avez des groupes spontanés qui s'organisent tant bien que mal ou des

groupes structurés depuis un certain temps, qui réussissent à se faire entendre plus fort que d'autres par la voix des médias. Le texte de ce travail de prospection a été écrit partiellement pendant la courte période d'exploration des gaz de schiste au Québec, filière de grande convoitise de développement énergétique qui consiste *grosso modo* à vouloir délibérément **ATTAQUER DIRECTEMENT** l'intégrité géophysique du sous-sol primaire situé au sud, le long de la vallée du fleuve Saint-Laurent. Le but de ce document est de tenter de cerner la ou les causes exactes qui génèrent à répétition cette explosion de mésententes, lesquelles s'installent de plus en plus entre les citoyens et l'oligarchie de **mercenaires** qui font du développement leur **religion** des temps modernes, emblème du fameux **progrès**. En effet, il me semble y avoir une forte partie de la population qui ne comprend pas la dynamique derrière le mouvement social, de même que le mouvement politique qui se cache derrière ces dynamiques qui ont franchi à mon point de vue l'au-delà du nécessaire. Ce mouvement de l'humanité, dans son ensemble, est-il conforme à la réalité écologique planétaire ou est-il dysfonctionnel par rapport à la réalité écologique de la Terre? Il me semble qu'il y a des choses qui ne sont pas expliquées suffisamment empêchant par cela de mieux cerner le problème dans son ensemble. Des choses, non dites, sur lesquelles il faut, sans plus tarder, faire la lumière pour mieux comprendre ce qui se passe, si, toutefois, notre intention de faire les choses **autrement** demeure réelle.

Aujourd'hui, avec l'expérience acquise dans le passé à travers mon action publique comme défenseur de l'environnement, expérience accompagnée d'une réflexion plus poussée sur l'état de la situation de celui-ci en général, ce document de **réflexion** me fournit l'occasion de partager avec vous le résultat de ma **recherche**. Celle-ci s'est enrichie à cause des écrits d'auteurs en autorité dans leur champ d'intérêt et qui se sont exprimés sur ce phénomène embrassant à la fois les sphères de l'anthropologie, de la psychologie individuelle et de la psychologie sociale, de la sociologie, de la politique, et d'autres disciplines. Leurs travaux, dont je me suis inspiré, ont augmenté la qualité intellectuelle de cette recherche. Je leur suis reconnaissant des efforts qu'ils ont dû, tous et chacun, déployer dans leur champ de compétences. De plus, il faut aussi souligner une abondante utilisation du dictionnaire *Le Petit Robert*, dans son édition de 2004, afin de rendre le sens des mots relatifs au thème de cette recherche plus précis et d'éviter ainsi l'errance imaginaire du lecteur sur la définition de chaque mot. C'est, en effet, la clarté que je recherche plutôt que de me rallier à la confusion. Et, retour en arrière oblige, je fais appel à l'expertise étymologique en recourant au *Dictionnaire historique de la langue française*, sous la direction d'Alain REY.

Quels sont les objectifs de cette recherche? Il faut savoir, au point de départ, que la matière de ce document, qui relève de mon point de vue personnel, n'a pas été élaborée pour plaire à un groupe en particulier, faire de nouveau un appel aux sentiments ou affirmer ce que les gens veulent habituellement entendre pour apaiser leur bonne conscience. Tout au contraire, elle a comme objectif ultime de poser un diagnostique le plus précis possible sur la notion de développement, au-delà des abus

de langage ou des susceptibilités particulières des gens. Pour pouvoir changer les choses, il faut bien faire un effort de compréhension sur le sens implicite qui se cache derrière les mots, le mécanisme de l'action en général.

Qu'est-ce qui est implicite à l'action de faire du développement? Cela pourrait se traduire de la sorte:

- Cibler et comprendre à la fois ce qui sous-tend l'action collective de faire du développement.
- Faire ressortir les contradictions qui s'incrument dans le langage courant et les discours ambiants.
- Inciter les gens à faire une utilisation plus judicieuse du vocable **développement** et trouver des mots, des locutions de remplacement.
- Amorcer une réflexion fondamentale sur la notion d'action stratégique du développement.
- Poser des questions pertinentes tout au long de la démarche afin d'initier des changements structurels à l'action individuelle et à l'action sociopolitico-économique.

Au premier chapitre, notre trajet par la découverte, débute par cette question: Quelle est la notion qui peut le mieux rassembler toutes ces réalités, si je vous parle de lieu, de place, de superficie, de surface, d'atmosphère, d'immensité? C'est la notion d'**ESPACE**, comme réalité horizontale et comme réalité verticale, qui s'impose comme réponse valable. Dans le domaine de l'écologie, les spécialistes emploieront les mots: **écosphère** et **biosphère**. Si l'on veut donner plus dans le *micro* qu'avec les précédents vocables, on emploiera habituellement le mot écosystème jusqu'à désigner dans le plus petit territoire de l'espace le domaine bioclimatique. Reportons-nous maintenant à cette définition de l'**espace** extraite de la page 1712 du *Petit Robert*:

«Ce qui, dans l'univers, se produit spontanément, sans intervention de l'homme; tout ce qui existe sans l'action de l'homme.»

Maintenant, permettez-moi de reformuler cette définition sans prétendre y attribuer un caractère officiel: **Ce qui existe dans l'univers, sans intervention de l'homme; tout ce qui existe sans l'action de l'homme.** À partir de cette définition reformulée, je nommerai plutôt **NATURE** le mot **espace**, pour le besoin spécifique de ce document. Ce chapitre nous servira à réfléchir sur les différents concepts ayant une relation directe avec l'**espace-nature**, à identifier les deux systèmes philosophiques directement en cause dans notre rapport avec l'espace-nature. Les auteurs MOLES et ROHMER nous

décriront les deux modes fondamentaux utilisés par l'individu dans l'espace. Pour finir la réflexion, FISCHER nous expliquera les caractéristiques que possède l'espace social.

Au chapitre suivant, Gilbert RIST expliquera sa position sur la pensée d'ARISTOTE. Toujours influencé par le philosophe grec, il met en évidence le lien direct qu'a la notion de **développement** avec la nature. Il en fait la démonstration étymologique. Malgré une traduction difficile, son texte met habilement en relief les notions de **nature**, de **croissance** et de **développement**. En lisant ce texte, plusieurs questions ont surgi de mon esprit: même si le principe de **développement** semble avoir un lien étroit avec la **nature**, l'humanité pense-t-elle, devant cet état de fait, qu'il lui est légitime de vivre, à travers cette relation naturelle, dans un modèle basé sur un développement sans limites? L'être humain existe dans la **nature**: il croît, il se développe et il meurt. Est-ce que la **nature** imite dans les faits ce modèle social construit et ce modèle économique gourmand qui sont présentement mis en place par l'humanité? Les finalités du **développement**, de la **nature** et de l'**humanité** sont-elles compatibles les unes avec les autres? Ce développement illimité sera-t-il confronté, un jour, à un état final imposé par la **nature**?

Dans le troisième chapitre, C. CASTORIADIS nous livre aussi ses propres réflexions relatives à la pensée d'ARISTOTE. Ce qui le distingue du précédent auteur, G. RIST, c'est qu'il démontre que la croissance illimitée comme idée prendrait racine dans l'imaginaire social. À partir de cette idée, au nom de la **raison**, les mercenaires du développement saisissent cette opportunité historique en se rendant complices de l'imaginaire social dans cette obsession de vouloir formater le monde moderne. Ce formatage est-il conforme à la réalité ou est-il conforme à nos désirs (individuels, collectifs) qui eux, tentent de nier et défier la réalité? Aujourd'hui, cette complicité des protagonistes de la **raison** et d'une partie de la communauté scientifique avec SA science, nous conduit-elle dans un cul-de-sac historique, sur le plan écologique? L'**«imaginaire social»**² aura-t-il gain de cause sur la réalité naturelle des choses? Nous sommes, vous et moi, impliqués dans le processus construisant cet imaginaire social qui aboutira à la création de l'être social, selon CASTORIADIS. Fait-il, cet imaginaire, une lecture de la réalité écologique de l'écosphère avec maturité?

Ce qui différencie le quatrième chapitre des précédents ou des subséquents, c'est que celui-ci nous mène directement au cœur du problème humain. Quelles sont les conditions nécessaires pour que le développement économique, dans sa globalité, existe? André GARRIGOU et René PASSET nous en énumèrent trois. La première est du domaine de la **psychologie**. La seconde tient du domaine **social**. La dernière⁴ condition découle directement de la seconde. Ensuite, ces coauteurs paraphrasent d'autres auteurs qui énumèrent les «structures» influençant indubitablement le développement. Trois d'entre elles seront retenues comme extrêmement importantes. Ainsi identifiées, c'est surtout sur ces structures, sur ces variables que nous devrions apporter des transformations; ce sont elles que nous devons modifier en profondeur, si

nous avons vraiment l'intention d'apporter des changements fondamentaux au mode de vie actuel. Il est évident que seulement écrire des chansons, ça ne change pas le monde! Il faut mieux! Encore moins un tintamarre de casseroles seul qui s'épuise rapidement. Il faut faire **autrement!**

Le cinquième chapitre nous plonge directement dans l'univers de la sociologie. Cette discipline nous fait découvrir un état du groupe bien particulier. Comment pouvons-nous nommer sociologiquement le phénomène du développement, vu dans son ensemble? Quels sont ses critères? Émile DURKHEIM nous explique brillamment ce qu'est, dans les faits, ce phénomène social dans son livre *Les règles de la méthode sociologique*, publié fin 19^e siècle. Après ses explications, il ne sera plus possible de rejeter la responsabilité de l'état de la planète sur un petit groupe en particulier. Cet état, que nous découvrirons ensemble, jouera un rôle crucial sur les individus tout le long de leur vie en société. Même si quelques groupuscules essaieront de modifier cet état général, l'état du groupe imposera sa loi d'inertie, sa résistance aux changements fondamentaux, pour toutes sortes de raisons.

Avec le chapitre 6, dans notre itinéraire de découvertes, il serait temps de nous poser cette question: Quel rôle remplit l'éducation institutionnelle (famille, école)? L'éducation peut-elle être un vecteur de changements fondamentaux? (Le caractère **fondamental** est d'une très grande importance tout au long de ce travail.) Transmet-elle la continuité des choses afin de préserver l'état du groupe? Est-elle cohérente dans sa contagion institutionnelle des individus ou transmet-elle des contradictions dans la communication du **savoir**? Les étudiants sont-ils en mesure de comprendre ce qui sous-tend le phénomène du développement quand ils sortent du réseau scolaire (secondaire, universitaire)? Si nous pouvons nous avancer sur le terrain de la spéculation, nous répondrons: «Un très petit nombre, oui, la majorité, non!» Conformément à ce que nous pouvons observer vous et moi sans trop de difficulté.

Le septième chapitre traite de trois thèmes sous l'angle de la psychologie de l'individu et de la psychologie sociale. Dans la première partie, l'on met en relief deux types de caractères sociaux qui sont diamétralement opposés. L'un d'entre eux a une place importante dans la société actuelle et exerce son talent pour que le développement soit en perpétuelle croissance. Dans la seconde partie, nous pouvons réfléchir sur la notion de temps et relever les différentes pathologies reliées au temps. Avec ce que nous vivons aujourd'hui, pouvons-nous tirer des leçons sur notre rapport au temps passé, présent et futur? Est-ce que les techniques, les habitudes, les méthodes acquises dans le passé sont les bonnes? Installés dans le présent, saurons-nous prendre des décisions courageuses ou bien, nous contenterons-nous de faire ce que nous avons toujours fait? Sommes-nous conscients que les décisions que nous refusons de prendre auront des conséquences dans le futur? Nous découvrons avec le texte de Gustave-Nicolas FISCHER les différentes dimensions psychosociales de la notion d'espace. En fin de chapitre, nous examinons une enquête sociologique sur la

temporalité avec Daniel MERCURE qui élabore sur l'avenir. Son travail a permis de dégager cinq types descriptifs de représentations de l'avenir. Les représentations nous font comprendre les fondements culturels de la société.

Avec le huitième chapitre, j'explique la raison exacte pour laquelle je fais une très grande utilisation des dictionnaires. Les lecteurs avertis auraient sans doute un immense avantage à prendre ou reprendre conscience du **poids des mots** quand ils les utilisent en toutes circonstances de leur vie! Ces mots que nous répétons machinalement, sans doute par imitation linguistique, dépeignent notre réalité de tous les jours. Ils sont l'essence même de notre culture! Les mots sont le reflet de notre identité singulière et de notre identité collective. Les mots issus directement de l'intention et des pensées sont les images dites de ce que nous avons préalablement conçu, jugé et raisonné. Ils définissent la pratique de nos actions! La culture contemporaine du développement, qui modèle toutes les sphères des activités humaines, conditionne assurément nos comportements collectifs de même que nos comportements singuliers sans que nous ne nous en apercevions trop dans le quotidien. Mais, le développement est aussi le fruit de notre conditionnement culturel: en effet, le **modèle du développement moule conformément à son image le mode de vie moderne par sa dynamique par laquelle il engendre indubitablement un mouvement expansif quasi constant**. À partir de cette poussée constante, il se présente aux humains comme modèle étant absolu, un modèle comme étant unique pour vivre heureux. Selon ses promoteurs, est-il le meilleur moyen pour pouvoir, en cours d'exécution, conserver, protéger et sauvegarder les écosystèmes territoriaux dans toute leur intégrité spécifique afin qu'ils puissent remplir les rôles écologiques que la **nature** leur a attribués dans l'évolution de la vie sur Terre?

D'autre part, c'est dans le neuvième chapitre que nous examinons la *Loi sur le développement durable* du Québec adoptée le 19 avril 2006. J'y commente de façon constructive la plupart de ses articles. Après de nombreuses lectures, la question qui me revient constamment en tête est celle-ci: est-ce qu'une telle loi réussira à transformer un tel état de groupe, c'est-à-dire celui constitué par la société québécoise ou ne demeurera-t-elle qu'une forme de propagande de l'État? Cette loi saura-t-elle s'imposer devant la réalité sociopolitico-économique du 21^e siècle? Les principes qu'elle défend auront-ils assez de poids devant un **développement économique**³ expansif et constant? Certains événements climatiques que le Québec a vécus en 2011 nous donnent une réponse quant à la puissance de ce type de développement.

La *Stratégie gouvernementale de développement durable 2008-2013*, découlant directement de la *Loi sur le développement durable*, est analysée dans le dixième chapitre. Cette recherche a nécessité de recourir à l'**art de la stratégie**. J'ai transposé ce savoir fondamental à la notion de développement. C'est pourquoi vous et moi aurons à nous familiariser sommairement avec certaines notions théoriques propres à cette **méthode** d'approche des problèmes et des contextes bien particulière. André

BEAUFRE, Hervé COUTEAU-BÉGARIE et Éric de LA MAISONNEUVE⁴ sont mes principales références en matière de stratégie. Jean-François PHÉLIZON, diplômé HEC et docteur ès sciences économiques, nous propose de son côté son livre, *L'action stratégique*. Il ajoute une dimension collective à l'action stratégique. Il écrit à la page 30:

«Toute action stratégique vise à mouvoir une forme sociale».

Comme LA MAISONNEUVE nous le dit si bien:

«La stratégie n'est pas réductible à la guerre. Elle est au cœur de toute action humaine, dont le destin est par nature politique, puisque «agir ensemble» c'est mettre en cause, d'une façon ou d'une autre, l'avenir de la collectivité – la *polis*.»

Pour son utilisation adéquate, il faut deux conditions:

«Les théories stratégiques, établies au début du XIX^e en extrapolant l'expérience napoléonienne, alimenteront le formidable essor de la guerre, offrant un cadre conceptuel sur mesure aux progrès techniques et aux perversions idéologiques. Preuve, s'il en était besoin, que la pensée doit précéder l'action, que la réflexion en est une condition nécessaire et préalable.» [La Maisonneuve 1998: 13].

C'est ainsi que pour le reste de notre parcours, il sera question d'**action stratégique de faire du développement dans le cadre espace-temps** que nous partageons tous.

Quelle est l'autre raison qui donne une légitimité à ce texte? J'affirme avec une certaine humilité, qu'il vise plus particulièrement à provoquer une réflexion de fond chez les nombreux utilisateurs du vocable **développement**. Par exemple, je pense *illico* à ceux qui s'identifient comme étant des environnementalistes, aux membres des groupes environnementaux, aux promoteurs du développement toutes catégories et au public en général. Si les jeunes pouvaient avoir l'opportunité de lire ce texte, avoir accès à cette recherche, ils ne se jetteraient peut-être pas à corps perdu dans le militantisme, dans la défense de l'environnement comme je l'ai fait, il y a plus de 32 années déjà. À leur âge, les jeunes ont-ils la maturité pour comprendre ce que je n'ai pas saisi moi-même? Permettez-moi de souligner quelques éléments à prendre en considération. J'ai compris que la psychologie des individus n'est pas la même que la psychologie sociale. J'ai compris que l'opinion publique est une créature étrange qui réagit habituellement aux anecdotes, aux symboles plutôt qu'aux questions fondamentales. J'ai compris que l'économie actuelle et l'écologie sont deux choses antinomiques. J'ai compris que le monde de la politique est un monde en perpétuel conflit et gare aux nouveau-venus qui ont un discours qui le dérange. Ce monde croit qu'après avoir acquis une certaine légitimité auprès de la population, les membres qui le composent sont investis de la **vérité absolue**. Comme tente de le démontrer cette recherche, pour pouvoir changer le

monde de manière fondamentale, cela prend beaucoup plus que de la naïveté! Cela prend beaucoup plus que de l'espoir à la tonne! Cela prend beaucoup plus que des petites minorités agissant ici et là sur le territoire pour pouvoir réussir le changement tant attendu!

Mais encore,

«Réfléchir, c'est suspendre temporairement son adhésion à une croyance pour fin d'évaluation. La réflexion est un retour de la pensée sur ce que nous estimons connaître et sur ce que nous croyons être important, une pause avant d'accepter une idée ou de s'engager dans une action, pour en juger la valeur. On devine donc aisément que la réflexion est l'ennemi des réponses toutes faites, de l'acceptation aveugle des doctrines politiques, religieuses ou autres.»

C'est ce qu'ont écrit Claude PARIS et Yves BASTARACHE, dans *Initiation à la pensée critique*, lignes extraites de la page 27. C'est bien ce à quoi je m'attends de ceux qui ont l'audace et l'énergie de défendre ces jours-ci l'environnement! Ne pas faire cette réflexion revient à se tirer dans le pied. Ce texte a aussi pour but d'établir les faits psycholinguistiques en rapport direct avec la notion de développement. Utilisons-nous les bons mots? Y a-t-il des contradictions intentionnelles, des contraires calculés dans les textes officiels? C'est ce que nous allons découvrir ensemble dans cette recherche afin de répondre à la question posée en titre.

Enfin, j'ai choisi d'utiliser la forme du **nous** parce que je pense que cette forme est beaucoup plus inclusive. Ce *nous* inclut bien entendu ma position, la position des auteurs qui renforce ma position par les textes que j'ai retranscrits, et finalement, il inclut les lecteurs qui partagent en partie ou en totalité mes positions. Les nouveau-venus à mon argumentation sont inclus aussi dans ce **nous**. C'est pourquoi, à partir du premier chapitre, ce pronom personnel à la première personne du pluriel sera-t-il utilisé la plupart du temps.

Cependant, il faut dire à ce moment-ci que les auteurs qui ont été cités dans cette recherche l'ont été parce qu'ils ont apporté à l'ensemble de cette œuvre une connaissance plus précise de certains thèmes, que je n'aurais pas pu apporter moi-même. Toutefois, je fais remarquer à chaque lecteur qu'il ne faut pas conclure trop vite que ces auteurs qui m'ont inspiré partagent inconditionnellement mes positions prises tout au long de cette recherche; en effet, je ne les ai pas consultés à ce sujet et je ne parle évidemment pas en leur nom!

Pour nous introduire dans le premier chapitre qui suit, posons-nous cette question: **dans quelle réalité réalisons-nous l'action de faire du développement? La réponse qui me vient naturellement à l'esprit est: l'espace.** La notion de temps sera abordée plus loin. La notion de **durabilité** du développement nous l'a imposée. Daniel MERCURE nous donne sa conception de la temporalité primordiale de la société

actuelle:

«La temporalité dominante qui caractérise nos sociétés est fortement façonnée par celle des grandes organisations. Dans un cas comme dans l'autre, la temporalité est de type linéaire et cumulatif, fondée sur un futur projeté et à conquérir et régie par l'idéologie du progrès et de la croissance.» [Mercure 1995: 43].

«L' «espace», au sens global, signifie souvent pour nous un lieu où nous nous trouvons en contact avec la Nature; les attitudes que nous observons vis-à-vis de celle-ci sont déterminantes de notre perception de l'espace vaste, l'espace en dehors des villes, la Nature en tant que partenaire opposé à la Société.»

(MOLES, Abraham A. et Élisabeth ROHMER.
Psychologie de l'espace. Casterman,
coll. «Synthèses contemporaines», 1978, p. 23)

1. LE CONCEPT DE DÉVELOPPEMENT ET L'ESPACE

Cette section a été rendue possible avec l'aide du travail d'Abraham A. MOLES¹ et d'Élisabeth ROHMER², coauteurs du livre *Psychologie de l'espace*. Mais aussi, il ne faut pas sous-estimer l'apport de Gustave Nicolas FISCHER avec sa *Psychologie sociale de l'environnement*; ce professeur de psychologie sociale à l'Université de Metz y dirige le département de Sciences humaines et sociales. Qu'est-ce que l'espace? D'après les deux premiers auteurs:

«L' «espace», au sens global, signifie souvent pour nous un lieu où nous nous trouvons en contact avec la Nature; les attitudes que nous observons vis-à-vis de celle-ci sont déterminantes de notre perception de l'espace vaste, l'espace en dehors des villes, la Nature en tant que partenaire opposé à la Société. Les idées, vraies ou fausses, articulées en idéologies, que l'homme se fait au sujet de la Nature ont fortement évolué au cours des siècles, principalement en fonction du degré de dominance que nous avons sur celle-ci, et l'idéologie moderne de la Nature est en fait une composition à des degrés divers, selon notre personnalité, d'un ensemble d'idéologies passées situées dans le temps, dont on peut faire un historique.» [Moles/Rohmer 1978: 23-24].

Voici une série de textes qui nous éclaireront sans doute sur cet historique.

1.1 LES CONCEPTS D'ESPACE

Du point de vue de la psychologie sociale:

«La nature des rapports ainsi établis met en lumière deux aspects: l'environnement agit sur l'être humain qui, à son tour, agit sur les facteurs spatiaux qui le déterminent; c'est donc la nature de la relation en œuvre qui permet d'expliquer et la valeur de l'espace et l'orientation de la conduite. On peut donc aborder toute relation à l'espace soit sous l'angle de l'influence qu'exerce celui-ci sur l'individu, soit sous celui de l'influence que l'individu, en retour, exerce sur l'espace; les groupes humains, les individus et les collectivités, lentement formés et transformés dans et par l'espace, le forment et le transforment à leur tour par leurs activités. Ce rapport spécifique des individus à autrui dans un milieu donné fait de tout lieu aménagé ce qu'on appelle un espace «habité». [Fischer 1992: 19-20].

Cela dit, comme société, quelle perception de la **nature** avons-nous? Les réponses varieront selon le système de valeurs imposé par les institutions maintenues politiquement en place.

1.1.1 Comme un ennemi

Examinons aux pages 23 et 24 le texte des auteurs MOLES et ROHMER:

«*La Nature comme ennemi*. C'est l'idée intuitive que le primitif garde de la Nature, c'est celle, il ne faut pas l'oublier, qui a formé l'évolution de l'homme pendant un million d'années: la Nature est dangereuse, l'homme l'affronte en un combat douteux, il y a des volcans, des marées, des ouragans, des serpents, des araignées, des précipices et des tremblements de terre, du froid et du chaud, de la fièvre et des moustiques. L'homme primitif verra un de ses accomplissements dans la domination de l'environnement, du rythme des saisons, du froid et du chaud. La Nature est vaste, le simple fait de la pénétrer est un exploit pour l'Esquimau ou l'Indien de la forêt tropicale, toute adaptation à elle, en extrayant de force de la nourriture ou des matériaux, sera payée d'un tribut quelconque: les fièvres, les blessures, la maladie et les accidents. Cette conception est devenue très lointaine aux hommes de la civilisation occidentale mais elle reste parfaitement actuelle en beaucoup de contrées pour beaucoup d'êtres humains et contribue à déterminer la forme de leurs agglomérations.

Les régularités mêmes de la Nature, le rythme des marées et des saisons, des pluies et des sécheresses, les structures écologiques sont des secrets arrachés par les mages, les prêtres et les ancêtres des physiciens; secrets partiels, souvent imprécis, ils sont l'amorce d'une pensée scientifique qui confond le rite, la pratique magique et la science en un système causal partiel dans lequel l'homme lutte pour comprendre et pour dominer par la compréhension. On peut ici suggérer l'axiome d'une théorie structurale selon laquelle le besoin de comprendre, et par là de prévoir, est satisfait à un certain niveau d'une pensée encore rudimentaire, en complétant les lois encore trop fragmentaires de la Nature par des forces cachées, produit de ce que l'on peut appeler des «dieux.» La somme des périodes des saisons et du bon, ou du mauvais, vouloir du dieu de la pluie, détermine le rythme de ces pluies comme élément déterminant d'une éventuelle cueillette ou culture du maïs; l'ensemble des deux propose un système explicatif qui, avant l'aurore de la statistique et de la loi des grands nombres, permet de se satisfaire dans l'acte de dominer la Nature par l'esprit. Plus radicalement on dira: pour toute force non totalement dominée de la Nature: les volcans, les marais, les pluies et les cyclones, il y a quelque part un dieu, il faut lui donner un nom, un temple et des rites, il faut l'adorer. Il y a bien là un système, un Système du Monde. Ce n'est que progressivement que la science récupérera ce que les dieux lui laisseront. Le combat n'est plus celui de l'Homme et de la Nature, il est celui des sciences et des dieux.

La conquête de la Nature étant la conquête d'un ennemi, on n'a aucune raison d'avoir d'égards pour elle; les ennemis: on les tue, la forêt: on la brûle, les arbres: on les abat, les bêtes sauvages: on les tire à l'arc, et plus tard au fusil. Il reste encore presque en chacun de nous une part de cette attitude, et ceci marque l'ampleur que veut avoir la révolution écologique.»

1.1.2 Comme approche romantique

Citons un autre extrait de la page 24 du même titre:

«*La Nature comme une adoration Romantique.* Cette idée date de l'entrée dans la sphère moderne; elle est en fait très largement attachée à ce qu'on a appelé plus tard l'époque romantique. La Nature n'est plus un dieu, mais une entité vague et gazeuse, elle est diffuse et multiple dans ses apparences, qui méritent une dilution, une diffusion de l'âme des hommes à l'intérieur de ses aspects, de ses paysages. La déesse Nature est intrinsèquement bonne: c'est l'homme qui l'a corrompue, et Rousseau est le prophète de la Nature. Le «sauvage», puisqu'il est plus proche de la Nature – en tout cas plus proche d'elle que «nous» -, est produit de celle-ci et il est bon. C'est l'ère du Bon sauvage, de Wordsworth et de Shelley, mais aussi du lac lamartinien et de la découverte de la beauté: la Nature est source de beauté.»

1.1.3 Comme source de richesses

Autre extrait de MOLES et ROHMER en page 24:

«*La Nature comme source de richesses.* La Nature contient des forêts, des mines, des champs, des fruits et des poissons, elle est faite pour être exploitée, l'homme est le concessionnaire (Saint-Simon) ou l'exploiteur de la planète. C'est l'idée, prévalant au XIX^e siècle, qui découvre la puissance et la magie des villes, et par contrecoup glorifie le mineur et l'ouvrier (ou plutôt les capitalistes qui les mènent), méprise le chasseur, le paysan ou le sauvage, et voit dans l'urbanisation la phase ultime de la civilisation.»

1.1.4 Comme résidu

Extrait de la page 25:

«*La Nature comme résidu.* La Société, la seule, la vraie, est la société urbaine. Villages et fermes sont des résidus nécessaires mais provisoires, ceux qui y habitent sont des citoyens de deuxième zone, la promotion sociale passe par la Ville, et il y a de vastes espaces résiduels dans lesquels on pourra toujours puiser, exploiter et urbaniser.»

1.1.5. Comme refuge

Toujours en page 25, nous pouvons lire:

«*La Nature comme un refuge.* La société peut être pesante à l'individu, si pesante que l'homme veut lui échapper. Il s'en détourne vers la Nature. Elle est

un abri contre la pression sociale (l'analyse du concept d'île, par exemple, révèle bien cette idéologie); c'est un havre de repos quand «l'homme est un loup pour l'homme» (Hobbes). La société urbaine dicte des modes de vie de façon totalitaire; même si nous les acceptons, nous voulons pouvoir y échapper pour retourner à nous-mêmes, créant par là le mouvement des vacances; Thoreau s'en ira à Walden, Skinner à Walden Two et les «drop out» s'en iront dans les communautés en emportant les boîtes de conserve du supermarché.»

1.1.6. Comme nouvelle valeur

À nouveau, en page 25:

«*La Nature comme la nouvelle valeur.* La Nature n'est ni un ennemi (on l'a dominée), ni une simple source d'exploitation (on va l'épuiser), ni une divinité (nous avons tué les dieux), ni un refuge, (il y a des voitures de police et des hélicoptères partout), la Nature est une valeur dialectiquement opposée au monde des artifices et à la société industrielle. Elle est le deuxième pôle de l'alternance concentration \rightleftharpoons dispersion, et de l'opposition entre compétition et relaxation. La Nature trouve sa meilleure expression non plus dans un totalitarisme agricole qui voulait exploiter l'espace pour y faire pousser quelque chose, mais dans les formes qui évoquent le mieux l'immensité et la dispersion, le désert et la forêt, dont les terrains cultivés ne sont que des approximations imparfaites. C'est à cette idéologie que se réfère surtout le citoyen de l'ère post-industrielle (Galbraith).»

1.2 SYSTÈMES PHILOSOPHIQUES EN LIEN AVEC L'ESPACE

Toujours selon les mêmes auteurs, cette fois en pages 9 et 10:

«En fait, l'analyse des modes de pensée instinctifs ou rationnels, des attitudes et des valeurs que chaque individu attache à une perception sensible, est toujours sous-entendue par des images du monde extérieur comme causes de ses réactions. Les systèmes philosophiques ne sont autres que l'expression sémantiquement claire de ces images; comme tout autre logo, au lieu de créer ces images, ils en découlent. La pensée explicite est sous-tendue par l'attitude implicite.

L'organisation de notre espace résulte de l'image que nous nous en faisons: la contradiction s'y place au niveau même où nous en établissons l'appropriation, tantôt comme un point d'attache duquel nous pouvons partir, tantôt comme un volume à répartir.

Deux systèmes philosophiques se partagent essentiellement nos conceptions de l'espace. Chacun de nous propose un cadre de référence, un système conceptuel pour intégrer les phénomènes spatiaux.»

1.2.1 Une philosophie de la centralité

Extrait des pages 10 et 11:

«*Moi, Ici, Maintenant: une philosophie de la Centralité.* Le premier système est celui de l'évidence sensible, de la perception immédiate: le Moi est le centre du Monde; comment pourrait-il exister en effet un monde dont je ne sois pas le centre? Une phénoménologie de l'espace, tout comme une phénoménologie du temps partira du lieu de mon corps. Ici et Maintenant, elle le prendra comme *centre*. À mon instant de vie, à mon point de vue, le monde se découvre et s'échelonne autour de moi en coquilles successives, perspectives, subjectives. Toute une série de phénomènes de l'Espace se rattachent à ce point de vue qui détermine le proche et le lointain comme une des oppositions sémantiques fondamentales, et qui a été matérialisé dans les concepts de la philosophie biologique en particulier par von Uexküll, qui a su, dans une mise en situation de l'esprit raisonnant par rapport au monde tel qu'il est vu par diverses espèces animales, esquisser ce que pourrait être un Univers de la tique, de l'escargot ou de l'huître, en une première analyse phénoménologique, souvent reprise depuis. La notion d'Umwelt, mon environnement, sphère imaginaire qui me clôt et me sépare de l'Aussenwelt, le monde extérieur, cristallise cette opposition: Moi, Ici, Maintenant, je suis le centre du monde et toutes choses s'organisent par rapport à moi dans une découverte fonction de mon audace.

Ce n'est pas le mythe de la caverne de Platon, c'est celui du *défilé des phénomènes sur la sphère de cristal qui m'entoure*, qui régit mes actes, mes valeurs et ma volonté: des points plus ou moins lointains du monde proviennent des messages sur cette bulle phénoménologique de l'individu, sur cet écran qui l'éloigne et le protège. Leur ensemble c'est le Merkwelt. Ces messages lui portent témoignage d'un lointain ailleurs, moins l'ailleurs poétique d'Henri Michaux que celui d'une conception de l'*Autre*, d'une découverte de l'*Autre* individu comme un point remarquable de mon environnement.

Cette image philosophique et le système de pensée qui s'en déduit nous sont chacun familiers et immédiats. Un univers égocentré, c'est la base non seulement d'un comportement animal, le substrat biologique d'une pensée humaine spontanée, c'est aussi l'univers de l'enfant, de l'habitant, du prisonnier dans sa cellule, de toutes les situations où l'être, pour ainsi dire, adhère à lui-même sans médiation ni réflexion.»

1.2.2 Une philosophie de l'étendue

Continuons avec les pages 11 et 12:

«*Une philosophie de l'étendue cartésienne.* Un second système d'appréhension sous-tend la connaissance que l'homme s'acquiert de l'espace. Nous l'appellerons ici, en l'opposant au précédent, *philosophie de l'étendue* et

nous la rattacherons, pour ordre, à la pensée «cartésienne», créatrice des axes de coordonnées pour mesurer l'espace. Le monde y est en effet étendu et illimité, contemplé par un observateur qui n'y *habite* pas, dans lequel tous les points sont a priori équivalents, nul d'entre eux n'y est privilégié au regard de l'Observateur. «L'Espace» se réduit donc à un trièdre de coordonnées dont l'origine des axes est arbitraire, tout comme l'origine des méridiens est arbitraire dans le quadrillage des planisphères, et qui conserve toutes ses propriétés dans toute translation linéaire, uniforme, parallèle à ses axes.

Séparés qu'ils sont de l'observateur, les hommes y *peuplent* l'espace comme des accidents locaux, des points remarquables – si tout au moins l'observateur ubiquitaire veut les remarquer. Chacun est placé dans un domaine plus ou moins grand, plus ou moins spécifique, plus ou moins étendu mais tous sont égaux, a priori pour l'œil détaché de l'observateur. Les individus se répartissent des fragments de volume lointains ou juxtaposés, denses ou dispersés, et l'*observateur impartial* développe une science des êtres humains à partir d'une *typologie de ces discontinuités* locales, des propriétés qu'elles confèrent à l'espace et des relations qui s'établissent entre ces différents points.

Les deux systèmes que nous venons de décrire sont à la fois *essentiels et contradictoires*; irréductibles l'un à l'autre, ils se partagent nos pensées d'espace et nous passons de l'un à l'autre, dans notre vocabulaire comme dans nos comportements. L'alternance, la superposition et la contradiction de ces deux attitudes relatives au monde gouvernent nécessairement l'ensemble des comportements de l'homme, c'est à ce titre que l'observateur inattentif ou superficiel voit l'homme comme irrationnel (?). Ce sera le rôle d'une psychologie de l'espace construit de démêler les flux et les reflux de ces contradictions et d'en mettre les règles à la disposition du constructeur comme de l'habitant.»

1.2.3 Contradictions en ces deux systèmes

Extrait tiré de la page 16:

«La plupart des disciplines scientifiques qui traitent de l'espace se rattachent implicitement dans leurs méthodes et dans leur esprit à l'un ou l'autre des systèmes décrits: le monde comme centré, ou le monde comme étendue, presque de façon tacite et à leur corps défendant: le *géographe*, l'*ingénieur*, l'*urbaniste*, et l'aménageur d'espace, l'architecte se rattachent à une philosophie de l'étendue où l'espace est une donnée qu'il s'agit de remplir avec des densités plus ou moins grandes, réparties de façon plus ou moins rationnelle; l'architecte met en place des êtres dans des volumes, aucun de ces êtres n'étant à ses yeux, au départ, privilégié.

- Le psychologue, l'ensemblier, le décorateur et surtout l'habitant s'attachent nécessairement à un système philosophique centré sur l'être individuel, unique et privilégié pour lequel «les autres» ne sont que le complément facultatif du Moi. Pour l'habitant, le monde s'établit à partir de sa maison et non pas sa maison à partir du monde. Le voisin est l'ennemi, ou, au mieux,

l'indifférent, l'obstacle qu'il faut nécessairement accepter, la frontière de mes désirs d'appropriation de l'étendue.»

Tiré de la page 17:

«L'irréductible contradiction entre ces deux systèmes se traduit nettement dans des conflits qui opposent l'architecte et l'habitant. L'architecte est avant tout observateur puis technicien de l'espace, conçu comme une matière (Newton) qu'il manipule à son gré (avec diverses contraintes) et dans laquelle il est chargé de répartir des êtres en un certain nombre de cellules.

L'habitant pour lequel le monde subit une discontinuité au niveau où son emprise ne voit, lui, en l'architecte que le fournisseur d'un service: l'équipement homéostatique de son espace privé.

Il se trouve que l'architecte, dans son comportement professionnel, œuvrant à une répartition et à une coexistence rationnelle et obéissant à un certain nombre de règles, également rationnelles, va prêter tacitement cette rationalité à l'être habitant qui lui, nous l'avons vu, vit selon une autre philosophie et une autre raison: sa raison propre, basée sur une image perspective du monde et sur le sens de son appropriation. On retrouvera dans cette contradiction entre l'habitant et l'architecte une source permanente de conflit, image de ceux entre l'individu et la société.

Une philosophie de l'espace sera donc à la fois, et nécessairement, une philosophie de l'être percevant l'environnement, à la fois une philosophie de l'aménagement de l'espace dans lequel s'inscrit la société.»

1.3 LES MODES D'APPROPRIATION DE L'ESPACE

D'après le *Dictionnaire historique de la langue française*, à la page 1295, le mot espace est:

«un emprunt du XII^e s. (1160-1174) au latin *spatium* «champ de course, arène», puis «espace libre, étendue, distance» et aussi «laps de temps, durée».

On y ajoute:

«Le mot est d'origine obscure.»

Au chapitre III du même livre, en page 53, MOLES et ROHMER nous expliquent deux modes fondamentaux d'appropriation de l'espace par l'individu:

«De l'appropriation comme tendance fondamentale: errance ou enracinement.»

La psychologie est l'étude rationnelle de l'irrationalité de l'homme ou plutôt, sinon de son absence de rationalité, d'un comportement dans lequel la «logique» est un luxe de l'être, une façon idéale d'organiser le monde, rajoutée à la

manière spontanée dont celui-ci s'organise dans la perception pour constituer un tout opératoire. L'espace, comme le temps, n'existe alors que par ce qui le remplit. Si l'Espace vide des physiciens est une notion purement géométrique qui se réduit à une abstraction pure et ne vaut que dans le monde des concepts, ce qui au contraire caractérise la moderne psychologie de l'Espace, c'est la prise en compte dans le raisonnement d'une expérience concrète, immédiate, c'est-à-dire qui ne passe pas d'abord par le jeu de la raison au niveau du sujet réagissant qui est l'objet du psychologue.» [Moles/Rohmer 1978: 53].

1.3.1 L'appropriation

Plus loin en pages 53 et 54:

«L'appropriation de l'espace, c'est l'ancrage que réalise l'individu dans un univers que le psychologue, dans sa rationalité métalinguistique, imagine au départ comme uniforme et illimité. Le monde n'est uniforme et illimité (sauf «accidents» locaux) que pour l'être errant qui constitue une sous-catégorie bien particulière de l'espèce humaine – fortement minoritaire, presque exceptionnelle, et en tout cas en conflit fondamental avec toute la civilisation occidentale dans le cadre de laquelle nous nous posons les problèmes de l'appropriation.»

1.3.2 Enracinement ~ errance

Poursuivons avec les pages 54 et 55:

«L'errant par définition, le touareg ou le bohémien, ne s'approprie pas l'espace, il en fait usage, en épuise les vertus, et le rejette derrière lui sans en faire ni *lieu d'ancrage* ni *lieu d'emprise*: par là et puisqu'il ne s'approprie pas l'espace, ce dernier ne s'approprie pas l'individu; l'Errant, toutes choses égales d'ailleurs, ne serait pas aliéné à l'espace, denrée consommable *indifférenciée*, qui ne se consomme dans un flux continu qui traverse la perception de l'être que celui-ci le traverse – ubi berne, ubique patria – le bien et le mal sont des propriétés locales, des modalités du flux de l'étendue devant Moi en déplacement; il y a des lieux où il fait chaud et d'autres où il fait froid, des lieux abrités et des lieux exposés, des lieux beaux et des lieux laids et l'image de l'errance est le *parcours sans la quête*. La Quête est une modalité orientée de la découverte de l'espace, une recherche, une exploration (au sens anglais d' «explorer» comme de «scanner», qui sont deux méthodes pour connaître le monde).

En fait l'errant est un aberrant de la société occidentale: Gypsies et campeurs sont pourchassés par la culture technologique qui, ressemblant de plus en plus à une machine comme le remarque Valéry, désire pourvoir chaque individu d'une «adresse», au sens informatique comme au sens urbain. Elle rejoint par là l'une des volontés fondamentales des membres de cette société qui participent à son esprit collectif et qui cherchent à s'enraciner dans l'espace, à s'ancrer sur le sol, à se fixer et par là à se réaliser en croyant que le réel est

nécessairement situé en un lieu de l'espace.

Le système social auquel nous participons n'est jamais errant dans l'espace, il n'est jamais dépourvu d'un ancrage – sauf exceptions remarquables qui posent aux institutions des problèmes: les armées en campagne, les cités de toile, les parcs des mobile home – et le citoyen reproduit cette idéologie dans sa volonté d'emprise qui se traduit par le désir de propriété. Le temps est passé où le riche propriétaire argentin vivait à Paris et possédait cent mille moutons errant quelque part dans une Pampa sans limites, suivis par un gardien gaucho: cela supposait qu'il «possédait» l'espace nécessaire pour faire paître ses moutons n'importe où. Les hommes dans leur majorité s'approprient un bien, plus qu'une quantité d'espace et admettent comme indissociables l'idée même d'emprise et celle de *repérage topographique*. L'homme ne prétend guère à la propriété d'un espace mobile qui fuirait sous ses pas et dans lequel il ne pourrait sécréter ses produits, ses marques de passage et ses supports, faute de points fixes où les accrocher. C'est entre autres le problème du trailer, de l'appropriation de la banquette de chemin de fer qui se fait toujours par l'intermédiaire d'un «contrat» plus ou moins long, attaché à un sous-espace lui-même mobile. Il paraît bien que la notion d'emprise ou de domination soit un des instincts fondamentaux du noyau de l'être (Kernwesen) que la société ne peut impunément contrarier ou dédaigner sans réactions violentes de celui-ci, ou sans créer une frustration agressive qui met en cause cette société elle-même.»

1.4 L'ESPACE SOCIAL

Examinons maintenant la proposition de Gustave Nicolas FISCHER dans *Psychologie sociale de l'environnement*, pages 72 à 80, où il définit les quatre caractéristiques de l'espace social. Voici de larges extraits issus de sa réflexion:

«La dimension sociale que comporte tout espace ne peut être dissociée de la dimension culturelle; les deux sont étroitement imbriquées et constituent les deux faces d'une même réalité: un espace, son aménagement, son usage social, sont traversés par des comportements et des activités liés aux systèmes de valeurs en œuvre dans une société; multiples, relatifs et divers, ils inscrivent des manières de vivre dans l'espace. Pourtant, la dimension sociale de l'espace revêt des caractéristiques propres; elle révèle d'abord, d'une manière générale, qu'il y a une relation entre organisation de l'espace et comportement social; ensuite, et de façon plus précise, que certains effets sociaux sont liés à l'aménagement des espaces.

L'espace social, c'est l'ensemble des comportements et des relations qui se déroulent dans un territoire donné et qui caractérisent les diverses modalités d'actions à l'intérieur d'une organisation définie de l'espace. Il peut donc être considéré comme le système de répartitions et d'inscriptions des activités et des relations obéissant aux normes qui président à la structuration d'une société.

Comment appréhender cette dimension sociale de l'espace? Nous allons le

faire en présentant quelques aspects de la conception qui sous-tend l'organisation de l'espace.»

1.4.1 L'espace social comme espace-temps

Plus loin FISHER précise :

«Dans quelque société que ce soit, l'espace social est toujours un espace-temps. Dans nos sociétés industrielles, sociétés urbaines où se sont développés des découpages ville/campagne, centre-ville/périphérie, lieu de travail/lieu de logement, espace d'achats/espace de loisirs, etc., le morcellement de l'espace correspond aussi à celui du temps et ces types de découpages spatio-temporels déterminent le fonctionnement social; cette valeur de l'espace-temps s'est notamment développée à partir du modèle du travail. En ce sens, la société industrielle se caractérise comme le passage d'un espace-temps dormant à un espace-temps compté. Ce modèle social a développé une conception unifonctionnelle des espaces, c'est-à-dire que ceux-ci vont être strictement standardisés pour entrer dans une correspondance instrumentale étroite avec les activités qui doivent s'y écouler. La conception des logements sociaux peut ici encore servir d'exemple; l'habitat y est conçu sur le même principe que le lieu de travail dont il est à bien des égards la réplique fidèle, le découpage instrumental des activités donnant lieu à des espaces spécialisés. Si l'on cherche à saisir d'un peu plus près les caractéristiques de cet espace-temps dans nos sociétés, on peut dire qu'il reflète un système de pensée qui insère les activités dans un espace-temps morcelé.

Comme l'avait montré Friedman (1963), dans la société préindustrielle, c'est l'espace qui comptait: les gens se déplaçant surtout à pied, leur perception du temps était conditionnée par leur perception de l'espace et ils mesuraient le temps sur des espaces qu'ils parcouraient; aujourd'hui, en revanche, nous vivons l'espace à travers une représentation du temps, non seulement découpé et morcelé, mais dont la durée n'est plus en rapport avec la distance parcourue. Si, de plus, on compare la logique spatio-temporelle du travail industrielle à celle des sociétés agraires, on saisit mieux l'opposition entre ces deux conceptions de l'espace social et de l'espace-temps.

Certains anthropologues ont montré comment l'introduction de nos outils modernes dans l'espace rural de pays en voie de développement menait à une rupture de leurs façons antérieures de vivre l'espace-temps. Ainsi, dans les sociétés où les hommes travaillent en groupe de quatre ou cinq et où l'organisation du travail est basée sur une solidarité de groupe, on a introduit des charrues considérées par les Occidentaux comme un progrès technique; en réalité, cet outil, dont l'efficacité suppose le travail individuel, a radicalement modifié leur organisation antérieure. Or, dans leur monde, ce n'est pas l'outil qui est essentiel, mais bien la façon communautaire de travailler: le travail est d'abord le fait d'un groupe qui se rend dans un endroit donné pour, ensemble, réaliser une activité. En introduisant la charrue, on transforme donc toute une façon de

comprendre le travail, en isolant les individus les uns les autres: un espace-temps vécu comme travail de groupe est disloqué par une façon d'organiser le travail.»

1.4.2 L'espace social comme espace morcelé

Poursuivons avec ce que nous propose FISHER:

«Les relations homme-espace se développent chez nous à l'intérieur d'aménagements caractérisés par leur spécialisation, c'est-à-dire par le fait qu'une activité est fortement liée à un type d'espace prévu à cet effet; il est organisé selon un principe uni-fonctionnel qui rejette hors d'une sphère donnée tout ce qui n'entre pas directement dans le projet de sa fonction; les différentes activités vont être affectées à des lieux séparés; ainsi cette séparation des fonctions s'inscrit-elle dans la séparation des espaces.

Le morcellement de l'espace est par là indissociable de celui du temps. Une des opérations les plus prégnantes est celle du lieu de travail et du logement; elle paraît directement liée à l'évolution des structures sociales qui a organisé l'existence sur ces principes, comme l'a montré Friedman (*op. cit.*): «Pendant longtemps, l'habitat lui-même n'a pas été perçu d'une autre façon; la relation de l'homme au lieu de prédilection où il s'installe n'était pas planifiée, mais aménagée en termes de solution concrète aux problèmes respectifs de l'habitat et de la population, qui se déroulaient d'ailleurs dans la sphère de l'habitat; l'atelier, l'échoppe ou l'abri dans les champs étaient le prolongement, l'annexe de l'habitat principal, même s'ils en étaient éloignés». À l'ère préindustrielle, l'habitat familial se réduisait dans les campagnes à une pièce unique où se trouvaient réunis hommes et animaux (les bovins assurant la chaleur animale en hiver), et dans l'enceinte de laquelle s'effectuaient tous les actes de la vie économique et familiale. Or, avec le «progrès économique», la maison change, s'étend, s'enrichit, mais surtout se «spécialise». Chaque pièce porte désormais son nom et a son utilité propre: chambre à coucher, salle à manger, débarras, garage... L'espace est devenu fonctionnel et même technique (chaufferie, salle de bains, cuisine, «équipées» comme de véritables laboratoires), montrant de la sorte la diffusion de la fonctionnalité industrielle dans la pratique des espaces domestiques. Il s'agit d'optimiser les rapports homme-espace pour que se concrétise un système d'adaptation imposé par les normes définissant l'espace domestique.

On peut donc dire que les différentes organisations de l'espace se présentent comme des réponses aux exigences de forme et d'aménagement auxquelles doivent se soumettre les différents territoires humains suivant les différentes activités humaines: habitat, travail, bureaux, loisirs, écoles, etc. En résulte le sentiment d'un enfermement plus ou moins prégnant si on se trouve à l'intérieur de ces espaces. Ainsi, un certain type d'habitat peut-il enfermer en quelque sorte les individus dans un territoire donné; lorsque j'habite dans une tour H.L.M., il est clair, une fois dans mon logement, que je suis coupé du reste du monde. Cette rupture implique une séparation souvent nette et contrastée entre l'intérieur et l'extérieur d'un territoire donné. Cela se redouble du schéma pré-établi de

répartition des espaces intérieurs: cuisine, salle de séjour, chambre à coucher, salle de bains, etc., qui enferme également les individus dans des schémas de relations.»

1.4.3 L'espace social comme assigné

«Nous l'avons dit, si l'espace social est conçu à partir d'un principe de répartition des individus et des groupes qui les affecte à des lieux désignés, ces lieux, en outre, les placent dans une position déterminée à l'intérieur de la pyramide sociale. Toute organisation de l'espace fonctionne ainsi comme un système d'assignation. La place de chacun est d'autant plus imposée que l'on fait partie d'une catégorie élevée. La notion d'assignation nous révèle que ce n'est pas par hasard que nous habitons dans un lieu déterminé; elle concrétise notre champ d'insertion sociale et, à partir de lui, les lieux qui nous sont accessibles, imposés et plus ou moins interdits, formellement ou psychologiquement.

L'assignation nous indique comment l'espace social est à sa manière le vecteur de mécanismes d'intégration ou d'exclusion sociales; elle s'établit sur la base d'un certain nombre de règles, la première, peut-être la plus marquante, étant exprimée par l'ensemble des frontières ou des barrières physiques et sociales qui fixent les limites matérielles ou symboliques de notre condition. Ces frontières donnent à tout espace sa configuration sociale qui le structure et lui donne valeur de système social d'occupation des lieux: ceux qui sont fréquentables et les mal famés, les quartiers où il fait bon vivre et ceux qu'il faut éviter; en établissant de la sorte une structure valorisation/dévalorisation, ces règles attribuent à l'ensemble des espaces des qualités qui vont servir à différencier les groupes humains; dès lors, comme on dit, on sait clairement où on met les pieds.

Une matérialisation de ces interdits se manifeste dans les clôtures et tous les autres artifices de séparation; ils fixent un dehors et un dedans, un chez-moi et un «chez les autres». De plus, toute clôture inscrit dans l'espace non seulement une séparation, mais des règles de passage. Cette structuration en termes de systèmes d'assignation et de cloisonnement assure à la vie sociale un ordre en principe tranquille car reposant sur ces règles; si l'on met l'accent sur ces données quand on étudie comment font connaissance et comment se déplacent les diverses catégories d'une population à l'intérieur d'un espace social, on constate que leurs pratiques sociales les amènent à ignorer la plupart du temps les environnements qui ne sont pas directement liés au mode de vie qui est le leur, c'est-à-dire qui leur est assigné.»

1.4.4 L'espace social comme contrôlé

«Tout espace social est hiérarchisé et traduit une structure inégalitaire en œuvre dans la répartition des individus sur un territoire, telle est sa réalité sociale. Cet espace hiérarchisé peut prendre des formes très diverses: à l'intérieur d'une société, au sens large, la hiérarchisation des statuts sociaux en fonction d'espaces

distincts a pour signes une série d'oppositions centre-ville / banlieue, quartier riche / quartier pauvre, qui équivalent à une opposition valorisation / dévalorisation. Si on applique ce constat à un champ plus restreint, celui du type d'habitat qui s'est développé par et autour des grandes industries sidérurgiques ou des mines, on observe aisément que l'espace des différentes catégories de l'entreprise: ouvriers, employés et cadres, se distribue autour de l'usine suivant les mêmes principes hiérarchiques que ceux qui déterminent leur insertion dans l'espace de travail: ceux qui ont un statut élevé dans la division sociale du travail ont droit dans l'espace social à un domaine plus important; le fait d'avoir un espace plus grand permet de se différencier et d'être distingué d'autrui; ceux qui disposent de peu d'espace dans le travail sont aussi ceux qui, dans l'espace social, sont confinés dans des espaces petits, étroits, réduits, sans le même confort, ni les mêmes avantages que les premiers.

À l'intérieur des institutions, nous avons affaire aux mêmes processus: il s'agit toujours d'un espace pyramidal où sont affichées les positions plus ou moins élevées des individus; ce système met en évidence la corrélation entre qualité de l'espace et statut social. Dans un bon nombre d'institutions, la conception de l'aménagement repose largement sur ces critères; l'occupation d'une fonction donnée s'accompagne de l'attribution d'un espace dont les caractéristiques ne sont pas seulement déterminées par des raisons fonctionnelles, mais donnent une image de la hiérarchisation sociale. En répartissant les volumes physiques et en inscrivant les signes hiérarchiques dans la matérialité des lieux, on instaure un espace social à l'intérieur duquel on organise une représentation du pouvoir.

Que l'on considère la hiérarchisation suivant la fixité plus ou moins grande qu'elle impose aux individus par rapport à l'espace dans lequel ils se trouvent et, là encore, une donnée s'impose: plus on se trouve au bas de l'échelle sociale, plus on est rivié à un espace donné. Cette hiérarchisation de l'espace, qui se manifeste ici comme une assignation plus ou moins forte aux lieux, a un effet spécifique: quand des individus ou des groupes sont fixés à un territoire, on peut mieux les contrôler. Dans ces conditions, ce sont toujours les catégories sociales les plus défavorisées qui sont l'objet du contrôle le plus fort, car, étant fixées dans un espace déterminé, on peut les observer et donc les contrôler facilement.

Un autre aspect en découle: auront du pouvoir dans un espace social ceux qui en ont la maîtrise, c'est-à-dire ceux qui ont la possibilité de s'y mouvoir librement. Cela explique pourquoi, dans de nombreuses institutions, le déplacement du personnel et des usagers est réglementé, pour des raisons fonctionnelles certes, mais aussi parce qu'un territoire est régi par des règles sociales qui définissent son accessibilité, son fonctionnement et son usage.

À travers l'aménagement de l'espace se précise donc une fonction de contrôle social, et ceci selon deux modalités: tout dispositif spatial est à la fois et un système de lisibilité et un système de stigmatisation pour les groupes et individus concernés. L'espace opère une sorte d'identification des groupes humains à un territoire; la notion de contrôle n'est donc pas à entendre ici dans le sens étroit d'une surveillance, mais dans le fait que, se trouvant dans un endroit donné, on se trouve du même coup identifié à une place sociale et, par conséquent,

objet d'une catégorisation liée à ce rapport établi entre type d'espace et appartenance sociale.»



Nous laissons à Gustave-Nicolas FISCHER le soin de conclure en page 22 de son livre: «l'espace, matrice de l'existence sociale, conditionne aussi bien les rapports entre les hommes que les rapports entre les hommes et leurs environnements.» Il cite DUVIGNEAUD, auteur de *Lieux et non-lieux*: il «a ainsi traduit cette prégnance de l'espace: «Quand on fait de la vie collective ou individuelle la manifestation d'une activité qui ne se réalise que par son extériorisation, cela signifie que cette extériorisation prend une forme chaque fois différente par et dans un espace».

FISHER continue en page 20:

«Une approche psychosociale de l'espace essaiera de tenir compte de ce rapport dialectique entre le milieu tel que nous le rencontrons et l'activité humaine qui s'y manifeste, en envisageant la relation de l'homme à l'espace comme un lieu socialement produit, où les conduites peuvent s'analyser de manière tangible. En effet le rapport de l'homme et de l'espace est intrinsèquement social, dans la mesure où toutes les sociétés, et notamment les sociétés industrielles dans lesquelles nous vivons, ont produit et développé un type d'espace qui leur est propre à travers la production artificielle d'un univers homogène.»

Ceci dit, l'obsession collective du développement ne serait-elle qu'une manifestation sociale consciente étendue dans l'espace/temps parmi d'autres manifestations, qui se transmet d'une génération à l'autre par la culture dominante en place dans le temps présent et dans le temps futur? Les sociétés auraient-elles imité les rois, à savoir que le château de l'un soit plus grand et plus beau que celui de l'autre?

FISHER semble y répondre en page 228: les «représentations, les attitudes et les sentiments engendrés par l'occupation d'un lieu et sa relation à lui sont des aspects essentiels pour une analyse psychologique de l'espace. Dans cette perspective, on ne peut considérer les environnements humains comme de simples données extérieures et objectives ayant des impacts divers sur les comportements; en effet d'un point de vue psychosocial, ce ne sont pas les seules caractéristiques physiques d'un espace qui donnent lieu à tel ou tel comportement, mais bien les conditions sociales que ces caractéristiques révèlent. Les études de l'environnement humain et social doivent donc prendre en compte des facteurs psychosociaux, notamment quand il s'agit d'évaluer la qualité d'un aménagement,

car il ne peut être réduit à ses caractéristiques matérielles; celles-ci doivent précisément être considérées comme un ensemble de données produites socialement et façonnées par la culture d'une société; à cet égard on ne peut comprendre un espace sans connaître la culture qui l'imprègne.»

Précédemment, FISHER explique dans son chapitre III aux pages 64 et 65, lorsqu'il traite des dimensions psychosociales de l'espace:

«L'espace, miroir de la culture. L'espace et le temps sont deux composantes essentielles et déterminantes de la formation des cultures. Chaque culture a en effet sa propre conception, sa propre organisation, son propre langage de l'espace dont les particularités doivent être considérées dans leur relation à son système de valeurs. Relation fondamentale dont Hall a saisi l'importance en proposant le concept de proxémie pour désigner l'usage culturel que l'homme fait de l'espace.

LES USAGES CULTURELS DE L'ESPACE

Dans notre société industrielle occidentale, l'utilisation de l'espace répond à des valeurs sociales comme la rationalité, l'efficacité. Il en va différemment dans d'autres cultures. Dégager ces différences permet de mieux saisir la relativité des divers systèmes culturels qui déterminent nos relations à l'espace; nous verrons aussi que nous évaluons l'espace d'autres cultures et les conditions qui s'y rattachent d'après les schémas culturels qui sont les nôtres.

Le fait d'envisager l'espace comme un système culturel ne pouvant se limiter à simplement considérer les formes diverses d'organisation de l'espace en fonction de telle ou telle société, mais devant saisir la manière dont elles s'expriment et entrent en résonance avec un système de valeurs, on peut retenir trois facteurs essentiels intervenant dans la conception de l'espace: le système de valeurs qui détermine l'organisation sociale, le mode de vie et de relations qui en découlent, la place assignée à l'espace corporel.»

Influencés par les textes sélectionnés dans les pages précédentes, nous pouvons considérer dorénavant que l'espace est matrice de l'existence sociale, c'est-à-dire l'écosphère et ses nombreux écosystèmes. La notion d'extériorisation fait inévitablement référence à la **nature**. L'activité humaine principale des sociétés occidentales est l'action de faire du développement dans de multiples activités. La relation de l'homme à l'espace comme un lieu socialement produit est majoritairement une relation expansive constante ici et ailleurs. L'action de faire du développement est une action d'extériorisation dans l'**espace/temps**.

«D'abord parce que, pour Aristote, ce qui est illimité (το ἄπειρον), ce qui n'a pas de terme, est par définition inachevé et imparfait et, ensuite, parce qu' «il y a nécessairement génération et déclin de tout ce qui peut être ou ne pas être» (De la génération et de la corruption, livre II, § 9, [335b]»

(RIST, Gilbert. *Le développement. Histoire d'une croyance occidentale.* Paris, Presses de Sciences Po, coll. «Poche des Presses de Sciences Po», 2007, p. 64)

2. LE CONCEPT DE DÉVELOPPEMENT ET LA NOTION DU NATUREL SELON GILBERT RIST

Le professeur honoraire de l'Institut universitaire d'études du développement (IUED) à Genève, Gilbert RIST, explique la notion de développement chez ARISTOTE et dans l'Antiquité dans son livre *Le développement. Histoire d'une croyance occidentale*. Attardons-nous sur cet extrait des pages 60-64:

«On comptait, dans l'Antiquité, deux sources de la connaissance; la première se rattachait aux mythes, la seconde aux théories proposées par les philosophes. Parmi les thèmes qui retenaient particulièrement l'attention, celui du changement - c'est-à-dire la manière de concilier la permanence du même et l'apparition du nouveau - occupait une place prépondérante. Selon la tradition mythologique, les transformations du monde s'expliquaient par une succession d'«âges» (αιῶνες) désignés métaphoriquement par les métaux qui symbolisaient leur relative perfection (l'or, l'argent, l'airain, le fer) et qui s'écoulaient sur le mode d'un cycle caractérisé par la croissance, l'apogée et le déclin (Cf., par exemple, Ovide, *Métamorphoses*, I, v. 90 et suiv.). Cette manière de thématiser l'évolution renvoyait par ailleurs à l'expérience quotidienne puisque les hommes comme les plantes suivaient le même parcours, ce qui contribuait à renforcer la vérité du mythe. Ainsi, dans un domaine aussi important que la culture du blé, le mythe que Déméter, la déesse de la Terre, mécontente de l'enlèvement de sa fille Perséphone par Hadès, le dieu des enfers, avait décidé d'entraver la croissance des végétaux dont elle avait la charge. Tant que sa fille serait retenue par son amant dans le monde souterrain, plus rien ne pousserait. Situation impossible pour les hommes ainsi privés de nourriture, Zeus, touché par leur plainte, leur vint en aide et négocia un compromis entre Déméter et Hadès selon lequel Perséphone ne passerait qu'une partie de l'année en compagnie de son amant et retrouverait ensuite le monde des hommes. Ingénieuse manière d'expliquer la raison (car le mythe s'intéresse au «pourquoi» de ce que chacun peut constater, à savoir que la graine doit reposer en terre avant de croître et que, après avoir achevé son développement, elle doit y retourner pour assurer la perpétuation du cycle.)

C'est dans ce contexte qu'Aristote (384-322 av. J.-C.) s'efforce de fonder la connaissance scientifique en distinguant le plus clairement possible ce que l'on peut savoir de manière certaine de ce qui dépend de circonstances imprévisibles. D'où la coupure radicale entre la science, qui s'efforce de saisir l'enchaînement de causes déterminées par la nécessité, et l'histoire, considérée comme un art, qui ne traite que du contingent et de l'accidentel.

Le champ de la science, pour Aristote, est donc coextensif à celui de la nature, entendue dans un sens quelque peu différent de celui qu'on lui donne aujourd'hui. En effet, la «nature» (en grec: *physis/φύσις*) dérive étymologiquement du verbe *phuo/φύω* qui signifie «croître, se développer». Si donc, pour notre pensée

ordinaire, la «nature» est ce qui ne change pas («c'est dans sa nature!»), pour Aristote, «nature [φύσις ou «développement»] signifie dans un premier sens «la génération des choses qui se développent» [littéralement: qui participent au phénomène de croissance] et, [...] dans un autre sens, cette chose immanente à partir de laquelle ce qui doit croître tire sa croissance. [...] La nature, comprise dans son sens premier et fondamental, c'est l'essence des choses qui sont en elles-mêmes un principe de mouvement [...] et le processus de la génération et de la croissance est appelé «nature», parce que c'est d'elle qu'il tire son mouvement (Aristote, *Métaphysique*, livre V, §4/1-8[1014b et 1015a]. Il faut relever que la traduction est particulièrement malaisée puisque le texte joue constamment avec les termes qu'il faudrait rendre simultanément en français par «nature», «croissance» et «développement». Cf. aussi: «La science maîtresse, qui est supérieure, qui est supérieure à toute science subordonnée, est celle qui connaît en vue de quelle fin chaque chose doit être faite, fin qui est, pour chaque être, son bien et - d'une manière générale - le souverain bien dans l'ensemble de la nature.» (*Ibid.*, livre I, § 2 [982b].) Dans ces conditions, la science peut être définie comme la théorie de la nature» - c'est-à-dire du «développement» - des choses et, examiner les choses («C'est donc en regardant comment les choses se développent à partir de leur origine que l'on peut, dans ce domaine comme dans les autres, en faire la meilleure théorie.» Aristote, *Politique*, livre I, §1[1252a]) et, examiner les choses de façon scientifique, c'est les considérer «selon leur nature», c'est-à-dire conformément à leur «développement» (Ainsi, le mot nature [φύσις] entendu dans le sens de «naissance» signifie la voie qui conduit au développement [εἰς τὴν φύσιν, littéralement: ce qui s'est développé à partir de quelque chose], vers quoi procède-t-il? Il ne se dirige pas vers le lieu d'où il vient, mais vers son but.» (*Physique*, livre II, § 1 [193b].). Ainsi, pour rester dans le domaine botanique, le savant est celui qui cherche à comprendre les plantes à partir du déroulement de leur croissance «normale» (ou, par pléonasmе, «naturelle»), de la graine du fruit, mais sans entrer dans leur «histoire», c'est-à-dire dans ce qui peut survenir si l'ensoleillement ou le gel excessifs, si l'oiseau déterre la graine ou si l'enfant cueille la fleur. «La nature est donc ce qui existe indépendamment de l'activité humaine; mais elle ne se confond pas non plus avec la “ matière “. La matière, c'est le hasard: un mode d'existence non seulement indépendant des productions humaines, mais aussi indifférent à tout principe et à toute loi. Dès qu'un ordre se manifeste [...] celui-ci est réputé naturel (Clément Rosset, *L'antinature. Éléments pour une philosophie tragique*, Paris, PUF, 1986 [1973], p. 11).»

Mais la «nature» d'Aristote ne se limite pas aux frontières où l'enferme la pensée moderne, puisque, pour le philosophe, chaque être possède sa propre physis/φύσις, c'est-à-dire son propre principe de «développement». Ainsi, «par nature [autrement dit: si on l'envisage sous l'angle de son développement], l'État est antérieur à l'unité domestique et à chacun de nous, car le tout est nécessairement antérieur à la partie; en effet [...] l'homme qui ne peut pas vivre en communauté ou qui n'en a nul besoin, parce qu'il se suffit à lui-même, ne fait point partie de l'État: dès lors, c'est un monstre [littéralement: une bête sauvage] ou un dieu (*Politique*, livre I, § 13 [1253a]. Cf. «C'est pourquoi tout État existe par nature, tout comme les premières communautés: il est en effet leur fin. Ce qu'est chaque chose, une fois sa croissance achevée, c'est cela que nous appelons la nature de chaque chose, par exemple d'un homme, d'un cheval, d'une famille.» (*Ibid.*, livre I, § 2 [1252b].) Ce texte montre que les

choses doivent être comprises en fonction de leur fin et, dans la mesure où l'homme est un «animal politique», le but ultime de l'homme est donné par la cité, ou l'État, qui «précède» l'individu, tout comme l'arbre est «déjà» contenu dans la graine. Pour la science aristotélicienne, l'«historicité de l'État» ne concerne donc pas les soubresauts politiques ni les jeux de pouvoir qui s'y exercent, mais seulement sa «réalité naturelle (*Ibid.*, livre II, § 9 [1252b])», c'est-à-dire le déroulement nécessaire pour le rendre tel qu'il doit être. Si l'historien s'intéresse aux récits des «accidents» qui surviennent à l'intérieur d'une période donnée pour tenter, par exemple, de les dater, le savant propose une «histoire naturelle» (c'est-à-dire la description du développement invisible, silencieux et nécessaire) des institutions et des choses.

Certes, la «nature» assigne à chaque être un état «final (au sens de la logique aristotélicienne: ce qui correspond au but, qui est déterminé par la cause finale (principe d'entéléchie), «Pour toutes choses nous disons que la nature [= le développement] est constamment en quête [littéralement: est possédée d'une passion violente] de la perfection.» (*De la génération et de la corruption*, livre II, § 10 [336b].), qui correspond à sa forme parfaite. Mais cela ne signifie nullement que la croissance puisse se prolonger d'une manière illimitée. D'abord parce que, pour Aristote, ce qui est illimité (το ἄπειρον), ce qui n'a pas de terme, est par définition inachevé et imparfait et, ensuite, parce qu'«il y a nécessairement génération et déclin de tout ce qui peut être ou ne pas être (*De la génération et de la corruption*, livre II, § 9, [335b])». Aristote reste donc fidèle à la théorie des cycles: ce qui naît, grandit et atteint sa maturité finit aussi par décliner et mourir, dans un perpétuel recommencement. Ainsi se trouve résolue l'interrogation fondamentale concernant la permanence du changement et l'incessant retour du même.»

Maintenant, abordons l'aspect de l'imaginaire social tout en tenant compte du concept du développement.



À l'époque hellénique, le philosophe grec ARISTOTE (v. -384 ~ -322) avait-il pu imaginer dans toutes les réflexions approfondies qu'il a faites qu'à un autre moment de son histoire, l'humanité puisse atteindre jusqu'à près de 8 milliards d'individus au début du 21^e siècle? L'humanité pourrait-elle toujours imiter la nature dans son parcours de développement qui lui est propre et dépasser des niveaux populationnels de plus en plus élevés? Le démographe Georges TAPINOS, dans son livre *Éléments de démographie*, plus précisément dans le quatrième chapitre de «L'histoire des populations», nous livre des précisions pertinentes à la page 219. Selon les évaluations faites par les démographes, «aux origines de l'agriculture et de la domestication des animaux (environ 10 000 ans av. J.-C.), la population mondiale ne dépasse pas 10 millions d'habitants. Elle atteint 250 millions d'habitants au début de l'ère

chrétienne, chiffre que l'on retrouve à peu près à la fin du premier millénaire.»

On peut donc évaluer la population de l'époque aristotélicienne à un **nombre approximatif** de 200 millions d'individus. Depuis, la population mondiale a atteint plus de 7 milliards 800 millions d'individus. Considérant ces chiffres, il est facile de constater que les besoins humains de subsistance étaient moindres jadis qu'aujourd'hui même si on met dans la balance tous les désirs antérieurs les plus fous de l'humanité. Il est évident (sauf pour ceux qui refusent de voir la réalité) que la pression sur l'intégrité des écosystèmes était aussi moindre jadis qu'elle ne l'est depuis le début du 21^e siècle.

Après avoir retrouvé le même principe de développement dans la *nature* et après en avoir observé ses manifestations, on constate que l'humanité semble avoir cru légitime de vouloir imiter la *nature* sur une base durable. L'humanité est obligée de revoir cette légitimité qui semblait lui être acquise pour l'éternité. En ce moment, l'humanité s'obstine et elle refuse de reconsidérer cette légitimation illusoire. La preuve de cet entêtement est frappante si nous sortons de l'univers des rêves sociaux, tels celui du: **développement durable!** L'humanité devra distinguer les différences qui existent entre les modes de développement naturels (végétal, animal, humain, etc.) et un développement illimité qui nous semble être un mouvement collectif **CONTRENATURE**.

«Le développement historique et social consiste à sortir de tout état défini, à atteindre un état qui n'est défini par rien sauf la capacité d'atteindre de nouveaux états.»

(C. CASTORIADIS, *Le mythe du développement*, Paris, Seuil, 1977, p. 217)

3. LE CONCEPT DE DÉVELOPPEMENT ET LA SIGNIFICATION DE L'IMAGINAIRE SOCIAL SELON C. CASTORIADIS

Le *Dictionnaire historique de la langue française* définit l'adjectif et le nom imaginaire à la page 1784:

«est emprunté (1496) au latin impérial *imaginarius* «simulé», «qui n'existe qu'en imagination», dérivé de *imago*. ◇ L'adjectif s'applique d'abord à ce qui n'a de réalité qu'en apparence. Au XVII^e s., il est employé par Descartes en mathématiques (1637, racines imaginaires, nombre imaginaire; av. 1650, espaces imaginaires), et par Pascal (1658) au sens de «qui n'existe que dans l'imagination» (1673), malade imaginaire.»

C. CASTORIADIS¹ dans ses *Réflexions sur le «développement»* et la «rationalité», émet une analyse que nous ne pouvons passer sous silence. Au chapitre II du livre écrit en collectif *Le mythe² du développement*, CASTORIADIS questionne dans les pages 212 à 217:

«Qu'est-ce que le développement? Un organisme se développe lorsqu'il progresse vers sa maturité biologique. Nous développons une idée lorsque nous explicitons autant que possible ce que nous pensons qu'elle «contient» implicitement. En bref: le développement est le processus de la réalisation du virtuel, du passage de la *dunamis* à l'*energeia*, de la *potentia* à l'*actus*. Cela implique évidemment, qu'il y a une *energia* ou un *actus* pouvant être déterminés, définis, fixés, qu'il y a une norme appartenant à l'essence de ce qui se développe; ou, comme aurait dit Aristote, que cette essence est le devenir-conforme à une norme définie par une forme «finale»: l'*entelecheia*.

En ce sens, le développement implique la définition d'une «maturité» et, au-delà, celle d'une *norme naturelle*: le développement n'est qu'un autre nom de la *physis* aristotélicienne. Car la nature contient ses propres normes, en tant que *fins* vers lesquelles les êtres se développent et qu'ils atteignent effectivement. «La nature est fin (*telos*)», dit Aristote. Le développement est défini par le fait d'atteindre cette fin, en tant que norme naturelle de l'être considéré. En ce sens aussi, le développement était une idée centrale pour les Grecs - et non seulement pour ce qui est des plantes, des animaux ou des hommes en tant que simples vivants. La *paideia* (élevage/dressage/éducation) est développement: elle consiste à amener le petit monstre nouveau-né à l'état propre d'un être humain. Si cela est possible, c'est parce qu'il existe un tel état propre, une norme, une limite (*peras*), la norme incarnée par le citoyen, ou le *kalos kagathos*, qui, s'ils sont atteints, *ne peuvent* pas être dépassés (les dépasser serait simplement retomber en arrière). «Meurs maintenant, Diagoras, car tu ne monteras pas sur l'Olympe.» Mais la

question: comment et sur quelle base un tel état propre peut être déterminé une fois que la constitution de la *polis* (qui pose la norme du développement des citoyens individuels) a été mise en cause et perçue dans son caractère relatif; en quel sens peut-on dire qu'il y a une *physis* de la *polis*, un état propre unique de la cité - cette question devait nécessairement rester pour les grands penseurs grecs, malgré ou à cause de leur préoccupation constante avec la *dikaïosuné* et la *orthé politeia*, un point obscur à la frontière de leur réflexion. De la même manière, et pour les mêmes raisons profondes, la *techné* devrait rester en fait non définie, flottant quelque part entre la simple imitation de la nature (*mimésis*) et la création proprement dite (*poiésis*) - entre la répétition d'une norme déjà donnée et, comme Kant devrait le dire vingt-cinq siècles plus tard, la position effective d'une nouvelle norme incarnée dans l'œuvre d'art (1. Pour une discussion plus ample de ce problème, le lecteur peut se rapporter à mon étude: «Valeur, égalité, justice, politique: de Marx à Aristote et d'Aristote à nous», *Textures*, n° 12/13, 1975; reprise maintenant dans les *Carrefours du Labyrinthe*, à paraître aux Éditions du Seuil. Cf. aussi *L'Institution imaginaire de la société* (Le Seuil, 1975, pp. 272-274).

La *limite* (*peras*) définit à la fois l'être et la norme. L'illimité, l'infini, le sans-fin (*apeiron*) est de toute évidence non achevé, imparfait, moins-être. Ainsi, pour Aristote, il n'y a qu'un infini virtuel, pas d'infini effectif; et réciproquement, pour autant qu'une chose quelconque contient des virtualités non actualisées, elle est infinie, puisqu'elle est, par là même et dans la même mesure, inachevée, indéfinie, indéterminée. Ainsi, il ne peut y avoir de développement sans un point de référence, un état défini qui doit être atteint; et la nature fournit, pour tout être, un tel état «final».

Avec la religion et la théologie judéo-chrétiennes, l'idée de l'illimité, du sans-fin, de l'infini acquiert un signe positif - mais cela reste, pour ainsi dire, sans pertinence sociale et historique pendant plus de dix siècles. Le Dieu infini est ailleurs, ce monde est fini, il y a pour chaque être une norme intrinsèque correspondant à sa nature telle qu'elle a été déterminée par Dieu.

Le changement survient lorsque l'infini envahit ce monde-ci. Il serait risible de comprimer ici, en quelques lignes, la masse immense des faits historiques bien connus, et moins bien connus qu'on ne le croit, concernant tant de pays et tant de siècles. J'essaie seulement d'en rassembler quelques-uns dans une perspective particulière en éliminant les explications-justifications «rationnelles» de leur succession que l'on fournit habituellement (explications et justifications qui sont, bien entendu, une auto-«rationalisation» du rationalisme occidental, tendant à prouver qu'il existe des raisons rationnelles expliquant et justifiant le triomphe de la vérité particulière de la «Raison» exhibée en Occident).

Ce qui importe ici est la «coïncidence» et la convergence que l'on constate à partir, disons, du XIV^e siècle, entre la naissance et l'expansion de la bourgeoisie, l'intérêt obsédant et croissant porté aux inventions et aux découvertes, l'effondrement progressif de la représentation médiévale du monde et de la société, la Réforme, le passage «du monde clos à l'Univers infini», la

mathématisation des sciences, la perspective d'un «progrès indéfini de la connaissance» et l'idée que l'usage propre de la Raison est la condition nécessaire et suffisante pour que nous devenions «maîtres et possesseurs de la Nature» (Descartes).

Il serait sans intérêt, et privé de sens, d'essayer d'expliquer «causalement» la montée du rationalisme occidental par l'expansion de la bourgeoisie, ou l'inverse. Nous avons à considérer ces deux processus: d'une part, l'émergence de la bourgeoisie, son expansion et sa victoire finale marchent de pair avec l'émergence, la propagation et la victoire finale d'une nouvelle «idée», l'idée que la croissance illimitée de la production et des forces productives est en fait le but central de la vie humaine. Cette «idée» est ce que j'appelle une *signification imaginaire sociale* (1. Cf. L'Institution imaginaire..., *op. cit.*, en particulier p. 190 s. et p. 457 s.). Lui correspondent de nouvelles attitudes, valeurs et normes, une nouvelle définition sociale de la réalité et de l'être, de ce qui *compte* et de ce qui *ne compte pas*. Brièvement parlant, ce qui compte désormais est ce qui peut être compté. - D'autre part, philosophes et scientifiques imposent une torsion nouvelle et spécifique à la pensée et à la connaissance: il n'y a pas de limites aux pouvoirs et aux possibilités de la Raison, et la Raison par excellence, du moins s'il s'agit de la *res extensa*, est la mathématique: *Cum Deus calculat, fiat mundus* («Au fur et à mesure que Dieu calcule, le monde est fait», Leibniz). N'oublions pas que Leibniz chérissait également le rêve d'un calcul des idées.

Le mariage - probablement incestueux - de ces deux courants donne naissance, de diverses manières, au monde moderne. Il se manifeste dans l'«application rationnelle de la science à l'industrie» (Marx) - aussi bien que dans l'application (rationnelle?) de l'industrie à la science. Il s'exprime dans toute l'idéologie du «progrès». Puisqu'il n'existe pas de limites à la progression de notre connaissance, il n'en existe pas davantage à la progression de notre «puissance» (et de notre «richesse»); ou, pour s'exprimer autrement, les limites, où qu'elles se présentent, ont une valeur négative et doivent être dépassées. Certes, ce qui est infini est inépuisable, de sorte que nous n'atteindrons peut-être jamais la connaissance «absolue» et la puissance «absolue»; mais nous nous en approchons sans cesse. De là la curieuse idée, aujourd'hui encore partagée par la plupart des scientifiques, d'une progression «asymptotique» de la connaissance vers la vérité absolue. Ainsi, il ne peut pas y avoir de point de référence fixe pour notre «développement», un état défini et définitif à atteindre; mais ce «développement» est un mouvement avec une direction fixe, et, bien entendu, ce mouvement lui-même peut être mesuré sur un axe sur lequel nous occupons, à tout instant, une abscisse à valeur croissante. En bref, le mouvement est dirigé vers le plus et plus; plus de marchandises, plus d'années de vie, plus de décimales dans les valeurs numériques des constantes universelles, plus de publications scientifiques, plus de gens avec un Doctorat d'État - et «plus», c'est «bien». «Plus» de quelque chose de positif et, bien entendu, algébriquement, «moins» de quelque chose de «négatif». (Mais qu'est-ce qui est positif ou négatif?)

Ainsi parvenons-nous à la situation présente. Le développement historique et social consiste à sortir de tout état défini, à atteindre un état qui n'est défini par rien sauf la capacité d'atteindre de nouveaux états. La norme est qu'il n'existe pas de norme. Le développement historique et social est un déploiement indéfini, infini, sans fin (aux deux sens du mot fin). Et, pour autant que l'indéfini nous est insoutenable, la définitude est fournie par la croissance des quantités.

Je répète: je n'essaie pas de comprimer en quelques lignes des siècles de faits et de pensée. Mais j'affirme qu'il y a une strate de vérité historique qui ne peut être représentée que par la bizarre coupe transversale tentée ici et qui traverse, disons, Leibniz, Henry Ford, l'IBM et les activités de quelque «planificateur» inconnu, en Ouganda ou au Kazakhstan, qui n'a jamais entendu le nom de Leibniz. C'est là, évidemment, une vue en survol, que la plupart des philosophes et des historiens critiqueraient sévèrement. Mais on doit renoncer au spectacle des vallées et à l'odeur des fleurs, si l'on veut «voir» que les Alpes et l'Himalaya appartiennent à la «même» chaîne de montagnes.

C'est ainsi que, finalement, le développement en est venu à signifier une croissance indéfinie, et la maturité la capacité de croître sans fin. Et conçus ainsi, en tant qu'idéologies, mais aussi, à un niveau plus profond, en tant que significations imaginaires sociales, ils étaient et restent consubstantiels avec un groupe de «postulats» (théoriques et pratiques), dont les plus importants semblent être;

- l' «omnipotence» virtuelle de la technique;
- l' «illusion asymptotique» relative à la connaissance scientifique;
- la «rationalité» des mécanismes économiques;
- divers lemmes sur l'homme et la société, qui ont changé avec le temps mais qui tous impliquent soit que l'homme et la société sont «naturellement» prédestinés au progrès, à la croissance, etc. (*homo economicus*, la «main cachée», libéralisme et vertu de la libre concurrence), soit - ce qui est beaucoup plus approprié à l'essence du système - qu'ils peuvent être manipulés de diverses manières pour y être amenés (*homo madiosoniensis Pavlovi*, «ingénierie humaine» et «ingénierie sociale», organisation et planification bureaucratiques en tant que solutions universelles applicables à tout problème).» [Castoriadis 1977: 212-217]

Dans le chapitre qui va suivre, nous allons aborder la notion du développement sous l'angle de l'économie.



CASTORIADIS nous semble être très clair dans ses propos:

«la nature contient ses propres normes, en tant que fins vers lesquelles les êtres se développent et qu'ils atteignent effectivement. «La nature est fin (*telos*)», dit ARISTOTE. Le développement est défini par le fait d'atteindre cette fin, en tant que norme naturelle de l'être considéré.» extrait de la page 212 dans *Le mythe du développement*.

Contrairement aux propos que nous venons de citer, le concept de **développement durable** n'a pas de fin dans sa signification même parce qu'il nous semble être une norme sociale imaginaire qui ne tient pas compte du fini de la réalité naturelle des choses. Si nous ne sommes pas capables socialement et politiquement de nous imposer des limites, la nature saura-t-elle un jour nous ramener les esprits et les pieds dans la réalité terrienne? Quelle va être à long terme la résilience de la nature face à ce développement humain illimité? Attendons-nous des moments plus pénibles pour modifier significativement notre langage imprécis et nos actions offensives? L'entêtement à vouloir imposer notre volonté de l'infini imaginaire à une réalité naturelle finie démontre effectivement une maigre intelligence, une absence de sagesse de la part des hommes en groupe dans leurs rapports obligés avec la nature. Le **plus**, le toujours **plus** nous semble construire un avenir difficile pour l'humanité.

«La crise du développement est évidemment aussi la crise de ces «postulats» et des significations imaginaires correspondantes. Et cela exprime simplement le fait que les institutions qui incarnent ces significations imaginaires subissent un ébranlement brutal dans la réalité effective. (Le terme «institution» est utilisé ici au sens le plus large possible: au sens, par exemple, auquel le langage est une institution, de même que le sont l'arithmétique, l'ensemble des outils de toute société, la famille, la loi, les «valeurs».) Cet ébranlement, à son tour, est dû essentiellement à la lutte que les hommes vivant sous le système mènent contre le système - ce qui revient à dire que les significations imaginaires dont on a parlé sont de moins en moins acceptées socialement.» [Castoriadis 1977: 217].

«[...] le développement d'un ensemble territorial est fait de la croissance d'un certain nombre de variables caractéristiques (telles que son produit), accompagné des changements structurels et mentaux favorables à la poursuite de cette croissance.»

(GARRIGOU-LAGRANGE, André et René PASSET.
Économie politique, Système et structures. Politique du développement. Dalloz, coll. «PRÉCIS DALLOZ»,
1965, p. 446)

4. LE CONCEPT DE DÉVELOPPEMENT ET L'ÉCONOMIE

Dans le livre *Économie politique. Systèmes et structures. Politique du développement* d'André GARRIGOU-LAGRANGE et René PASSET, les deux auteurs nous mettent en garde contre la confusion entre plusieurs termes.

«Le développement, nous le savons, ne doit pas être confondu avec la croissance^[1] qui, elle-même, se distingue du progrès, lequel à son tour est tout autre chose que «les progrès». Mais, en cette matière, les termes, fort voisins dans leur contenu, sont fréquemment employés les uns pour les autres.» [Garrigou-Lagrange 1965: 444].

Mais avant d'aller plus loin, quelle est l'étymologie du mot économie? Le *Dictionnaire historique de la langue française*, en page 1173 de l'édition 2000, dit ceci:

«est un emprunt, d'abord sous la forme *yconomie* (1370-1372) puis économie (1546), au grec *oikonomos*, puis au latin *oconomia* organisation, disposition» (dans une œuvre littéraire), lui-même du grec. ♦ Économie a désigné dans son premier emploi l'art de bien administrer une maison puis la bonne gestion des biens d'autrui. ◇ Ces valeurs ont été peu à peu éliminées avec le développement du sens pris au XVI^e s. de «gestion où l'on évite toute dépense inutile» et, par métonymie, «ce que l'on épargne». Cette acceptation, illustrée par la locution proverbiale **il n'y a pas de petites économies**, la locution **faire l'économie de** «éviter, se dispenser de», reste très vivante aujourd'hui (**faire des économies, économies d'énergie**, etc.). Du sens d'«épargne», on est passé au XIX^e s. (1829), par métonymie, à celui de «somme d'argent économisée», au pluriel, d'où l'argot ÉCONOCROQUES n. f. pl. (1913) de économie, et croque «sou».

4.1 LES BASES DU DÉVELOPPEMENT

Plus loin, GARRIGOU-LAGRANGE et PASSET citent à leur tour un économiste français (1903-1987) qui donne une définition du développement.

«Au contraire, le développement, dit PERROUX (l'Économie du XX^e siècle, *op. cit.*, pp. 558-559), débouche «sur des structures sociales, des institutions, des habitudes d'esprit qui ne sont pas justiciables des formes courantes des équilibres micro-économiques et macro-économiques. Il est donc opportun de souligner que le développement englobe et soutient la croissance». Et il précise (l'Économie du XX^e siècle, *op. cit.*, p. 155) qu'il «est la combinaison des changements mentaux et sociaux d'une population qui la rendent apte à faire croître, cumulativement et durablement, son produit réel global.»

Cette notion se situe donc sur un plan différent du précédent: la production agricole croît, mais la région, la nation ou le groupe de nations, se développent.

Elle est plus large que celle de croissance: le développement d'un ensemble territorial est fait de la croissance d'un certain nombre de variables caractéristiques (telles que son produit), accompagné des changements structurels et mentaux favorables à la poursuite de cette croissance. Les modifications structurelles entrent ici dans la définition du phénomène. Si la notion de croissance est partielle et quantitative, celle de développement nous apparaît comme synthétique et qualitative à la fois. Mais alors, nous constatons que sous le nom de «croissance» ou de «progrès» des auteurs comme ROSTOW, C. CLARK ou J. FOURASTIÉ, nous entretennent, en fait, du développement.» [*Ibid*: 445-446].

Avec cet éclaircissement portant sur différents concepts économiques, réfléchissons ensemble sur les trois principes énumérés plus haut par PERROUX.

4.1.1 L'habitude d'esprit

Qu'est-ce qu'une **habitude**? Selon le *Dictionnaire fondamental de la psychologie*, une habitude est une:

«Manière de se comporter ou d'agir, dans les domaines moteur et intellectuel, acquise par apprentissage et, surtout, par répétition. Pour acquérir une habitude (ou habileté) motrice (danser, taper à la machine, conduire une voiture), il faut que l'enchaînement des mouvements soit répété régulièrement de très nombreuses fois jusqu'à ce que celui-ci devienne automatique. L'acte habituel, une fois déclenché, se déroule tout seul sans contrôle volontairement. Chez l'enfant, l'acquisition d'habitudes (apprendre à marcher, à écrire, etc.) n'est possible que lorsqu'il a atteint un certain niveau de maturation et/ou de développement perceptif et cognitif. La fonction de l'habitude est économique; elle permet d'exécuter automatiquement avec précision des actes complexes qui, lors de leur acquisition, exigeraient beaucoup d'effort. L'enfant peine pour apprendre à s'habiller-se-déshabiller, à former des lettres, etc. Le danger des habitudes est de fournir à l'être humain des conduites rigides qui laissent peu de place à la variabilité comportementale et à la création.» [*DFP* 1997: 557].

Serait-ce que l'habitude du **développement** attachée à la plupart de nos actions rende la tâche plus difficile à l'esprit de penser à des expressions plus originales décrivant mieux la philosophie qui conditionne chaque action? Est-ce nos habitudes d'esprit qui nous empêchent de mettre en place un autre paradigme de société?

4.1.2 La structure sociale

Qu'est qu'une **structure sociale**? Yves CHEVALIER, professeur à l'Université de Tours, explique dans le *Dictionnaire de la sociologie* en page 192 de l'édition de 1989 ce qui suit:

«Plus généralement l'expression «structure sociale» est employée comme synonyme d'organisation sociale: ensemble des modalités d'organisation d'un groupe social et des types de relations existant à l'intérieur et entre les divers domaines de toute société (aussi bien au niveau de la parenté que de l'organisation économique et politique). Dans une perspective analytique, l'étude de la structure sociale d'une société cherche à rendre compte de son organisation et de son fonctionnement, de l'agencement de ses différentes parties (groupes et institutions), de sa cohérence interne, de ses divisions et contradictions, de son mouvement et de ses changements. Dans une perspective comparative, elle cherche à repérer les traits communs et les traits différents entre plusieurs sociétés concrètes, dans le but de les regrouper dans quelques grandes classes ou types.

En un sens plus restreint, on parlera de structure sociale pour désigner les éléments structurels de l'organisation socio-économique - en particulier la structure socio-professionnelle - des sociétés par opposition aux éléments culturels: valeurs, représentations, qui sont communs à un groupe social donné.»

Nous estimons que tout changement en profondeur d'une société doit s'exercer sur les «modalités d'organisation» accompagnées des «types de relations existant à l'intérieur» de celle-ci! Esquiver l'intervention sur ces deux niveaux nous semble effectivement se refuser à tout changement fondamental.

4.1.3 L'institution

Sous l'angle sociologique du terme Oliver CLAIN explique:

«Le verbe latin *instituere* signifie établir ou fixer un état de choses; on l'utilise aussi pour dire l'acte de faire ou d'entreprendre, le geste de poser ou de planter, l'activité de dresser ou d'éduquer; c'est de cette dernière signification qu'*institutio* tire la sienne propre: instruction, formation ou doctrine (cf. Benoist et Goetzl). En français, institution renvoie au fait d'instituer ou d'établir une norme d'action, formelle ou informelle; de constituer un pouvoir légitime; de déléguer à quelqu'un un titre ecclésial ou un pouvoir civil; mais aussi au fait d'éduquer, de former un être naturel aux savoirs, mœurs et manières d'un homme policé. Par substantification, le mot en vint à désigner le système de normes ou de règles qui régit une collectivité plutôt que l'acte de légiférer, le groupement social organisé par un pouvoir de contrainte plutôt que la délégation de ce pouvoir, la maison d'instruction plutôt que l'activité dialectique. C'est

pourquoi, afin de rendre la connotation active qu'avait le mot à l'Âge classique, on emploie aujourd'hui fréquemment «institutionnalisation» pour «institution».» [EPU 1990: 1321].

GARRIGOU-LAGRANGE et René PASSET citent le sociologue allemand WEBER (1864-1920):

«l'institution ne désigne plus comme tel l'acte d'instituer un représentant, un ordre ou un pouvoir de contrainte, mais plus largement le groupe social, organisé autour d'un pouvoir de contrainte légitime. L'idéal-type de l'institution comprend précisément quatre traits essentiels. L'institution a en premier lieu la forme du «groupement social»; pour Weber, cela signifie qu'elle produit une «fermeture» du rapport social qui n'obéit ni à un sentiment, ni à une tradition, ni au partage d'une même croyance, mais au calcul rationnel qui accompagne l'activité institutionnelle. Ensuite, les normes édictées par l'institution, ainsi que les sanctions attachées a priori à leur non-respect, sont explicites et donc formelles; ce sont des règlements et comme tels ils s'opposent aux normes implicites qui régissent «l'activité par entente». D'autre part, le pouvoir se dispense du consentement de ses sujets aux lois qu'il établit. C'est par là que l'institution se distingue, pour Weber, de la simple association fondée sur la libre participation. Enfin, l'institution ne suppose chez ceux qui réglementent ni n'engendre chez ceux dont l'action est réglementée une activité de type communautaire fondée sur la commune intériorisation d'un système normatif.» [*ibid*: 1321].

Ainsi, «le concept d'institution renvoie à tout système normatif d'action ou de pensée établi ou fixé dans la vie d'une collectivité.» [*ibid*: 1321].

En revanche, nous disent GARRIGOU-LAGRANGE et René PASSET, le philosophe français ALTHUSSER (1918-1990):

«a usé du même modèle de la contrainte institutionnelle en l'associant au postulat fonctionnaliste de l'existence d'une fonction remplie par chaque institution et au postulat économiciste du marxisme orthodoxe: chaque institution devient un appareil idéologique d'État remplissant une fonction spécifique dans la reproduction de la structure de classe déterminée par l'infrastructure d'une société.» [*ibid*: 1322].

Pour finir cette section, laissons GARRIGOU-LAGRANGE et René PASSET poursuivre leur analyse:

«Freitag pose l'existence de trois modes de reproduction de la pratique sociale et de la société en général: modes culturel-symbolique, politico-institutionnel et décisionnel-opérationnel. Dans le premier, l'activité étant régie par l'intériorisation normative, la reproduction de la structure de l'action

coïncide avec son déroulement concret. C'est seulement la rupture de cette coïncidence et l'apparition d'une contradiction structurelle dans les conditions de la reproduction sociétale qui vont entraîner la formation de l'institution et la prise en charge par des régulations formelles des conditions du déroulement et de reproduction de l'action instituée.» [*ibid*: 1322-1323].

Alors, si je reprends les grandes lignes de ce qui a été cité précédemment, l'action de faire du développement sur une base permanente ou pas, dans son ensemble, est un «système normatif d'action» et de plus un «[système] de pensée établi ou fixé dans la vie d'une collectivité.» De là, elle est la «reproduction de l'action instituée» de développer dans le cadre espace/temps parce qu'elle a été intériorisée culturellement. Elle a été reprise par l'organisation politique en fixant l'action collective, et en l'institutionnalisant, une fois maintenue dans la majorité consentante; elle obéit à un calcul rationnel économique.

4.2 LES VARIABLES DU DÉVELOPPEMENT

André GARRIGOU-LAGRANGE et René PASSET dans la troisième partie «POLITIQUES DE DÉVELOPPEMENT» et, plus précisément au chapitre premier «Niveau de développement et structures», expliquent les variables qui influencent le développement au chapitre I:

«239. — II. — Parmi ces structures, certaines exercent une influence particulièrement importante sur le développement. — Plusieurs listes de variables «motrices» ou propulsives nous sont ainsi proposées:

Ackermann distingue huit forces principales:

La technique,

La population,

Le mouvement des idées,

Les changements politiques,

Le développement du crédit,

La croissance des groupes,

L'évolution des rapports entre industrie et agriculture,

Les changements dans la répartition des revenus.

Mais M. André Marchal fait remarquer que seules les trois premières constituent des variables véritablement autonomes. En effet:

— les changements politiques dépendent, soit du mouvement des idées, soit de phénomènes historiques tels que les guerres ou les révolutions dont on ne saurait comprendre les origines profondes sans retrouver des affrontements d'idées ou des phénomènes démographiques comme l'alternance des générations;

— le développement du crédit s'explique par le progrès technique dont dépend de la structure de la production;

— la croissance des groupes, c'est-à-dire la multiplication des grandes unités de production, peut-être rattachée au mouvement des idées et ajouterons-nous, à

l'évolution des techniques de fabrication;

– il en est de même de la transformation des rapports entre agriculture et industrie;

– quant à la répartition des revenus, Ackermann lui-même reconnaît qu'il s'agit d'une variable dépendante, déterminée par le progrès technique, la croissance démographique, les changements politiques et l'évolution de la force contractuelle des groupes.

En définitive, selon M. André Marchal, trois facteurs mériteraient d'être retenus (1 Marco FANNO de son côté dans *Profit et Expansion* (*art. cit.*, indique trois «forces propulsives»: – l'augmentation de la population, – le progrès technique, – et le flux des épargnes «qui ne forment peu à peu en relation avec le montant du revenu global et la propension du public à épargner». Mais M. A. Marchal remarque justement que cette propension dépend des «structures mentales», donc du mouvement des idées.):

- la technique,
- la population,
- le mouvement des idées.

Cependant, deux remarques nous paraissent devoir être formulées, au sujet de cette proposition.

Il semble, en premier lieu, qu'il n'y ait pas intérêt à séparer le mouvement des idées des phénomènes démographiques dont ils ne sont en grande partie que l'une des conséquences qualitatives: il est bien connu qu'une population croissante et en voie de rajeunissement comme la population française actuellement, est plus dynamique, plus entreprenante, plus innovatrice qu'une population déclinante et en voie de vieillissement, comme celle de notre pays entre les deux guerres.

En second lieu, le facteur spatial dont ne parle pas M. André Marchal n'est-il pas un des éléments principaux du développement économique? La marche vers l'Ouest, et la multiplication des opportunités d'investissement qui découlaient de la mise en valeur de territoires vierges expliquent, par exemple, une bonne partie de l'expansion américaine.

De telle sorte que les trois variables principales du développement économique nous paraissent être:

- la population, envisagée sous des aspects quantitatifs et qualitatifs;
- la technique;
- et l'espace.

Cette classification nous semble parfaitement compatible avec les six «propensions» dont parle Rostow (dans «The Process ou Economic Growth»):

- la propension à appliquer la science fondamentale,
- la propension à appliquer la science à des fins économiques,
- la propension à accepter des innovations,
- la propension à rechercher le progrès matériel,
- la propension à consommer,
- la propension à avoir des enfants.

Les quatre premières propensions définissent les conditions du progrès technique; la sixième a trait au phénomène démographique; quant à la cinquième, elle est englobée dans la notion d'espace, source d'approvisionnement, de débouchés et occasion d'investissement.» [Garrigou-Lagrange/Passet 1965: 480-482].

4.2.1 La démographie

Toujours dans *Économie politique. Systèmes et structures. Politique du développement*, les coauteurs nous entretiennent du rôle de la démographie sur le développement.

«**240.** — I. — **Facteur démographique et développement.** — Nulle variable n'est totalement indépendante. Il en est ainsi de la population, comme de toutes les autres, dans la mesure où son mouvement est soumis au jeu des forces, notamment économiques, qui agissent sur les taux de natalité et de mortalité. Nous verrons en particulier que, dans une population à très bas niveau de vie, tout accroissement du revenu se traduit par une baisse du taux de mortalité qui accélère le rythme de la croissance démographique. À des niveaux élevés, une amélioration du bien-être provoque un abaissement des taux de natalité et l'on peut se demander si des revenus par tête très élevés, comme celui des États-Unis, n'ont pas au contraire pour effet d'accroître les naissances.»

Rappelons-nous que ce livre a été écrit en 1965. La situation démographique et économique actuelle des États-Unis n'est plus la même. Retournons à nos deux auteurs.

«Mais, en revanche, tout mouvement démographique comporte, à son tour, des conséquences quantitatives et qualitatives sur le plan du développement économique.

A. — «Tout homme — écrivait P. Fromont — en naissant, apporte une bouche et deux bras, c'est-à-dire que toute naissance augmente à la fois les besoins et les moyens de les satisfaire». Mais la bouche et les bras n'entrent pas simultanément en action et, chacun en son temps, pose des problèmes à une économie dont la population augmente. Dans une première phase, l'enfant est un consommateur pur, accroissant la charge que doit supporter la population active. Plus tard, quand il arrive en âge de produire, il ne peut être efficacement intégré à l'appareil productif que si l'on met à sa disposition un équipement suffisant et onéreux. [...]

Cependant, ce «défi» lancé à la société, par tout enfant supplémentaire, constitue pour elle une chance de développement, dans la mesure où elle possède des moyens satisfaisants de «réponse». Tant que le revenu est suffisant pour être partagé entre un plus grand nombre d'individus, sans que soient sacrifiées les possibilités d'épargne de la communauté, tout consommateur nouveau constitue un débouché supplémentaire pour l'appareil productif, tout travailleur à équiper est une occasion d'accroître le capital et de mettre en jeu le «multiplicateur» d'investissements.

Tant que l'optimum de la population n'est pas atteint, l'accroissement du facteur rare qu'est l'homme permet la réalisation de combinaisons productives plus efficaces: Hansen affirme qu'on peut imputer à la croissance démographique 60% et 40% respectivement de l'accroissement des capitaux formés aux États-Unis et en Europe jusqu'en 1914. Pour ces raisons, le redressement économique de la France, après le second conflit mondial, ne pourra se comprendre sans que soient pris en considération les phénomènes démographiques qui l'ont

accompagné.

Mais en est-il de même pour des économies surpeuplées, à revenu par tête très faible? Dans ce cas, la pression sur la consommation, d'une population inactive accrue, abaisse les niveaux de vie et réduit la marge d'épargne possible. Quelques années plus tard, la main-d'œuvre qui se présente à l'appareil productif, exige une masse d'investissement qu'on ne peut lui fournir. L'accroissement du facteur surabondant mène à des combinaisons productives de moins en moins efficaces. Le chômage s'accroît, faute de capital pour employer les hommes. L'économie ne parvient pas à sortir du «cercle vicieux de la pauvreté» et l'on est en droit de se demander si – contrairement à ce qui se passe dans les économies plus favorisées – les problèmes que pose dans le court terme la croissance démographique, ne sont pas de nature à compromettre durablement les chances que ce phénomène comporte à long terme.

B. – L'augmentation de la population s'accompagne d'un élargissement à la base – c'est-à-dire d'un rajeunissement – de la pyramide démographique. Or, ce phénomène n'est pas sans conséquences pour le comportement des hommes. Une population jeune vit de projets et non de souvenirs. L'esprit d'entreprise s'éveille; la puissance d'innovation s'accroît; l'équipement se modernise: on a remarqué fréquemment que l'âge moyen de la population et celui des installations varient dans le même sens (en 1938, la France avait la population et le stock de machines les plus vieux d'Europe). Les hommes se déplacent plus facilement – à la fois sur le plan géographique et sur le plan professionnel – et la plus grande «fluidité» de la main-d'œuvre qui en résulte, favorise l'essor de l'appareil productif. Une telle population adopte plus facilement les institutions et les modes d'organisation qui exige (*sic*) la croissance du produit.

À l'inverse, une population vieillissante, comme celle de la France dans la première moitié du XX^e siècle, devient conservatrice et timorée: «Parvenue à l'âge de 50 ans – écrit à ce sujet Sauvy – une population bourgeoise ou embourgeoisée se trouvait pourvue d'un capital assez important accumulé grâce aux économies sur les enfants qu'elle n'avait pas voulu avoir. Pourvue de capitaux et dépourvue d'hommes, une telle génération n'avait d'autres ressources que de prêter à l'étranger et de transférer en créances douteuses le gain qu'elle avait réalisé sur la vie». [Garrigou-Lagrange/Passet 1965: 482-485].

4.2.2 Le mouvement des idées

Le «mouvement des idées» s'exerce donc dans le même sens que celui des quantités. Cependant, là encore, le cas des pays les moins développés soulève une inquiétude. Une population trop abondante et vivant médiocrement se résigne, la plupart du temps, à sa condition. Figée dans les cadres sociaux étroits et inhabituels, faute d'épargne, à élaborer des projets, elle ne manifeste pas, la plupart du temps, le dynamisme que l'on pourrait attendre d'une pyramide des âges généralement très progressive. On est en droit de se demander si ce n'est pas ici, le ralentissement provisoire du rythme démographique, qui permettrait de relâcher la pression exercée sur le produit national et de constituer ce minimum

d'épargne, sans lequel l'homme ignore l'avenir et se résigne à son présent.» [Garrigou-Lagrange/Passet 1965: 485].

4.2.3 L'offre

Selon la Maître de conférence à l'Institut d'Études politiques de Paris et Professeur de Sciences économiques et sociales Janine BRÉMOND et le Professeur de Sciences économiques et sociales Alain GÉLÉDAN dont on trouve les articles dans le *Dictionnaire des théories et mécanismes économiques*, aux pages 459 et 460:

«Analyse libérale: l'offre créatrice

J.B. Say: l'offre crée la demande

J.B. Jay a développé une théorie selon laquelle les entreprises qui créent des richesses distribuent des revenus qui permettront d'acheter les produits créés.

Nulle crise de surproduction n'est à craindre puisque l'offre crée la demande (voir [...] la critique de Keynes).

Si la théorie de J.B. Say a profondément marqué l'analyse libérale et constitue un de ses fondements [...], elle a connu un regain de diffusion; ainsi D. Gilder écrivant dans les années 80 un pamphlet néo-libéral insiste sur le rôle créateur de l'entreprise qui renouvelle l'offre: «Les entreprises qui se tournent vers la demande créent rarement de nouveaux produits car il n'existe aucune demande mesurable pour des produits encore inconnus. Sans nouveaux produits, le marché sera envahi de biens périmés, produits plus aisément, perpétuellement modifiés, présentés sous des emballages plus attrayants, mais leur vente deviendra plus difficile et coûteuse. La clientèle se lasse et les pressions se multiplient sur le gouvernement pour relancer la demande [...]. Le progrès dépend toujours de la créativité des offreurs». (Richesse et pauvreté, 1981)

La conclusion est claire et antikeynésienne: les relances par la demande sont inutiles puisque l'offre crée la demande, c'est l'offre qui est le moteur de la croissance.»

4.2.4 La demande

Les deux auteurs du texte précédent nous expliquent la notion de la «demande effective» telle que définie par l'économiste et financier anglais John Maynard KEYNES (1883-1946):

«**La «demande effective**» est sans nul doute le concept fondamental de Keynes. Pour Keynes les entrepreneurs anticipent à la fois ce que les consommateurs vont décider de consacrer à leur consommation et ce que les entreprises et l'État vont décider d'investir. Ces deux composantes de la demande (biens de consommation et biens de production) constituent la «demande

effective», c'est-à-dire la demande anticipée par les entrepreneurs.

Comme les entrepreneurs ne produisent que ce qu'ils espèrent vendre, l'offre va s'ajuster à cette demande anticipée; le niveau d'emploi effectif est alors celui qui permet de réaliser la production correspondant à la demande effective. Il peut ne pas correspondre au plein emploi.

Pour Keynes, l'entrepreneur joue un rôle actif. C'est lui qui fixe le niveau de production, les techniques adoptées et donc le niveau de l'emploi. Les décisions des entrepreneurs doivent prendre en compte l'évolution technique et économique future, mais celle-ci est pour partie au moins inconnue. Cette incertitude réduit le déterminisme des décisions et accroît le rôle actif de l'entrepreneur. Si Keynes étudie les facteurs rationnels qui influencent l'entrepreneur, il insiste aussi sur le caractère partiellement irrationnel de ces choix, sur le rôle des «esprits animaux» («Il est probable que la plupart de nos décisions d'entreprendre quelque chose de positif... peut être considérée comme le résultat des «esprits animaux» - d'un besoin spontané d'action plutôt que d'inaction et non comme le résultat d'une moyenne pondérée des bénéfices quantitatifs multipliés par les problématiques numériques.» Théorie générale) qui font de l'économie autre chose qu'une simple réalité mathématisable.

Par ailleurs pour KEYNES, il faut non seulement prendre en compte les anticipations mais aussi des délais de réaction». (pages 21 et 22).

Nous aurons à revenir sur certaines de ces variables propulsives du développement au cours de cette recherche.



André GARRIGOU-LAGRANGE et René PASSET expliquent la notion de développement économique. Ils ont fait valoir tous les deux que le développement émane directement d'une **structure sociale** bien définie dont les **institutions** sont des acteurs qu'il vaut mieux ne pas sous-estimer. Dans les faits, il nous semble qu'elles sont le reflet de la personnalité de cette réalité sociale. Et, chose plus importante qui relève de la psychologie sociale, elles naissent d'une **habitude d'esprit** qui se traduit généralement par la manière d'être d'une population, ses attitudes collectives, ses choix, ses désirs, ses fantasmes, etc. Le point que nous voulons relever ici, c'est l'**habitude d'esprit expansive des individus par les idées induites par l'attrait du développement** qui mobilise, dans son ensemble, la dynamique de son mode de vie en action. Conditionnés positivement par la société, les membres appartenant à cette même société en développement acquièrent rapidement, par imitation de la parole, les habitudes de défaire, d'accroître, d'amplifier, d'élargir, de déployer, de prioriser la croissance dans toutes sortes d'activités nécessaires ou pas. Et, en ce qui concerne les expressions reliées à cette habitude habilement et solidement ancrée en nous, nous pouvons relever celles-ci: **accroissement, augmentation, développement, expansion, progression**; ce sont des **habitudes d'esprit** qui sont peu sujettes à

changer ou à disparaître si on se fie à l'adjectif **DURABLE** qui les accompagne!

Il nous semble plus clair à présent que les effets du **développement** vont être amplifiés, après ce qui a été expliqué comme étant un «système normatif d'action ou de pensée établi ou fixé dans la vie» des sociétés occidentales, et vont être en voie de réalisation dans les pays dits sous-développés au début du 21^e siècle. Ces pays **en voie de développement** sont **en voie** de nous imiter en adoptant les mêmes modèles de pensées et les mêmes modèles d'actions institutionnalisés. Cette fixation dans les esprits, qui résulte en la fabrication de l'habitude d'esprit de développement, contraint ceux-ci à adopter des comportements sociaux expansifs... durables, dans un rapport formel, un rapport fictif et un rapport idéologique avec la nature et ses écosystèmes présents, évidemment, dans la réalité universelle. C'est pour cette raison que ma proposition initiale a été rejetée par le groupe en formation auquel j'ai fait allusion dans le prologue de ce document parce que l'habitude d'esprit de développement que chacun possède est plus forte que l'esprit de réalisme. L'habitude d'esprit, en tous et chacun de nous, nous semble empêcher bon nombre d'individus, à cause de cette idéologie politique, de reconnaître en face le problème dans ses fondements mêmes! Quand allons-nous avoir des rapports informels, c'est-à-dire des rapports plus réalistes avec la nature?

«Toutes les sociétés sont préoccupées de leur projet. Tant qu'elles se trouvent dans la quête de vivre, la plupart de leurs efforts sont consacrés à cet objectif.»

(Éric de LA MAISONNEUVE, *Incitation à la réflexion stratégique*, Édition Economica, coll. «Poche Géopolitique», 1998 p. 39)

5. LE CONCEPT DE DÉVELOPPEMENT ET LE SOCIAL

Ce chapitre vise à comprendre dans quel mécanisme sociologique s'inscrit le développement. Éric de LA MAISONNEUVE explique l'évolution des étapes des organisations sociales:

«Toutes les sociétés se sont organisées selon des structures basiques qui leur garantissaient de dépasser le niveau 1 (survie) pour atteindre le niveau 2 (vivre), étiage de leur projet. Selon les circonstances, toujours complexes et aléatoires, et en fonction du génie propre à chaque civilisation, certaines sociétés ont pu emprunter les voies du progrès et accéder à ce que nous appelons le développement, qui constitue selon notre échelle le niveau 3 (vivre mieux) du projet. Ce sont les sociétés dites tertiaires, dont une partie des membres consacre ses efforts à s'affranchir du réel pour imaginer l'avenir, faire en sorte que le souhaitable, au moins partiellement, devienne un jour possible. Mais à ce stade du développement, devant les difficultés qui se sont présentées pour consolider chaque étape vers le progrès, ces sociétés ont dû complexifier leur organisation et par là même les modes d'action et les itinéraires qui permettaient d'avancer dans la voie du projet. La naissance de la stratégie est intimement liée à l'ambition humaine du projet de développement.

Toutes les sociétés sont préoccupées de leur projet. Tant qu'elles se trouvent dans la quête de vivre, la plupart de leurs efforts sont consacrés à cet objectif. Dès que les conditions économiques rendent possible le passage au stade suivant, celui de vivre mieux, ce «mieux» est alors éminemment discutable: dans quel sens l'orienter, qu'en faire et pour quelle finalité? Est-ce pour se défendre, pour se développer, pour conquérir des territoires, pour étendre son influence sur d'autres peuples? Ce mieux, qui est une «capacité» de faire et un potentiel d'agir, est l'amorce de la puissance aussi bien politico-militaire qu'économique (Fernand Braudel, *La Dynamique du capitalisme*, Paris, Flammarion, «Champs», 1998).» [La Maisonneuve 2008: 38-41].

Afin de poursuivre notre itinéraire d'étude, nous pouvons nous tourner vers le sociologue français Émile DURKHEIM (1858-1917), qui, dans son célèbre livre *Les règles de la méthode sociologique*, publié en 1894, peut nous mettre sur une piste intéressante qui mérite immanquablement notre attention.

Ce «vivre mieux» évoqué plus haut par LA MAISONNEUVE s'exprime dans quel phénomène social et global?

5.1 LA NOTION DE FAIT SOCIAL

Un fait social c'est:

«un groupe déterminé de phénomènes qui se distinguent par des caractères tranchés de ceux qu'étudient les autres sciences de la nature. Quand je m'acquitte de ma tâche de frère, d'époux ou de citoyen, quand j'exécute les engagements que j'ai contractés, je remplis des devoirs qui sont définis, en dehors de moi et de mes actes, dans le droit et dans les mœurs. Alors même qu'ils sont d'accord avec mes sentiments propres et que j'en sens intérieurement la réalité, celle-ci ne laisse pas d'être objective; car ce n'est pas moi qui les ai faits, mais je les ai reçus par l'éducation. Que de fois, d'ailleurs, il arrive que nous ignorons le détail des obligations qui nous incombent et que, pour les connaître il nous faut consulter le Code et ses interprètes autorisés! De même, les croyances et les pratiques de sa vie religieuse, le fidèle les a trouvées toutes faites en naissant; si elles existaient avant lui, c'est qu'elles existent en dehors de lui. Le système de signes dont je me sers pour exprimer ma pensée, le système de monnaies que j'emploie pour payer mes dettes, les instruments de crédit que j'utilise dans mes relations commerciales, les pratiques suivies dans ma profession, etc., etc., fonctionnent indépendamment des usages que j'en fais. Qu'on prenne les uns après les autres tous les membres dont est composée la société, ce qui précède pourra être répété à propos de chacun d'eux. Voilà donc des manières d'agir, de penser et de sentir qui présentent cette remarquable propriété qu'elles existent en dehors des consciences individuelles.

Non seulement ces types de conduite ou de pensée sont extérieurs à l'individu, mais ils sont doués d'une puissance impérative et coercitive en vertu de laquelle ils s'imposent à lui, qu'il le veuille ou non. Sans doute, quand je m'y conforme de mon plein gré, cette coercition ne se fait pas ou se fait peu sentir, étant inutile. Mais elle n'en est pas moins un caractère intrinsèque de ces faits, et la preuve, c'est qu'elle s'affirme dès que je tente de résister. Si j'essaye de violer les règles du droit, elles réagissent contre moi de manière à empêcher mon acte s'il en est temps, ou à l'annuler et à le rétablir sous sa forme normale s'il est accompli et réparable, ou à me le faire expier s'il ne peut être réparé autrement. S'agit-il de maximes purement morales? La conscience publique contient tout acte qui les offense par la surveillance qu'elle exerce sur la conduite des citoyens et les peines spéciales dont elle dispose. Dans d'autres cas, la contrainte est moins violente; elle ne laisse pas d'exister. Si je ne me soumetts pas aux conventions du monde, si, en m'habillant, je ne tiens aucun compte des usages suivis dans mon pays et dans ma classe, le rire que je provoque, l'éloignement où l'on me tient, produisent, quoique d'une manière plus atténuée, les mêmes effets qu'une peine proprement dite. Ailleurs, la contrainte, pour n'être qu'indirecte, n'en est pas moins efficace. Je ne suis pas obligé de parler français avec mes compatriotes, ni d'employer les monnaies légales; mais il est impossible que je fasse autrement. Si j'essayais d'échapper à cette nécessité, ma tentative échouerait misérablement. Industriel, rien ne m'interdit de travailler avec des procédés et des méthodes de

l'autre siècle; mais, si je le fais, je me ruinerai à coup sûr. Alors même que, en fait, je puis m'affranchir de ces règles et les violer avec succès, ce n'est jamais sans être obligé de lutter contre elles. Quand même elles sont finalement vaincues, elles font suffisamment sentir leur puissance contraignante par la résistance qu'elles opposent. Il n'y a pas de novateur, même heureux, dont les entreprises ne viennent se heurter à des oppositions de ce genre.

Voilà donc un ordre de faits qui présentent des caractères très spéciaux: ils consistent en des manières d'agir, de penser et de sentir, extérieures à l'individu, et qui sont douées d'un pouvoir de coercition en vertu duquel ils s'imposent à lui.» [Durkheim 1967: 3-5].

5.1.1 Les courants sociaux

«Cependant, comme les exemples que nous venons de citer (règles juridiques, morales, dogmes religieux, systèmes financiers, etc.), consistent tous en croyances et en pratiques constituées, on pourrait, d'après ce qui précède, croire qu'il n'y a de fait social que là où il y a organisation définie. Mais il est d'autres faits qui, sans présenter ces formes cristallisées, ont et la même objectivité et le même ascendant sur l'individu. C'est ce qu'on appelle les courants sociaux. Ainsi, dans une assemblée, les grands mouvements d'enthousiasme, d'indignation, de pitié qui se produisent, n'ont pour lieu d'origine aucune conscience particulière. Ils viennent à chacun de nous du dehors et sont susceptibles de nous entraîner malgré nous. Sans doute, il peut se faire que, m'y abandonnant sans réserve, je ne sente pas la pression qu'ils exercent sur moi. Mais elle s'accuse dès que j'essaie de lutter contre eux. Qu'un individu tente de s'opposer à l'une de ces manifestations collectives, et les sentiments qu'il nie se retournent contre lui. Or, si cette puissance de coercition externe s'affirme avec cette netteté dans les cas de résistance, c'est qu'elle existe, quoique inconsciente, dans les cas contraires. Nous sommes alors dupes d'une illusion qui nous fait croire que nous avons élaboré nous-même ce qui s'est imposé à nous du dehors. Mais, si la complaisance avec laquelle nous nous y laissons aller masque la poussée subie, elle ne la supprime pas. C'est ainsi que l'air ne laisse pas d'être pesant quoique nous n'en sentions plus le poids. Alors même que nous avons spontanément collaboré, pour notre part, à l'émotion commune, l'impression que nous avons ressentie est tout autre que celle que nous eussions éprouvée si nous avions été seul. Aussi, une fois que l'assemblée s'est séparée, que ces influences sociales ont cessé d'agir sur nous et que nous nous retrouvons seuls avec nous-mêmes, les sentiments par lesquels nous avons passé nous font l'effet de quelque chose d'étranger où nous ne nous reconnaissons plus. Nous nous apercevons alors que nous les avons subis beaucoup plus que nous ne les avons faits. Il arrive même qu'ils nous font horreur, tant ils étaient contraires à notre nature. C'est ainsi que des individus, parfaitement inoffensifs pour la plupart, peuvent, réunis en foule, se laisser entraîner à des actes d'atrocité. Or, ce que nous disons de ces explosions passagères s'applique identiquement à ces mouvements d'opinion, plus durables, qui se produisent sans cesse autour de nous, soit dans toute l'étendue de la société,

soit dans des cercles plus restreints, sur les matières religieuses, politiques, littéraires, artistiques, etc.» [Durkheim 1967: 6-7].

5.1.2 Les éléments constitutants

«Ainsi ce n'est pas leur généralité qui peut servir à caractériser les phénomènes sociologiques. Une pensée qui se retrouve dans toutes les consciences particulières, un mouvement que répètent tous les individus ne sont pas pour cela des faits sociaux. Si l'on s'est contenté de ce caractère pour les définir, c'est qu'on les a confondus, à tort, avec ce qu'on pourrait appeler leurs incarnations individuelles. Ce qui les constitue, ce sont les croyances, les tendances, les pratiques du groupe pris collectivement; quant aux formes que revêtent les états collectifs en se réfractant chez les individus, ce sont choses d'une autre espèce. Ce qui démontre catégoriquement cette dualité de nature, c'est que ces deux ordres de faits se présentent souvent à l'état dissocié. En effet, certaines de ces manières d'agir ou de penser acquièrent, par suite de la répétition, une sorte de consistance qui les précipite, pour ainsi dire, et les isole des événements particuliers qui les reflètent. Elles prennent ainsi un corps, une forme sensible qui leur est propre, et constituent une réalité sui generis, très distincte des faits individuels qui la manifestent. L'habitude collective n'existe pas seulement à l'état d'immanence dans les actes successifs qu'elle détermine, mais, par un privilège dont nous ne trouvons pas d'exemple dans le règne biologique, elle s'exprime une fois pour toutes dans une formule qui se répète de bouche en bouche, qui se transmet par l'éducation, qui se fixe même par écrit. Telle est l'origine et la nature des règles juridiques, morales, des aphorismes et des dictons populaires, des articles de foi où les sectes religieuses ou politiques condensent leurs croyances, des codes de goût que dressent les écoles littéraires, etc. Aucune d'elles ne se retrouve tout entière dans les applications qui en sont faites par les particuliers, puisqu'elles peuvent même être sans être actuellement appliquées.» [Durkheim 1967: 8-9].

5.1.3 Un état du groupe

Un phénomène est collectif:

«s'il est commun à tous les membres de la société ou, tout au moins, à la plupart d'entre eux, partant, s'il est général. Sans doute, mais s'il est général, c'est parce qu'il est collectif (c'est-à-dire plus ou moins obligatoire), bien loin qu'il soit collectif parce qu'il est général. C'est un état du groupe, qui se répète chez les individus parce qu'il s'impose à eux. Il est dans chaque partie parce qu'il est dans le tout, loin qu'il soit dans le tout parce qu'il est dans les parties. C'est ce qui est surtout évident de ces croyances et de ces pratiques qui nous sont transmises toutes faites par les générations antérieures; nous les recevons et les adoptons parce que, étant à la fois une œuvre collective et une œuvre séculaire, elles sont investies d'une particulière autorité que l'éducation nous a appris à reconnaître et à respecter. Or il est à noter que l'immense majorité des phénomènes sociaux

nous vient par cette voie. Mais alors même que le fait social est dû, en partie, à notre collaboration directe, il n'est pas d'une autre nature.» [Durkheim 1967: 10-11].

5.1.4 Un groupe déterminé de phénomènes

«Nous arrivons donc à nous représenter, d'une manière précise, le domaine de la sociologie. Il ne comprend qu'un groupe déterminé de phénomènes. Un fait social se reconnaît au pouvoir de coercition externe qu'il exerce ou est susceptible d'exercer sur les individus; et la présence de ce pouvoir se reconnaît à son tour soit à l'existence de quelque sanction déterminée, soit à la résistance que le fait oppose à toute entreprise individuelle qui tend à lui faire violence. Cependant, on peut le définir aussi par la diffusion qu'il présente à l'intérieur du groupe, pourvu que, suivant les remarques précédentes, on ait soin d'ajouter comme seconde et essentielle caractéristique qu'il existe indépendamment des formes individuelles qu'il prend en se diffusant. Ce dernier critère est même, dans certains cas, plus facile à appliquer que le précédent. En effet, la contrainte est aisée à constater quand elle se traduit au dehors par quelque réaction directe de la société, comme c'est le cas pour le droit, la morale, les croyances, les usages, les modes même. Mais quand elle n'est qu'indirecte, comme celle qu'exerce une organisation économique, elle ne se laisse pas toujours aussi bien apercevoir. La généralité combinée avec l'objectivité peuvent alors être plus faciles à établir. D'ailleurs, cette seconde définition n'est qu'une autre forme de la première; car si une manière de se conduire, qui existe extérieurement aux consciences individuelles, se généralise, ce ne peut être qu'en s'imposant.

Cependant, on pourrait se demander si cette définition est complète. En effet, les faits qui nous en ont fourni la base sont tous des manières de faire; ils sont d'ordre physiologique. Or il y a aussi des manières d'être collectives, c'est-à-dire des faits sociaux d'ordre anatomique ou morphologique. La sociologie ne peut se désintéresser de ce qui concerne le substrat de la vie collective. Pourtant, le nombre et la nature des parties élémentaires dont est composée la société, la manière dont elles sont disposées, le degré de coalescence où elles sont parvenues, la distribution de la population sur la surface du territoire, le nombre et la nature des voies de communication, la forme des habitations, etc., ne paraissent pas, à un premier examen, pouvoir se ramener à des façons d'agir ou de sentir ou de penser.

Mais, tout d'abord, ces divers phénomènes présentent la même caractéristique qui nous a servi à définir les autres. Ces manières d'être s'imposent à l'individu tout comme les manières de faire dont nous avons parlé. En effet, quand on veut connaître la façon dont une société est divisée politiquement, dont ces divisions sont composées, la fusion plus ou moins complète qui existe entre elles, ce n'est pas à l'aide d'une inspection matérielle et par des observations géographiques qu'on y peut parvenir; car ces divisions sont morales alors même qu'elles ont quelque base dans la nature physique. C'est seulement à travers le droit public qu'il est possible d'étudier cette organisation, car c'est ce droit qui la détermine, tout comme il détermine nos relations

domestiques et civiques. Elle n'est donc pas moins obligatoire. Si la population se presse dans nos villes au lieu de se disperser dans les campagnes, c'est qu'il y a un courant d'opinion, une poussée collective qui impose aux individus cette concentration. Nous ne pouvons pas plus choisir la forme de nos maisons que celle de nos vêtements; du moins, l'une est obligatoire dans la même mesure que l'autre. Les voies de communication déterminent d'une manière impérieuse le sens dans lequel se font les migrations intérieures et les échanges, et même l'intensité de ces échanges et de ces migrations, etc., etc. Par conséquent, il y aurait, tout au plus, lieu d'ajouter à la liste des phénomènes que nous avons énumérés comme présentant le signe distinctif du fait social une catégorie de plus; et, comme cette énumération n'avait rien de rigoureusement exhaustif, l'addition ne serait pas indispensable.

Mais elle n'est même pas utile; car ces manières d'être ne sont que des manières de faire consolidées. La structure politique d'une société n'est que la manière dont les différents segments qui la composent ont pris l'habitude de vivre les uns avec les autres. Si leurs rapports sont traditionnellement étroits, les segments tendent à se confondre; à se distinguer, dans le cas contraire. Le type d'habitation qui s'impose à nous n'est que la manière dont tout le monde autour de nous et, en partie, les générations antérieures se sont accoutumées à construire les maisons. Les voies de communication ne sont que le lit que s'est creusé à lui-même, en coulant dans le même sens, le courant régulier des échanges et des migrations, etc. Sans doute, si les phénomènes d'ordre morphologique étaient les seuls à présenter cette fixité, on pourrait croire qu'ils constituent une espèce à part. Mais une règle juridique est un arrangement non moins permanent qu'un type d'architecture et, pourtant, c'est un fait physiologique. Une simple maxime morale est, assurément, plus malléable; mais elle a des formes bien plus rigides qu'un simple usage professionnel ou qu'une mode. Il y a ainsi toute une gamme de nuances qui, sans solution de continuité, rattache les faits de structure les plus caractérisés à ces libres courants de la vie sociale qui ne sont encore pris dans aucun moule défini. C'est donc qu'il n'y a entre eux que des différences dans le degré de consolidation qu'ils présentent. Les uns et les autres ne sont que de la vie plus ou moins cristallisée. Sans doute, il peut y avoir intérêt à réserver le nom de morphologiques aux faits sociaux qui concernent le substrat social, mais à condition de ne pas perdre de vue qu'ils sont de même nature que les autres. Notre définition comprendra donc tout le défini si nous disons: *Est fait social toute manière de faire, fixée ou non, susceptible d'exercer sur l'individu une contrainte extérieure; ou bien encore, qui est générale dans l'étendue d'une société donnée tout en ayant une existence propre, indépendante de ses manifestations individuelles.*» [Durkheim 1967: 11-14].

Enfin, en nous basant sur ces observations d'une extrême pertinence, nous estimons que l'habitude sociale dans l'action de faire du développement permanent est *a fortiori* une «**manière de penser extérieure**» de même qu'une «**manière d'agir extérieure**» qui, toutes les deux réunies se traduisent dans des «**pratiques constituées socialement**» d'occuper l'extérieur, c'est-à-dire le fait de développer le

territoire (espace/temps) comme étant un droit! Ces «usages», mot employé par DURKHEIM, sont reçus par vous et moi à travers les croyances, les tendances et le bouche à oreille, c'est-à-dire l'éducation. DURKHEIM, précise plus loin que l'éducation «a justement pour objet de faire l'être social» par contagion mentale de proximité et par suggestions mentales à distance des individus. Ces manières de vivre en société sont recherchées, aménagées, organisées et structurées et s'imposent «à nous du dehors», quoi qu'on en pense ou qu'on en dise.

RIST cite l'ancien président tanzanien Julius NYERERE:

«censé synthétiser les aspirations et les politiques des pays «en développement», propose la définition suivante: «C'est par le développement que l'indépendance politique acquiert son sens véritable. Il se présente comme un processus de croissance, un mouvement qui trouve sa source première dans la société qui est elle-même en train d'évoluer (Défis au Sud, rapport de la commission Sud, Paris, *Économica*, 1990, pp. 10-11).» [Rist 2007: 28].

Cette dernière phrase nous semble aller dans le sens exprimé par DURKHEIM, à l'effet qu'un «fait social» prend racine dans la manière de penser collective et qu'à un moment indéterminé, cette manière de penser s'imposera d'une façon ou d'une autre aux individus.



Maintenant, voyons si le **développement** est réellement un **FAIT SOCIAL** selon les 2 caractéristiques émises dans *Les Règles de la Méthode sociologique*, par son auteur, Émile DURKHEIM. Selon lui, ce qui caractérise d'abord un fait social est son «**extériorisé**» par «rapport aux consciences individuelles». C'est-à-dire que:

«Non seulement ces types de conduite ou de pensée sont extérieurs à l'individu, mais ils sont doués d'une puissance impérative et coercitive en vertu de laquelle ils s'imposent à lui, qu'il le veuille ou non.» [Durkheim 1967: 3].

Quand la société adopte ce type de développement expansif, elle met justement en évidence cette caractéristique d'extériorité (espace/temps)! En effet, cette propension à l'expansion se manifeste à travers les habitudes d'esprit qui se répandent tantôt sur un territoire limité, tantôt à l'échelle d'un continent, et maintenant, depuis peu dans l'histoire de l'humanité, dans l'espace planétaire.

La deuxième caractéristique énoncée par DURKHEIM est celle du «**pouvoir coercitif**», soit «l'action coercitive qu'il exerce ou est susceptible d'exercer sur ces mêmes consciences».

Nous pouvons ajouter que le fait social du développement expansif se généralise parce qu'il s'exprime dans les structures sociales et les institutions qui cherchent à fixer et à maintenir les comportements du groupe, lesquels comportements ont été énumérés au tout début de notre parcours par PERROUX.

Nous aimerions souligner que la pratique du développement expansif prend racine dans l'histoire économique des sociétés occidentales. C'est à travers la notion de **progrès économique** que cette pratique se révèle. André GARRIGOU-LAGRANGE et René PASSET nous le démontrent:

«Dans la mesure où la définition même du phénomène englobe un certain nombre de changements structurels, nous sommes autorisés à examiner ses relations avec les structures. Les systèmes, quant à eux, peuvent nous apparaître comme l'organisation des moyens que se donne un groupe humain en vue de réaliser un objectif déterminé. L'«objectif» nous semble, dans cette conception, être l'élément prépondérant: à l'idéal de sécurité du Moyen-Âge correspondaient des techniques et des modes d'organisation stables; l'idéal de recherche du profit du XIX^e siècle impliquait des techniques et des modes d'organisation progressifs; l'idéal du XX^e siècle, commun à tous les groupes humains, semble être le développement. Autant dire que les exigences de ce dernier ne sauraient manquer d'influencer dans les faits, l'évolution de systèmes qui se veulent irréductiblement opposés sur le plan des doctrines.

Nous le voyons une fois de plus, les structures et systèmes ne sont pas seulement des catégories de la pensée économique, mais leur connaissance apparaît, avant tout, comme le moyen d'une meilleure insertion de l'action dans la réalité. La recherche de lois éternelles, générales et universelles, traduisait une attitude contemplative. Mais, la science a également pour but d'éclairer les agissements, le «toutes choses égales par ailleurs» indissociable de la notion de loi, mérite analyse: une bonne connaissance de la réalité qui déforme est indispensable à l'action qui transforme. L'étude des structures et systèmes nous apparaît ainsi comme une démarche préliminaire, indispensable à la compréhension de l'effort qu'effectuent les nations, parvenues à différents stades de développement, pour déclencher ou accélérer la croissance de leur produit. Mais il faut encore dire ce qu'est une politique, quels en sont les exigences et les problèmes, avant de préciser la signification d'une «politique du développement». [Garrigou-Lagrange/Passet: 447-448].

C'est à partir de ces observations que nous affirmons avec conviction que le phénomène du développement toutes catégories confondues est un «fait social». Les explications des trois auteurs cités (DURKHEIM, GARRIGOU-LAGRANGE et PASSET)

nous ont permis à vous et à moi de mieux comprendre les mécanismes sous-jacents au développement, lesquels sont difficiles à saisir pour le commun des mortels, s'il ne fait pas d'effort par lui-même pour les identifier et pour mieux comprendre la situation existante. Donc, la politique du **développement durable** ne nous semble pas être de taille à changer ce qui est devenu un fait social si cette politique omet d'intervenir sur les manières de penser, de faire et d'être collectives. S'il ne s'attaque pas à ces mécanismes sociaux fondamentaux, le développement ne fait que poursuivre dans la même lancée expansionniste entreprise depuis un certain temps. Seuls la réalité des choses et les phénomènes hors du commun que la nature nous impose à l'occasion, peuvent, peut-être, venir à bout de ces faits sociaux délinquants, peuvent, peut-être, faire la différence! Entre-temps, nous nous racontons collectivement des histoires!

Afin d'approfondir le sujet, étudions de plus près le rôle de l'éducation dans la notion de développement.

**«L'homme que l'éducation veut réaliser en nous,
écrit DURKHEIM, ce n'est pas l'homme tel que la
nature l'a fait, mais tel que la société veut qu'il soit.»**

(René HUBERT, Traité de Pédagogie générale,
Presses Universitaires de France, p. 37.)

6. LE CONCEPT DE DÉVELOPPEMENT ET L'ÉDUCATION

Essayons de cerner comment la notion de développement est transmise par l'éducation, celle-ci englobant la famille, la culture, les valeurs et le système scolaire. Est-ce que l'éducation, dans son ensemble, aide l'individu à réfléchir sur son propre rapport singulier et collectif, actuel et futur avec la réalité naturelle, lequel rapport s'est constitué lors des générations précédentes? Est-il plus conscient de ce rapport qu'il entretient avec l'espace/nature dans lequel il évolue? L'individu est-il en mesure par lui-même de remettre en question un développement illimité dans un espace/nature limité, ce qui est un mode de vie qui conduit, tôt ou tard, à des complications écologiques? L'éducation met-elle l'accent sur la fabrication de nouvelles habitudes d'esprit qui seraient plus conformes à la réalité écologique de la planète? Met-elle l'individu devant l'évidence de ce que lui réserve l'état du groupe (la société de consommation) et des difficultés auxquelles il devra faire face afin de maintenir une certaine cohérence dans sa vie? Vise-t-elle à briser le dualisme nature/environnement ou fait-elle en sorte que ce dualisme se perpétue socialement et économiquement? Voyons d'abord l'étymologie du mot éducation. Dans le *Dictionnaire historique de la langue française*, on trouve à la page 1189 l'étymologie du mot **éducation**:

«emprunté (1527; 1495 d'après Bloch et Wartburg) au latin *educatio* «action d'élever (des animaux, des plantes)» et «éducation, instruction, formation de l'esprit», de *educatum*, supin de *educare*.»

6.1 L'ÉDUCATION RENFORCE L'HABITUDE SOCIALE

Nous pouvons facilement observer autour de nous, sans trop vouloir nous tromper, que cette **manière persistante d'être en expansion, créée par l'habitude du développement**, semble se concrétiser en une «**pratique du groupe pris collectivement**» [Durkheim 1967: 8], laquelle pratique sera inculquée aux individus. Cette manière d'être se traduit en premier lieu dans le langage utilisé par les institutions. Les actions que ces dernières encouragent et encadrent dans la plupart des pratiques du groupe sont fortement influencées par la norme expansionniste. En effet, les institutions font tout en leur pouvoir pour que cette norme expansive soit maintenue dans la société.

Alors, comment l'individu va-t-il se comporter devant cette forte «**tendance**» [*Ibid*: 8] qui lui a été inculquée par l'éducation institutionnelle (famille, école) et qu'il a reçue depuis l'enfance? Comment va-t-il s'adapter? Rejettera-t-il le modèle global? Comment l'individu ayant intériorisé cette «**croissance**» [*Ibid*: 8] va-t-il accepter cette manière de vivre collective dans sa propre vie? Facilement ou difficilement? Sera-t-il contraint de faire comme tous les autres? L'expression **Tout le monde le fait!** le rassurera-t-elle?

6.2 DÉFINIR LA NATURE DE L'ÉDUCATION

Selon J. MICHEL dans l'*Encyclopédie philosophique universelle*, en page 745:

«Ce mot désigne ce qui façonne les qualités de l'homme ou ce qui résulte de cette transformation, délibérée ou non. «Cette éducation, dit Rousseau, nous vient de la nature, ou des hommes ou des choses.» (*Émile*, I, début.) Ce sens très général demeure dans les formulations contemporaines: «éducation par le milieu, par l'environnement».

Dans le *Dictionnaire fondamental de la psychologie*, il est dit clairement que l'éducation est une:

«Action qui vise à développer les potentialités d'un individu qui sont valorisées par le groupe social auquel il participe.»

En tant que telle, l'éducation constitue, pour S. FREUD, l'un des trois impossibles, avec la psychanalyse et la politique: impossible parce qu'essentiellement constituée de contradictions et visant des buts inséparables et inconciliables.» [DFP 1997: 412].

Le but ultime de l'éducation n'est-il pas, en paraphrasant DURKHEIM, de **REPRODUIRE** et de **VALORISER** un modèle collectif, selon le «courant social» [Durkheim 1967: 8] établi, alors que ce même modèle est basé sur des contradictions?

On peut imaginer, s'il y a absence d'esprit critique chez l'individu, qu'il soit incapable dans sa propre existence de discerner les **contradictions systémiques avec la réalité des choses** et qu'il répétera les comportements que le groupe lui suggère et lui impose. Il y a un piège qui l'attend. En sortant de l'école, l'individu, en général, est-il capable de discerner les contradictions et les buts inconciliables que s'est fixée la société en fonction de la réalité de l'écosphère? Nous en doutons très fortement!

À l'échelle individuelle, l'être social peut se diriger dans sa démarche de clarification comme il l'entend, risquant par là d'être accusé d'égoïsme de la pire espèce s'il dénonce la «norme d'action» sociale qu'il observe, ou encore, il refoule ses convictions ou il se tait pour pouvoir conserver le sentiment d'appartenir au groupe et pour acheter la paix. Sa décision sera déterminante en fonction de sa personnalité. Quelqu'un qui questionne l'aspect fondamental des choses est rarement le bienvenu dans un groupe! Par exemple, le monde du travail pourrait le considérer comme un intrus. Les fins sociales sont-elles conformes à la réalité du monde? Sommes-nous devant une contradiction fondamentale que l'éducation perpétue de génération en génération? Y aurait-il intérêt à nous interroger sérieusement?

6.3 L'ÉDUCATION ET LE DUALISME NATURE/ENVIRONNEMENT

Gilda SENSALES et Alessandra ARENI ont publié un texte portant le titre *De la nature à l'environnement: représentations et idéologies*, dans un recueil de textes intitulé *Psychologie sociale de l'environnement*, à la page 107.

«Le dualisme nature/environnement fonde le code binaire «culture versus nature» constitutif de nos sociétés (Eder, 1996). Au début des années 1970, Moscovici (1972) soulignait déjà les origines anciennes de ce dualisme, liées à la volonté du genre humain d'affirmer sa propre unicité, en opposition à la nature. Deux univers distincts ont ainsi été dessinés: la société, c'est-à-dire l'univers des hommes, et la nature, qui serait l'univers des choses. Ainsi se serait construite une seconde nature culturelle, superposée à la nature biologique, qui accompagne l'affranchissement lent, progressif et cependant jamais total de l'homme par rapport à la nature. Ce dualisme de fond est passé dans les deux concepts opposés d'«environnement» et de «nature». Le premier est marqué par l'intervention de l'homme et de ses prolongements, la science et la technique, qui semblent de façon entièrement fictive participer au règne de l'anti-nature (cf. le texte le plus marxiste de Moscovici, 1968, p. 29-43). La seconde, règne du non humain, est souvent idéalisée (cf. Graumann & Kruse, 1990). Les deux concepts sont caractérisés par une vision de la nature que Moscovici définira, au cours des années successives, comme «fixe et anhistorique», dans le sens d'une déresponsabilisation de l'homme.»

Un peu plus loin, SENSALES et ARENI ajoutent à la page 108:

«Ce dualisme environnement-nature se trouve exprimé avec la mise en cause, dans les années 1970, du paradigme social alors dominant, complètement anthropocentrique (Dominant Social Paradigm - DSP - ou encore Human Exemptionalism Paradigm - HEP), qui plaçait les hommes à la fois au centre de l'univers et au-delà des lois et des contraintes naturelles (Rauwald & Moore, 2002; Castro & Lima, 2001), vers un paradigme plus écologique, avec lequel ont été développées des mesures afin d'identifier les différents contenus des croyances relatives à l'environnement.»

Dans cette lancée vers un nouveau paradigme, serait-il plus adéquat que celui-ci soit fondé sur le **SAVOIR** et sur des connaissances scientifiques plutôt que sur des croyances sans fondements et douteuses? L'éducation peut-elle faire la différence si on considère que l'éducation est une affaire d'État plutôt que de Réalité!

6.4 L'ÉDUCATION ET L'IDÉOLOGIE

Poursuivant le questionnement du début de ce chapitre, l'éducation enseigne-t-elle les conséquences de l'idéologie sur la lecture de la réalité? Qu'est-ce que l'idéologie? Sur quoi repose l'idéologie? Le professeur à l'Université de Lyon II (Bron), René KAËS, dans *L'idéologie. Études psychanalytiques*, chez Bordas, (Collection «Psychismes») publié en 1980 nous donne son point de vue sur l'idéologie:

«L'idéologie s'organise en discours et en emblème nécessaires à la construction de l'identité collective, du sentiment d'appartenance, de la représentation du monde. Et ce qui se produit traverse les classes sociales et les nations.» [...] «L'idéologie se forme en appui antagoniste.» [...] «Un retournement s'effectue alors: l'idéologie est association, liaison, suture des idées et, parallèlement, des groupements humains. Mais elle est aussi dissociation du réel et de l'illusion, du discours et de l'action; elle va devenir arme et vecteur d'une action violente. Elle sera donc attaquante et attaquée et pour sa puissance d'association et pour sa force dissociative.» [Kaës 1980: X].

KAËS précise plus loin:

«C'est ainsi que depuis plus d'un siècle, dans la pensée occidentale moderne et dès l'aube des sciences humaines, l'idéologie a pris le statut d'une pensée fautive, malade, nuisible: dès son invention (par Destutt de Tracy en 1796) le mot idéologie fut affecté d'une connotation péjorative dont les dictionnaires portent encore la trace. Ainsi Larousse, Littré, Lalande: «étude des idées abstraites; discussion creuse sans rapport avec les faits réels». Pour les esprits réalistes, ou idéalistement épris de vérité, idéologue est injurieux, tant il est vrai que l'injure est une façon verbale de signifier qu'il manque à l'autre quelque chose d'important. L'idéologie est toujours dénoncée, en effet, comme celle des autres, celle pour laquelle ils prétendent dire objectivement la vérité alors qu'ils profèrent un mensonge destiné à ménager les intérêts les plus vitaux d'un groupe ou d'une personne. Marx et Engels (1846) d'abord, puis K. Mannheim (1929), J. Gabel plus récemment (1966) insistent sur ce caractère fonctionnel de l'idéologie. Elle y est définie sur un mode essentiellement négatif: falsification, fautive conscience, reflet (*Widerspiegelung*) inversé du réel dans la *camera obscura* qu'est l'appareil idéologique. Ce serait toujours le propre de l'idéologie bourgeoise de faire passer des pratiques produites par une formation sociale particulière pour une réalité universelle; le discours marxiste a du mal à reconnaître que c'est le propre de l'idéologie, et que l'idéologie est une constante de la vie sociale. Un tel jugement péjoratif, encore courant dans la pensée marxiste après Althusser, ne se fonde pas seulement sur des considérations stratégiques, ni sur la nécessité de circonscrire, ne serait-ce que par des mots, les implications d'extrême violence dont est susceptible toute position idéologique, ce dont atteste la réalité historique, ni seulement sur le pouvoir de domination qu'elle comporte et justifie, et toute organisation sociale oppressive l'exerce; le jugement péjoratif sur l'idéologie

suppose et maintient l'idéal d'une connaissance vraie et d'une pratique juste dont la science – ou la théologie, sont toujours sollicitées de pourvoir les fondements ultimes. La science tout comme la théologie se constituent en savoir suturant par-dessus l'écart nié d'où s'origine le sujet.» [Kaës 1980: XI-XII].

KAËS s'arrête sur FREUD:

«Revenons donc à l'idéologie et à ce que nous proposons de créditer à Freud comme éléments d'une théorie de l'idéologie. Les deux textes des Nouvelles Conférences en fournissent une probable base: si nous suivons cette hypothèse, il ressort alors trois grands axes de recherche pour penser l'idéologie:

Selon un premier axe, l'idéologie se qualifie comme fonction de l'idéal. Elle est une formation de l'illusion dans son allégeance au Surmoi et à l'Idéal du Moi.

L'idéologie est une *Weltanschauung*, une vision de l'univers totalisante, une construction intellectuelle systématique et fautive; elle est une dérivation du penser. La vision-conception religieuse en fournit le prototype.

Enfin, l'idéologie est une *fonction sociale* nécessaire à l'existence collective, ancrée dans la vie psychique. Elle fonctionne comme construction de la civilisation et comme formation psychique.» [Kaës 1980: 8-9].

Puis, l' «idéologie tient de sa double polarité psychique (perverse) et sociale (idéal) de comporter nécessairement une exagération de la valeur attribuée à l'objet sur lequel se cristallisent les investissements libidinaux». [Kaës 1980: 176].

Est-ce que l'éducation instruit les individus de façon à ce qu'ils soient à l'aise avec les idéologies et à ce qu'ils acquièrent un esprit critique vis-à-vis ce mécanisme idéalisant? Est-ce que l'éducation explique que l'idéologie est une vision unilatérale de l'univers qui se veut totalisante, mais qui escamote des composantes de la réalité?

6.5 L'ÉDUCATION ET LES GÉNÉRATIONS

Dans le texte «**L'éducation et les générations sociales**», René HUBERT disserte ainsi:

«Le propre d'une éducation conçue essentiellement comme une institution sociale est d'être moins une action d'un individu sur un individu que celle d'une génération (d'adultes) sur une génération (de jeunes).

Il semble bien que COURNOT est le premier à avoir vu l'importance du problème des générations sociales. Chaque génération, dit-il, «transmet par l'éducation un certain fonds d'idées à celle qui la suit immédiatement, et, pendant

que cet acte d'éducation et de transmission s'opère, la génération éducatrice subit l'influence de tous les survivants d'une génération antérieure qui n'ont pas cessé de prendre une part active au gouvernement de la société, au mouvement des idées et des affaires, et qui n'ont pas perdu non plus toute autorité domestique.»

Cette pression de chaque génération sur la suivante est indéniable dans la famille, mais dans le milieu social, où la production des êtres s'effectue de façon indistinctement continue, et où il ne peut par conséquent y avoir aucune correspondance entre la notion de générations biologiques et la notion de générations sociales, comment peut-on supposer que la vie puisse se dérouler suivant un rythme réglé par leur succession. De bons esprits, comme M. François MENTRÉ, ont cependant cherché à donner un contenu positif à l'idée de génération sociale et à montrer la possibilité de son application aux différents aspects de l'histoire de la civilisation et par conséquent à l'éducation. Dans les lettres, dans les arts, il est d'usage courant de parler de l'état d'esprit d'une «génération», et même d'opérer de ce point de vue le classement des époques successives. L'évolution politique dénote des phénomènes du même ordre.

La raison en est peut-être que la structure des sociétés est telle que les hommes y arrivent à peu près au même âge à tenir dans les différents secteurs les postes de commandement et à exercer une influence prépondérante dans les diverses branches de l'activité collective. PLATON déjà codifiait ce phénomène en fixant à cinquante ans l'accès à la philosophie qui conférait l'autorité. C'est en effet, semble-t-il, après une période d'exercice des fonctions de l'âge mûr atteint vers vingt-cinq ans, que, vers la cinquantaine, les hommes commencent à assurer leur autorité. Celle-ci s'exerce sur la génération qui les suit. Ainsi se forme un ton général de l'esprit public. Qu'en outre certains événements frappent rudement à certaines dates la sensibilité commune, ils lui donnent du même coup une unité qui se maintient et retentit longuement par la suite. La Révolution française, les effets du choc en retour provoqué par la chute de l'Empire en 1815, le relèvement de l'Allemagne après la première guerre mondiale, ont duré sensiblement un tiers ou un quart de siècle. C'est donc tous les trente ans environ que ce ton général de l'esprit public se modifierait en un sens nouveau. Un tel phénomène, s'il était vérifié par une critique rigoureuse des faits, aurait nécessairement sa répercussion sur l'éducation. Il expliquerait en particulier, le conflit, si souvent signalé, des générations successives entre elles.

Chaque génération, en effet, prend des problèmes de l'existence une vision qui lui est propre. Elle juge, à la lumière de son expérience de la vie, la valeur de l'éducation qu'elle a reçue. Si cette expérience est favorable, elle préconise, pour la génération suivante, le maintien des normes pédagogiques qui lui ont été propices. Elle est conservatrice par système, et c'est le cas de beaucoup le plus fréquent. Si cette expérience a été moins favorable, elle tente d'opérer les réformes qui lui auraient donné à elle-même les qualités dont la déficience lui a été sensible. Dans l'un et l'autre cas, il est rare qu'elle ait l'imagination et le désintéressement nécessaires pour vouloir, au profit de la génération nouvelle, une éducation qui réponde réellement à ses aspirations et à ses besoins futurs. Observons même que cette influence de la génération en possession d'autorité

s'exerce, non pas sur celle qui la suit immédiatement, mais sur les plus jeunes, et c'est pour ceux-ci qu'elle légifère.

Or la génération qui monte s'oppose à la précédente, d'abord parce qu'elle aspire à la remplacer, ensuite parce que la jeunesse a la vision de ses besoins présumés, non le souvenir de ses besoins passés. Elle éprouve alors le désir d'affirmer son indépendance, sa personnalité à l'égard des «anciens», et de se dégager de leurs leçons. Elle est donc plus volontiers novatrice. Quand ces phénomènes - permanents - atteignent une structure sociale en cours de décomposition, ils contribuent à la précipiter. On n'a pas assez remarqué que les révolutions sociales sont toujours le fait d'une génération de jeunes, culbutant la génération précédente: telle la Révolution française, dont les chefs avaient pour la plupart aux environs de trente ans ou moins, telles la révolution fasciste ou la révolution nationale-socialiste. Pour la même raison, toutes les révolutions mettent à la première page de leurs programmes la refonte des institutions pédagogiques.

La rébellion d'une génération contre la précédente, le refus d'accepter ses directives, s'accroît d'autant plus que la société est plus instable, que la sécurité de l'avenir est plus menacée. La génération nouvelle garde rancune à son aînée de lui transmettre des conditions d'existence qui ne la satisfont point, et elle émet alors la prétention, rejetant les traditions et les exemples, de ne se confier qu'à elle-même pour assurer sa subsistance et son bonheur. La résistance des enfants dans le milieu familial n'aurait pas l'intensité qu'elle revêt aux périodes de crise, si elle ne prenait appui dans un état d'esprit commun. L'opposition des générations ne résulte pas de l'addition d'une multitude de petits cas individuels. Elle est par elle-même, intrinsèquement, une représentation collective, dont procèdent au contraire les cas individuels. Elle est, au premier chef, un phénomène social.» [Hubert 1961: 41-44].

6.6 L'ÉDUCATION ORIENTÉE VERS LA NATURE

Voici à quoi pourrait ressembler une éducation qui prendrait sérieusement en compte la *nature* et qui formerait des individus avec des esprits critiques. DUVIGNEAUD, professeur de la Faculté des Sciences à l'Université Libre de Bruxelles, dans *La synthèse écologique* (pages 319 et 321), nous propose un modèle pédagogique applicable à partir du niveau élémentaire jusqu'à l'université. Il cite pour ce faire un document extrait du *Rapport au colloque d'Aix-en-Provence* intitulé *Enseignement élémentaire et secondaire* (François, 1972):

«Au niveau de l'école élémentaire, une sensibilisation à l'environnement local, avec développement de l'esprit d'observation et d'analyse, études et mesures dans le milieu (excursions) fera acquérir une attitude positive et une approche interdisciplinaire de la complexité des problèmes de l'environnement. Une large utilisation du dessin avec couleurs signifiantes permettra à l'enfant de s'exprimer.

Au niveau du premier cycle de l'enseignement secondaire, les méthodes actives devront se poursuivre. Le développement d'un esprit de synthèse et

l'acquisition des connaissances nécessaires à la compréhension scientifique des différents écosystèmes plus ou moins transformés par la présence humaine devrait aboutir au renforcement de la conscience écologique; le respect des êtres vivants aussi bien que des sites en découlerait et pourrait aller jusqu'à un engagement des adolescents et à une action correspondant à l'éthique choisie. L'enseignement contribuerait alors à la réalisation d'un équilibre physique et mental de l'adolescent.

Au niveau du second cycle, le développement [la formation d'un esprit critique] de l'esprit critique et du jugement doit permettre d'aboutir, chez le jeune, à un choix responsable encore plus réfléchi. Les professeurs ne peuvent, en effet, éluder les débats que leur imposeront les élèves les plus âgés sur la croissance du monde actuel, et ils doivent s'y préparer:

- La croissance mène-t-elle à la catastrophe, et faut-il se joindre au chœur des Cassandre à la mode? Ou bien, la croissance peut-elle être modérée et débarrassée de ses nuisances grâce à la technologie et à la coopération internationale?

- Quel type de croissance et quel environnement pour les pays en voie de développement?

- L'économie libérale est-elle capable de limiter les effets des nuisances de la croissance, ou bien ne convient-il pas d'adopter une économie de plus en plus étatisée et même socialisée?

Toute simplification abusive, masquant la complexité des facteurs en jeu et leurs interrelations, devra être évitée, l'aspect dynamique des résultats à court terme et à long terme de toute modification de ces facteurs ne devra pas être perdu de vue dans une présentation objective et honnête.

Pour la compréhension du monde actuel, une formation biologique approfondie doit permettre une connaissance suffisante des êtres vivants, du milieu physique, et de leurs interrelations, du dynamisme de la biosphère, de la réalité biologique de l'homme dans le milieu urbain et rural, des mécanismes métaboliques intervenant dans le maintien et la survivance des espèces, des lois de la génétique humaine.

D'autre part, il faut connaître les grandes lois et les mécanismes économiques des rouages des sociétés humaines, de l'organisation de l'espace en milieu urbain et en milieu rural.

L'évolution du monde actuel doit être présentée sous un double aspect: d'une part, progrès très rapides et étonnants réalisés dans l'agriculture, dans l'industrie, dans les transports, dans l'urbanisation, dans les techniques d'information et de diffusion culturelle; progrès ayant enrichi les pays industriels et leur ayant apporté de multiples bienfaits économiques et sociaux; d'autre part, revers de ces progrès engendrant des nuisances et des dangers nouveaux pour l'humanité dont l'avenir devient inquiétant.

Il ne faudrait pas oublier la connaissance du patrimoine artistique et culturel et des relations sociales, au sein d'un milieu donné et entre milieux différents, ville-campagne par exemple.

Ces diverses connaissances permettront de comprendre les divers types d'écosystèmes plus ou moins transformés par la présence humaine. Elles

permettront d'envisager, toujours en interdisciplinarité et avec des méthodes actives (enquêtes, sorties pour études «sur le terrain», visites, etc.) les problèmes de surpopulation, de matières premières, de ressources renouvelables ou non, d'aménagement du territoire, d'alimentation, de rejet des déchets et de leur réutilisation, de communications sociales, de transports, de loisirs.

La ville, considérée comme un écosystème, sera la base d'étude des élèves en milieu urbain, tout comme le village et ses champs sera le point de départ en milieu rural.

Enfin, il serait regrettable que l'étude des problèmes de l'environnement contribue à créer, chez les jeunes, un sentiment d'impuissance: impuissance du plus grand nombre à cause de l'excès de puissance de quelques-uns, impuissance en face de la marche inexorable de la machine économique, impuissance menant à la résignation ou à une contestation également stériles.

C'est pourquoi, il convient de développer chez les jeunes le désir et la capacité de s'intéresser aux problèmes de l'environnement et de participer activement à leur solution.»

Pour ce qui est de l'enseignement supérieur, DUVIGNEAUD poursuit en page 321:

«Comme dans les enseignements primaire et secondaire, l'enseignement supérieur doit contribuer à la conscience écologique des élites. Des cours sur l'écologie et l'environnement devraient être donnés dans toutes les facultés. Les hommes politiques, les administrateurs et autres super-leaders de la Société sont de bons mathématiciens sociaux, mais dans un monde futur toujours plus encombré, ils doivent devenir aussi de bons écologistes parce que «quelque part, dans toute cette masse de fils, de câbles, de plastique, de béton, de briques, de métal et de verre qu'ils contrôlent, il y a un animal, un animal humain, aux instincts de chasseur primitif, mais déguisé en citoyen civilisé, citoyen d'une super-tribu et luttant désespérément pour accorder ses qualités héritées du passé avec une situation extraordinaire neuve» (Morris, 1969).

Aux universités incombe la formation d'«environnementalistes».

Un problème très controversé est: faut-il faire, dans les Universités, des **généralistes** de l'environnement, ou des **spécialistes**?

Les généralistes, reconnus pour leur esprit de synthèse, étudieraient l'environnement dès leur entrée à l'Université et les études dureraient 4 ans; les spécialistes feraient un troisième cycle de un ou deux ans en environnement, après avoir fait une licence traditionnelle (biologie, chimie, physique, etc.) ou après avoir acquis le grade d'ingénieur ou de docteur.

Les spécialistes seraient naturellement mieux armés dans un domaine particulier. Nous pensons néanmoins que des généralistes seront nécessaires dans l'enseignement et dans de nombreux secteurs de la politique, de l'administration et des affaires. Ces généralistes devraient être formés dans des départements universitaires de l'environnement où se rencontreraient généralistes et spécialistes.»

Est-ce qu'au Québec, on s'inspire de ces deux suggestions?



Comme il a été démontré dans ce chapitre, l'éducation institutionnelle (famille, école, etc.) transmet le concept de développement par son conditionnement des cerveaux juvéniles, assurant par là l'adhésion constante et renouvelée de la société globale à cette suprême mission de développement et de croissance à tout prix. Ce processus pédagogique de transmission de valeurs expansives confère alors à la société cette personnalité dominante de la nature. En effet, elle ne peut enseigner des notions et des comportements qui iraient à l'encontre des habitudes collectives (ensemble des comportements) mises en place et maintenues dans un scénario social, lequel est voué à l'action de faire (ensemble) du développement. De là cette façon d'enseigner mettant peu ou pas l'accent sur des arguments qui contesteraient, au cours des apprentissages, cette habitude sociopolitico-économique du développement. On peut s'attendre sous cette contrainte étatique à ce que l'éducation ne s'empresse pas d'expliquer les causes humaines qui engendrent le développement sur une base durable, c'est-à-dire de continuité et de permanence. Elle se gardera bien de remettre en question le modèle soutenu par ces comportements: les rêves de projets irréalistes et mégalo-expansifs, la cupidité comme comportement généralisé, l'appétit boulimique de la création de richesses, les désirs de posséder constamment, l'idéologie du progrès, l'idée que le bonheur est dans la consommation, l'incitation constante à la consommation matérielle, le maintien du niveau de vie basé sur la consommation, etc. Compte tenu de cette situation généralisée dans la plupart des pays occidentaux, est-ce que l'éducation forme et informe suffisamment les jeunes citoyens sur l'autorégulation et la sobriété dans l'ensemble de leurs actes pour contrecarrer les excès de toutes sortes? Comment l'éducation enseigne-t-elle le concept de **développement**? Passera-t-elle sous silence les causes humaines (psychologie sociale, causes politiques, causes économiques, etc.) qui provoquent cette obsession du développement tout en affirmant du même coup que la protection de l'environnement est d'une importance capitale pour la survie de l'humanité? C'est l'art de jouer sur deux tableaux à la fois! Si l'éducation institutionnelle était une véritable discipline pour insuffler des nouveaux comportements favorables à l'écologie, au respect de la nature, elle enseignerait, entre autres, des connaissances qui engendreraient véritablement des comportements adéquats, conséquents, généralisés et permanents qui feraient émerger un nouveau mode de vie.

D'abord, elle poserait la question fondamentale qui ne peut être esquivée: la société est-elle opposée à la **nature** ou est-elle en équilibre avec **elle**? Trois réponses sont possibles. Si elle est opposée, sa **manière de vivre ensemble** engendre une

perturbation écologique constante. Si elle prétend être en harmonie, elle entraîne, pas ou peu de perturbation, à l'occasion ou par nécessité réelle. Si elle veut adopter une manière de vivre ensemble qui a pour objectif de créer moins de désordre, les comportements qui sont moins perturbateurs doivent être plus répandus chez les membres de la société en mutation vers un autre modèle de vie comportant des comportements moins destructeurs. L'éducation aide-t-elle les élèves à se faire une idée réaliste de leur relation d'interdépendance avec la nature? Les aide-t-elle à se défaire d'une approche trop romantique avec celle-ci? Les aide-t-elle à considérer la nature comme source de richesses ou comme une réalité écologique?

Ensuite, idéalement, pour remplir son rôle de manière intègre l'éducation institutionnelle devrait enseigner ce qu'est en réalité le patrimoine écologique de la Terre, de l'ensemble du territoire du Canada et du Québec. En sortant de l'école, l'étudiant aurait acquis la connaissance exacte de la signature exacte de l'écosystème où il habiterait. L'élève serait capable de comprendre les enjeux du développement et ses conséquences écologiques à l'échelle de la planète, à l'échelle d'un pays ou à celle de son lieu de résidence.

Si l'éducation institutionnelle était un vecteur de changement comportemental en profondeur, les individus seraient en mesure de remettre en question toutes les notions, quelles qu'elles soient, qui réussissent à falsifier le rapport commun à la réalité du temps chronologique. Elle serait capable d'expliquer, du moins dans les grandes lignes, les rapports que la société a établis au fil du temps avec l'espace. Mais aussi, les individus seraient en mesure de comprendre que ce rapport sociopolitique qui a été établi anciennement avec la nature est une autre cause du problème écologique entier que l'humanité s'est fabriqué tout au long de son histoire. Ensuite, ils seraient en mesure également de refuser de poser des actions expansives dans un milieu naturel limité (espace) parce qu'ils comprendraient les conséquences de toutes sortes que cette expansion «pas durable» peut engendrer.

Leur éducation serait suffisante pour qu'ils soient capables de débusquer les contradictions systémiques qui s'infiltreraient entre les discours et les actions posées. Leur apprentissage les amènerait à être capables de comprendre que les orientations de nos actions collectives sont dirigées vers des objectifs qui posent problème entre les idées qui les ont engendrés et la relation de celles-ci avec la réalité.

L'éducation expliquerait sans maquiller la réalité que les phénomènes de changements climatiques (l'humanité en étant responsable en partie), et toutes les formes de pollution rassemblées, etc., ont un lien direct avec les conditions énumérées plus haut. Ces conditions sont: les rêves sociopolitiques sous-évalués, la considération de l'Homme comme un être supérieur dans la nature (la doctrine de l'humanisme est à mettre partiellement en cause), l'obsession humaine de la fausse nécessité de la création de richesses pour pouvoir vivre, l'idéologie du fameux progrès qui finit par

entraîner des perturbations écologiques multiples, le bonheur dans la consommation comme acceptation sociale.

Est-ce que l'objectif ne devrait pas être que l'éducation institutionnelle permette aux étudiants de quelque niveau scolaire que ce soit de pouvoir comprendre ce qui est implicite derrière les choses? Permet-elle de saisir les dimensions psychologique, sociale, politique et économique, pour pouvoir identifier les éléments qui doivent subir des transformations en profondeur afin d'instaurer une plus grande cohérence avec la réalité?

Permet-elle une analyse critique de l'impact de la croissance démographique sur la nature? Bien plus encore, de l'impact des principales technologies en place qui nécessitent une plus grande quantité d'énergie fossile et d'autres intrants? Fait-elle prendre conscience aux jeunes adultes de la grande influence du «mouvement des idées», comme l'indiquait précédemment André MARCHAL, cité au chapitre 4, à propos de la qualité de l'équilibre naturel des écosystèmes? Démontre-t-elle la place que l'argent occupe dans la société de même que les rapports qui sont de plus en plus étroits entre l'industrie, les multinationales et l'agriculture? Les changements politiques sont essentiels pour atteindre une cohérence plus grande dans l'action et une plus grande cohésion dans notre manière de vivre avec la réalité de la nature.

Comment l'éducation peut-elle faire en sorte que les étudiants se positionnent en prenant connaissance des choses de la vie si ceux-ci ne comprennent pas les causes exactes et les enjeux sous-jacents à ces phénomènes qui engendrent des rapports déficients avec l'écosphère?

Sans ces corrections dans le contenu de la matière à enseigner, l'éducation demeurera longtemps ce que FREUD en disait jadis:

«l'éducation constitue [...] l'un des trois impossibles, avec la psychanalyse et la politique: impossible parce qu'essentiellement constituée de contradictions et visant des buts inséparables et inconciliables»!

La révolution dans les habitudes d'esprit nous semble se situer à ce niveau!

«L'espoir, dont le sens populaire répète qu'il fait vivre, est le fait de compter sur un événement à venir dans un temps sans limite. Le passé n'est plus actualisé, le présent n'existe plus. Seul persiste un futur magnifié, imprécis, toujours repoussé en avant. Cette fuite en avant, c'est l'espoir, celui des lendemains présumés enchanteurs. Ne le confondons pas avec l'espérance, cette confiance dans ce qu'apportera le futur quand il sera devenu présent.» (Régis POUGET)

7. LE CONCEPT DE DÉVELOPPEMENT ET LA PSYCHOLOGIE

Pour soutenir le développement tel que nous le connaissons aujourd'hui, je me suis demandé, en cours d'écriture, s'il y a, dans le genre humain, des individus qui ont un certain talent pour que ce modèle demeure florissant et plus encore, qu'il soit durable dans le temps. Avant d'aller plus loin dans l'étude du thème de ce chapitre, j'avise tous les lecteurs de cette recherche que mon intention n'est pas de dévaloriser des individus en particulier mais bien de relever une réalité psychologique importante. Les individus qui composent une société sont répartis principalement en deux catégories, c'est-à-dire **la catégorie des dominants** et **la catégorie des dominés**. Nier cette réalité serait du même ordre que de nier que la lune existe. Les individus qui sont réunis dans ces deux catégories possèdent selon leurs différences caractérielles des qualités intrinsèques qui les honorent. Mais c'est dans la façon d'utiliser leurs propres attributs distinctifs, notamment en se vouant à leur activité de développement dans leur propre intérêt narcissique, que les expansifs (dominants) seront appréciés par la société à différents degrés en fonction de leurs réalisations. Et devant cette réalité, je questionne: quelle est la place du **bien commun** dans tout cela?

L'ancien président tanzanien Julius NYERERE s'est déjà exprimé ainsi à propos des individus face au développement:

«Le développement est un processus qui permet aux êtres humains de développer leur personnalité, de prendre confiance en eux-mêmes et de mener une existence digne et épanouie. C'est un processus qui libère les populations de la peur du besoin et de l'exploitation et qui fait reculer l'oppression politique, économique et sociale.» [Rist 2007: 27-28].

Est-ce que cette libération par le développement ne pousserait pas les peuples trop loin dans leur aventure? L'obsession du développement ne prendrait-elle pas racine dans la hantise partagée par la plupart des humains de manquer un jour de biens matériels pour satisfaire leurs besoins?

7.1 LE TYPE DE PERSONNALITÉ VALORISÉ SOCIALEMENT

Vous êtes-vous déjà posé la question, au stade où en est rendue votre lecture, à savoir, à quels types de caractères sociaux correspondent en général les défenseurs inconditionnels de *l'action de faire du développement en général*? Il nous a été possible d'identifier un type de personnalité, avec l'aide d'un inventaire très révélateur dans: «**Esquisse d'un tableau des types fondamentaux de caractères sociaux**» que l'on peut consulter dans le livre de René HUBERT ayant pour titre *Traité de Pédagogie générale*. Cette énumération présente deux catégories de caractère que nous aurions intérêt de conserver en mémoire au cours de cette opération de découverte. Le premier

caractère qui est montré dans ce tableau est le **TYPE EXPANSIF** et, le second caractère, le **TYPE INHIBITIF**.

Pour être plus précis dans nos propos, tournons-nous vers *Le Petit Robert* qui décrit brièvement à la page 999 ce qu'est le caractère expansif:

«Qui ne peut être contenu.»

Le type inhibitif, veut dire le contraire, qui peut être contenu. Donc, on parlera de quelqu'un qui est capable de ralentir.

Ce que nous trouvons dommage dans ce tableau, c'est que l'auteur n'identifie pas d'autres types de caractères comme le type réaliste, le type investigateur, le type artiste, le type social, le type conventionnel, et le type écologiste selon le modèle même du psychologue John L. HOLLAND. Dans ce tableau, les différents modes de caractères sont associés soit à des fonctions et à des valeurs matérielles, soit à des fonctions et à des valeurs culturelles.

Dans un premier temps, analysons les «**Fonctions et les valeurs matérielles**» adoptées par ces différents types. En ce qui concerne les «fonctions organiques», qui nous amènent sans hésiter aux «valeurs vitales», le type expansif est identifié à un «tempérament de dépense», le type inhibitif lui, à un «tempérament d'épargne». En associant les «fonctions sensorielles» aux «valeurs sensuelles», le type expansif est considéré comme un type «sensuel (gourmand, jouisseur, etc.)». Le type inhibitif est perçu, lui, comme un type ascétique. Dans le tableau d'HUBERT, les «fonctions d'acquisition» sont en relation directe avec les «valeurs économiques». Le type expansif pourrait y être représenté par le type qu'il identifie comme «cupide». Le type inhibitif est un être de type «désintéressé (prodigue)». La «fonction de production» considère en premier lieu les «valeurs techniques». Le type expansif possède un caractère «laborieux», le second un caractère «paresseux». Afin de terminer la première section de ce tableau, regardons les «fonctions d'organisation» qui y sont associées aux «valeurs politiques». Le type expansif est, selon la même source, un type «autoritaire (assuré, orgueilleux, tyrannique)» alors que le type inhibitif est un être de type «servile (timide, humble)».

Pour la seconde partie du tableau, examinons ensemble cette fois les «**Fonctions et les valeurs culturelles**». Les «fonctions de connaissance» nous conduisent aux «valeurs intellectuelles». Le type expansif est un type de caractère «loyal» tandis que son contraire est de type «déloyal». Les «fonctions de moralité» nous dirigent immédiatement vers les «valeurs éthiques» dans lesquelles le type expansif se montre sans l'ombre d'un doute un individu «généreux» selon HUBERT. L'opposé à ce type est associé sans surprise à l'«égoïsme». Les «fonctions d'art et de beauté» nous orientent vers les «valeurs esthétiques» dans lesquelles le type expansif est un type

«enthousiaste» et son vis-à-vis un type «méprisant». Évidemment, les «fonctions d'amour» nous guident vers les «valeurs philétiques» faisant valoir le type expansif comme un être «aimant» alors que le type inhibitif est décrit comme un être «malveillant». Quant à la dernière référence, les «fonctions de synthèse totale», elles, déterminent les «valeurs spirituelles». Le type expansif est reconnu comme étant un individu «pieux (optimiste)» tandis que son incompatible depuis le début est vraisemblablement un individu «impie (pessimiste)». [Hubert 1961: 300].

7.1.1 *Le type expansif sur le podium*

Il va sans dire que nous associons d'un peu plus près le type expansif au «type entreprenant» tel qu'il est décrit dans le «Formulaire de résultats d'une orientation professionnelle» (Les Éditions Psymétrik), selon la typologie de base de John L. HOLLAND. Selon cette définition, cette personnalité reflète un:

«Personnage dynamique et déterminé qui voit grand et qui sait s'imposer. Il ne craint pas les défis. Enthousiaste, consciencieux et persévérant, c'est un frondeur inflexible possédant une bonne estime de lui-même. Bon meneur et promoteur de projets, il sait convaincre les autres d'adhérer à ses causes. Son esprit mathématique lui sert à évaluer rapidement la rentabilité d'une proposition à investir dans des combinaisons gagnantes.

Il est peu porté à entretenir des rapports sentimentaux avec son entourage C'est un être habile en société. Il ne craint pas la compétition et les défis. Sa recherche de visibilité, de prestige et de pouvoir le pousse à agir. Il aime la notoriété que peut lui fournir le succès. Selon lui la vie est une lutte pour le pouvoir. Il faut se battre, car c'est le plus fort qui l'emporte.»

Dans *Le défi écologiste*, Michel JURDANT relève une autre catégorie qu'il nomme particulièrement l' «entrepreneur technologique». Il laisse Roger BLAIS, directeur du Centre d'innovation industrielle de Montréal de l'époque, nous fournir un portrait de cette catégorie.

«Celui-ci possède les caractéristiques suivantes: motivation et énergie; confiance en soi; goût du défi; résilience (il n'a pas peur des échecs); performance; pouvoir d'initiative et sens des responsabilités; débrouillardise; esprit de compétition; contrôle de soi; tolérance. Voilà l'image du dominant de cette ère merveilleuse dans laquelle nous entrons!» [Jurdant 1988: 186].

Dans la troisième partie «POLITIQUES DE DÉVELOPPEMENT» du livre *Économie politique. Systèmes et structures. Politique du développement*, les auteurs avancent:

«*Le Comportement* des agents économiques doit être conforme aux besoins de l'expansion. Celle-ci requiert des investissements assez importants et suffisamment productifs pour que le rythme d'accroissement du produit national soit supérieur à celui de la population: «le passage d'un taux d'investissement productif d'environ 5 % du produit national net à 10% ou davantage, constitue l'élément essentiel du processus» affirme Rostow (W. W. Rostow, *Les étapes de la croissance économique*, p. 77).» [Garrigou-Lagrange/Passet 1965: 563].

Revenant au tableau de HUBERT classant les types fondamentaux de caractères sociaux, on peut en déduire avec une certaine certitude que le **type expansif** (entreprenant) œuvre plus particulièrement en tant qu'agent économique. En effet, il répond très bien aux besoins d'expansion toutes catégories! Ses réalisations en matière de développement exigeront, pour un bon nombre d'entre elles, de l'espace, de plus en plus d'espace pour assouvir son rêve, ses ambitions de conquête. La vision la plus répandue chez ce type de personnalité (expansif, entreprenant, affairiste, dominant) est celle de la **CONQUÊTE DU MONDE!** Il est en soi un **DÉVELOPPEMENTALISTE!**

Dans ces trois descriptions, avez-vous reconnu quelque part des individus qu'on pourrait associer à ces célèbres expressions: le Québec Inc., le Canada Inc., le USA Inc., etc., groupes dans lesquels la classe dominante des expansifs est plus particulièrement visible? Ils sont des entrepreneurs-nés. Avec un certain regard historique, ils passent parfois pour des bâtisseurs! Toute la société nous semble être mobilisée pour la finalité de leur projet, c'est-à-dire développer durablement de la richesse matérielle, de la richesse monétaire, de la richesse asservie à la logique comptable qui sont toutes trois, si nous réfléchissons bien, la plupart du temps, de fausses nécessités de la vie.

Si vous avez un jour l'occasion de les côtoyer de plus près ou si vous avez l'opportunité de les entendre dans les médias, écoutez attentivement leur langage! Il y a des chances que vous entendiez chez eux un langage qu'ils auront emprunté à l'armée! PHÉLIZON nous fournit des exemples de locutions utilisées:

«Comme l'art de la stratégie est unique, la tentation est grande de faire de l'armée un modèle pour l'entreprise. Le langage courant y est pour beaucoup: dans les bureaux on entend souvent dire qu'il faut accumuler des munitions, prendre l'offensive, attaquer les clients, tuer la concurrence, "stresser à mort" (*sic*). On fait du marketing de guerre, on forge ses armes en vue des batailles commerciales, on part à la conquête des parts de marché, on livre en permanence le combat de la productivité. - Les entreprises de formation permanente adoptent un ton volontiers belliqueux. Elles plaident les bienfaits des comportements extravertis, conquérants, agressifs. Les protagonistes du *cost-cutting* et du *lean and mean management* (1. Mot-à-mot, "gestion maigre et méchante") veulent de leur côté "gérer à l'os" et "massacrer les structures". D'autres assimilent certains cadres dirigeants à des officiers de la "guerre économique".»

[Phélizon 1998: 39-40].

Ils mettront beaucoup de leur énergie à servir les mécanismes de l'offre et de la demande dans une logique marchande. Il ne faudra pas se surprendre que leur *religion* se résume à l'*économie*! Certains excelleront à mettre en application dans leur projet la stratégie économique, ce qui se résume dans les faits à ceci:

«Si la stratégie économique procède d'une volonté d'optimisation (du profit, de la valeur) ou de croissance (en termes de chiffre d'affaires, de part de marché, de *leadership*), c'est en tout cas dans un contexte de compétition, *donc de lutte*. L'acte de vente s'apparente à un combat entre le vendeur et l'acheteur, entre le fournisseur et son client. Plus généralement, une "guerre commerciale" oppose un producteur et des clients et dans cette opposition l'usage de stratagèmes est courant (comme la différenciation des produits, la segmentation des marchés, le développement des services connexes).

Ainsi, l'armée, l'entreprise et plus généralement tout groupe agonique ont comme objectif commun d'assurer leur survie ou de défendre leurs intérêts vitaux. C'est pourquoi ils cherchent à préserver leur territoire, renforcer leurs positions, pérenniser leurs avantages acquis. Cependant, il leur faut pour survivre imposer leur volonté à l'*autre*, le combattre et, si besoin est, le détruire.» [Phélizon 1998: 36].

Leur logique: la logique de l'expansionnisme! Leur esprit: l'esprit d'entreprise! Leur principale préoccupation: la gestion de son entreprise!

«L'esprit d'entreprise également: quoiqu'une armée n'ait pas pour objectif immédiat de s'enrichir mais de réduire l'adversaire, et qu'une entreprise n'ait pas pour objectif immédiat de s'enrichir mais de réduire l'adversaire, et qu'une entreprise n'ait pas pour objectif immédiat d'anéantir la concurrence mais de gagner de l'argent, nombreuses sont les analogies entre l'une et l'autre. Toutes deux sont le jouet de volontés qui s'opposent.» [Phélizon 1998: 38].

Il nous semble qu'ils ressentent (la plus grande partie d'entre eux) le désir ardent de conquérir le monde! Ils s'emploient à vouloir grandir indéfiniment dans leur entreprise de développement. L'appétit du **toujours plus** les obsèdent la plupart du temps! Du faire **toujours plus vite** aussi! L'appétit du **toujours plus performant** les travaille! Ils veulent que leurs entreprises grossissent: toujours plus! Leurs prières quotidiennes: faire de l'argent comme de l'eau! Leur rapport avec le temps réel est faux; il est falsifié à la base: **le temps est de l'argent!** Leurs lamentations récurrentes: de moins en moins d'*État* gênant pour contrer leur ambition d'expansion! Leurs patrons: les actionnaires assoiffés de profit! Leur langage d'usage: la croissance illimitée! La limite des choses les indispose sévèrement. Ils encouragent l'excès dans la consommation matérielle. La finalité de la vie, la recherche de leur vie: le profit! L'objectif suprême de la vie: créer de la richesse! Leur terrain de jeu extérieur: le marché libre! Ils pensent que les ressources

naturelles sont illimitées. Parce qu'ils sont considérés par l'opinion comme étant des êtres généreux, certains d'entre eux ont l'habileté de lancer de façon ostentatoire leur opération de charité qui a pour but d'augmenter le degré de sympathie de la part du grand public. Une autre idée: la petite entreprise comme la grande entreprise peuvent être toutes deux atteintes de boulimie économique et monter plus haut dans la pyramide de la cupidité humaine. DUVIGNEAUD a une expression qui résume tout: la «**CUPIDOSPHÈRE**». Au sommet, les individus qui ont des projets à impacts négatifs sur la Nature. Ils agissent partiellement au nom du développement avec l'appui de l'État! Pas besoin de faire une recherche exhaustive pour pouvoir les reconnaître facilement. Les journaux leur offrent souvent la page frontispice! L'oligarchie politique réserve habituellement une oreille attentive à leurs projets de développement. Elle accorde à l'oligarchie d'affaires une protection juridique à la plupart de ses projets d'expansion.

CASTORIADIS propose ceci:

«l'idée que la croissance illimitée de la production et des forces productives est en fait le but central de la vie humaine».

La majorité des individus du type expansif qui sont réunis dans une **oligarchie inc.** nous semblent partager cette conception de l'existence humaine (chefs d'entreprise, financiers, politiciens, partisans de la mondialisation, etc.). Est-ce que ce comportement expansif peut perdurer? Et, en ce qui vous concerne, vous lecteurs et lectrices: quel est le but central de la vie humaine?

7.2 LES PRATIQUES SELON LA RELIGION ÉCONOMIQUE

Comme élément de réflexion, Éric de LA MAISONNEUVE nous soumet:

«L'ordre économique - L'échec de l'ordre politico-militaire à accompagner les sociétés dans la voie de leur projet de développement a ouvert grandes les portes à l'ordre des marchands. Méprisé parce que trivial, il a bénéficié des révolutions industrielles et des progrès techniques; il s'est bien vengé des affronts anciens pour finir par imposer son ordre soi-disant pacifique et efficace. Cela paraît être le bon sens même de donner aux acteurs économiques les clés de l'organisation et donc les leviers du pouvoir pour amener la société à satisfaire ses besoins matériels et, au-delà, à combler ses aspirations au bonheur. Nous sommes parvenus à cette étape où, après avoir expérimenté toutes les autres formules, nous avons confié - dans pratiquement toutes les sociétés - l'essentiel du pouvoir et de l'action stratégique à l'ordre économique.

Or, celui-ci, contrairement aux ordres précédents, par sa nature même, est paradoxalement «désorganisateur»; ou alors, s'il organise, c'est avec une brutalité inspirée de l'ordre militaire et la seule préoccupation de l'efficacité; il ne s'encombre ni de justice ni d'égalité. Certes, l'économie a le pouvoir de faire bouger les lignes: on ne connaît pas de société sous-développée qui soit parvenue

spontanément à faire évoluer son organisation initiale; ce sont (*sic*) au contraire par la croissance économique que certaines sociétés se sont engagées dans la voie du progrès et ont pu, alors, inventer des formes plus élevées d'associations, de structures d'entreprises, de moyens d'échanges... La perspective de l'enrichissement rend créatif et entreprenant; elle débloque les énergies et fait accepter les mutations. C'est pourquoi il y a fort à parier que l'émergence économique dont bénéficient de nombreux pays au début du XXI^e siècle - et en particulier la «vieille» société chinoise - n'ira pas sans provoquer d'ici une ou deux décennies un profond - et dangereux - mouvement de réorganisation.

Dans cette course au développement, l'économie répond à ses propres besoins, améliore ses capacités, sa productivité, son rendement, mais pas nécessairement dans l'intérêt de tous. En tant que technique, elle ne peut être que prestataire au service de la société et donc d'un «ordre» qui la dépasse dans ses finalités. L'économie a un rôle considérable car elle constitue le carburant indispensable à toute organisation, mais elle ne peut en être le moteur.» [La Maisonneuve 2008: 49-51].

7.3 LE TEMPS PSYCHOLOGIQUE

Que vous soyez en accord ou que vous soyez en désaccord avec les textes des auteurs sélectionnés ou avec nos propos personnels sur le développement, il est clair que celui-ci comme action et comme manière de vivre a un lien étroit avec le temps de **ce qui a été (le passé)**, le temps de **ce qui est (le présent)** et le temps de **ce qui sera (le futur)**. Pour débiter l'étude du **temps psychologique**, nous avons fait appel au psychologue Régis POUGET de l'Académie des sciences et lettres de Montpellier qui nous explique cette notion. C'est un texte qui est disponible sur *Internet* daté du 30 avril 1990 (conférence no° 2800) et dont nous avons extrait des parties. Ce texte nous sera d'une très grande utilité pour la suite de notre réflexion.

7.3.1 La constitution du temps

«La difficulté dans les langues romanes, issues du latin, est que le temps est à la fois le temps de l'atmosphère et le temps qui dure. Ce n'est pas le cas de l'allemand, ni de l'anglais. Notre terme dérive du latin *tempus*. Le temps, tel que nous le verrons ici, est la durée indéfinie qui n'a ni fin, ni commencement. Le temps physique est mesurable, le temps chronologique est l'Histoire; le troisième temps est le temps du langage. Il ne peut pas y avoir de temps psychologique sans langage, c'est-à-dire quelqu'un qui parle à la première personne et se constitue en tant que Je. En se constituant en tant que Je, chacun élabore le présent et, élaborant le présent, constitue un passé et un futur. Ce sont là les trois composantes du temps: le passé, le présent, le futur.

A - Le passé est le sédiment de notre histoire, de l'Histoire en général. Il est constitué de ce que nous avons fait, de ce que nous avons perdu, de ce que nous

avons construit, de ce que nous avons conclu. Il se construit et il se détruit sans cesse. Il est l'œuvre de la mémoire, ce qui fait qu'il ne peut exister qu'étant rendu au présent. Lorsque nous racontons une histoire qui nous est arrivée, nous la rendons présente par le récit et le passé que nous rapportons ne peut avoir d'existence que parce que nous le présentons par notre langage. Le passé est un changement continu. Deux éléments le caractérisent:

- 1°) La permanence des acquis qui est l'expérience. L'expérience est la prise de risques, le fait d'acquérir des techniques, des habitudes, des méthodes qui simplifient la vie et qui facilitent l'exercice de notre profession et de notre conduite dans l'existence.
- 2°) Le poids des acquis. Une fois que nous avons acquis une technique, une méthode ou une façon de penser, nous ne nous en séparons plus. C'est pourquoi lorsque les médias parlent des conflits des générations, nous pensons qu'il n'y a pas de conflit entre vieux et jeunes. Il y a conflit entre deux idéaux de jeunesse: l'idéal des 20 ans de ceux qui en ont cinquante et l'idéal des 20 ans de ceux qui ont vingt ans. Il y a donc conflit entre deux types de jeunesse et non pas conflit entre deux générations. Le risque est de tomber dans l'archaïsme, c'est-à-dire se contenter de continuer à faire ce que l'on a toujours fait.

B - Le présent est un ajustement perpétuel, un ajustement permanent entre ce qui n'est pas encore là et ce qui n'est déjà plus. C'est quelque chose qui passe entre nos doigts, qui nous fuit, qui se déroule pendant que nous parlons. Le propre du présent est de faire le deuil. Les gens qui réussissent leur vie, non pas socialement, mais pour eux-mêmes, sont ceux qui savent faire le deuil, le deuil des choix qui est de renoncer à ce qu'on ne fera pas. Ceux qui, toute leur vie, se répètent: "Ah! Si j'avais fait autre chose, ce serait mieux", ont peu de chances de réussir leur vie. Seuls, ceux qui sont capables de faire le deuil, c'est-à-dire de renvoyer dans le passé des choses qui ne se produiront plus et d'y renoncer définitivement, gardent la maîtrise d'eux-mêmes, donc des événements. Le présent repose sur ce qui est antérieur; il s'appuie sur le passé. Il s'inclut dans sa tessiture, comme un chanteur; il le conserve dans son architecture et de temps en temps, d'autres acquis s'intègrent dans ce présent qui est la source de la temporalité, qui en est le creuset et qui est de l'ordre de la certitude. Quand on parle au présent, on parle de choses que l'on voit, que l'on sent, que l'on entend, que l'on connaît. Il est en prise directe avec la réalité, c'est-à-dire que si au moment où l'on parle, on dit des choses qui ne sont pas vraies, on peut être immédiatement contredit au nom de la réalité. Pour le passé, chacun peut raconter ce qu'il veut; la vérification est moins aisée.

C - Le futur est ce devant-être. En allemand on forme le futur avec le verbe devenir. C'est donc ce qui devient. Le futur est de l'ordre de l'imaginaire. Il n'existe pas, il n'est pas là. Il est de l'ordre de la probabilité: je pense que demain je ferai telle chose, je pense que je m'organiserai. Je ne peux que penser, supposer ou prévoir, mais je ne peux rien affirmer sur le futur. Mes interlocuteurs ne croiront ma parole que si le passé leur a montré qu'elle est fiable. Cette confiance

est un élément de base de la maîtrise du temps. Le futur exige une approche par sautiellement avec rectifications. On ne peut qu'avancer par petits bonds et rectifier au fur et à mesure. Lorsqu'on a un projet, on le développe. Au fur et à mesure qu'il se développe, on rectifie les erreurs. Le futur devient présent. Anticipation et prospective appartiennent directement au futur. Le futur ne peut qu'exceptionnellement être prévu. Les météorologistes, les économistes, les politiques, les médecins en font l'amère expérience. Plusieurs dimensions temporelles constituent le futur et elles se rejoignent dans la réalisation. Nous avons un projet, nous devons tenir compte de l'état du terrain, du temps qu'il fait, des individus. Tout cela se rejoint dans une création qui transformera l'imaginaire en réalité et accorde temps et espace.» (Régis POUGET)

7.3.2 Les pathologies du temps

Régis POUGET dans *Le temps psychologique* nous offre ses réflexions:

«Il arrive que le temps psychologique soit trop différent du temps réel. Nous retrouvons cet état dans:

1) La monotonie; rien ne se produit, rien ne se passe. Les anciens coloniaux connaissaient ce phénomène que l'on appelait la soudanite: à force de rencontrer toujours les mêmes personnes aux mêmes endroits, ils ne pouvaient plus se supporter.

2) La nostalgie est la douleur du retour. Ce sentiment nous fait toujours nous retourner en arrière pour conclure que tout était mieux avant et ailleurs.

3) Les fantasmes; par eux, nous essayons de nous accorder avec le monde, avec notre destin. Le premier de ces fantasmes est celui de l'immortalité; certains hommes agissent comme s'ils étaient immortels. Ce n'est pas une critique à leur égard, c'est une observation. Un autre fantasme est celui de l'éternelle jeunesse qui a été remarquablement illustrée par "Le portrait de Dorian Gray". Le portrait vieillit tandis que le modèle reste éternellement jeune jusqu'à la fin, au prix d'une vie absolument dévoyée. C'est aussi le fantasme de l'éternel retour, illustré par un très beau film, et celui de la machine à remonter le temps des bandes dessinées. Le mythe, peut-être le plus pernicieux qui soit, est celui du Docteur FAUST. Arrivé au faite des honneurs, se sentant vieillir et languir dans la tristesse et la solitude, il aspire à retrouver la jeunesse. Pour cela, il vend son âme au diable. Le marché est mauvais. Le Docteur Faust était sûrement un bon scientifique, mais un mauvais commerçant. Par ce mauvais investissement, il sacrifie le futur lointain au profit d'un futur immédiat qui lui échappe vite.

4) Le remords est la souffrance morale causée par la conscience d'avoir fait le mal. Il se traduit par de vifs reproches que le sujet se fait à lui-même. Dans cet état le futur disparaît, le présent s'amenuise, jusqu'à n'être qu'une répétition incessante du passé lui-même rétréci, comme le son sur un disque rayé.

5) L'espoir, dont le sens populaire répète qu'il fait vivre, est le fait de compter sur un événement à venir dans un temps sans limite. Le passé n'est plus actualisé, le présent n'existe plus. Seul persiste un futur magnifié, imprécis, toujours repoussé

en avant. Cette fuite en avant, c'est l'espoir, celui des lendemains présumés enchanteurs. Ne le confondons pas avec l'espérance, cette confiance dans ce qu'apportera le futur quand il sera devenu présent.» (Régis POUGET)

7.3.3 La maîtrise du temps

«L'évolution du temps, donc, se fait d'heure en heure, de jour en jour, de saison en saison. Ceux qui en obtiennent la maîtrise vont obtenir la maîtrise de leur propre vie. Souvent ils seront les maîtres de leur destin et de leur univers dans la partie qui concerne l'espèce humaine. Le temps des Grecs est un temps relativement circulaire, alors que le temps juif est un temps linéaire. Nous avons hérité des deux. Le nôtre est une fonction à la fois circulaire et linéaire. Il lui arrive quelquefois d'être sinusoïdale ou spirale. Comment maîtriser le temps? Nous disposons de deux moyens psychologiques: la symbolisation, représentation du temps, et la sublimation, prise de distance et de hauteur par rapport au temps, qui exclut toute négation.

1) La *symbolisation* se fait d'abord par le langage. Il ne peut pas y avoir de temps s'il n'y a pas de langage. Le temps ne peut être que parlé. Il doit être énoncé dans un acte de langage pour obtenir sa fermeté. Le langage a un véhicule: la langue. De la langue je voudrais vous dire (*sic*: dire) quelques mots. Par exemple, qu'en hébreu le verbe être n'a pas de présent, ou plus exactement, le présent et le futur sont exprimés de la même manière. Si bien que dans la Bible, l'Éternel se définit: "Je suis celui qui est et aussi celui qui sera" c'est-à-dire celui qui n'a ni naissance, ni mort, ni début, ni fin. Certains ont traduit par Jéhovah alors que ce sont les initiales de YAHVE: je suis celui qui sera (et qui est). La parole par rapport à la langue et au langage est un phénomène très personnel. C'est le fait de s'exprimer à la première personne et de dire ce qui fait acte. Le reste est du discours. Des discours, nous en entendons, de la part de gens qui n'ont rien à dire, peut-être moi ce soir. Des paroles véritables, il y a longtemps que, personnellement, je n'en ai pas beaucoup entendues, car la parole vraie engage, engendre et structure, et puisqu'elle est acte, elle porte en elle à la fois date et signature qui l'inscrivent simultanément dans le temps et dans l'espace. J'aime beaucoup la grammaire, surtout la syntaxe. Elle est indispensable. On a voulu la supprimer. Réformons l'orthographe, mais gardons l'articulation de la langue, ce qui la structure et qui nous permet de maîtriser le temps. Nous maîtrisons le temps par les verbes. D'abord par leurs modes: l'indicatif est le mode de la réalisation, de l'action. Lorsque l'action est potentielle, intervient le subjonctif; lorsque l'action est ordonnée: l'impératif, lorsque l'action est subordonnée à autre chose: le conditionnel, mode de l'enchaînement. Quant aux temps du verbe, le présent est le temps du réel; le passé a deux temps: un temps qui dure, l'imparfait, et un temps complètement écoulé, et précis: le passé simple qu'on appelait aussi le passé défini. Quant au futur, il a un caractère irréal. C'est le postérieur du présent qui est limité: futur simple, ou le postérieur du passé: futur antérieur. Ainsi en modulant les modes et les temps, il devient facile d'exprimer sa pensée avec une précision exceptionnelle qui intègre le temps en le scandant et en lui donnant des

repères. Illustrons-la par cette boutade de Jean Cocteau: "En amour, le présent est toujours imparfait, le passé n'est jamais défini et le futur est conditionnel". Vous me permettrez de dire que la langue française est dans ce domaine l'une des meilleures, l'une des plus souples, l'une des plus flexibles, l'une des plus solides qui existent au monde et qui permettent la communication dans des conditions tout à fait exceptionnelles. C'est la langue de la philosophie, la langue de la poésie, la langue de la liberté. Quel magnifique outil de communication entre les mains de ceux qui en ont l'usage! Maîtrise du temps, symbolisation par la grammaire, mais aussi par le récit qui permet de saisir si celui qui parle est intelligent; par l'art: musique, peinture, littérature, sculpture, danse, théâtre, cinéma, c'est-à-dire représentations. La littérature fourmille d'exemples: poésie, mais aussi prose. Beaucoup ont écrit sur le temps: Ronsard, Hugo, Vigny. C'est surtout au niveau des arts plastiques que la symbolisation du temps est accessible. J'en rapporterai trois exemples, tous empruntés à Michel-Ange:

- - Le premier est le David de la Galerie de l'Académie à Florence: David, c'est la force triomphante, l'adolescence terminée; il vient de tuer Goliath; son regard est horizontal; il va droit devant lui sans regarder le monde. Son temps n'a pas de fin visible; c'est le futur.
- Le deuxième est le Moïse de Saint-Pierre à Rome. Le pouvoir est assumé, mais contesté. Moïse est descendu du Mont Sinaï et il a trouvé les Hébreux en révolte, adorant le veau d'or et les idoles. Il est furieux. Il regarde vers le bas, son avenir se limite, il sait qu'il a affaire à un peuple "à nuque raide" et qu'il n'entrera pas lui-même dans la Terre Promise. C'est lui qui a le pouvoir pour un temps. Son temps est le présent. L'avenir est encore acceptable quoique réduit.
- Le dernier est la Piéta du Musée de l'Œuvre du Dôme à Florence. Michel-Ange s'est représenté sous les traits de Nicodème. Son visage porte l'ineffable expression de celui qui regarde loin, vers l'Au-delà, dans l'espérance et peut-être le doute, les deux traits propres à l'espèce humaine. Il n'appartient déjà plus à ce monde. L'avenir a un terme. Ce terme est fixé. Son temps est le passé.

2) La *sublimation* est une autre défense contre le temps. C'est d'abord le rire, pour certains: le cynisme, l'humour, mais aussi l'amour, la fraternité, la foi, l'idéal porteur.» (Régis POUGET)

7.4 L'ESPACE PSYCHOSOCIAL

Gustave-Nicolas FISCHER, dans *Psychologie sociale de l'environnement*, aborde le sujet au chapitre 3, aux pages 59 à 62 de son livre «**Les dimensions psychosociales**» de l'espace. Il définit la nature de l'espace vécu, en citant d'autres penseurs qui l'interpellent.

7.4.1 L'espace vécu

«Pour le psychologue, l'espace n'existe qu'en termes d'espace vécu. Cette affirmation est une manière de résumer les différents aspects que nous venons de

traiter. Bachelard (1957) avait saisi à quel point l'espace est une source profonde d'émotion: vivre l'espace, c'est entrer en résonnance avec sa valeur poétique et sa dimension symbolique. Mais que faut-il entendre au juste par espace vécu?

Pour en rendre compte, plusieurs aspects peuvent être retenus: pour Piaget, comme nous l'avons vu, l'espace est «le produit d'une interaction entre l'organisme et le milieu, dans laquelle on ne saurait dissocier l'organisation de l'univers perçu et celle de l'activité propre». Dans cette interaction, l'espace est pour ainsi dire traité comme un matériau extérieur et créé par une action sur lui à travers des mouvements, des déplacements, etc.

Mais, et c'est l'autre aspect de l'espace vécu, il structure un champ que Lewin (1972) a appelé un «champ topologique»: cette notion de champ, issue de la physique, souligne le fait qu'un espace n'existe pas en soi, mais uniquement à travers un ensemble d'effets ou d'interactions qu'il engendre. Par champ, Lewin entend un ensemble d'interactions qui s'établissent en une véritable organisation de l'espace dont tous les éléments sont interdépendants et interagissent en permanence. Cette idée s'appuie sur la notion d'espace vital: toutes les conduites sont directement interdépendantes de l'environnement; l'espace vital est ainsi défini comme ce qui fonde l'interaction entre une personne et son contexte. C'est l'espace en tant qu'il existe pour l'individu, en tant qu'il n'est plus seulement déterminé par ses caractéristiques objectives, mais par les qualités qu'il prend en fonction du comportement. Tout espace constitue un champ dans la mesure où il est traversé par des valeurs, liées à la façon dont quelqu'un perçoit un aspect de l'environnement et entre en relation avec lui. La notion d'espace vécu met en lumière l'interdépendance de la personne avec un environnement donné, mais en tant que celui-ci apparaît comme un champ de valeurs déterminant sa conduite.

Faure (*op. cit.*) a proposé une interprétation clinique de la notion de champ à travers les concepts de champ spatial environnant et de champ spatial hallucinatoire. Il définit ainsi ces deux champs: «L'aire perceptive à laquelle nos sens nous permettent d'accéder, dans l'exercice usuel et sain de leur activité. C'est là une caractéristique élémentaire des conditions de notre connaissance sensible. Le champ spatial environnant constitue donc une sorte de territoire [...]; cette portion d'espace dont les bornes sont définies par l'exercice de nos perceptions saines, nous l'appelons champ spatial hallucinatoire lorsque des troubles psycho-sensoriels s'y instaurent».

Enfin une troisième façon de comprendre l'espace vécu part du fait que tout espace est structuré psychiquement en fonction des caractéristiques psychiques en œuvre dans la relation à lui. On pourra alors dire que l'espace est vécu dans la mesure où l'individu projette sur lui des sentiments et des désirs dont il est le sujet. Parler d'espace vécu revient donc à dire que c'est à partir du corps et de l'espace corporel en tant que structure imaginaire que se crée l'espace à travers les échanges que l'individu établit avec lui, en projetant ses fantasmes, son imaginaire et en intériorisant des qualités qu'il perçoit comme pouvant le toucher ou le concerner. Dès lors on pourra dire que «le corps crée l'espace» et que le vécu de l'espace est toujours plus ou moins un espace imaginaire (Sami-Ali, 1982).

Divers aspects de l'espace vécu peuvent être illustrés par l'analyse de Kaës (1976) sur les relations entre l'espace, groupe et corps dans une situation de formation; la façon dont les membres d'un groupe occupent l'espace permet d'observer qu'il joue le rôle d'une sorte d'assise psychologique à l'intérieur de laquelle les individus vont se positionner les uns par rapport aux autres avec un dehors, un dedans, un centre, des limites. Kaës (1976) a pu dégager l'importance de cet espace vécu en partant de l'hypothèse que tout groupe s'organise comme une métaphore du corps; l'espace, pour le groupe comme pour l'individu, va être utilisé comme un lien entre «l'espace imaginaire et l'espace réel, entre l'espace vécu qui est le corps de l'homme et son image dans l'espace réel». La situation de formation est ainsi un élément particulièrement intéressant d'analyse de l'espace, le groupe y révélant une fantasmatisation liée à la place du corps dans un espace.

Kaës a ainsi pu recenser quelques moments importants dans l'organisation de l'espace d'un groupe et ceci en relation avec la dynamique du corps vécu. Un premier met en lumière la perte des repères de l'espace corporel et se traduit par une extension du moi au groupe; à la suite de cette phase, on assiste à une tentative de fermeture de l'espace du groupe: première différenciation dehors/dedans à l'intérieur de l'espace; dans un troisième temps, on observe un phénomène de réduction de la distance dans l'espace du groupe: par diverses formes de communication, les individus tentent de «briser la glace»; une fois que le groupe s'est approprié le territoire, l'espace du groupe va être aménagé en conséquence: on observe alors des différenciations internes qui montrent un espace groupal organiquement aménagé; au cours d'une première étape se constituent des îlots au moyen desquels les participants élaborent des places et opèrent des placements dans l'espace pour se positionner à l'aide de limitations à l'intérieur de cet espace groupal; une autre phase montre une dynamique de l'espace groupal en termes de totalité, et du corps et du groupe, et ceci à partir d'une rupture avec les toutes premières formes de construction de l'espace. Cette phase s'accompagne, selon Kaës, de manifestations où l'espace du groupe est vécu comme un espace festif, expansif et collusif.

On peut ainsi saisir à travers cette dynamique de l'espace vécu en groupe que «l'espace, dans les groupes, est l'espace du fantasme, lieu de l'accomplissement du désir et de la défense contre l'angoisse, dans et par une mise en scène, à travers une assignation de places et de rôles à des individus figurants».

En montrant l'importance de la dimension psychologique de l'espace, nous avons voulu mettre l'accent sur le fait que la compréhension de l'espace se réfère à une conception de l'individu comme corps dans un environnement donné, à partir duquel il appréhende sa relation au monde extérieur.»

7.5 LE DÉVELOPPEMENT ET LE TEMPS

Le qualificatif **durable** attaché au concept de développement a rendu nécessaire d'aborder la notion de temps parce qu'il est de plus en plus utilisé dans le langage courant et l'écriture représentative de la pensée et de la parole. Qu'exprime la durabilité

du développement? Régis POUGET nous a dit précédemment que nous avons hérité des Grecs le temps circulaire et des Juifs, le temps linéaire. Un esprit qui aborde la vie avec réalisme doit considérer simultanément le temps circulaire et le temps linéaire. L'un ne va pas sans l'autre! Avec cet héritage, pouvons-nous nous demander à quoi ressemble la temporalité du développement? Quelles en sont les caractéristiques?

7.5.1 Le temps linéaire

En complément avec les observations déjà faites, cette conception du temps est:

«En dehors des enjeux de la chrono-compétitivité, la conception linéaire du temps est aussi intimement liée à la problématique du sens. Qu'il soit ponctué, discret et invariablement mesurable, continu ou fait d'unités temporelles variables, par essence, le temps linéaire échappe aux hommes car il est irréversible et leur laisse l'étrange sensation qu'ils peuvent l'appriivoiser mais ne pourront jamais le capturer. Cette irréversibilité suscite inconsciemment et invariablement une angoisse existentielle, tant elle associe la flèche du temps au mouvement irréversible vers la mort. Dans la conception linéaire et quantitative, le temps qui passe est perdu pour toujours. Cette implacable logique de fuite entraîne l'homme occidental - le plus concerné par cette conception du temps - dans un scénario permanent de frustration par sentiment de perte de temps et défaillante du sens. Chaque perte de temps, chaque vide le replonge brutalement dans l'irréversibilité du mouvement vers la mort. En revanche, chaque gain de temps, chaque plein est une victoire sur le temps et sur la mort. L'homme occidental, à chaque seconde de sa vie, se trouve placé devant l'implacable arbitrage du gain ou de la perte de temps. Chaque moment qui s'écoule devient ainsi pour lui une question de vie ou de mort.» [Aubert 2003: 188-189].

7.5.2 Le temps quantitatif

«Ce temps linéaire est quantitatif, en ce sens qu'il s'inscrit en dehors de tout événement et en dehors de toute conscience humaine. Il est indéfiniment divisible et s'exprime en unités de mesure. Cette mesure du temps linéaire doit cependant être nuancée et des conceptions différentes se font jour. On peut ainsi considérer que le temps est fait d'unités temporelles discrètes mesurables et d'égale importance (la seconde, la minute, le jour, etc.) mais aussi que la longueur de ces unités temporelles varie selon la subjectivité de chacun. Une même unité de temps peut être vécue de façon très différente selon les événements qui s'y déroulent: trois heures d'attente pour prendre le train sont vécues de façon probablement différente que trois heures de divertissement dans un parc d'attractions. Par ailleurs, dans une conception linéaire du temps, le présent n'entretient que peu de rapport avec le passé et les événements futurs ne sont que très peu en rapport avec ceux qui sont passés.» [Aubert 2003: 187].

Le «temps quantitatif», selon le même auteur est celui qui:

«entretient des liens intimes avec la recherche d'efficacité et de rentabilité et que dans l'entreprise, aujourd'hui, le temps est entièrement absorbé par les activités rentables ou, pour être plus précis encore, par les activités créatrices de valeur.» [Aubert 2003: 193].

7.5.3 *Le temps social*

MERCURE aux pages 14 et 15 :

«Dans son étude consacrée à *La mémoire collective*, Halbwachs a bien vu, avant d'en entreprendre une critique lucide, les présupposés erronés d'un tel raisonnement: le temps social est identifié au temps mathématique - le temps de l'horloge -, d'où l'existence d' «un temps social» qui, comme le premier n'est qu'un temps abstrait et irréel, c'est-à-dire extérieur aux formes concrètes et multiples du vécu collectif. L'auteur note à ce sujet:

Ainsi le temps social ne se confond pas plus que la durée individuelle avec le temps mathématique. Il y a une opposition fondamentale entre le temps réel, individuel ou social, et le temps abstrait, et l'on ne peut même pas dire qu'à mesure qu'il devient plus social le temps réel se rapproche de celui-ci.

Toutefois, si le temps social est, à juste titre, un temps réel, et non la seule expression du temps mécanique qui s'impose en partie aux hommes, et si le temps réel est lié aux différentes expériences vécues - ce qu'admettaient volontiers, à propos du temps individuel, la plupart des contradicteurs de Halbwachs -, il faut donc distinguer «un certain nombre de temps collectifs, autant qu'il y a de groupes séparés», c'est-à-dire, autant qu'il y a d'expériences collectives du temps ou, dans la perspective adoptée par l'auteur, autant qu'il y a de mémoires collectives. Dès lors, pour reprendre le titre d'un des chapitres de *La mémoire collective*, il peut y avoir «multiplicité et hétérogénéité des durées collectives». Ainsi, la notion de temps social devient elle-même désuète; elle doit nécessairement être remplacée par celle de multiplicité des temps sociaux.»

7.6 LE DÉVELOPPEMENT ET LA REPRÉSENTATION DE L'AVENIR

À la suite d'une enquête qu'il a effectuée, Daniel MERCURE dans *Les temporalités sociales* met en relief cinq types descriptifs des représentations sociales de l'avenir.

«Nos résultats proviennent d'une enquête menée auprès de 102 informateurs, hommes et femmes, au sein de 51 familles québécoises de milieux socio-économiques fort différents. Le choix raisonné de ces informateurs a été fait à partir de la catégorie socioprofessionnelle du mari et de l'âge des deux conjoints. Le sexe et l'âge ont donc été contrôlés au point de départ de même que la

catégorie socioprofessionnelle du mari.» [Mercure 1995: 60].

Après avoir pris connaissance des cinq types décrits par MERCURE, nous serons en mesure vous et moi de comprendre que les expansifs ne peuvent être associés au fataliste et au prévoyant. Surtout si l'on observe les impacts, auxquels nous sommes tous confrontés, de leur discours et de leurs actions cumulatives dans le contexte écologique perturbé que nous ne pouvons plus ignorer.

7.6.1 Le fataliste

«Pour l'avenir, cet informateur espère, tout au plus, maintenir ses actuelles conditions d'existence. L'avenir est en effet attendu passivement avec une absence quasi totale de projets, avec inquiétude et parfois même avec angoisse. Au sentiment d'insécurité s'ajoute une certaine résignation face à un avenir qu'il juge incertain et imprévisible. En fait, l'avenir est vu en quelque sorte comme un jeu de hasard sur lequel l'informateur éprouve le sentiment de n'avoir que très peu de prise puisque «ce qui doit arriver arrivera de toute façon». Certains de ces informateurs ont des projets, peu nombreux, à court terme, mal planifiés. D'autres, la majorité d'entre eux, jugent qu'il est inutile d'en faire et espèrent simplement que rien, dans l'avenir, ne viendra remettre en question leur situation actuelle qu'ils jugent déjà précaire. La plupart ont cependant des aspirations, en particulier pour l'avenir de leurs enfants, aspirations qui apparaissent souvent démesurées par rapport à leurs possibilités réelles. Chez certains, il s'agit de rêves, ce «Château en Espagne». [Mercure 1995: 63].

7.6.2 Le prévoyant

«Soucieux et inquiet, l'informateur se dit préoccupé par son avenir personnel. S'il juge son avenir incertain, ce n'est pas seulement parce qu'il éprouve le sentiment d'avoir peu d'emprise sur les événements qui meublent sa vie, mais surtout parce qu'il craint que des changements de diverses natures puissent remettre en question ses conditions d'existence. Pour répondre à ses obligations, pour contrer les aléas du changement, pour s'assurer d'un juste maintien de ses conditions d'existence, il tente, par un souci inhabituel de prévoyance, de prendre des dispositions en vue de ce qui doit ou encore de ce qui peut arriver. Par prévoyance, il envisage ainsi, sur la base du cycle annuel, les changements à venir et il planifie à court terme, mais de façon très minutieuse, ses dépenses. Ses projets, peu nombreux et à court terme, sont liés de très près à la vie familiale et, plus particulièrement, aux nécessités et aux besoins de la vie quotidienne.» [Mercure 1995: 63-64].

7.6.3 Le continuiste

«Cet informateur, qui ne s'interroge guère sur son avenir, ne voit pas ce qui, dans un avenir proche ou même éloigné, pourrait remettre sérieusement en question sa situation qu'il juge particulière. En effet, il considère que son avenir est assez bien assuré, qu'il peut le diriger d'une manière satisfaisante et qu'ainsi «il n'a pas à s'en faire» outre mesure. En fait, il ne s'attend pas à de grandes transformations ou encore à des réorientations profondes concernant son avenir personnel, pas plus qu'il n'en souhaite d'ailleurs. Dans sa perspective, sa vie devrait continuer, pour bien des années encore, à suivre son cours normal. Une telle vision de l'avenir ne l'empêche pas pour autant, par une multitude de projets toujours rationnels et généralement à court terme, d'orienter sa vie selon les désirs du moment, sans plan préétabli, «à petite dose», créant ainsi des ruptures modestes dans ses habitudes de vie, améliorant ses conditions d'existence, sans pour autant réorienter d'une manière trop radicale le cours de sa vie.» [Mercure 1995: 64].

7.6.4 L'étapiste

«L'informateur, qui a l'impression d'avoir pris toutes les mesures pertinentes en cas de danger ou encore d'avoir toujours la possibilité de le faire le cas échéant, voit son avenir selon un trajet déterminé dans lequel il a le sentiment de s'être déjà engagé et où il envisage, avec confiance et à partir d'une évaluation précise de ses possibilités, un certain nombre d'étapes successives auxquelles il accorde une assez grande importance. Toutefois, si l'avenir est vu par cet informateur dans la perspective d'une enquête progressive, on ne saurait affirmer pour autant qu'il se réduit à un ensemble de défis à relever. En fait, on observe, au sein d'un tel discours, à la fois le souci de diriger sa vie à partir d'un plan d'ensemble qui s'étend sur une longue durée afin d'améliorer progressivement ses conditions de vie en suivant des étapes jugées normales, comme la promotion professionnelle et l'accession à la propriété, et le désir, clairement exprimé par plusieurs, de ne pas vivre uniquement pour le plus tard, pour le lointain, c'est-à-dire le désir de «profiter du temps qui passe» et de «jouir de la vie» sans hypothéquer l'avenir. Cet informateur qui présente une vision d'ensemble de son avenir, considère ainsi qu'il lui est possible d'orienter sa vie selon un plan déterminé. Si la plupart de ses projets s'entendent sur une courte ou moyenne période et ne sont pas rattachés à des objectifs à long terme, cependant, au sein de ce discours, on remarque un nombre limité de projets liés, coordonnés et intégrés à des séries d'opérations successives destinées à atteindre des objectifs à long terme à la source de son plan de vie.» [Mercure 1995: 64-65].

7.6.5 Le possibiliste

«L'informateur a l'impression que son avenir est ouvert, champ de possibles immense, objet de création et de défis multiples. Convaincu d'être le maître

d'œuvre de son avenir, il tente, à partir de projets qui s'imbriquent, se complètent et s'échelonnent sur une longue période, d'orienter et de diriger son avenir selon les changements désirés. Tous ses projets sont rattachés à un plan d'avenir détaillé, le plus souvent lié à la vie professionnelle, à partir duquel l'informateur nous présente une vision d'ensemble de son avenir et de ce qu'il a l'intention de faire dans un futur éloigné. Ce plan, auquel l'informateur accorde une très grande importance, structure l'ensemble de son discours portant sur l'avenir. Aussi, la planification minutieuse de tous ses projets en fonction d'objectifs à long terme à la source d'un plan d'ensemble précis qui intègre les différents aspects du discours constitue-t-elle le trait le plus marquant de ce type de représentation.» [Mercure 1995: 65].

Pour la «**perspective dominante d'avenir**», MERCURE commente l'enquête:

«La première dimension peut être décrite comme la perspective dominante sous laquelle l'informateur envisage son avenir. Elle oppose les informateurs qui, selon leur manière d'envisager leur avenir, et aussi selon leurs projets, se situent davantage dans une *perspective de conquête* à ceux qui, à l'inverse, se situent plutôt dans une *perspective de conservation*.» [Mercure 1995: 66-67].

Plus loin:

«Le *possibiliste*, l'*étapiste* et le *continuiste* semblent ainsi se caractériser par une perspective dominante de conquête; le *prévoyant* et le *fataliste*, par une perspective dominante de conservation.» [Mercure 1995: 70].

Le Petit Robert définit à la page 517 le mot conquête:

«1. *La conquête*. Action de conquérir. - 1. **appropriation, assujettissement, domination, prise, soumission**. *Faire la conquête d'un pays. La conquête de l'espace par les astronautes.*»



Que nous font découvrir plus particulièrement les types sociaux décrits plus haut? Ils démontrent une valorisation plus prononcée, dans certaines de nos sociétés modernes constamment en mode développement, des individus du **type expansif** plutôt que de ceux appartenant aux autres profils. Et, ce qui est saisissant dans un tel cas, c'est que ce type précis semble avoir acquis la notoriété et posséder la reconnaissance d'une grande partie de l'opinion publique. L'idéal expansif dans bien des domaines devient *a fortiori* l'idéal de la société! L'idéal du développement expansif illimité dans toutes les sphères des activités humaines est la norme souhaitée qui supprime toutes les autres.

Avec cette convergence qui se retrouve dans les esprits du plus grand nombre, l'être expansif a beau jeu d'arriver à ses fins! D'ailleurs, le rôle de l'éducation est primordial d'après Émile DURKHEIM:

«On peut, d'ailleurs, confirmer par une expérience caractéristique cette définition du fait social, il suffit d'observer la manière dont sont élevés les enfants. Quand on regarde les faits tels qu'ils sont et tels qu'ils ont toujours été, il saute aux yeux que toute éducation consiste dans un effort continu pour imposer à l'enfant des manières de voir, de sentir et d'agir auxquelles il ne serait pas spontanément arrivé. Dès les premiers temps de sa vie, nous le contraignons à manger, à boire, à dormir à des heures régulières, nous le contraignons à la propreté, au calme, à l'obéissance; plus tard, nous le contraignons pour qu'il apprenne à tenir compte d'autrui, à respecter les usages, les convenances, nous le contraignons au travail, etc., etc. Si, avec le temps, cette contrainte cesse d'être sentie, c'est qu'elle donne peu à peu naissance à des habitudes, à des tendances internes qui la rendent inutile, mais qui ne la remplacent que parce qu'elles en dérivent. Il est vrai que, d'après M. Spencer, une éducation rationnelle devrait réprouver de tels procédés et laisser faire l'enfant en toute liberté; mais comme cette théorie pédagogique n'a jamais été pratiquée par aucun peuple connu, elle ne constitue qu'un *desideratum* personnel, non un fait qui puisse être opposé aux faits qui précèdent. Or, ce qui rend ces derniers particulièrement instructifs, c'est que l'éducation a justement pour objet de faire l'être social; on y peut donc voir, comme en raccourci, de quelle manière cet être s'est constitué dans l'histoire. Cette pression de tous les instants que subit l'enfant, c'est la pression même du milieu social qui tend à le façonner à son image et dont les parents et les maîtres ne sont que les représentants et les intermédiaires.» [Durkheim 1967: 7-8] [textuel].

Par conséquent, le système de valeurs basé sur le développement conditionne les comportements qui se traduisent par des habitudes, des usages, des tendances, etc. faisant partie intégrante de l'être social et qui ont pris racine dans les manières de voir, de sentir et d'agir inculquées aux enfants depuis leur plus jeune âge.

Avec ces **pratiques expansionnistes constituées socialement**, il est venu maintenant le temps de s'interroger sur le rapport que nous avons fabriqué et que nous entretenons avec le temps. Avec l'aide du texte de Régis POUGET, nous avons compris que l'idée de la durabilité pourrait être plus proche d'une pathologie liée au rapport que la société entretient avec le temps. À la section 5 de son texte, il identifie l'espoir et l'espérance comme pathologie comportementale. Il nous avise de ne pas confondre espoir et espérance. Nous estimons que le qualificatif **durable** dénote de la part de ses défenseurs une forme d'espérance provoquant une certaine inertie et qui répond aux caractéristiques d'une pathologie parce qu'elle se traduit dans la réalité sociale par «cette confiance dans ce qu'apportera le futur quand il sera devenu présent», selon les mots de Régis POUGET. La philosophie derrière le **développement durable** se traduit par cette **confiance sociopolitique** exprimée dans le discours du marketing

politique; ce discours veut imposer comme modèle un futur présentifié, l'illusion que le futur sera identique au présent.

Mais aussi, le **développement durable** nous semble être une forme de sublimation du temps comme l'a relevé Régis POUGET. Il serait l'expression sociale d'une certaine défense contre le temps. Ne serait-il pas le moment de composer avec le temps (circulaire, linéaire) au lieu de vouloir le combattre par tous les moyens? Allons donc percer les secrets de la psychologie sociale! L'«idéal porteur» du développement durable est-il conforme à la réalité de la nature? Sera-t-il la cause d'une autre **déception collective** inscrite dans la linéarité ou dans la circularité temporelle de la vie des peuples qui choisissent cet idéal sans trop en mesurer les conséquences écologiques? L'Histoire nous en fournira la réponse plus tard.

**«Mal nommer les choses,
c'est ajouter au malheur du monde.»**

(ALBERT CAMUS)

8. ÉTYMOLOGIE ET DÉFINITIONS DU CONCEPT DE DÉVELOPPEMENT

Après avoir étudié dans le deuxième et le troisième chapitres de cette recherche avec l'aide des textes de Gilbert RIST et de C. CASTORIADIS l'équivalent grec du concept de **développement**, l'objectif de ce nouveau chapitre consiste à comprendre tous les sens exacts du concept à l'étude et aussi tous ceux de son verbe transitif afin d'écartier les ambiguïtés de langage terminologique qui peuvent survenir dans toutes les formes de communications en français. Après avoir dressé la liste du **maître mot**, pour y voir plus clair, nous avons retenu uniquement les points qui ont un impact sur «l'extériorité des choses»¹, comme la définissait Émile DURKHEIM, cité plus avant dans notre document, c'est-à-dire:

«ces types de conduite ou de pensée qui sont extérieurs à l'individu, mais ils sont doués d'une puissance impérative et coercitive en vertu de laquelle ils s'imposent à lui, qu'il le veuille ou non.» [Durkheim 1967: 4].

Nous nous inspirons également des définitions de l'agrégé de philosophie et professeur à l'Université de Strasbourg, Georges GUSDORF:

«La langue est le système d'expression parlée particulier à telle ou telle communauté humaine. L'exercice du langage produit à la longue une sorte de dépôt sédimentaire, qui prend valeur d'institution et s'impose au parler individuel, sous les espèces d'un vocabulaire et d'une grammaire.

La parole désigne la réalité humaine telle qu'elle se fait jour dans l'expression. Non plus fonction psychologique, ni réalité sociale, mais affirmation de la personne, d'ordre moral et métaphysique.» [Gusdorf 2007: 5].

Par conséquent, et ce sont maintenant les auteurs PARIS et BASTARACHE qui nous guident plus avant dans cette définition:

«La parole transmet plus d'informations qu'elle ne le laisse paraître. Tout ce qui est transmis par la parole sans être dit relève de l'implicite. Cet implicite peut résider dans la liaison des idées ou dans l'utilisation des mots.» [Paris/Bastarache 1992: 174].

8.1 LES MOTS SONT UN MOYEN D'ACTION

Éric de LA MAISONNEUVE s'est penché également sur la parole-verbe:

«Qu'y a-t-il réellement au commencement? Au commencement, il y a le Verbe - «*In principio erat verbum*» dit la Bible. Au commencement, il y a l'Action - «*Am Anfang war die Tat*» affirme le Faust de Goethe. Au commencement, il y a le Verbe

et l'Action; ils sont les deux pôles, inséparables, apparemment opposés – la pensée et l'action, la théorie et la pratique – mais complémentaires, de la question fondamentalement humaine – que faire? –, qui inclut aussi bien celle de la fin (pourquoi? dans quel but?) que celle des moyens (comment faire? par quelles voies et avec qui?). «C'est par le verbe et l'acte que nous nous insérons dans le monde humain (Hannah Arendt, Condition de l'homme moderne, Calmann-Lévy, coll. Agora, p. 233).»

Le verbe et l'action sont complémentaires, parce que parler c'est s'engager, donc commencer à faire, et parce qu'agir c'est continuer à dire. Le verbe est au cœur de l'action, il lui donne sa dimension à la fois théologique et philosophique; il fait de l'homme un acteur hors du commun, les pieds sur la terre mais la tête levée vers le ciel. Le verbe, ce sont des mots, paroles ou écrits, manière de dire, façon de communiquer, de s'adresser aux hommes et de les relier entre eux et au monde, mais aussi de se tourner vers le haut, d'interroger le ciel pour tout ce qui les dépasse et qu'ils ne comprennent pas; et de prier les dieux qui représentent les nécessaires croyances et détiennent les secrets du destin. Dans les deux cas, il y a interprétation: le verbe est le vecteur de la croyance comme il l'est du mensonge et de l'influence. On le sait, le verbe est déjà un moyen d'action.

Entre le verbe et l'action, il y a donc un lien et qui est d'ordre stratégique. Car le verbe n'exprime pas seulement l'intention et ne se cantonne pas dans l'indication des fins; il est en prise directe sur l'action, car il sert d'abord à désigner, puis à convaincre. S'il se situe en amont de l'action, il en est aussi le vecteur principal, car c'est lui qui traduit et véhicule l'information à travers la communication, le discours, le savoir, la connaissance: tout ce qui établit une relation au monde et entre les hommes. C'est dire que l'information, sous sa forme originelle et quel que soit le nom qu'on lui donne, est bien la matière première initiale de toute action, et donc la matière première de la stratégie. Le principal problème qui se pose au commencement – et pendant longtemps – à la stratégie est que l'information est réduite à sa simple expression: le verbe. De là, l'omnipotence de la parole, le poids de la tradition orale, l'amour de la rhétorique, le respect dû aux orateurs. Par elle transitent les engagements, les promesses, les croyances. La parole est le premier enjeu du monde à ses débuts.

Il y a entre le verbe et l'action le même type de lien qui unit la fin et les moyens, la même exigence de dépendance rationnelle.» [La Maisonneuve 2005: 21-22].

8.2 L'IMPORTANCE DES DICTIONNAIRES

Dans le texte qui porte le titre: «**Les premiers dictionnaires**»², il est écrit:

«Le 15 août 1539, François 1^{er}, roi de France, signait l'ordonnance de Villers-Cotterêts, laquelle sommat les tutélaires paroissiaux du royaume de tenir des registres d'actes civils. Cette disposition manuscrite allait désormais faire état de preuve dans bien des litiges tout en témoignant de la nécessité de définir de façon absolue le sens de certains mots ainsi que l'irréfutabilité de certains termes. Cette ordonnance, que l'on considère aujourd'hui comme «l'acte de naissance» officiel de

la langue française, ouvrait désormais la porte au français en matière de législation, criminelle et civile, et reléguait le latin à des fonctions strictement religieuses.»

C'est pourquoi nous avons recours, pour le besoin de cette recherche et de cette démonstration aux «définitions réelles», c'est-à-dire une définition qui «laisse au défini son sens habituel.» [Paris/Bastarache 1992: 144].

Le caractère évident d'**IRRÉFUTABILITÉ** des définitions est la base de ce qui suit.

«Le dictionnaire est la référence principale pour ce type de définition.» [Paris/Bastarache 1992: 144].

Sachant cela, aucune personnalité, même celle détenant la plus grande notoriété, ne pourrait mettre en doute les définitions des dictionnaires utilisés. Si un jour l'un d'entre vous avait le désir de faire mieux, il vous incomberait de justifier vos modifications proposées. En ce qui nous concerne, nous nous sommes appuyés sur des définitions admises depuis longtemps.

Gilbert RIST (à la page 30 et 31 de son livre) soulève une difficulté:

«Le principal défaut de la plupart des pseudo-définitions du «développement» tient au fait qu'elles sont généralement fondées sur la manière dont une personne (ou un ensemble de personnes) se représente(nt) les conditions idéales de l'existence sociale. Bien entendu, ces mondes imaginaires - dont les configurations varient selon les préférences individuelles de ceux qui les produisent - sont souvent accueillants et désirables et l'on aurait mauvaise grâce à combattre ceux qui rêvent d'un monde plus juste, où les gens seraient heureux, vivraient mieux et plus longtemps, échapperaient à la maladie, à la misère, à l'exploitation et à la violence. Le procédé a l'immense avantage de réunir à peu de frais un large consensus à partir de valeurs indiscutables (?). Un bon exemple de cet usage consensuel - et tautologique - du «développement» se trouve dans l'article premier de la *Déclaration sur le droit au développement* (résolution 41/128 de l'Assemblée générale des Nations unies du 4 décembre 1986) qui affirme: «Le droit au développement est un droit inaliénable de l'homme en vertu duquel toute personne humaine et tous les peuples ont le droit de participer et de contribuer à un développement économique, social, culturel et politique dans lequel tous les droits de l'homme et toutes les libertés fondamentales puissent être pleinement réalisés, et de bénéficier de ce développement.»). Toutefois, si le «développement» n'est qu'un terme commode pour résumer l'ensemble des vertueuses aspirations humaines, on peut conclure immédiatement qu'il n'existe nulle part et qu'il n'existera probablement jamais!»

Vous avez sans doute deviné que l'objectif de cette recherche vise à faire comprendre au plus grand nombre les côtés envahissants, expansifs, perturbateurs, etc., du développement toutes catégories quand il s'agit de l'extériorité des choses, c'est-à-dire de la Nature avec ses écosystèmes multiples, et non d'établir un consensus politique qui frôle le mensonge en rapport avec la réalité et qui possède toutes les qualités d'un somnifère efficace. Débutons ensemble l'étude des définitions que nous proposent les dictionnaires officiels.

8.3 L'ÉTUDE DES MOTS

Dans le *Dictionnaire historique de la langue française*, à la page 1065, le nom **DÉVELOPPEMENT** signifie:

«(fin XIV^e s., *desvelopemens*) d'abord «action de dérouler, de déplier ce qui est enveloppé sur soi-même». Le mot est rare avant le XVII^e s., où il commence à s'employer en géométrie (1694) et en architecture. Il répond aux autres emplois spécialisés du verbe en cyclisme (1886) où il correspond à la distance parcourue en un tour de roue, celle-ci caractérisant l'effet du système de transmission, et en photographie (1890). ◇ Comme le verbe, il réalise aussi une valeur temporelle, «action d'évoluer, de s'épanouir» (1754), spécialement «action d'exposer un sujet en détail» et, par métonymie, «développement détaillé» à propos d'un sujet (1789) d'un thème musical (1862). ◇ Par contamination l'anglais *development* «mise au point», il a pris (v. 1960) le sens spécial de «suite des événements manifestant une tendance», plus précisément «mise au point (d'un produit, mise en valeur (d'une zone)), valeurs critiquées comme anglicismes.»

Le verbe transitif **DÉVELOPPER** est une:

«forme (v. 1170, *desvoleper*) du préfixe des- (→dé-) et de l'ancien *voloper* «envelopper», issu du bas latin *faluppa* «balle de blé», mot d'origine obscure avec influence du latin *volvere* «tourner» (→volute) et celle de envelopper auquel développer sert d'antonyme.

◆ Le verbe a d'abord le sens spatial de «sortir (qqn, qqch.) de ce qui l'enveloppe» et «étendre (ce qui était roulé sur soi-même)» (fin XII^e s.). Ces sens ont perdu en vitalité, si l'on excepte quelques acceptions spéciales: géométrie (1694), cyclisme (1892) au sens de «parcourir une certaine distance» (en relation avec le sens spécial correspondant de développement) et, plus couramment, en photographie (1865, faire développer l'image). Le mot, en dehors de l'emploi pronominal (v. 1662) où sens spatial et sens temporel s'équilibrent, est plus courant avec un sens temporel: il exprime d'abord le sens d' «exposer en détail» sur le plan du langage (XIV^e s., repris 1671) puis «faire croître, faire prendre de l'extension à» (1787), cette valeur étant antérieure pour se développer (Pascal).»

D'après le *Dictionnaire Français-latin* de L. Quicherat (page 424), le mot **développement** signifie une «action de déployer».

De son côté, *Le Petit Robert* affirme à la page 733 de l'édition de 2004, que **développer** signifie:

«enlever ce qui enveloppe (qqch.). →**défaire.**» Plus loin, il est écrit: «Faire croître; donner de l'ampleur à. →**accroître, amplifier, élargir.**» Développement dans le sens spatial du terme signifie être une «Action de donner toute son étendue à (qqch.)» En maintenant le même sens temporel, c'est une «Action de se développer (organisme; organe); évolution de ce qui se développe. →**croissance, épanouissement.**»

Maintenant, revoyons un à un ses synonymes avec l'aide du *Petit Robert*, pages 695 et 696 en commençant par le verbe **DÉPLOYER**:

«Développer dans toute son extension (une chose qui était pliée.» ou par extension, «Disposer sur une plus grande étendue. CONTR. Ployer; plier, replier, rouler.»

Le verbe transitif **DÉROULER** signifie:

«Défaire, étendre (ce qui était roulé). →**déployer, développer, 1. étaler.**» [Robert 2004: 705].

Et le nom qui en découle **DÉROULEMENT** est une:

«Action de dérouler. Déroulement d'un parchemin. →**développement.**» à la même page.

Le verbe transitif **DÉFAIRE** veut dire:

«Réduire (ce qui était construit, assemblé) à l'état d'éléments. Défaire une installation. →**démonter.** Défaire un mur, une cloison. →**abattre, démolir, renverser.**» [Robert 2004: 653] Mais aussi: «Supprimer l'ordre, l'arrangement de (qqch.). →**déranger.**» [*Ibid*].

Le verbe transitif **ACCROÎTRE** signifie:

«Rendre plus grand, plus important. CONTR. Faire; assembler, construire, fabriquer, monter; établir; consolider. Attacher. - Tenir; conserver, garder.» [Robert 2004: 21].

L'action d'**AMPLIFIER** équivaut à:

«Agrandir, augmenter les dimensions, l'intensité de (SPÉCIALT à l'aide d'amplificateurs). CONTR. Diminuer.» [Robert 2004: 86].

L'action d'**ÉLARGIR** signifie:

«Rendre plus large.», «Rendre plus ample.» CONTR. Amincir, rétrécir. Borner, circonscire, limiter, restreindre.» [Robert 2004: 846].

Nous donnons une preuve audio-visuelle³ d'actions intentionnelles de déployer, de défaire, d'accroître et d'amplifier les activités humaines dans la transcription d'un reportage diffusé à la télévision de Radio-Canada.

Le mot **CROISSANCE** signifie:

«Le fait de croître, de grandir (organisme).» [Robert 2004: 599]. Pour un organisme, sa croissance dure un temps limité, à terme. Pour les choses → **accroissement, augmentation, développement, expansion, progression.** (*Ibid*) CONTR. Atrophie, déclin, décroissance, décroissement, diminution. Dépression, récession, stagnation.»

Le verbe **CROÎTRE** est ainsi expliqué:

«Grandir progressivement jusqu'à terme du développement normal, en parlant des êtres organisés.» (*Ibid*) Pour ce qui concerne les choses: «Devenir plus grand, plus nombreux, plus intense.» (*Ibid*).

L'**ÉPANOUISSEMENT** au sens figuré veut dire:

«Le fait de s'épanouir (3°); manifestation d'un sentiment de bonheur.» Par extension, «Le fait de s'épanouir (4°); entier développement.» CONTR. Avortement. Dépérissement.» [Robert 2004: 918].

Maintenant, arrêtons-nous sur l'adjectif **DURABLE** du couple **DÉVELOPPEMENT DURABLE**: selon le *Dictionnaire historique de la langue française*, à la page 1147:

«est emprunté (1050) au latin impérial *durabilis* «qui dure», dérivé de *durare*. Il qualifie des réalités qui subsistent pendant longtemps, sont peu sujettes à changer ou à disparaître. ♦ Il a donné l'adverbe de manière correspondant au verbe.»

Pour sa part, *Le Petit Robert* décrit **DURABLE** à la page 807:

«adj. – v. 1050; de durer ♦ De nature à durer longtemps. Une construction, un mouvement durable. État, situation durable. → **constant, permanent, stable.** [...] CONTR. Éphémère, fugitif, labile, provisoire, passager, périssable, temporaire, transitoire».

Les **mots annexes**⁴: quand nous utilisons le mot **développement** et son inséparable adjectif **durable** dans les fantaisies du langage parlé ou écrit, ils nous semblent ne pas former une expression contradictoire dans sa formulation. Cependant, nous nous interrogeons sur les conséquences négatives que ces deux mots engendrent par rapport à l'extériorité de la réalité des choses. En effet, cette expression insiste sur les deux principes, développement et durabilité, qui appuient une stratégie menant à l'expansionnisme à tout prix (par exemple: de l'ordre des idées, de la psychologie des individus, des comportements sociaux, des rapports à l'espace/temps, du système économique dans son ensemble, etc.). Cette stratégie inclut toutes ces manipulations qui vont influencer et convaincre des sociétés entières de se soumettre à cette vision et d'adopter un comportement qui les éloignera d'une juste connaissance de la réalité écologique.

Pour dénouer l'impasse, nous suggérons, dans un premier temps, que nous nous attardions plus spécialement sur le mot **développement** afin de saisir réellement les significations que comporte le **groupe de mots** employé. Nous avons pris connaissance, sauf pour quelques exceptions de sens dans l'étude étymologique et les définitions précédentes, que le mot développement signifie pour la plupart du temps, quand il est question d'extériorité des choses: **une action de dérouler, une action de déplier ce qui est enveloppé sur soi-même, une action de déployer, une action de donner toute son étendue à (qqch.), une action de développer dans toute son extension (une chose qui était pliée, une action de disposer sur une plus grande étendue, une action de supprimer l'ordre, l'action d'arrangement de (qqch.), l'action de rendre plus grand, plus important, agrandir, augmenter les dimensions, l'action de rendre plus ample.**

Les synonymes répertoriés par notre étude pour les verbes sont les actions de: **(défaire, accroître, amplifier, élargir, déployer, croître)** et pour les noms associés au verbe: **(accroissement, augmentation, développement, expansion, progression).**

À partir de ces constatations officielles et de **l'IRRÉFUTABILITÉ DES DÉFINITIONS DES DICTIONNAIRES**, on peut conclure que le **modèle du DÉVELOPPEMENT DURABLE** veut dire, en ajoutant à chacune des expressions qui suivent le qualificatif durable:

- Action durable de dérouler, *peu sujette à changer ou à disparaître.*
- Action durable de déplier ce qui est enveloppé sur soi-même, action *peu sujette à changer ou à disparaître.*
- Action durable de déployer, *peu sujette à changer ou à disparaître.*
- Action durable de donner toute son étendue à (qqch.), *peu sujette à changer ou à disparaître.*
- Action durable de développer dans toute son extension (une chose qui était pliée), action *peu sujette à changer ou à disparaître.*
- Action durable de disposer sur une plus grande étendue, réduire (ce qui était construit), action *peu sujette à changer ou à disparaître.*
- Action durable de supprimer l'ordre, l'arrangement de (qqch.), action *peu sujette à changer ou à disparaître.*
- Action durable de rendre plus grand, plus important, agrandir, augmenter les dimensions, rendre plus ample, action *peu sujette à changer ou à disparaître.*

Pour les mots: **accroissement, augmentation, développement, expansion, progression**, nous obtiendrions: **accroissement durable, augmentation durable, DÉVELOPPEMENT DURABLE, expansion durable, progression durable.**

Alors, RECONNAISSONS que le mot <<développement>> en fonction de l'extériorité de la réalité de la vie, accompagné de son adjectif <<durable>> tels qu'employés dans les discours officiels comme dans le langage courant veulent dire le contraire ce qui a été défini plus haut! Si l'on veut dire le contraire, il serait préférable obligatoirement d'utiliser d'autres mots, c'est-à-dire des antonymes!

Si nous parlons de développement dans ces différents aspects:

Développement *des sociétés*
 Développement *des connaissances*
 Développement *des plaisirs*
 Développement *des besoins*
 Développement *de l'économie*
 Développement *de la richesse*
 Développement *du PIB*
 Développement *des affaires*
 Développement *du commerce*

Développement du territoire
Développement de la villégiature
Développement durable
Développement soutenable⁵
Développement équitable, nous ne sortirons pas davantage de
cette même logique EXPANTIONNISTE!

**MÊME MOT, MÊMES SIGNIFICATIONS,
MÊMES HABITUDES D'ESPRIT TOUTES CATÉGORIES!**

Nous aurions beau vêtir, orner, enrober, enjoliver, décorer autrement le vocable développement, en bout de ligne, ses actions et ses effets seront les mêmes dans la réalité, c'est-à-dire l'espace/temps! Un peu plus de rigueur, s'il vous plaît!

Maintenant que nous avons pris connaissance des sens exacts du mot développement, allons découvrir au chapitre suivant ce que dit la *Loi sur le développement durable* du Québec.



Comme vous avez eu l'opportunité de le constater vous-mêmes, l'étude que vous avez en main s'est effectuée tout en consultant plusieurs dictionnaires reconnus qui définissent l'action de développer à travers différents exemples de verbes équivalents; à partir de ces définitions, nous avons élaboré les formulations suivantes:

- l'action de dérouler notre vanité sociopolitique toujours en développement durable dans le réel;
- de déplier notre présence déséquilibrée sur ce qui est enveloppé sur soi-même en équilibre;
- l'action de déployer notre arrogance perturbatrice;
- l'action de donner toute son étendue à quelque chose au lieu de constater sa réalité même;

- développer dans toute son extension perturbatrice (une chose qui était pliée dans une évolution qui lui est propre);
- disposer des ressources naturelles sur une plus grande étendue par l'autosatisfaction du développement;
- réduire par complaisance (ce qui était construit auparavant);
- supprimer l'ordre des choses établi et l'arrangement de quelque chose par la manie du développement;
- rendre plus grandes, plus importantes les choses par nos rêves (conscients/inconscients) témoins de nos désirs immodérés (d'ailleurs agrandir, augmenter les dimensions, rendre plus ample, sont des expressions qu'on peut associer au domaine du rêve non évalué.

L'utilisation dans les communications sociopolitico-économiques des synonymes suivants démontrera dans les faits l'état d'esprit des acteurs et dans quel registre psychologique ils s'ont engagés. Les verbes sont: défaire/refaire, accroître/décroître, amplifier/diminuer, élargir/restreindre, déployer/mesurer, croître/décliner et pour les noms cités dans la liste: accroissement/diminution, augmentation/réduction, **DÉVELOPPEMENT/REPLIEMENT**, expansion/réserve, progression/interruption.

Toutes les actions **qui sont peu sujettes à changer ou à disparaître**, d'après le sens exact de l'adjectif **DURABLE!**

Par ailleurs, la notion de **durabilité** nous semble être utilisée dans un contexte d'«horizon temporel», expression de Daniel MERCURE, anthropologue et sociologue, professeur à l'Université Laval de Québec et fondateur du Comité international d'études des temps sociaux.

«Nous entendons par horizon temporel le domaine ouvert, au sein des groupes et des sociétés, aux deux grandes perspectives temporelles que sont la reconstruction du passé et l'anticipation de l'avenir. L'horizon temporel peut être considéré à la fois comme le champ de certaines pratiques temporelles et le lieu d'exercice des différentes représentations du temps: le champ des projets et des planifications, des prévisions et des visions anticipées, des attentes et des espoirs, d'une part; le champ embrassé par les souvenirs, la mémoire collective, l'histoire ou le mythe, d'autre part. Dans cette perspective, les horizons temporels peuvent évidemment varier en étendue selon les groupes considérés, mais aussi nous permettre, par la nature des pratiques à partir desquelles de tels horizons s'édifient - par le mythe ou l'histoire, la prévision calculatrice et rationnelle ou la «prévoyance» - de dégager les modes différents de relation au temps, ou de «maîtrise» du temps.» [Mercure 1995: 20-21].

Ce phénomène social s'inscrit dans une temporalité dominante, c'est-à-dire:

«La temporalité dominante qui caractérise nos sociétés est fortement façonnée par celle des grandes organisations. Dans un cas comme dans l'autre, la temporalité est de type linéaire et cumulatif, fondée sur un futur projeté et à conquérir et régie par l'idéologie du progrès et de la croissance.» [Mercure 1995: 43].

Donc, quand les autorités, les compagnies, les citoyens, les environmentalistes, etc., se servent à leurs fins de propagande du concept politique du développement durable, ils ne peuvent pas affirmer *a posteriori* que les mots qui forment le slogan du **développement durable** veulent dire le contraire de ce qui a été cité dans l'énumération précédente. Sans trop en prendre conscience, ils affirment, en employant l'adjectif **durable** un certain désir d'immuabilité des choses. Ils font consciemment ou inconsciemment l'affirmation d'une continuité dans le temps. Ils veulent que le présent qui baigne dans le développement se reproduise dans le futur encore dans le même modèle de développement. Pour dire le contraire, il faut utiliser les antonymes avec des verbes appropriés, selon la conjoncture du propos, par exemple: replier, assembler, construire, consolider, conserver, garder, diminuer, amincir, rétrécir, borner, circonscire, limiter, préserver, protéger, restreindre, sauvegarder, sauver, si leur intention initiale est de ne pas annuler l'effet direct, l'effet tangible de leurs affirmations et de leurs revendications multiples!

Dans ces conditions, si les individus impliqués sont capables de se départir des manières de voir, de sentir et d'agir que l'éducation institutionnelle leur a inculquées, avec cette prise de conscience nouvelle ou renouvelée, un changement de langage semble s'imposer! En tant qu'individus et/ou en tant qu'organismes, ils ne peuvent pas seuls interrompre immédiatement l'utilisation de ces termes dans le langage courant alors que ceux-ci créent à leur usage dans **les esprits une image trompeuse à emballage vert**. Devant ce langage initié par les intervenants sociopolitiques, en contrepartie, il reste aux acteurs une *option* d'une telle simplicité qu'ils peuvent sur-le-champ la mettre à exécution, de leur propre chef, s'ils ne veulent pas amplifier la confusion terminologique entretenue à dessin! Quelle est-elle cette option? Elle consiste à décider de ne plus employer, à partir de maintenant, dans le contexte ci-haut mentionné, le mot **développement** et l'expression **développement durable** dans nos communications orales et dans nos communications écrites. Il fut une époque où j'ai dû faire cet exercice de clarté! Je suis conscient que cela exigera de la part de tous et chacun un effort de créativité dans nos habitudes de communication! À ce stade, je dois vous dire que je n'ai pas la prétention de couvrir tout le champ des mots et expressions par lesquels ces termes devraient être substitués. Cependant, je recommande d'utiliser de préférence les verbes **sauvegarder, conserver, défendre, préserver, protéger, entretenir, garantir** qui semblent mieux correspondre au caractère des individus et à des organismes corporatifs qui veulent sincèrement que la situation de la nature, de

l'environnement en général, s'améliore ou garde le plus possible son intégrité naturelle.

Donc, si affirmer dans vos explications qu'il y a des **ACTIVITÉS HUMAINES** qui éliminent par magie l'obligation d'être toujours en mode d'expansion constante pour pouvoir les réaliser dans l'espace/temps, il est grand temps de les revaloriser socialement. Les mots utilisés doivent correspondre à l'intention visée. Par exemple, si vous voulez protéger quelque chose, la protection ne passe pas par l'action de développer, mais par l'action de protéger. Il nous semble plus approprié d'employer le ou les verbes exacts que le dictionnaire nous donne pour nommer chaque action à poser. Cette habitude à acquérir vous évitera la plupart du temps d'employer le mot développement abusivement. Nous nous devons de rétablir socialement le sens des mots!

Mais, entre autres, le qualificatif **VERT** serait plus approprié que l'emploi abusif du préfixe **éco**. Cet usage du préfixe fait une référence inexacte à l'**ÉCOLOGIE**, ce qui tiendrait du «savoir naïf» comme le dirait Denise JODELET. L'écologie est, dans les faits, une étude des interactions de l'humain avec l'environnement qui l'entoure. La politique en exercice, la propagande d'État et le marketing commercial à prétention écologique déforment habilement le sens exact des mots!

Le **PRINCIPE DE PRÉCAUTION** est un progrès pour nous tous. La question est de savoir quand ce principe va faire valoir son autorité. À notre point de vue, c'est avant même que toute action soit amorcée que ce principe doit être considéré et appliqué dans le concret, quand le train de l'offensive est encore en gare et non pas quand il s'est mis en route et a commencé à créer des perturbations de toutes sortes sur le terrain! *Le Petit Robert*, (page 2041) définit ainsi la précaution:

«Disposition prise pour éviter un mal ou en atténuer l'effet. → **garantie, mesure, prévention, protection**», ou la: «Manière d'agir prudente, circonspecte. → **attention, circonspection, prévoyance.**»

Le **PRINCIPE DE PRUDENCE** peut être envisagé. Il serait convenable d'utiliser les mots **circonspection, égard, ménagement** et **mesure**. Pour nous rafraîchir la mémoire, retournons au *Petit Robert*, (page 2108):

«Attitude d'esprit d'une personne qui, réfléchissant à la portée et aux conséquences de ses actes, prend ses dispositions pour éviter des erreurs, des malheurs possibles, s'abstient de tout ce qu'elle croit pouvoir être source de dommage.» Ses antonymes sont: égarement, imprévoyance, imprudence, insouciance, légèreté, témérité, selon la même source.

Mais encore, le **PRINCIPE DE MODÉRATION** serait un atout. *Le Petit Robert* précise en page 1650:

«Caractère, comportement d'une personne qui est éloignée de tout excès. Faire preuve de modération dans sa conduite. → **circonspection, mesure, pondération, réserve, retenue, sagesse**. [...] CONTR. Abus, excès, extrémisme, immodération, intempérance.»

Les trois premiers principes que nous venons de voir deviennent tout naturellement, s'ils sont retenus avant d'agir, une manière plus réfléchie d'établir un rapport moins délinquant qu'actuellement avec les éléments du milieu naturel qui nous entourent. Nous pourrions affirmer avec l'observance des ces principes: **Nous cohabitons dans un écosystème particulier avec précaution, avec prudence, avec modération!** La récompense ultime pour tous serait, peut être, un monde moins pollué, moins de nuisances matérielles de toutes sortes qui nous compliquent au bout de compte la vie!

Le **PRINCIPE D'ÉQUILIBRE** doit être mis à l'agenda des projets auxquels nous avons l'intention de donner suite. *Le Petit Robert* nous enseigne aux pages 932 et 933:

«Rapport convenable, proportion heureuse entre des éléments opposés ou juste répartition des parties d'un ensemble; état de stabilité ou d'harmonie qui en résulte. [...] CONTR. Déséquilibre, instabilité. Disproportion»

L'objectif à réaliser sous le principe d'équilibre est de concrétiser un «équilibre entre l'homme et son cadre de vie», selon l'expression même de DUVIGNEAUD (page 282 dans *La synthèse écologique*). Ses synonymes verbaux sont **harmoniser, pondérer, contrebalancer, calmer** pour ne nommer que ceux-là. Quand il est question d'habitations, il serait plus approprié d'avoir à l'esprit les verbes, **densifier, concentrer, regrouper** et **centraliser** pour décrire un regroupement de gens dans un espace plus petit! C'est tout le contraire que de vouloir faire de l'étalement urbain par la poussée de l'action offensive du développement... durable. Cet espace doit être choisi avec parcimonie! Toutefois, DUVIGNEAUD nous met en garde à propos de la surdensité:

«Les surdensités mènent à des processus de dédensité. En Europe, au-delà de 500 000 à 1 million d'habitations, on franchit, dans les conditions urbanistiques actuelles [livre édité en 1984], un seuil au-delà duquel une pathogénie individuelle et collective est engendrée par le bruit, les encombrements, l'isolement, l'éloignement physique de l'espace ouvert.» [Duvigneaud 1980: 282].

La limite du «cycle biologique» expliqué plus haut par DUVIGNEAUD devrait porter les autorités à la prudence. Affirmer publiquement que nous préconisons la **préservation des écosystèmes** donnerait un caractère singulier à une région et, par la même occasion, serait plus conforme aux principes énumérés jusqu'à présent.

Le **PRINCIPE DE COMPATIBILITÉ** est à mettre à l'agenda selon lequel l'occupation d'un territoire est abordée. Même chose quand il est question d'usages sur ce même territoire. Le mot **compatibilité** signifie:

«Caractère, état de ce qui est compatible.» dans le contexte des caractéristiques biologiques et écologiques de celui-ci.

Le mot compatible veut dire:

«Qui peut s'accorder avec autre chose, exister en même temps.
→**conciliable.**» [Robert 2004: 488].

Les synonymes de ce terme sont les mots **accord** et **convenance**. Nous avons compris que nous **cohabitons** dans une approche plus conciliable avec les impératifs écologiques que nous imposent les limites de la superficie de l'écosystème dans lequel nous vivons. DUVIGNEAUD aux pages 322 et 323 a documenté cette réalité il y a plus de trente ans:

«La silva [forêt] (42.10^6 km², soit 28,5 % de la surface continentale), comporte les écosystèmes les plus productifs (14 t mat. org./ha/an et les moins exploités; la moitié des forêts du globe sont encore inaccessibles et inexploitable.

L'ager [cultures] (16.10^6 km², soit 10 %) est, au contraire, très sollicité par l'homme qui y développe, suivant les climats, des cultures diverses; bien que, la productivité primaire nette de l'ager dépasse souvent 20 t/ha/an [...], la valeur mondiale moyenne de cette productivité peut être évaluée à 12 t mat. org./ha/an.

Le saltus [prairies et steppes où paissent les troupeaux] est dans l'ensemble peu productif (la plupart des saltus naturels productifs ont été transformés en ager) et composé essentiellement de graminées; sa productivité est estimée à 14 t mat. org./ha/an, dont les 2/3 environ se perdent dans les racines et ne sont pas utilisés par le bétail pâturant.

Le desertus [déserts froids ou chauds, déserts de pierres, agglomérations, zones industrielles], (42.10^6 km²) qui couvre 28,5 % des terres si l'on n'en sépare pas les immenses étendues glacées du Groenland et de l'Antarctique, est naturellement peu productif ou improductif, et nous avons été quelque peu optimiste en évaluant sa productivité à 1 t mat. org./ha/an.

La toundra (8.10^6 km² soit 5,4 %) a une productivité variable pour laquelle 2,5 t mat. org./ha/an paraît une bonne moyenne.»

Quand on s'adresse aux individus, il serait plus approprié de proposer d'avoir une approche plus réaliste avec le monde qui nous entoure que de confier trop naïvement notre sort aux nombreuses **idéologies contre-nature** et à leurs effets miracles.

Le **PRINCIPE DE LA RESPONSABILITÉ**. Pour tout le monde, il serait plus exact de parler de **planification responsable** pour atteindre des objectifs réalistes de

conservation. Pour les individus, l'**action responsable** est la plus pertinente. Chacun posera au niveau qui lui incombe des **gestes responsables** qu'une éducation plus cohérente lui aura appris tout au long de son parcours scolaire. Toutes ces étapes d'une importance capitale les conduiront, selon la responsabilité partagée des acteurs impliqués, à un **mode de vie plus responsable**. Un écrivain et aviateur français, Antoine de SAINT-EXUPÉRY (1900-1944) nous offre une réflexion pertinente à propos de la responsabilité:

«Être homme, c'est précisément être responsable... C'est sentir, en posant sa
pierre, que l'on contribue à bâtir le monde».

Au lieu de répéter inlassablement le **VERBE DÉVELOPPER**, il peut être plus pertinent, dans certaines occasions, d'affirmer que l'on peut **améliorer** les choses que d'utiliser tout le temps le verbe développer. Il nous semble que l'amélioration d'une chose ne passe pas nécessairement par la **norme d'action sociale du développement!** Il y a aussi les synonymes **réparer, corriger, réviser, bonifier, perfectionner** à notre disposition. Utiliser l'expression la **mise en place** est une autre façon de remplacer ce verbe sur-utilisé. La créativité et l'esprit de synthèse peuvent jouer un rôle marquant. Les *homo sapiens* en sont-ils capables? Nous sommes disposés à recevoir toute proposition qui pourrait améliorer cet exercice de substitution du langage institutionnel courant.

Même si l'on essaie individuellement ou l'on tente institutionnellement de donner une définition différente au mot **développement**, nous estimons dans ce cas-ci que les significations des dictionnaires demeurent supérieures aux tentatives de fausser délibérément le sens exact de ce vocabulaire. Pourquoi? Parce que le dictionnaire est une «forme culturelle fondamentale» selon Sylvain AUROUX. Dans son texte sur le *Dictionnaire*, il précise ceci:

«Le développement de la forme culturelle «dictionnaire» a correspondu à la reconnaissance de la réalité linguistique comme manifestation de l'identité culturelle stable et collective du savoir. La spécialisation de cette forme a tenu à l'accroissement du savoir, au développement de l'imprimerie, et à l'idée que le mot était une unité primordiale, susceptible, dans sa stabilité, de jouer un rôle identique pour l'accès à la langue et pour l'accès au savoir.» [EPU 1990: 645].

Même ce texte comporte deux fois le mot développement. Le premier aurait pu être remplacé par le mot **évolution de la forme culturelle** et le second par la **démocratisation ou l'expansion de l'imprimerie**. Au moyen de cette **stabilité**, les mots pourraient servir à mettre dans les esprits de chaque membre de la société des

manières de voir, de sentir et d'agir plus cohérentes avec les objectifs, plus cohérentes avec la réalité de l'écosphère.

Nous avons choisi l'outil du dictionnaire parce qu'il était important de baser notre argumentation sur la **stabilité** et l'**irréfutabilité** des définitions. C'est ainsi que les textes que nous avons analysés tout au cours de cette recherche font la démonstration qu'il y a double langage. Un double discours émerge de celui-ci. Les discours ambigus sont légions. On répète et répète sans se lasser l'intention de faire du développement durable, s'empressant immédiatement après avoir prononcé ces mots d'employer un vocabulaire qui ne correspond pas aux définitions énumérées dans les colonnes **B** et **C** des **TABLEAUX I** et **II** reproduits en annexe. D'après nous, les mots que nous proposons pourront exprimer nos **actions**, nos **manières d'agir individuelles** et notre manière d'«**AGIR ENSEMBLE**», ce qui pourrait créer un changement de cap significatif dans l'extériorité naturelle partagée par tous les humains vivant sur Terre!

**«Ce projet de loi a pour objet d’instaurer
un nouveau cadre de gestion au sein de
l’Administration afin que l’exercice de ses
pouvoirs et de ses responsabilités s’inscrive
dans la recherche d’un développement durable.»**

(Loi sur le développement durable du Québec)

9. LA LOI SUR LE DÉVELOPPEMENT DURABLE DU QUÉBEC

Les lignes suivantes qui sont extraites de «*Les règles de la méthode sociologique*», au chapitre 5, à la page 9, nous aident à comprendre comment l'obsession du développement se communique et devient une habitude collective:

«L'habitude collective n'existe pas seulement à l'état d'immanence dans les actes successifs qu'elle détermine, mais, par un privilège dont nous ne trouvons pas d'exemple dans le règne biologique, elle s'exprime une fois pour toutes dans une formule qui se répète de bouche en bouche, qui se transmet par l'éducation, qui se fixe par écrit.»

Ce texte législatif de la *Loi sur le développement durable* du Québec ainsi que la stratégie gouvernementale que nous allons analyser au prochain chapitre sont tous les deux une belle démonstration de ce privilège que la société s'est accordée un jour et dont on ne trouve pas d'exemple dans le règne biologique.

La plupart d'entre vous savez déjà que l'**idéal du développement durable** a été cogité en 1987 par la *Commission mondiale sur l'environnement et le développement* dans le *Rapport Brundtland* intitulé officiellement pour l'appellation française: *Notre avenir à tous*.

Avant d'entrer dans le vif du sujet, vous et moi aurions avantage à garder à l'esprit qu'une loi, quel que soit son champ d'intervention, reçoit une forte impulsion du pouvoir politique en place. C'est sous cette impulsion, qu'après coup, les juristes de chaque ministère interprètent les exigences du **pouvoir politique** élu par des électeurs et rédigent selon les exigences exprimées le libellé du texte de loi auquel sera joint habituellement son règlement. Selon J. FRENCH et B. RAVEN, cités par Jocelyn JACQUES dans son article sur le pouvoir, le:

«pouvoir constitue la trame de fond de toute organisation.» [*Individu, Groupe et organisation, Côté et al.* 1986: 280]. Les gouvernements tous confondus n'y échappent pas. C'est le même pouvoir qui élaborera, par la suite des choses, les **stratégies politiques** nécessaires pour atteindre leurs objectifs idéologiques.

«C'est seulement à travers le droit public qu'il est possible d'étudier cette organisation, car c'est ce droit qui la détermine, tout comme il détermine nos relations domestiques et civiques.»

nous expliquait précédemment Émile DURKHEIM à la page 13 de son ouvrage.

Étudions donc attentivement le corps entier de la *Loi sur le développement durable*, sanctionnée par le gouvernement du Québec le 19 avril 2006. Nous débutons l'étude de chaque division retranscrite ci-dessous en caractère italique.

Remarquons l'importance de la dynamique de l'intention d'accélérer le développement, dans le texte de la *Loi 118*, (voir Tableau A) qui contient 18 pages. Le verbe **développer** est absent, le législateur a écrit 105 fois le mot **développement** dans 82 fois l'expression **développement durable**, le mot **protection** est cité 12 fois et le verbe **protéger** une seule fois. De plus, on trouve le vocable **conservation** une seule fois et son verbe deux fois, et **précaution** une seule fois aussi. Le nombre de fois où les mots sont écrits démontre sans aucune hésitation la **volonté d'agir ensemble** pour le développement... durable, plutôt que d'insister ensemble sur la protection et la conservation de la nature ou d'autres comportements plus compatibles avec elles.

Que démontre cette répétition? Pour pouvoir impressionner un groupe, il faut plus que l'affirmation. La répétition est nécessaire pour qu'elle prenne racine dans l'opinion. PHÉLIZON explique ceci:

«Pour qu'elle s'établisse dans l'opinion comme une vérité, il faut la réexprimer sans relâche, en faire un *leitmotiv* (Leimotiv (de *leiten*, diriger): mot allemand utilisé en musicologie pour désigner un «motif dominant». On remarquera, si l'on peut dire, que la répétition plaît au cœur (elle est recherchée en musique et en poésie) *mais pas à la raison* (on essaie d'éviter les redites (*cis: redites*) dans un traité). La répétition est la clé du savoir, disaient les anciens, et Napoléon considérait qu'elle est la seule figure sérieuse de rhétorique. «La chose affirmée arrive, par la répétition, à s'établir dans les esprits au point d'être acceptée comme un vérité démontrée» (G. Le Bon, *Psychologie des foules*, Alcan, 1916, p. 104). Peu importe, en pratique, la nature de l'affirmation. Que le programme politique soit réaliste ou pas, que les plaines italiennes soient fertiles ou pas, que le dirigeant soit un homme d'affaires ou qu'il ne sache ni investir ni décider n'empêche en aucune façon le groupe de croire à ce qu'on lui répète. En fait un leader peut affirmer à peu près ce qu'il veut. Les groupes «n'étant capables ni de réflexion ni de raisonnement, ne connaissent pas l'invraisemblable: or, les choses les plus invraisemblables sont généralement les plus frappantes (G. Le Bon, *id. ibid.*, p. 52).» [Phélizon 1998: 75-76].

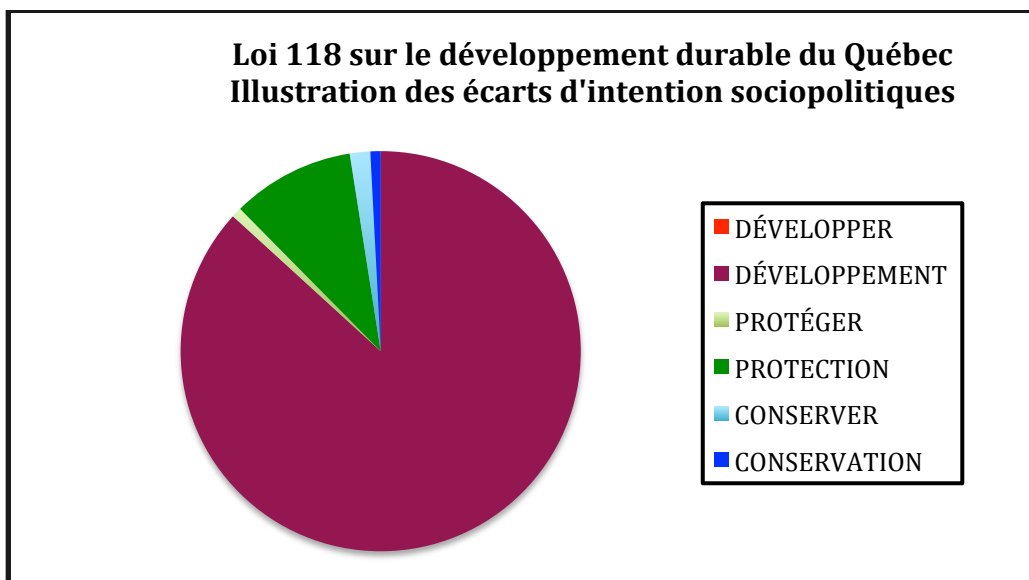


Tableau A - Pour comprendre l'explication des différences qui existent dans les intentions sociopolitiques, il faut comprendre les «mobiles», [c'est-à-dire les explications non rationnelles] et les «motifs qui représentent l'explication rationnelle de ces intentions» (Beaufre, 1966, p. 61).

LOI SUR LE DÉVELOPPEMENT DURABLE

NOTES EXPLICATIVES

«Ce projet de loi a pour objet d'instaurer un nouveau cadre de gestion au sein de l'Administration afin que l'exercice de ses pouvoirs et de ses responsabilités s'inscrive dans la recherche d'un développement durable.»

Commentaire: Il est clairement écrit dans le premier paragraphe des notes explicatives que le projet de loi s'inscrit dans la recherche d'un développement durable. Ici, le texte réaffirme sans l'ombre d'un doute l'objet premier de cette Loi, c'est-à-dire que le législateur répond à la question stratégique du **Pour quoi faire?** Auparavant, il répond à la question **Comment faire?** En instaurant un nouveau cadre de gestion au sein de son administration. Le législateur ne prétend pas instaurer une nouvelle société en soi, au contraire, son texte affirme clairement qu'il maintient l'état actuel des choses dans une perspective de développement qui perdure dans le temps.

Qu'est-ce qu'une recherche? Sylvain AUROUX, dans l'*Encyclopédie philosophique universelle*, en page 2179, nous explique le terme dans le sens général.

«Processus par lequel on parvient à un but, plus ou moins bien représenté à l'avance, mais dont on ignore au départ comment l'atteindre. L'idéal est évidemment de posséder une procédure qu'il suffirait d'appliquer pour parvenir au résultat.»

Dans cette démarche, le législateur affirme mot pour mot le *statu quo* par rapport à ce qui existe présentement. Donc, on peut dire autrement, en remplaçant le mot développement par la définition qui nous paraît la plus pertinente dans ce cas-ci, que ce projet de Loi s'inscrit dans la recherche du [développement], c'est-à-dire une **action de déployer... [durable] qui dure, qui subsiste pendant longtemps, qui est peu sujette à changer ou à disparaître**. En plus, il ne faut pas perdre de vue, que ce qui est inscrit dans le texte de loi, c'est avant tout:

«a pour objet d'instaurer un nouveau cadre de gestion au sein de l'Administration».

Le rôle d'un gouvernement n'est-il pas de savoir au point de départ comment atteindre un objectif d'une telle importance? En principe, il y a bien des spécialistes au sein de l'administration, bien des moyens matériels de toutes sortes à sa disposition pour pouvoir être bien conseillée et pouvoir établir une stratégie globale à long terme et crédible! Est-ce pour cette raison que tout gouvernement est élu?

«Les mesures prévues par le projet de loi concourent à mieux intégrer la recherche d'un développement durable dans les politiques, les programmes et les actions de l'Administration, ainsi qu'à assurer notamment par la prise en compte d'un ensemble de principes et par l'adoption d'une stratégie de développement durable, la cohérence des actions gouvernementales en ce domaine.»

Commentaire: Le législateur affirme par les mots qu'il emploie dans le libellé de sa propre loi, qu'il est en mode RECHERCHE et qu'il désire intégrer cette dite prospection d'un «développement durable dans les politiques, les programmes et les actions de l'Administration.» Il nous semble qu'il mobilise l'appareil d'État par ignorance au point de départ. Comment atteindre un objectif qui, dans les faits, maintient de manière générale un **statu quo durable** dans la réalité. La recherche ne me semble pas être dans les faits une recherche crédible! Ah, oui! En cours de route, il y a les promesses qui sont faites! Initialement, une recherche qui ne possède pas un protocole de recherche bien étoffé n'est-elle pas une recherche peu crédible ou un écran de fumée réservé à l'opinion publique?

Selon *Le Petit Robert*, à la page 465, le mot féminin **cohérence** signifie:

«Union étroite des divers éléments d'un corps. → **adhésion, cohésion, connexion**. Liaison, rapport étroit d'idées qui s'accordent entre elles; absence de contradiction. Personne, discours qui manque de cohérence. Cohérence entre deux choses. Mettez un peu de cohérence dans tout cela! (→ **harmoniser**) ◇ CONTR. **Confusion, incohérence.**»

Plus loin, nous aurons à revenir sur la **cohérence des actions** du gouvernement avec un événement que le Québec a vécu au printemps 2011.

«Dans le cadre des mesures proposées, le «développement durable» s'entend d'un développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures à répondre aux leurs. Le développement durable s'appuie sur une vision à long terme qui prend en compte le caractère indissociable des dimensions environnementale, sociale et économique des activités de développement.»

Commentaire: Cette déclaration à l'effet que le développement durable doit être «un développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures à répondre aux leurs.» n'est-elle pas en soi un vœu pieux si nous ne nous attaquons pas à la source du problème, lequel problème est exacerbé par la population mondiale en augmentation constante? Une simple déclaration telle qu'affirmée ici ne suffira pas à régler le problème fondamental qui devient de plus en plus criant. Plus haut, à la section économie de ce document, il a été clairement exprimé:

«Tout homme – écrivait P. Fromont – en naissant, apporte une bouche et deux bras, c'est-à-dire que toute naissance augmente à la fois les besoins et les moyens de les satisfaire». [Garrigou-Lagrange/Passet 1965: 482-483].

Ne faudra-t-il pas comprendre un jour qu'il y a une relation étroite entre densité élevée des individus et la disponibilité des ressources naturelles limitées? La croissance constante (durable) du nombre d'individus pourra-t-elle se maintenir au-delà de la capacité écologique des écosystèmes impliqués? Dire que nous supportons au Québec une forte immigration pour répondre au besoin du développement économique! Ah, oui! De quels **besoins**² est-il question quand il s'agit du présent et quand le législateur fait allusion au futur?

Qu'est-ce qu'une vision? Nous estimons ici qu'il s'agit de vision au sens abstrait. Une vision à long terme est une vision abstraite, une vision spéculative par rapport à la réalité des choses. *Le Petit Robert*, à la page 2786:

«Action de voir, de se représenter en esprit.» → **représentation**. Vision de l'avenir. Aucun savant «ne confond la vision d'une vérité avec la démonstration d'une vérité» (Ribot) → **intuition**.»

Ici, la vérité c'est l'existence d'une écosphère commune à tous, riches ou pauvres! Mais celle-ci est limitée!

Cela nous permet par la même occasion d'aborder la notion de la représentation sociale. Pour ce qui est de la représentation sociale du développement durable, celle-ci porte les sociétés occidentales, entre autres, à revoir leur rapport avec l'environnement

tout en ne remettant pas en question leur mode de vie et ses fondements, et par conséquent la «manière de penser extérieure» et la «manière d'agir extérieur[e]» collectives valables. La maître de conférences à l'École des Hautes Études en Sciences Sociales de Paris, Denise JODELET définit la représentation sociale comme étant une:

«forme de connaissance, socialement élaborée et partagée, ayant une visée pratique et concourant à la construction d'une réalité commune à un ensemble social. Également désignée comme un «savoir de sens commun» ou encore «savoir naïf», «naturel», cette forme de connaissance est distinguée, entre autres de la connaissance scientifique.» [Jodelet *et al.* 1989: 36].

En complément de ce point, le directeur du Laboratoire Européen de Psychologie Sociale (LEPS) de France, Serge MOSCOVICI (1981) avance de son côté que la représentation est un «savoir en miettes». Denise JODELET ajoute que la représentation sociale est:

«comme des réalités préformées, des cadres d'interprétations du réel, de repérage pour l'action, des systèmes d'accueil des réalités nouvelles» [Jodelet 1984: 26].

Bien plus, Émile DURKHEIM explique que lorsqu'on parle de représentations collectives, on se:

«réfère aux conceptions, croyances, valeurs, symboles..., qui résultent de l'interaction sociale, qui s'imposent aux membres d'un groupe pour lesquels elles ont une signification commune et provoquent des réactions émotions similaires.» [Rivière 1990: 2241].

De plus, dans «les représentations collectives, qu'elles soient politiques, religieuses, techniques, morales, ne se trouve aucune garantie de vérité. Pourtant ce sont elles qui organisent les jugements de base à partir desquels s'engendrent les pratiques.» [*Ibid.* 1990: 2242].

Si les représentations sociales ne sont pas en elles-mêmes, par leur nature sociale, une garantie de vérité, peut-on s'attendre à ce que la logique et la cohérence engagées dans ce processus soient toutes les deux **déficientes**? La naïveté jointe à la croyance sont-elles les meilleures conseillères pour dépister les contradictions structurelles? Sont-elles les meilleurs comportements pour comprendre un **DILEMME** que l'humanité s'est fabriqué dans la réalité des choses? Dilemme signifie d'ailleurs:

«Alternative contenant deux propositions contraires ou contradictoires et entre lesquelles on est mis en demeure de choisir.» [Robert 2004: 751].

La représentation sociale permet aux contradictions efficientes de perdurer dans l'environnement social au bénéfice de l'oligarchie expansive des dominants, c'est-à-dire les **développementalistes** déjà identifiés précédemment!

«Le projet de loi prévoit la nomination d'un vérificateur général adjoint, qui porte le titre de commissaire au développement durable, pour assister le vérificateur général dans l'exercice de ses fonctions relatives à la vérification en matière de développement durable.»

Commentaire: Un commissaire au (développement) **au déploiement...** (durable) **qui dure, qui subsiste pendant longtemps, qui est peu sujet à changer ou à disparaître**, va-t-il pouvoir vérifier la superficie couverte par l'état de déploiement spatial sur un territoire dans chaque MRC du Québec et par après, nous indiquer dans quel type d'écosystème ce déploiement a été fait? Sa vérification va-t-elle s'effectuer sur des questions abstraites ou va-t-elle se faire sur le terrain de la réalité des choses, c'est-à-dire sur le territoire de l'ensemble des régions du Québec? Va-t-il pouvoir faire le lien, par ses observations, entre le développement et les impacts écologiques observés? Va-t-il pouvoir conserver une indépendance réelle vis-à-vis le gouvernement en place? Saura-t-il dire les vraies choses ou tournera-t-il autour du pot?

«Le projet de loi prévoit de plus la création du Fonds vert affecté au financement de mesures ou de programmes que le ministre du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs peut réaliser dans le cadre de ses fonctions. Ce fonds vise notamment à appuyer la réalisation de mesures favorisant un développement durable, plus particulièrement en regard de son volet environnemental, de même qu'à permettre au ministre, dans le cadre prévu par la loi, d'octroyer un soutien financier, notamment aux municipalités et aux organismes sans but lucratif œuvrant dans le domaine de l'environnement.»

Commentaire: Faut-il être des apôtres du développement... durable pour avoir accès au Fonds vert? Des groupes qui préconisent un autre modèle vont-ils être admissibles? Des groupes qui font la promotion d'un mode de vie, dit plus écologique, plus simple, c'est-à-dire **vivre ensemble autrement** auront-ils accès aux ressources financières de ce Fonds vert? Les groupes qui auront un discours plus cohérent en fonction de la réalité des choses sont-ils de bons candidats? Devront-ils utiliser le même langage relatif au développement ainsi que ses synonymes dans leur demande de subvention?

«Enfin, le projet de loi contient d'autres dispositions modificatrices et de concordance. Il ajoute notamment un nouveau droit dans la section des droits économiques et sociaux de la Charte des droits et libertés de la personne afin d'affirmer le droit de chacun de vivre dans un environnement sain et respectueux de la biodiversité dans la mesure et suivant les normes prévues par la loi. Le projet de loi précise également les fonctions du ministre du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs à l'égard des parcs.»

Commentaire: Les normes, en général, nous semblent être depuis longtemps plus en faveur du commerce et de l'industrie (les expansifs) que de la nature! Les normes ne

sont-elles pas des instruments législatifs mis à la disposition de l'industrie en général pour soutenir le développement économique durable? Si le respect de la diversité toutes catégories était une chose exacte dans les faits, la *Loi sur les espèces menacées ou vulnérables* n'aurait pas été nécessaire. Ces espèces en voie de disparaître ne sont-elles pas victimes, pour un certain nombre d'entre elles, du développement... durable pratiqué par l'*homo economicus*? Au Québec, pour ceux qui sont moins familiers avec cette réalité, en avril 2010, 68 espèces de la flore sauvage et 38 de la faune étaient des espèces menacées ou vulnérables selon le **MDDEP**³.

«LOIS MODIFIÉES PAR CE PROJET:

LOI ABROGÉE PAR CE PROJET:

Projet de loi n° 118

LOI SUR LE DÉVELOPPEMENT DURABLE

LE PARLEMENT DU QUÉBEC DÉCRÈTE CE QUI SUIT:

TITRE I

GOVERNANCE FONDÉE SUR LE DÉVELOPPEMENT DURABLE

CHAPITRE I

DISPOSITIONS PRÉLIMINAIRES

«1. Ce projet de loi a pour objet d'instaurer un nouveau cadre de gestion au sein de l'Administration afin que l'exercice de ses pouvoirs et de ses responsabilités s'inscrive dans la recherche d'un développement durable.

Les mesures prévues par la présente loi concourent plus particulièrement à réaliser le virage nécessaire au sein de la société face aux modes de développement non viable, en intégrant davantage la recherche d'un développement durable, à tous les niveaux et dans toutes les sphères d'intervention, dans les politiques, les programmes et les actions de l'Administration. Elles visent à assurer la cohérence des actions gouvernementales en matière de développement durable, ainsi qu'à favoriser l'imputabilité de l'Administration en la matière, notamment par le biais des contrôles exercés par le commissaire au développement durable en vertu de la Loi sur le vérificateur général (L.R.Q., chapitre V-5.01).»

Commentaire: Le «développement non viable»: qu'est-ce que c'est au juste? Le développement illimité, le développement à tout prix, ne sont-ils pas des modèles de développement non viables en soi? Quand il est défini de la sorte: «modes de développement non viables, en intégrant davantage la recherche d'un développement durable» ne sommes-nous pas dans la même logique du **développement** toutes catégories confondues? Rappelez-vous: **Même mot, mêmes significations, mêmes**

habitudes d'esprit toutes catégories! N'est-ce pas ça le dilemme que nous tentons de nier collectivement?

- 2 Redite du 3^e paragraphe dans les Notes explicatives.
- 3 Aucun commentaire
- 4 Aucun commentaire

«CHAPITRE II STRATÉGIE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE ET MESURES PRISES PAR L'ADMINISTRATION

SECTION I

- 5. **«La mise en œuvre du développement durable au sein de l'Administration s'appuie sur la stratégie de développement durable adoptée par le gouvernement et se réalise dans le respect des principes prévus par elle et par la présente section.»**

Commentaire: Une stratégie peut-elle être gagnante si fondée uniquement sur une **recherche**⁴ qui intègre volontairement des paramètres contradictoires à sa fin ultime? Peut-elle être efficace si elle est basée sur des compromis? Éric de LA MAISONNEUVE:

«L'analyse de situation qui mène à la compréhension du présent est possible; encore faut-il le vouloir! C'est notre premier chantier.» [La Maisonneuve 2008: 190-195].

Nous constatons que la Loi 118 ne semble pas vouloir mettre en œuvre des outils pour comprendre globalement la situation présente.

Insistant de nouveau sur ce point: une recherche dite **valable** n'est-elle pas basée sur l'élimination au point de départ de ses propres contradictions fondamentales? S'interdit-elle d'observer des choses sur le terrain de la réalité ou n'est-elle pas la manifestation d'une certaine irresponsabilité sociopolitique?

- 6. **«Afin de mieux intégrer la recherche d'un développement durable dans ses sphères d'intervention, l'Administration prend en compte dans le cadre de ses différentes actions l'ensemble des principes suivants:»**

a) **«santé et qualité de vie»: les personnes, la protection de leur santé et l'amélioration de leur qualité de vie sont au centre des préoccupations relatives au développement durable. Les personnes ont droit à une vie saine et productive, en harmonie avec la nature;»**

Commentaire: Harmonie signifie:

«Relations existantes entre les parties d'un tout et qui font que ces parties concourent à un même effet d'ensemble; cet effet. →**unité; ordre, organisation**» ou bien: «Ensemble des rapports entre les parties, les éléments d'un objet, d'une œuvre d'art, d'un spectacle (du point de vue esthétique, par analogie avec l'harmonie en musique. →**équilibre, eurhythmie.**» [Robert 2004: 1246].

Nous considérons que l'état d'harmonie est compris dans ce que l'on voit habituellement et dans ce que l'on ne voit pas, c'est-à-dire ce qui est plus difficile à détecter chez l'observateur. Nous présumons que s'il y avait effectivement harmonie dans la réalité que nous partageons tous, la dégradation des sols, ce serait fini! S'il y avait harmonie, l'érosion des sols cesserait. Nous imaginons que la dilapidation des ressources naturelles serait chose du passé, car nous serions en harmonie avec la nature. Que l'épuisement des ressources non renouvelables n'aurait jamais existé parce que nous serions (l'humanité entière) en état d'harmonie avec la nature. Les pollutions de toutes sortes de la biosphère (atmosphérique, terrestre, eaux douces, des océans, etc.) auraient cessé parce que nous serions désormais dans un état harmonieux!

Nier ou passer sous silence ce qu'est véritablement le développement... durable sous toutes ses formes cumulatives et qu'il est la principale source de désordre écologique, donne la preuve à qui veut bien la prendre en considération que nous sommes plutôt en présence d'un texte de propagande gouvernemental. Dans un texte qui porte sur la propagande, Claude PARIS et Yves BASTARACHE expliquent à la page 168 de leur livre *Initiation à la pensée critique* ceci:

«La propagande est la publicité des pouvoirs politiques et des groupes de pression. La différence entre publicité et propagande est que la première est faite par un commanditaire commercial et la seconde par un pouvoir politique, que ce soit un État ou un groupe de pression. La frontière entre publicité et propagande demeure toutefois ouverte: une campagne de publicité en faveur du condom est-elle une publicité pour le produit ou une propagande pour une ligne de conduite? Laissons cette question en suspens et appuyons plutôt sur ce qui distingue publicité et propagande.

La propagande évite systématiquement de prendre en compte le point de vue adverse, si ce n'est pour le caricaturer. Ainsi, une association de directeurs de collèges privés fera la propagande du système privé d'enseignement en soutenant le taux supérieur de réussite de ses élèves par rapport à celui du public et un syndicat d'enseignants du secteur public fera de la propagande en soutenant le caractère plus «démocratique» de cette clientèle. Et aucune des deux propagandes ne prendra en considération l'argument adverse. Voilà qui ne pose pas de problèmes si on sait lire les intérêts derrière les idées et prendre connaissance des propagandes opposées. La démocratie vit de la confrontation des idées et

présuppose l'esprit critique des citoyens.

Mais la propagande devient intolérable en situation de monopole. Les citoyens n'entendent alors qu'un seul son de cloche et sont pénalisés pour tout écart de pensée publiquement exprimé. Ainsi, aura-t-on vu des États soutenir l'inexistence de Dieu ou encore l'existence de leur Dieu et d'autres proclamer la supériorité de leur système politique en emprisonnant et tuant les opposants! L'exercice de la pensée critique exige alors un courage hors du commun. La propagande monopolistique, malgré son imbécillité morale, sait reconnaître dans la pensée critique son plus sérieux adversaire. Et elle le combat impitoyablement avec des armes autres que celles de l'argumentation.»

Ici, le monopole de l'État me semble banaliser les conséquences cumulatives du développement... durable.

b) «équité et solidarité sociales»: les actions de développement doivent être entreprises dans un souci d'équité intra et intergénérationnelle ainsi que d'éthique et de solidarité sociales;»

Commentaire: Il me semble qu'il y a d'autres ministères qui sont chargés d'équité et de solidarité sociale? Le législateur veut-il plaire politiquement en particulier (capital politique) à certaines clientèles?

c) «protection de l'environnement»: pour parvenir à un développement durable, la protection de l'environnement doit faire partie intégrante du processus de développement;»

Commentaire: «Pour parvenir à un développement» à un déploiement... «durable,» qui dure, qui subsiste pendant longtemps, qui est peu sujet à changer ou à disparaître, «la protection de l'environnement doit faire partie intégrante du processus de développement;» de déploiement...

Il nous semble qu'au Québec, il y a eu dans le passé, avant 1987, des initiatives de protection de l'environnement! Déjà, nous étions engagés dans une logique socioéconomique du développement durable même si le concept du développement durable n'existait pas encore! La constitution des «réserves écologiques au Québec»⁵ est timide même si la première *Loi sur les réserves écologiques* a été créée avant 1987? Énumérons celles-ci: Rivière-du-Moulin (1975), Pin-Rigide (1977), Lac-Malakisis (1978), Pointe-Heath (1978), Tantaré (1978), Jackrabbitt (1981), James-Little (1981), Marcel-Léger (1981), Micocoulier (1981), Samuel-Brisson (1982), Couchepagniche (1983), Ernest-Lepage (1983), Ristigouche (1983), Manche-d'Épée (1984), Irénée-Marie (1985) et Marcel-Raymond (1987).

Les «Parcs nationaux du Québec»⁶ se sont ajoutés à peu près à la même période. Le premier fut le parc du Mont-Orford (29 août 1979), ensuite, le parc du Mont-Tremblant (1 mars 1981), le parc des Grands-Jardins (25 novembre 1981), le parc de la

Jacques-Cartier (25 novembre 1981), le parc de la Gaspésie (25 novembre 1981), le parc du Fjord-du-Saguenay (15 juin 1983), le parc de la Yamaska (27 juillet 1983), le parc des Îles-de-Boucherville (12 septembre 1984), le parc du Bic (7 novembre 1984), le parc de l'Aigubelle (6 février 1985), le parc du Miguasha (6 février 1985), le parc de l'Île-Bonaventure-et-Rocher-Percé (6 février 1985), le parc du Mont-Saint-Bruno (2 octobre 1985) et, le parc de Pointe-Taillon (6 novembre 1985). Le parc de Frontenac fut créé le 6 août 1987.

Au Canada, il y a eu de grands parcs nationaux qui ont été inaugurés avant cette date. Le Parc national Banff fut créé le 25 novembre 1885. Le Parc national Forillon a été établi en 1974. Selon *Wikipedia*, à l'article les Parcs nationaux du Canada:

«Les parcs nationaux du Canada sont constitués de plus de quarante aires protégées, dont 42 parcs nationaux et réserves de parcs nationaux, quatre aires marines nationales de conservation et un site canadien. Le réseau des parcs nationaux comprend 167 lieux historiques nationaux, qui comme les parcs, sont gérés par Parcs Canada.»

L'efficacité à long terme de la protection de l'environnement ne serait-elle pas gagnante **hors** d'un processus de développement... durable, c'est-à-dire appliquée dans une autre modèle à définir, c'est-à-dire dans un modèle qui offre l'opportunité à tous de **vivre ensemble autrement**? Il est clair à notre esprit que le succès de l'implantation des réserves écologiques et des parcs nationaux canadiens et québécois ne s'est pas fait sur du laxisme (laissez-faire, laissez-faire) provenant des différents gouvernements.

d) «efficacité économique»: l'économie du Québec et de ses régions doit être performante, porteuse d'innovation et d'une prospérité économique favorable au progrès social et respectueuse de l'environnement;»

Commentaire: *Le Petit Robert*, à la page 2100 définit le mot prospérité:

«État d'abondance, augmentation des richesses d'une collectivité, d'une entreprise, et spécialt. Progrès dans le domaine économique. Prospérité nationale. Époque de prospérité et de culture. — Affaires, économie, industrie en pleine prospérité. V. **Activité, développement, essor.**»

Si les **HABITUDES D'ESPRIT** n'ont pas engourdi notre pouvoir de créativité collective, la prospérité pourrait-elle alors se réaliser par une **organisation sociale** innovatrice plutôt que de passer toujours par le modèle économique actuel qui exige toujours d'être en croissance continue obligatoirement dans le modèle du développement... durable? La finalité de la vie devrait-elle être uniquement fondée sur une servitude face à l'augmentation durable des richesses matérielles et sur une servitude vouée à l'augmentation durable des richesses comptables?

e) «participation et engagement»: la participation et l'engagement des citoyens et des groupes qui les représentent sont nécessaires pour définir une vision concertée du développement et assurer sa durabilité sur les plans environnemental, social et économique;»

Commentaire: «La participation et l'engagement des citoyens et des groupes qui les représentent sont nécessaires pour définir une vision concertée du développement et assurer sa durabilité». Durabilité, selon *Le Petit Robert*, à la page 807:

«Caractère de ce qui est durable. V. **Permanence, persistance.**» sur les plans environnemental, social et économique. Pour vivre en **harmonie**, devons-nous emprunter l'unique voie du développement? Toutes les alternatives fondamentales nous semblent être exclues dans ce texte!

f) «accès au savoir»: les mesures favorisant l'éducation, l'accès à l'information et la recherche doivent être encouragées de manière à stimuler l'innovation ainsi qu'à améliorer la sensibilisation et la participation effective du public à la mise en œuvre du développement durable;»

Commentaire: L'écologie est un savoir de premier ordre qui essaie de comprendre les

«rapports des organismes vivants entre eux et avec le milieu qu'ils habitent.», selon le livre de Sylvain PARENT, à la page 176.

JURDANT en rajoute:

«L'écologie nous enseigne que la richesse d'un écosystème est fonction de sa diversité, garantie de sa santé grâce aux possibilités accrues d'autorégulation. Le village est un écosystème très complexe qui, lorsqu'il se vide d'une part importante de sa population, se fragilise à un point tel qu'il risque de mourir.» [Jurdant 1988: 238].

DUVIGNEAUD élabore encore plus:

«L'écologie est une vaste science de synthèse faisant appel aux disciplines les plus diverses. Ses méthodes techniques sont tout aussi variées; succédant à l'histoire naturelle, l'écologie introduit, dans l'observation de la nature, les méthodes modernes de la physique et de la chimie; en devenant quantitative, elle donne à des études qui paraissent à certains quelque peu surannées un nouvel attrait, en même temps qu'un renouveau d'actualité. Aujourd'hui que l'étude des écosystèmes se développe [s'améliore] et prend forme, on peut vraiment parler de la Nature transformée en laboratoire, ou tout au moins du laboratoire transporté dans la Nature.

La lumière, mesurée par cellule photo-électrique, et les échanges gazeux, mesurés par absorption de l'infrarouge, peuvent être enregistrés. Des

thermistors et autres semi-conducteurs permettent une mesure précise de la température et de l'humidité de l'air. Le pH et la résistivité du milieu sont mesurés électriquement.

Des analyses précises peuvent être effectuées en laboratoire, sur des récoltes bien préparées sur le terrain, dans des camionnettes-laboratoires ou laboratoires en campagne.

De plus, par l'utilisation de jardins expérimentaux et de phytotrons, l'écologie devient expérimentale.

Étudiant les niveaux d'intégration les plus élevés de la matière vivante, depuis les populations d'une même espèce jusqu'à la biosphère, en passant par les communautés et les écosystèmes, elle rassemble en une même orientation d'esprit (connaître l'environnement, s'y intégrer) les botanistes, les zoologistes, les géographes, les microbiologistes et les pédologues, qui ont de nos jours une tendance trop affirmée à diverger vers des domaines séparés par des cloisons presque étanches.

Elle place la génétique et l'évolution néodarwinienne dans leur juste cadre naturel de pression d'évolution, de lutte pour l'existence, de sélection naturelle par la survivance des mieux adaptés.

Étant la base de la biosystématique, elle contribue à rendre un intérêt plein de vie et d'actualité aux études taxonomiques que certains croyaient dépassées.

Elle confère à la biophysique et à la biochimie leur véritable universalité et leur donne leur vraie signification; la productivité de la biosphère dépend du flux d'énergie solaire traversant les écosystèmes des grands cycles biogéochimiques des éléments simples dont les êtres vivants sont composés, des mouvements historiques ou actuels de la matière organique élaborée (particulièrement glucides et protides), de sa transformation, dégradation et reminéralisation le long de chaînes trophiques anastomosées en réseaux et reliant entre elles biomasses animales, végétales et microbiennes.

Par l'intermédiaire de l'écologie humaine qui étudie les interactions entre l'homme et la biosphère, elle établit le contact entre les sciences naturelles d'une part, les sciences politiques, économiques et sociales d'autre part.

2) L'écologie fondamentale bien comprise peut aboutir à de nombreuses applications susceptibles de contribuer au bien-être de l'humanité (écologie constructive).

a) Mener à une amélioration positive des ressources renouvelables de la biosphère, particulièrement à une exploitation rationnelle des énormes ressources potentielles des océans et des régions intertropicales, et à une amélioration sensible de la productivité des déserts et des toundras; la production du bois et de ses dérivés (cellulose, lignine, produits sylvichimiques divers) prend un aspect particulièrement important au moment où l'on commence à parler de l'épuisement des réserves non renouvelables et de l'abandon de l'économie de croissance.

Les biomasses (phyto- et zoomasses), qui servent d'aliments, de matériaux et de matières premières, peuvent aussi être utilisées comme sources énergétiques importantes de combustibles solides-liquides.

b) Exercer une fonction protectrice par l'organisation bien étudiée de la conservation des ressources naturelles (conservation des sols, protection des réserves d'eau, lutte contre les pollutions de tous types, protection des écosystèmes forestiers, etc.), et par la création de réserves naturelles aux usages multiples.

c) Réaliser des modèles mathématiques, permettant de prévoir les catastrophes, d'organiser et d'optimiser le fonctionnement des écosystèmes.

d) Participer à l'aménagement du territoire. Se basant sur l'observation de phénomènes naturels de première importance comme les climats régionaux, les sols, la topologie, les associations végétales et animales, et sur le fait qu'à chaque type d'écosystème correspond une utilisation déterminée qui peut être maintenue sans perte de productivité, l'écologie doit permettre d'utiliser le territoire d'une façon rationnelle [d'une façon écologique] et de déterminer l'affectation de chaque zone naturelle. Ainsi, il revient à l'écologiste de décider du reboisement des terres impropres à la culture et du défrichage des terrains à vocation agricole, de s'opposer à des mesures précipitant la dégradation des sols, d'aider les agriculteurs dans le choix de plantes et de méthodes de culture, d'aider les urbanistes dans l'utilisation de la végétation pour développer [perfectionner] la salubrité et l'ornementation des villes, etc.

e) Être la base d'une éthique moderne basée sur la coexistence de l'homme et de son environnement.

f) Imprégner aujourd'hui tout niveau ou toute forme d'enseignement.» [Duvigneaud 1980: 342-343].

Nous reconnaissons du bout des lèvres qu'il y a des efforts qui visent la protection de l'environnement, cependant, ces efforts demeurent à l'échelle symbolique parce qu'il nous semble qu'ils ne sont pas fondés sur la connaissance en profondeur de l'écosystème sollicité par les humains! On cible un secteur que nous trouvons beau, particulier et le reste qui nous interpelle moins passe sous le rouleau compresseur du développement.

Photos prises à Lévis le 2 août 2012 dans l'arrondissement Les Chutes-de-la-Chaudière-Ouest (Saint-Nicolas). Est-ce que ce développement résidentiel a été réalisé avec les connaissances biologiques et écologiques du domaine bio-climatique existant? Que reste-t-il du boisé? Lévis s'agrandit!



En effet, le seul savoir valable pour l'ensemble des humains, riches ou pauvres qui peuvent bénéficier de cette lumière, c'est effectivement la connaissance scientifique que la science de l'écologie ainsi que ses disciplines connexes offrent actuellement. Nous précisons que cette science ne doit absolument pas dériver vers le politique, la propagande, le marketing et les idéologies pour pouvoir être au service de la vraie connaissance. Ces dérives engendreront, chacune dans son champ d'intervention, de la méconnaissance! En plus, on se doit de garder une distance respectable avec la dynamique habituelle des **lobbys** (les expansifs) qui s'efforcent de contaminer l'intégrité de la connaissance de tous bords et de tous côtés.

Maintenant, si les autorités politiques étaient sincères dans l'accès au savoir en général, comme elles semblent le prétendre, il n'y aurait pas dans un premier temps de *Loi d'accès à l'information* pour bloquer délibérément toutes les informations pertinentes et sensibles pour les citoyens. Une *Loi d'accès à l'information* n'est-elle pas, dans les faits, une *loi de censure de l'information*, telle qu'elle se manifeste dans la plupart des demandes d'accès? Quand un requérant reçoit une liasse de documents dont une bonne partie du contenu est raturée, n'est-ce pas une forme de censure de premier ordre? *Le Petit Robert*, à la page 15, explique le sens figuratif du terme **accès**:

«Possibilité de connaître, de participer (à qqch.) Libre accès à l'information.»

Pour bien occuper un territoire, l'aménagement de ce dernier devrait être basé sur des «principes généraux dont beaucoup ont une base biologique ou écologique» selon le professeur P. DUVIGNEAUD. Est-ce présentement le cas au Québec? Pour y répondre, voici un exemple, un événement qui a eu lieu à la fin de la campagne électorale municipale de 2009 à Lévis. Nous citons plus loin un extrait de l'article du journaliste Pierre DUQUET publié dans le journal *Le Peuple Lévis* du 27 octobre 2009, intitulé: **Lévis sera doté d'un schéma environnemental**⁷. Le journaliste y rapporte les propos de Danielle ROY MARINELLI, chef du parti politique Lévis Force 10, qui s'exprimait à ce moment-là sur le fait que la Ville de Lévis devrait adopter dans les prochaines années un **schéma environnemental** au lieu d'une charte environnementale. Selon la candidate, la charte devrait exprimer un «vœu». Quand il est question d'environnement, pour confirmer le sérieux de la démarche à entreprendre, celle-ci ne devrait-elle pas être fondée sur un **engagement** avec des **objectifs précis** à atteindre plutôt que de **voguer sur la vague d'un vœu**? Danielle ROY MARINELLI renchérisait:

«Un schéma environnemental est un engagement envers la population pour les dix prochaines années».

Quelle courte vue! Ici, il nous semble qu'il y ait un problème majeur quand il est question d'engagement. En matière de nature et d'environnement, l'engagement doit porter sur le maintien de l'intégrité de l'écosystème et non n'être qu'un engagement

envers la population. C'est la population et ses élus qui doivent ensemble s'engager à atteindre des objectifs écologiques significatifs. Pierre DUQUET commente:

«Ainsi, le projet de schéma tel que présenté par Lévis Force 10 va s'articuler autour de trois axes, soit l'air, la terre et l'eau. Pour l'air, les facteurs de gaz à effet de serre et la mobilité sur le territoire lévisien seront pris en compte. Pour la terre, on tiendra compte des valeurs de l'agriculture, de la présence et la préservation des forêts urbaines et de l'implantation en plus grand nombre de bâtiments verts sur le territoire. En fin, pour l'eau, on considérera la consommation humaine, son ruissellement, les processus nécessaires à son assainissement et la conscientisation à son prix social et collectif.»

Pour ce qui est de l'air, nous imaginons que Lévis n'acceptera pas désormais sur son territoire des entreprises qui œuvrent dans le domaine énergétique et qui ont un bilan néfaste en terme de qualité de l'air; prenons pour exemple, des entreprises comme la raffinerie Ultramar ou le projet d'usine de liquéfaction de gaz naturel Rabaska. Est-ce que Lévis saura éviter d'autres cas majeurs de pollution atmosphérique génératrice de gaz à effet de serre? Nous en doutons! Pour la terre, il nous semble que c'est le *statu quo*, parce qu'accepter les valeurs de l'agriculture actuelle, c'est accepter une agriculture productiviste, une *agriculture agrobusiness*, une agriculture de guerre! C'est une agriculture qui fait vivre une industrie chimique basée sur le pétrole. C'est une agriculture qui est complice de l'éradication des anciennes variétés (contrôle de la semence). C'est une agriculture qui détruit la biodiversité des sols.

JURDANT aux pages 144 et 145:

«La dégradation des sols découle principalement de la spécialisation des productions et de la pratique généralisée de la monoculture entraînant la quasi-disparition de la fumure organique, remplacée par une fertilisation chimique. La diminution des taux de matière organique et de l'activité biologique des sols qui en résulte, a des conséquences désastreuses sur leur structure, leur fertilité à long terme et sur leur capacité de rétention d'eau. Cette perte de capacité de rétention peut, sous certains climats, entraîner une accélération de la désertification et de l'érosion.»

Pour ce qui est de l'eau, nous imaginons que l'on remettra en question les technologies qui ont un rapport avec la consommation de l'eau. Que l'on refusera catégoriquement l'exploitation des gaz de schiste dans le sous-sol de la Ville de Lévis si nous voulons être conséquents avec les **vœux** exprimés. À la lumière de ce qui a été rapporté par Pierre DUQUET, on peut facilement se rendre compte que la démarche est partielle. Il manque des éléments indispensables à la démarche. Revenons à DUVIGNEAUD à la page 281:

«En effet, les éléments naturels: l'air, l'eau, le tapis végétal et sa faune, le climat, les roches et le sol, intégrés avec leurs inter-relations complexes dans les

écosystèmes constitutifs d'une région, jouent un grand rôle dans la détermination des diverses utilisations de l'espace: culture, élevage, industrie, commerce, délasserement, tourisme, etc.»

g) «subsidiarité»: les pouvoirs et les responsabilités doivent être délégués au niveau approprié d'autorité. Une répartition adéquate des lieux de décision doit être recherchée, en ayant le souci de les rapprocher le plus possible des citoyens et des communautés concernés;»

Commentaire: Dans le livre *Vocabulaire juridique*, à la page 837, publié sous la direction de Gérard CORNU, le vocable **subsidiarité** signifie:

«Qui a vocation à venir en second lieu (à titre de remède, de garantie, de suppléance, de consolation) pour le cas où ce qui est principal, primordial, vient à faire défaut (cependant un ordre à plusieurs degrés peut comporter un subsidiaire du subsidiaire, etc., jusqu'à l'ultimatum *subsidium*). Comp. supplétif, résiduel.»

Ici, on voit très bien ce que BEAUFRE a déjà dit:

«vraie dimension multilatérale de l'action» [Beaufre 1966: 80].

Par le caractère multilatéral de l'action, le législateur essaie de renforcer l'objectif principal qui est le **développement durable** en impliquant d'autres acteurs. Étant donné notre rapport expansif destructeur avec la nature, n'est-il pas venu le temps de cesser de se déployer (individuellement, collectivement) constamment avec persistance sur et dans les écosystèmes et de faire plutôt le contraire? Nous reviendrons plus loin sur le thème de la responsabilité.

h) «partenariat et coopération intergouvernementale»: les gouvernements doivent collaborer afin de rendre durable le développement sur les plans environnemental, social et économique. Les actions entreprises sur un territoire doivent prendre en considération leurs impacts à l'extérieur de celui-ci;»

Commentaire: Déclaration contradictoire! Rappelons-nous que durable veut bien dire: **(qui dure, qui subsiste pendant longtemps, qui est peu sujet à changer ou à disparaître)** et que développement sous-entend **(le déploiement...)**! Nous nous déployons dans un écosystème. Est-ce qu'un écosystème (zones et sous-zones de végétation)⁸ est illimité ou limité dans l'espace? Il est petit, moyen, grand, mais il a une limite. Sauf par la magie, est-ce que nous pouvons nous déployer de manière durable dans un écosystème qui est fondamentalement limité dans sa configuration territoriale? Nous estimons que nous voyons suffisamment le ou les impacts de nos déploiements sur et à l'extérieur du territoire victime de notre activité de développement... durable. Il nous semble qu'il nous soit davantage possible d'établir un rapport plus réaliste avec la nature depuis que nous possédons les informations scientifiques sur les éléments

naturels, comme les énumérait DUVIGNEAUD (voir point f), lesquels sont rendus disponibles à tous et dont les décideurs devraient tenir compte prioritairement. La responsabilité des individus comme des décideurs nous semble être là!

Jean MORVAL donne une explication sur la notion de la responsabilité:

«Toutefois, nul besoin de rappeler que la responsabilité écologique est un concept complexe à contrôler: à la fois dominé et dominant, l'individu est installé dans une posture ambiguë par rapport à l'environnement, à la fois celle de dominé et de dominant. Son action sur le milieu est totalement dirigée par ses conséquences, celle-ci sont perçues et évaluées par la personne et ainsi de suite. La notion des coûts et des bénéfices aide à mieux comprendre la question: il semble que le bénéfice immédiat ait plus de valeur que le bénéfice à long terme, peu importe les conséquences négatives différées; il semble que le principe du plaisir immédiat persiste à l'âge adulte.» [Morval 2007: 41].

f) «prévention»: en présence d'un risque connu, des actions de prévention, d'atténuation et de correction doivent être mises en place, en priorité à la source;»

Commentaire: *Le Petit Robert*, en page 2067, définit la prévention:

«Ensemble de mesures préventives contre certains risques; organisation chargée de les appliquer.»

La meilleure prévention et la plus efficace que nous connaissions jusqu'à ce jour, c'est de ne pas poser d'actions préjudiciables à l'environnement (eau, air, sol, espèces, etc.). Par exemple, pour ne pas contaminer l'eau souterraine, on ne doit pas creuser des puits ni pour l'exploration ni pour l'exploitation des ressources naturelles en vue de s'enrichir (enrichissement individuel, corporatif, collectif)! Par souci de prévention à la source, n'est-il pas plutôt prudent de ne pas forer des puits dans lesquels on injecterait des produits chimiques près des nappes d'eau phréatiques, afin d'empêcher toute forme de migration des produits chimiques dans le sous-sol primaire?

Qu'en est-il de ce principe quand il est utilisé dans la stratégie militaire?

«La *prévention* est le concept stratégique moderne. Il est au conflit contemporain «global» (pour global + local) ce que la dissuasion était à l'affrontement militaire direct: la seule façon d'éviter la guerre – ou le conflit – en la concevant par anticipation. La prévention existe d'une certaine façon comme la dissuasion avait tenté d'exister avant l'ère nucléaire. Mais, limitée à ses dimensions diplomatiques ou à quelques gesticulations militaires, elle est inopérante. C'est-à-dire qu'on ne peut fonder aucune stratégie sur des concepts aussi fragiles. Alors que la prévention construite à partir du «savoir» et des techniques d'information ouvre à la stratégie un nouveau champ en grande partie

inexploré. On l'aura compris, la prévention est fondée sur le renseignement ou plutôt sur la connaissance des acteurs et des situations. Appréhender cet environnement, c'est en percer les mystères, donc en banaliser l'activité. Toute la force du concept de prévention est dans cette capacité à rendre les événements transparents et leurs conséquences, pour la plupart prévisibles. Si la dissuasion exerçait une menace terrorisante, la prévention agit plutôt comme un anesthésiant: je sais ce que vous faites, quelles sont vos intentions. Le discours peut alors être le suivant: vous avez tort, votre conduite nuit à vos propres intérêts; vous allez déclencher un effet boomerang dont vous serez victime; moi-même – ou d'autres – avons l'intention de nous opposer à votre action, et nous avons pris des mesures de précaution, etc.

Comme on le voit, la prévention conduit au discours dissuasif auquel on voulait parvenir. Tout concept stratégique qui conduit à nouer une relation avec l'Autre, à établir la *communication*, est opératoire puisqu'il concourt à contenir la tendance conflictuelle dans les limites d'un cadre stratégique redéfini. La recherche sur le concept de prévention est encore embryonnaire; elle est freinée par le système institutionnel dans la mesure où elle contredirait sa propre existence; elle finirait par révéler le basculement de la stratégie en amont de l'action conflictuelle, c'est-à-dire en la replaçant au niveau où s'élaborent les objectifs politiques et où se décide le cheminement qui y conduit. Chemin qui doit *éviter autant que possible l'épreuve de force* pour des raisons qui ont été évoquées et qui ont trait au pari, aux risques encourus, aux coûts humain et financier, aux effets d'engrenage ou boomerang, etc.» [La Maisonneuve 1998: 85-86].

Même si les propos sont d'ordre militaire, nous pouvons en tirer quelques enseignements utiles!

«précaution»: lorsqu'il y a un risque de dommage grave ou irréversible, l'absence de certitude scientifique complète ne doit pas servir de prétexte pour remettre à plus tard l'adoption de mesures effectives visant à prévenir une dégradation de l'environnement;»

Commentaire: Que dit *Le Petit Robert*, à la page 2041, à propos de la précaution:

«Disposition prise pour éviter un mal ou en atténuer l'effet. → **garantie, mesure, prévention, protection**» ou bien encore: «Manière d'agir prudente, circonspecte. → **attention, circonspection, prévoyance.**»

Le **principe de précaution** nous semble étranger au vocabulaire entendu quand il est question de développement. Comme l'étude étymologique l'indique au chapitre 8, le mot **précaution** a pour synonymes des mots **circonspection, égard, ménagement, mesure**. L'utilisation du vocable développement est une contradiction réussie dans les intentions du ou des auteurs concernés.

C'est l'un des principes qu'une **culture du développement à tout prix** aura de la difficulté à mettre en application parce qu'il nous semble que les deux types d'actions sont diamétralement opposés (action offensive vs action défensive). Nous pensons que c'est aussi difficile que de réviser son régime alimentaire! Au Québec, nous n'avons pas eu besoin d'attendre des siècles pour pouvoir mesurer la validité du **principe de précaution** dans la réalité. Au printemps 2011, la rivière Richelieu a débordé de son lit avec une amplitude inhabituelle. Avec la bénédiction des élus municipaux, au fil du temps, il s'est construit des résidences en bordure de ce cours d'eau et en milieu inondable; ces zones avaient été identifiées depuis la première génération des schémas municipaux adoptés en 1979 par le gouvernement provincial avec la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme* (LAU). Enfin, plus d'un mois s'est écoulé avant que la crise se résorbe et que la rivière retrouve son lit. Le gouvernement du Québec a promis de dédommager les sinistrés. Jusque-là, ça va! Cependant, il a permis à un certain nombre d'entre eux de reconstruire dans les mêmes zones inondables. C'est là où nous pouvons mesurer la validité des principes inscrits dans une loi quand dans la réalité survient un événement exceptionnel. Permettre aux propriétaires de se reconstruire en zone inondable confirme la faible valeur édentée d'une loi devant les faux impératifs du développement économique. Il y aura sans doute d'autres occasions pour tester la valeur véritable des principes que le gouvernement a mis de l'avant pour plaire à une partie de l'opinion publique. Que valent les principes s'il n'y a pas d'intention de les appliquer?

k) «protection du patrimoine culturel»: le patrimoine culturel, constitué de biens, de lieux, de paysages, de traditions et de savoirs, reflète l'identité d'une société. Il transmet les valeurs de celle-ci de génération en génération et sa conservation favorise le caractère durable du développement. Il importe d'assurer son identification, sa protection et sa mise en valeur, en tenant compte des composantes de rareté et de fragilité qui le caractérisent;»

Commentaire: L'utilisation du principe de protection (dans le titre de l'article k) et le principe de conservation (dans le même texte de l'article) agissent en interrelation. Cependant, dans la deuxième phrase de l'article, le principe **conservation** est aussitôt mitraillé par un tireur séduit par le développement durable. Le législateur dit qu'il veut faire de la conservation, mais ils s'empresse après coup d'affirmer sans ambages «le caractère durable du développement.» Il nous semble qu'il se comporte comme bien des croyants quand ils affirment naïvement qu'ils veulent aller un jour au ciel, sans avoir nécessairement à mourir. Si ce discours est possible et perdure, il nous démontre que nous sommes bel et bien dans un contexte d'opinion, de croyance et aussi de représentation sociale.

l) «préservation de la biodiversité»: la diversité biologique rend des services inestimables et doit être conservée pour le bénéfice des générations actuelles et futures. Le maintien des espèces, des écosystèmes et des processus naturels qui entretiennent la vie est essentiel pour assurer la qualité de vie des citoyens;»

Commentaire: L'action de **conserver** est conforme avec l'intention exprimée de préserver les choses. Cependant, s'agit-il uniquement de préserver la biodiversité? Serait-il plus à propos de dire que nous voulons préserver la **diversité**? Aurait-on été plus près de la vérité si l'on avait écrit: Toutes les diversités écosystémiques remplissent des rôles écologiques fondamentaux et doivent être conservées pour la survie des générations actuelles et futures sans exception de rangs sociaux. Le maintien des systèmes écologiques fonctionnels qui entretiennent la vie sur terre est essentiel pour assurer l'existence de tous les êtres vivants de l'écosphère. C'est peut-être pour conserver la diversité des plantes que les agriculteurs sont maintenant considérés par les gouvernements comme des **businessmen**? C'est peut-être dans le même but, en leur accordant ce statut, qu'ils ont fait une profession de foi en la logique industrielle. De plus en plus de pression est ainsi exercée sur l'écosystème «ager» par cette pratique de la monoculture, culture consacrée à une seule espèce végétale.

P. DUVIGNEAUD dit ceci à propos de l'écosystème ager:

«Fournissant à l'homme la plus grande partie de son alimentation, c'est l'écosystème le plus sophistiqué, le plus travaillé par l'homme, le plus simplifié et par là le plus vulnérable (sensible aux adversités climatologiques, aux parasites végétaux et animaux de tous genres).» [Duvigneaud 1980: 163].

Un autre exemple de développement qui va en l'encontre de la préservation de la biodiversité est ce type d'agriculture qui utilise les organismes génétiquement modifiés. La politique gouvernementale du développement durable ouvre la porte à une prolifération incontrôlée (laissez-faire, laissez-faire) des OGM. Les agriculteurs eux-mêmes sont en train de perdre le contrôle sur le type de semence qu'ils doivent se procurer par l'absence d'identification imposée par les producteurs de semences. Fabien DEGLISE, dans le journal *Le Devoir* (26-27 février 2011), cite une étude de l'*International Service for Acquisition of Agri-biotech Applications*:

«La prolifération se poursuit: l'an dernier, environ 10% des terres agricoles sur la surface du globe ont étéensemencées. Quinze ans après leur introduction à finalité commerciale, la variété de ces OGM tend d'ailleurs à se diversifier. Ces semences trouvent aussi un écho favorable chez un plus grand nombre d'agriculteurs dans une trentaine de pays.»

Prétendent-ils concurrencer la nature avec sa diversité écologique qu'elle a mis des millions d'années à constituer? Il poursuit:

«Les réticences exprimées par les consommateurs n'y ont rien changé. Entre 2009 et 2010, 148 millions d'hectares d'OGM - soit 3000 fois la superficie de l'Île de Montréal - ont été cultivés sur la planète, indique l'*International Service for Acquisition of Agri-biotech Applications* (ISAAA) dans son bilan annuel dévoilé cette semaine. L'organisme indépendant est principalement financé par les fabricants de transgènes. Les statistiques annuelles qu'il produit sont les plus précises en la matière»

Plus loin dans son article:

«Dans les grandes lignes, les surfaces agricoles consacrées aux OGM ont augmenté de 10% en un an à l'échelle mondiale et de 15% au Canada, qui se place toujours au 5^e rang des producteurs de plantes transgéniques commerciales.»

Au Québec:

«les OGM inquiètent toujours la moitié de la population, indique le plus récent sondage sur le sujet commandé par *Le Devoir* l'an dernier à Léger Marketing. Par ailleurs, 83% estiment toujours que la présence d'OGM dans les aliments devrait être obligatoirement indiquée sur l'emballage.»

Il y a tellement d'inquiétude de la part des consommateurs vis-à-vis des OGM qu'ils exigent en contrepartie un étiquetage sur les denrées alimentaires. **Quelle contradiction sociale de plus!** Il nous semble plus logique, quand il y a crainte ou danger, d'éliminer à la source ce qui cause cette crainte ou ce danger.

m) «respect de la capacité de support des écosystèmes»: les activités humaines doivent être respectueuses de la capacité de support des écosystèmes et en assurer la pérennité;»

Commentaire: L'attitude du **respect** est à définir. Le *Dictionnaire historique de la langue française* explique aux pages 3208 et 3209:

Le mot respect: «est emprunté (1287) au latin *respectus* «regard en arrière» qui a pris d'une part le sens de «recours», «refuge», développé dans ré-pit*, et de l'autre sens d' «égards, considération». *Respectus* est formé de re- (→re-) et *spectus* participe passé du verbe *specere* (→spectacle).»

Situation de groupe: Nous nous trouvons devant un écosystème que nous estimons devoir être protégé. Et puis après, nous nous retournons après avoir vu le spectacle, nous hésitons avant de partir et nous jetons à nouveau un regard vers cette scène derrière nous; est-ce un acte d'abandon, un acte de détachement (nous laissons faire le temps dans un monde idéal) ou allons-nous intervenir auprès des autorités pour que ce milieu naturel soit conservé dans toute son intégrité écologique? Notre regard vers le paysage nous laisse perplexes quant à son avenir! Quand nous allons voir un spectacle, nous le regardons, et après, nous applaudissons si le spectacle est bon, puis, nous quittons la salle en laissant le décor et les accessoires sur place. Comme nous ne vivons pas dans un monde idéal et comme le territoire est grandement convoité par bien des individus à caractère expansif, avides de richesses matérielles, il vaut mieux, dans ces circonstances, intervenir conformément à la connaissance acquise à l'effet que les écosystèmes jouent un rôle primordial dans le fonctionnement harmonieux de la planète. Le meilleur geste à l'égard de cet écosystème serait-il la pratique de la conservation? Que l'humanité ne choisisse de poursuivre ses activités qu'avec un très grand discernement fondé sur la connaissance scientifique de la nature de l'écosystème en

question.

Mais, continuons donc avec la définition du même dictionnaire historique du mot respect:

«[...] Par extension et affaiblissement de l'idée de «vénération», le mot désigne l'attitude qui consiste à ne pas porter atteinte à un chose jugée, bonne, précieuse (1588, Montaigne). ◇ L'accent étant mis sur l'autorité, il désigne aussi la soumission forcée par considération de force, de la supériorité (v. 1675), dans les locutions verbales **tenir, garder qqn en respect**. Dans l'expression **respect humain** (1651), Corneille), il réalise l'idée voisine de «réserve, pudeur conduisant à se garder de certains actes par crainte du jugement des hommes».

n) «production et consommation responsables»: des changements doivent être apportés dans les modes de production et de consommation en vue de rendre ces dernières plus viables et plus responsables sur les plans social et environnemental, entre autres par l'adoption d'une approche d'écoefficience, qui évite le gaspillage et qui optimise l'utilisation des ressources;»

Commentaire: Le terme qui nous semble être important à retenir ici est **efficience**. Qu'est-ce que la **cause efficiente**? Guillaume ALMERAS élabore à la page 755:

«Chez ARISTOTE, la cause efficiente, distincte des causes formelle, matérielle et finale, est celle qui provoque le passage de la puissance à l'acte. Le sculpteur, par exemple, qui de l'airain fait une statue. La cause efficiente, c'est le phénomène qui en produit un autre, l'être qui produit une action. C'est la cause motrice. A *contrario*, la pensée scolastique conçoit l'idée d'une cause déficiente: le mal consiste dans la privation, dans ce que la cause efficiente ne fait pas. La cause du mal est une cause déficiente.»

L'innovation face à cette efficience ne serait-elle pas de dévier cette puissance vers d'autres objectifs afin de contrer les désirs humains déficients par rapport à la réalité? Serait-il venu le temps de diriger cette puissance efficiente vers d'autres actions que la consommation superflue, c'est-à-dire celle qui est non essentielle à la vie? La vraie responsabilité ne serait-elle pas l'ultime cause efficiente pour pouvoir mettre en place un nouveau modèle de société?

o) «pollueur payeur»: les personnes qui génèrent de la pollution ou dont les actions dégradent autrement l'environnement doivent assumer leur part des coûts des mesures de prévention, de réduction et de contrôle des atteintes à la qualité de l'environnement et de la lutte contre celles-ci;»

Commentaire: Nous doutons que la politique du **pollueur payeur** soit le meilleur remède aux formes de pollution. Les gouvernements voudront toujours ménager en même temps la chèvre et le chou. Ils hésiteront à administrer un remède de cheval aux

pollueurs, car ce sont ces mêmes acteurs expansifs qui assurent le développement économique et qui sauront faire chanter le gouvernement par une menace de délocalisation éventuelle de leur entreprise! Ils iront dicter leurs lois économiques ailleurs. Les gouvernements sont pris en otage. Réduire l'offre dans les objets matériels de toutes sortes n'est-elle pas la meilleure solution pour enrayer la pollution? Cette pollution dont nous n'aurions plus alors tous à payer collectivement les conséquences un jour?

p) «internalisation des coûts»: la valeur des biens et des services doit refléter l'ensemble des coûts qu'ils occasionnent à la société durant tout leur cycle de vie, de leur conception jusqu'à leur consommation et leur disposition finale.»

Commentaire: Cela nous semble être très attrayant, mais dans les faits...? Un grand nombre parmi nous ne veut payer plus cher ce qu'il achète! Par égoïsme ou par manque de pouvoir d'achat. W. LIPPMAN:

«Techniquement, les néo-libéraux visent à maintenir le système des prix qui est la clef de voûte de l'individualisme» [Garrigou-Lagrange/Passet 1965: 634].

Des coûts visant à générer des revenus supplémentaires pour l'État ou à bannir définitivement les objets nuisibles à la fois à l'environnement naturel et à l'environnement social? Cela nous semble être l'art de faire du **Bla! Bla! Bla!**

7 à 12. Aucun commentaire

13. «1° promouvoir un développement durable au sein de l'Administration et dans le public en général, en favorisant la concertation et la cohésion pour harmoniser les diverses interventions en cette matière;»

Le mot **cohésion** est d'une très grande importance. Selon *Le Petit Robert*, à la page 465, dans son sens abstrait:

«Cohérence, unité logique d'une pensée, d'un exposé, d'une œuvre.»

Cohérence, selon la même source, à la même page, signifie:

«Union étroite des divers éléments d'un corps.» et «Liaison, rapport étroit d'idées qui s'accordent entre elles; absence de contradiction. Personne, discours qui manque de cohérence. Cohérence entre deux choses. Mettez un peu de cohérence dans tout cela!»

Alors, depuis le début de cet exercice, il a été démontré qu'il est incohérent de faire croire qu'il est possible de perpétuer du développement durable tout en voulant conserver de manière significative la nature. Donc, le messenger est un communicateur incohérent! Les adhérents à cette thèse aussi! Ah, oui! On nous fera savoir que l'on peut

faire les deux en même temps. Laquelle des pratiques (catégories expansive vs non-expansive) sera la perdante devant la puissance exercée par le développement durable?

14. Aucun commentaire

SECTION II MISE EN OEUVRE DE LA STRATÉGIE ET REDDITION DE COMPTES

15. à 17. Aucun commentaire

TITRE II DISPOSITIONS MODIFICATIVES ET FINALES

18. Aucun commentaire

19. **Au point 46.1 Commentaire:** «dans la mesure» et les «normes prévues» sont faites pour qui et par rapport à qui?

SECTION II.1 FONDS VERT

15.1. à 38. Aucun commentaire



Après avoir étudié la *Loi sur le développement durable* du Québec, nous devons préciser à ce stade-ci aux lecteurs qu'il n'a jamais été question de notre part d'écologie politique, romantique, sentimentale ou spiritualisée; en effet, depuis le début de notre aventure, il s'agit bien de la **science de l'écologie** telle que présentée à travers l'œuvre de Paul DUVIGNEAUD. Vous serez sans doute d'accord: si l'écologie est **science**, c'est donc que les connaissances reliées à cette discipline ont été acquises du fait de grands efforts de la part des scientifiques et qu'elle est aussi perfectible dans le temps. Cependant, si nous avons l'intelligence de l'utiliser à bon escient, cette science pourrait nous aider à mieux comprendre la réalité de notre écosphère, donc les **limites à ne pas dépasser** dans notre mode de vie collectif éclaté. Elle pourrait aussi nous servir à connaître scientifiquement les caractéristiques écologiques exactes des écosystèmes impliqués sur un territoire qui devient, le plus souvent la proie de convoitises. Elle pourrait permettre aussi de comprendre les interrelations qui existent entre ces écosystèmes. Il y a des gens qui vont nous dire que cela est déjà fait par les études environnementales exigées par la Loi. C'est exact! Cependant, dans la panoplie des

options qui sont devant nous, est-ce que les alternatives au projet étudié sont mises de l'avant? L'absence de solutions dites écologiques favorisent-elles le *statu quo*? DUVIGNEAUD explique dans *La synthèse écologique*, en page 236, que l'écologie est la «science des rapports entre les organismes et leur environnement.» Donc, le rapport de l'être humain avec la nature est effectivement et à la fois un rapport de développement, un rapport idéologique et un rapport éminemment expansif, tous rapports répétés dans le temps et, finalement, un rapport structurel qui construit une autre réalité parallèle et fictive. Qui plus est, selon le même auteur, quand il est question d'environnement, il est obligatoire d'aborder la notion d'écosystème. En page 82, DUVIGNEAUD décrit un écosystème comme étant «un système fonctionnel qui inclut une communauté d'êtres vivants et leur environnement.» Que cela nous agace ou pas, les humains font partie des êtres vivants inclus dans ce système fonctionnel.

Toujours dans *La synthèse écologique*, à la page 236, un autre auteur, DUBOS, est cité: «Le problème de l'environnement est surtout dû au fait que la terre n'est pas extensible et qu'en réalité il n'existe qu'une terre.» Cette citation nous met devant un truisme. Les sociétés du développement dites modernes ont bien du mal à évaluer cette impasse (territoire planétaire limité) qu'elles nient avec un certain entêtement. Au-delà de nos caprices de toutes sortes, la planète terre est un super écosystème limité, fini en soi. Rappelons-nous les documents photographiques transmis par Appolo 11 lors de son exploration spatiale et illustrant ce fait. Nous nous comportons dans nos modes de vie diversifiés de façon irresponsable parce que nous privilégions un état de déploiement sans fin comme si la terre était extensible à l'infini. DUVIGNEAUD explique pour nous, à la page 69, la limite des écosystèmes en ces termes:

«Le transfert des éléments biogènes (et autres éléments chimiques) suit deux chemins principaux, qu'on peut nommer, suivant OVERTON (1968): le cycle biologique, qui est un cycle fermé et le cycle géochimique qui est un cycle ouvert sur le monde extérieur.»

Or, si nous sommes en perpétuelle expansion sur un territoire donné, peut-on deviner, avec le peu d'effort d'imagination qu'il nous reste, que c'est le *cycle biologique* des écosystèmes existants qui risque d'en souffrir? Ou, pour ces pays qui n'ont pas atteint le mode de vie occidental, là où les hommes et les femmes aspirent¹⁰ à y accéder bientôt, comme bien des pays dits en émergence économique, que les conséquences écologiques en seront sans trop nous tromper des plus catastrophiques. La Chine¹¹ et l'Inde en sont les meilleurs exemples à travers ce rêve partagé par un bon nombre d'hommes et de femmes de **Faire comme en Amérique!** Cette aspiration est l'expression de leur naïveté partagée. Soit que nous continuons collectivement à faire du développement ou bien, soit que nous vivons ensemble avec modération si nous comprenons bien que la terre n'est pas extensible! Entre les deux, la connaissance scientifique des limites à ne pas dépasser doit être appliquée et respectée. Elle doit être

appliquée au-delà de toute justification socioéconomique ou motivation idéologique!

Notre rapport avec l'écosphère et ses écosystèmes spécifiques est dysfonctionnel. Le refus collectif de l'admettre nous mène à un cul-de-sac. Pendant que nous refusons de voir le problème **à sa source**, c'est-à-dire **nous-mêmes**, (société, institutions), d'autres dommages sont susceptibles d'être causés par l'expansion soutenue de nos besoins matériels persistants, encouragée par une croissance démographique incessante, de décennie en décennie.

Remettre en question la notion de développement, quelle que soit la sphère d'activité à laquelle nous avons affaire, est un questionnement qui mène effectivement à réévaluer notre rapport humain direct avec la réalité. Selon *Le Petit Robert* à la page 2170, un rapport est un:

«Lien, [une] relation qui existe entre plusieurs objets distincts et que l'esprit constate.»

Les commentaires d'Émile DURKHEIM cités dans le chapitre 5 nous invitent à prendre conscience que notre rapport à la biosphère est plutôt, en **grande partie**, de l'ordre de l'imaginaire plutôt que de l'ordre du réalisme. Depuis que l'humain a donné une valeur arbitraire, une valeur marchande aux choses, son rapport direct avec son environnement physique s'est dénaturé et est devenu, après cette opération de falsification, un rapport économique inséré dans un mécanisme comptable imposé et lié au monde matériel qui nous entoure. Le mode de vie qui s'est constitué depuis plusieurs siècles et qui a pris un essor depuis la révolution industrielle est basé sur une capitalisation qui exige la croissance permanente et du développement... durable. Ce mécanisme parasite la vie humaine dans son ensemble.

En annexe, vous trouverez deux textes qui donnent plus particulièrement un exemple de cette perturbation, laquelle finalement nous empêche de corriger significativement un mode de vie expansif, au nom d'une logique comptable économique prévalant sur des impératifs écologiques qui, pourtant, nous interpellent de jour en jour. C'est un exemple de développement... durable qui n'est pas près d'être corrigé. Le premier texte porte le titre **L'usine L'Hoir de Lévis: un indicateur révélateur**⁸; il a été publié dans *Le Journal de Lévis* du 6 octobre 2010, page 16, à la section *Droit de parole*. En réponse à cette publication d'une proposition positive, la mairesse de la ville de Lévis, Mme Danielle ROY MARINELLI, m'a fait parvenir une lettre datée du 9 novembre intitulée **Déblaiement du site de l'usine L'Hoir**⁹. La retranscription fidèle de sa position se trouve dans le second texte annexé. Répond-elle au premier texte et fait-elle la démonstration que le développement économique est plus important qu'une correction des dommages écologiques au milieu, et affirme-t-elle qu'il n'y aura pas de réparation d'une décision économique du passé? Cet exemple ne fait que démontrer le pouvoir coercitif de la logique économique et de l'action de faire du développement qui

l'accompagne habituellement et qui est, dans les faits, un comportement enseigné et transmis depuis des générations aux membres de la société. Il faut voir que Madame ROY MARINELLI consent à cette logique et qu'elle n'est que la courroie de transmission de cette pratique sociale fortement établie. Cette logique est globalement dévastatrice parce que les écosystèmes continuent à être perturbés au nom du développement! Même s'il y a des efforts pour la conservation de certaines parties identifiées du territoire! Les résignés affirmeront automatiquement: **On n'a pas le choix!** Nous leur demandons à chacun d'eux: **Pourquoi votez-vous?**

La **représentation sociopolitique du développement durable** tente de nous faire croire naïvement que les écosystèmes naturels demeureront originellement sains même si nous continuons, individuellement ou en groupe, à nous déployer démesurément comme nous le faisons actuellement. On met sur un piédestal l'action de faire du développement comme si c'était le seul rapport valable avec la vie en général. Croire à l'**idée** que le développement durable peut atteindre ses objectifs et ne *pas compromettre en même temps la capacité des générations futures à répondre à leurs besoins* sans remettre en question la dynamique du rouleau compresseur du développement économique, donne de la crédibilité à DURKHEIM quand il parle de «croyance» reliée à l'opinion publique. En effet, une partie de l'opinion publique semble accepter le développement comme étant la seule solution valable pour vivre sainement sur Terre. Continuer à croire que la croissance durable de nos activités humaines soutenues par des idéologies dévastatrices du développement économique n'a pas de conséquences écologiques irrémédiables sur les écosystèmes, c'est en fait, croire aux effets de la magie et aux pouvoirs des magiciens politiques qui se sont succédés. Somme toute: croire encore que le Père Noël existe!

**«La pollution croit proportionnellement à la densité sociale
et à la densité d'événements»**

MOLES, Abraham A. et Élisabeth ROHMER.
Psychologie de l'espace. Casterman,
coll. «Synthèses contemporaines», 1978, p. 178.

10. UN PROJET DE SOCIÉTÉ POUR LE QUÉBEC - STRATÉGIE GOUVERNEMENTALE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE 2008-2013

Avec ce projet politique intitulé *Un projet de société pour le Québec. Stratégie gouvernementale de développement durable 2008-2013*, tentons de comprendre la nature exacte de la stratégie mise en place par le Gouvernement du Québec et faisons l'inventaire des moyens qu'il entend déployer pour réaliser ses objectifs stratégiques. Quelle est la finalité de la stratégie? Le document doit obligatoirement répondre à la question: «POUR QUOI FAIRE?» La réponse de l'entrepreneur politique apparaît dans le titre même: du «Développement durable»!

André BEAUFFRE, dans *l'Introduction à la stratégie*, pages 34 et 35, répond de cette manière:

«que le but de la stratégie est d'atteindre les objectifs fixés par la politique en utilisant au mieux les moyens dont on dispose. Or ces objectifs peuvent être offensifs (conquête, imposer l'acceptation de telles ou telles conditions onéreuses), défensifs (protection du territoire ou de tels ou tels intérêts) ou même simplement le statu quo politique».

Dans *Stratégie crise et chaos*, Éric de LA MAISONNEUVE nous signale de son côté qu':

«À regarder de plus près, on se rend compte que si la défensive signifie inaction, immobilisme, temporisation, elle est toujours perdante. L'échec de tous les systèmes de fortifications, depuis l'Antiquité jusqu'au «rideau de fer», est là pour en témoigner. En revanche, si la défensive est synonyme de vigilance et d'attente, elle peut être efficace dans certaines conditions, comme l'a démontré la dissuasion nucléaire. Quant à l'offensive, toujours considérée comme la panacée et qui fut prônée à outrance, on sait en France ce qu'il faut en penser, au moins depuis 1914: le feu tue! Elle peut être militairement gagnante si elle exploite un rapport de forces favorable, si elle joue la surprise ou l'inconsistance de l'adversaire; elle est rarement payante politiquement, par manque fréquent de légitimité et par les enchaînements de violence qu'elle déclenche. Offensive et défensive sont en réalité complémentaires; prises ou mises en œuvre séparément, elles sont l'une comme l'autre inefficaces; couplées ou associées pour un but unique et constant dans l'espace et dans le temps, elles deviennent redoutables.» [La Maisonneuve 2005: 16].

De son côté, Jean-François PHÉLIZON avance qu’:

«Un groupe social attend de celui qui le dirige qu’il améliore cette condition en lui proposant une stratégie “constante” (c’est-à-dire un projet dont la réalisation s’inscrit dans le temps), une stratégie “attrayante” (un projet profitable qui, de près ou de loin, lui procure un avantage), et une stratégie finalement “apaisante” (un projet que chacun estime réalisable ou justifié - même s’il est utopique ou injuste).» [Phélizon 1998: 118-119].

10.1 LA STRATÉGIE

Qu’implique ordinairement une stratégie? L’un des plus grands stratégestes anglais du XX^e siècle, (bien que certains aient mis en doute qu’il ait été le seul auteur de ces théories) Basil Henry LIDDELL HART (1895-1970), explique:

«Le succès de la stratégie dépend d’abord et principalement d’une saine appréciation et d’une adéquation de la fin et des moyens. La fin doit être proportionnée à l’ensemble des moyens; et ces derniers, utilisés pour parvenir à chacune des fins intermédiaires qui contribuent à l’obtention de la fin ultime, doivent être proportionnés à la valeur et aux exigences de cette fin intermédiaire, que celle-ci soit la conquête d’un objectif ou une contribution au plan d’ensemble. Un excès peut être aussi préjudiciable qu’une carence.» [Liddell Hart 1998: 395].

10.1.1 Une saine appréciation

Une appréciation qui est initialement basée sur une **vision** et une appréciation qui est plutôt fondée sur une **reconnaissance directe sur le terrain de la réalité** sont en effet, deux manières, parfois opposées, parfois complémentaires, d’apprécier les choses de la vie (imaginaires vs réelles). Les informations seront traitées de manières différentes. Si l’on considère le document stratégique gouvernemental à la page 10, le traitement visionnaire d’une chose pourrait ressembler à ceci:

«Une société où la qualité de vie du citoyen est et demeurera une réalité. Une société responsable, innovatrice et capable d’excellence dans toutes ses réalisations. Une société misant sur l’harmonie entre le dynamisme économique, la qualité de l’environnement et l’équité sociale. Une société inspirée par un État dont le leadership d’animation et d’action la mobilise vers l’atteinte de cette vision.»

Alors, si c’est l’harmonie que l’on a l’intention d’atteindre, qu’est-ce qu’on attend pour assujettir, une fois pour toutes, l’économie aux impératifs de la réalité écologique de la planète sachant que celle-ci n’existe que pour elle-même? Enfin, reconnaître que nous vivons tous sur la superficie d’un écosystème spécifique est une saine appréciation de la réalité. Puis, reconnaître que toutes les activités humaines ont des

impacts cumulatifs sur la **nature** «l'air, l'eau, le tapis végétal et sa faune, le climat, les roches et le sol, intégrés avec leurs inter-relations complexes dans les écosystèmes constitutifs d'une région» (DUVIGNEAUD) est du même ordre que ce qui précède. Avoir l'intention, au point de départ, de faire une saine appréciation de ce qui nous entoure débiterait par ces questions: **Parce que j'y habite, je dois me questionner sur le type d'écosystème auquel la Ville de Lévis appartient? Quelle est la signature écologique de l'écosystème que j'habite? Lévisiens! où habitez-vous présentement?** Quelles sont ces limites à ne pas dépasser au point de vue des conséquences possibles (qualités, fragilités)? Pour ceux qui l'ignorent, la réponse nous vient de Gisèle LAMOUREUX dans son livre *Flore printanière*, à la page 43. La Ville de Lévis est située dans un «domaine de végétation de l'érablière à tilleul». Selon le *Rapport de classification écologique du sous-domaine bioclimatique de l'érablière à tilleul de l'est*, en page 6, un domaine bioclimatique est un «Territoire caractérisé par la nature de la végétation de fin de succession exprimant l'équilibre entre le climat et les sites mésiques.» Selon Jocelyn GOSSELIN¹, Pierre GRONDIN et Jean-Pierre SAUCIER, à la page 23 de ce rapport:

«Le territoire du sous-domaine de l'érablière à tilleul de l'est [...] est intimement lié à la plaine du Saint-Laurent et encerclé par les territoires des sous-domaines de l'érablière à bouleau jaune de l'est et de l'érablière à caryer. Ce territoire qui englobe également la région de Sherbrooke est limité au sud-ouest par la frontière américaine et à l'ouest par la région de Saint-Hyacinthe et de Joliette sur les rives sud et nord du fleuve respectivement. À l'est, le territoire se confond à celui de la plaine du Saint-Laurent jusqu'à Rivière-du-Loup sur la rive sud et jusqu'à Beaupré sur la rive nord. [...] le territoire a été scindé en deux régions écologiques [...] pour tenir compte des différences entre la composition et la dynamique de la végétation sur le territoire couvrant la plaine du Saint-Laurent [...] et celui couvrant les coteaux de la région de Sherbrooke [...]. Ces deux régions étant elles-mêmes assez homogènes, elles ne comptent chacune qu'une seule sous-région typique [...]» Le sous-domaine étant une «Portion d'un domaine bioclimatique qui présente des caractéristiques distinctes de végétation, révélant des différences du régime des précipitations ou des perturbations naturelles.»

C'est un début très intéressant, néanmoins, nous nous posons des questions: où sont les insectes, les petits mammifères, les animaux qui circulent dans ce domaine? Où sont les oiseaux qui habitent dans ce domaine? Quelle en est la situation hydrographique de ce territoire? Donc, il semblerait que nous sommes devant une appréciation partielle avec ce document!

10.1.2 Adéquation de la fin et des moyens

Adéquation signifie, dans le sens didactique du terme:

«Rapport de convenance parfaite, équivalence. L'adéquation de l'organe avec la fonction. L'adéquation de l'expression à l'idée. Il y a une parfaite adéquation entre ce qu'il dit et ce qu'il fait.» [Robert 2004: 32].

En étudiant ensemble le document, nous pourrions apporter une évaluation plus poussée pour vérifier s'il y a adéquation entre la fin et les moyens.

10.2 LA STRATÉGIE POLITIQUE

Dans les faits, qu'est-ce qui différencie la stratégie politique des autres catégories? Plus haut, nous avons exposé que le pouvoir politique influence inmanquablement les textes des lois et qu'il se peut qu'il soit responsable des stratégies politiques qui se cachent derrière les lois. Quelles sont les caractéristiques des «**stratégies**»² politiques? Jocelyn JACQUES, après avoir décrit les stratégies autoritaires, bureaucratiques, psychologiques, idéologiques et techniques, énumère les qualificatifs des «**stratégies politiques**» en ces termes:

«ruse, alliances, construction d'empires, parrainage, utopie, parasitisme, zizanie, coexistence pacifique, contestation, rébellion, risque.

Il existe beaucoup d'autres stratégies mais signalons que toutes interdépendantes, une stratégie en appelle une autre. De plus, pendant certaines périodes plusieurs de ces stratégies sont à l'œuvre dans une organisation. Mais contrairement à ce que plusieurs théoriciens et experts ont cru ou ont voulu faire croire pendant de nombreuses années, les stratégies sont bel et bien présentes dans les organisations. Elles sont même à la source d'une grande partie de la dynamique de toute organisation.» [Côté *et al.* 1986: 301]. On trouvera la retranscription de son texte entier en annexe.

Le pouvoir politique mondial rassemblé en conférence lors de l'Assemblée générale des Nations unies de 1983, portait à la présidence de la Commission mondiale sur l'Environnement et le Développement la première ministre de Norvège, madame Gro Harlem BRUNDTLAND. Cette commission siégea pendant trois années et reçut de nombreux mémoires provenant d'organisations gouvernementales comme non gouvernementales. Ses conclusions furent publiées en 1987 sous le titre Rapport BRUNDTLAND, dont l'édition québécoise francophone se différencie de la britannique parce qu'elle maintient le terme **soutenable** au lieu de **durable** accolé au terme **développement**. On a pu alors constater l'influence du lobby sociopolitico-économique nord-américain qui préféra, et pour cause, l'appellation durable, puisqu'elle ne remet pas en question le modèle et le phantasme existants de développement. Le politique à l'art de perpétuer les utopies parce que c'est dans sa nature même. On veut faire plaisir à

tout le monde, le résultat qui s'ensuit est le *statu quo* ou presque. C'est tellement politique que le pouvoir des états hégémoniques, en développement ou ayant adopté le modèle, maintient intentionnellement la confusion dans les termes utilisés.

Les conférenciers participants et les membres de cette assemblée auraient-ils pu au terme de leurs travaux bâtir une UTOPIE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE? Si ce n'est pas politique cette stratégie du développement durable, nous nous demandons ce que c'est?

10.3 LA LIGNE POLITIQUE

Qu'est ce que la **ligne politique**? D'après BEAUFRE, c'est ce qui «fixe les objectifs politiques à atteindre» [Beaufre 1966: 134].

10.3.1 Les fins politiques

Mettons en évidence un extrait du document pour en faire ressortir trois éléments. Le premier est la «recherche d'un développement durable». Aujourd'hui, c'est très clair, la **recherche** est mobilisée principalement pour le maintien du modèle actuel lequel pose un problème écologique évident.

Le deuxième élément est la définition dans ces termes du type de développement visé: «s'entend d'un développement qui répond aux besoins du présent». Pour des fins politiques, le pouvoir en place qui est rallié à cette cause ne remet pas en question, ne remet pas en doute les besoins du présent ni les activités humaines qui engendrent les problèmes écologiques de plus en plus visibles.

Nous considérons que cette recherche d'un développement durable et le type de développement mentionné concernent des réalités vitales pour l'humanité. On aurait avantage à définir ses besoins afin d'éliminer les confusions dans l'esprit de chacun.

Le troisième élément ressemble plutôt à un vœu pieux! Le développement durable «s'entend d'un développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures à répondre aux leurs».

Comment pouvons-nous prétendre ne pas compromettre la capacité des générations futures à répondre à leurs besoins sans remettre en question notre mode de vie basé sur la croissance économique illimitée dans le cadre d'un développement durable? Comment pouvons-nous atteindre cet objectif quand l'éducation semble former bon nombre d'individus qui ne pensent pas plus loin que le bout de leur nez? Comment pouvons-nous atteindre cet objectif quand la population met en place des gouvernements qui ont l'habitude d'administrer à court terme. S'il vous plaît, un peu d'honnêteté intellectuelle! Compromettre signifie:

«PAR EXT. Mettre dans une situation critique, en péril.» [Robert 2004: 495].

Le **développement... prétendument durable** maintient-il l'humanité dans une situation critique ou met-il en péril son existence? Comment pourrait-il en être autrement?

Une vision de plus! Une vision à long terme est une vision abstraite, une vision spéculative par rapport à la réalité des choses. Extrait du *Petit Robert*, à la page 2786:

«Action de voir, de se représenter en esprit.» → **représentation**. Vision de l'avenir. Aucun savant «ne confond la vision d'une vérité avec la démonstration d'une vérité» (Ribot) → **intuition**.»

Au point de départ, pour qu'une démarche soit crédible en fonction de l'évidence des choses, elle doit être fondée sur les connaissances écologiques de la planète, du milieu naturel en question et du domaine bioclimatique où nous demeurons dans l'immédiat. Même s'il est très difficile de s'en départir, une vision de l'esprit contribue à apporter et à fabriquer des distorsions de ce qui existe en réalité. Donc, des individus qui se prétendent d'abord préoccupés par la nature doivent adopter une démarche basée initialement sur la reconnaissance des faits plutôt que sur la fabrication imaginaire d'un monde artificiel. Ce monde ne servirait au bout du processus psychologique qu'à nous accommoder entre nous. **La vision de l'esprit doit laisser une plus grande place à la reconnaissance des faits! La science de l'écologie et les autres disciplines scientifiques connexes sont les meilleurs outils que l'humanité possède actuellement pour reconnaître les faits écosystémiques de la planète Terre.** La *science* n'est-elle pas une *connaissance* ordonnée? Nous avons posé cette question, à partir de cette courte réflexion philosophique du philosophe britannique Herbert SPENCER (1820-1903). Avec cette reconnaissance intègre et les connaissances acquises scientifiquement par l'exercice de découverte qui s'ensuit, ne serions-nous pas plus en mesure d'identifier quelle **manière collective de vivre autrement** sommes-nous capables d'atteindre tout en rejetant la tentation de construire une autre utopie? Connaître le potentiel des éléments et les limites de l'espace est l'objectif primordial d'une saine reconnaissance des faits. Munie de ces connaissances, la vision pourra s'exercer à l'intérieur des paramètres connus, ordonnés scientifiquement et, non par l'inverse, dans le désordre.

B. H. LIDDELL HART expliquait précédemment:

«Le succès de la stratégie dépend d'abord et principalement d'une saine appréciation et d'une adéquation de la fin et des moyens.»

Partir d'une vision nous semble ne pas être une saine appréciation de la réalité! Si nous voulons nous fabriquer des illusions collectives, et par la même occasion les entretenir dans le déroulement des décennies, la fabrication de **vision(s)** multiple(s) est le moyen tout indiqué. Des **appréciations erronées** auront plus de chance d'émerger avec cette méthode. Les déceptions collectives s'ensuivront.

10.3.2 Les moyens politiques

Le premier moyen politique identifié dans la *Loi sur le développement durable* (L.R.Q., c. D-8.1. 1) est d' «instaurer un nouveau cadre de gestion au sein de l'Administration». Cela devient dans les faits un moyen administratif.

Le deuxième moyen repose sur «les principes de la loi» que nous avons étudiés dans le chapitre précédent. Ce sont les piliers de la démarche globale.

Le dernier moyen, c'est la *Stratégie gouvernementale de développement durable 2008-2013*.

Fait à remarquer, cette loi est amputée du corps habituel des lois comportant des règlements et des mesures légitimes de coercition valables pour pouvoir atteindre ses fins politiques à court et à long terme. En tant que citoyens, associations à buts non lucratifs, etc., vous ne pouvez pas poursuivre devant les tribunaux le gouvernement même, des individus, des organismes ou des entreprises qui sont fautifs selon le cadre de cette *législation*. Cela veut dire que vous ne pourrez pas poursuivre le gouvernement en place s'il passait outre un principe inscrit dans sa propre loi.

10.4 LA LIGNE STRATÉGIQUE

La ligne stratégique, telle que définie par André BEAUFRE, est la ligne:

«qui fixe le ou les buts stratégiques ainsi que les moyens.» [Beaufre 1966: 134].

10.4.1 La vision stratégique

En complément à la vision politique présentée précédemment, la vision stratégique est définie à la page 18 du document stratégique de la *Loi sur le développement durable*:

«Une société où la qualité de vie du citoyen est et demeurera une réalité. Une société responsable, innovatrice et capable d'excellence dans toutes ses réalisations. Une société misant sur l'harmonie entre le dynamisme économique, la qualité de l'environnement et l'équité sociale. Une société inspirée par un État dont le leadership d'animation et d'action la mobilise vers l'atteinte de cette

vision.» Nos commentaires à ce propos viendront à mesure qu'avancera votre lecture.

10.5 LES ENJEUX STRATÉGIQUES

Voici les enjeux stratégiques identifiés par la *Stratégie gouvernementale de développement durable 2008-2013*. Le mot **enjeu** signifie par extension:

«Ce que l'on peut gagner ou perdre, dans une compétition, une entreprise.»
[Robert 2004: 891].

Les enjeux identifiés dans le document gouvernemental sont au nombre de 3. Ils pourraient être considérés comme des moyens stratégiques pour pouvoir perpétuer un développement durable.

10.5.1 Développer la connaissance

Le premier de la liste met l'accent sur l'action de «**développer la connaissance**». Ici, on aurait pu écrire: **parfaire la connaissance** si l'«habitude d'esprit» des auteurs de la stratégie gouvernementale n'avait pas été engourdie par l'absence de créativité dans le choix des mots. De quel type de connaissance s'agit-il? Le document gouvernemental dit à la page 19:

«La connaissance est un outil privilégié pour susciter l'adhésion aux valeurs et aux principes du développement durable et pour prendre des décisions éclairées. Connaître permet de mieux agir.»

Premièrement, il nous semble que la **connaissance** doit servir impérativement à identifier les problèmes écologiques planétaires qui confrontent l'humanité tout entière, de même plus particulièrement les résidants du territoire du Québec. Deuxièmement, il faut identifier les causes humaines, les causes psychologiques (sociales, individuelles), les causes idéologiques, les causes systémiques impliquées et qui provoquent continuellement ces problèmes. Un bon diagnostic chez le médecin n'est-il pas le fruit d'un bon bilan de santé du patient, qui rassemble en lui-même les connaissances multidisciplinaires nécessaires pour arriver à ce diagnostic? C'est ainsi qu'on trouvera les correctifs efficaces pour ramener à la santé le patient. L'article de *Wikipedia* sur ce thème explique qu'un bon diagnostic repose sur la «**recherche des causes** (étiologie) et **des effets** (symptômes de l'affection)». Le «**diagnostic**»³ se déroule en deux étapes.

L'article continue:

«c'est l'étape la plus cruciale de la consultation. Le médecin y écoute son patient, d'abord librement, puis en l'orientant par des questions. L'anamnèse

permet de connaître les antécédents du patient, les symptômes ressentis, l'ancienneté de la maladie et son évolution». Deuxièmement: «examen physique (appelé aussi examen clinique: à l'issue de l'anamnèse, le médecin a souvent une idée assez précise de la maladie; l'examen sert à rechercher des signes physiques, et ainsi apporter des preuves pour appuyer un diagnostic».

Maintenant, il faut s'interroger sur le rôle que le politique joue dans la confection et la diffusion de la connaissance en général. Depuis le début de cette réflexion, nous avons la désagréable impression que l'on dit vouloir guérir un cancer, sans jamais s'attaquer directement à lui. Il nous semble que l'on tourne en rond. On fait plutôt semblant de trouver des solutions efficaces. Ne tenterions-nous pas socialement et par surcroît politiquement de faire cohabiter ensemble le cancer avec la santé en faisant des promesses qui laissent croire que des solutions vont être trouvées un jour? Sommes-nous conscients que ces promesses permettent de maintenir un certain *statu quo* dommageable pour nous tous?

10.5.2 Promouvoir l'action responsable

Ici, nous trouvons courageux d'aborder la notion de responsabilité en ce début du 21^e siècle. Nous citons les deux premières phrases du texte gouvernemental à la page 19:

«L'adoption de pratiques qui sont à la fois socialement et écologiquement responsables et économiquement viables contribue au développement et à la prospérité. Pour être plus viable, toute société doit chercher à réduire son empreinte écologique afin de laisser aux générations futures des opportunités de développement équitable au moins aussi grandes que celles d'aujourd'hui.»

LA CONNAISSANCE DOIT SERVIR AUSSI À DÉBUSQUER LES CONTRADICTIONS QUI S'INFILTENT DANS UN TEXTE! Nous pensons que pour pouvoir poser des actions qui soient responsables, celles-ci doivent reposer sur des comportements responsables, assimilés, compris par tous et dont le ou les objectifs sont clairement identifiés, encore que, réussir à atteindre ces objectifs ciblés de même que leurs résultats finaux n'est pas garanti quand on a affaire à des comportements humains. Toutefois, ce qui est irresponsable d'avancer dans cette phrase, c'est que des pratiques économiques expansives durables sont viables pour l'écologie de la planète et vouloir le faire croire au plus grand nombre. Si nous allons plus en détail, l'adjectif **viable** possède deux sens. Selon *Le Petit Robert*, à la page 2767, le premier signifie: «Apte à vivre.» et le deuxième sens implique cette condition: «Qui présente les conditions nécessaires pour durer, se développer.»

Le texte précise bien au lecteur que la notion économique doit «durer, se développer». La déclaration gouvernementale mentionne trois pratiques: les pratiques sociales, les pratiques économiques et les pratiques dites écologiques. Un

comportement responsable nous semble être lié directement à la pratique des actions reliées à l'écologie, néanmoins, il aurait dû être associé aux deux autres pratiques citées dans le texte. Il aurait été plus à propos d'associer étroitement le qualificatif **viable** à la notion de l'écologie plutôt qu'à un système qui fabrique une fausse réalité instrumentalisée dans la réalité vraie. Dans la deuxième phrase de la déclaration, on fait référence à l'empreinte écologique, sujet que nous avons déjà abordé plus haut. Nous répétons une fois de plus que pour diminuer l'empreinte écologique de chaque habitant sur cette planète, il ne faut pas être en mode développement! Et par surcroît: pas de manière durable! La responsabilité tant évoquée par les autorités gouvernementales commence par: ne pas avoir de besoins matériels superflus! Pas de besoins excessifs exprimés (offre, demande), pas de consommation excédant les besoins essentiels, moins de production, moins de pollution! Pour bien se faire comprendre, nous parlons ici de besoins non-essentiels! Pas de ces besoins, moins d'empreinte écologique! Là est la véritable responsabilité! La réduction de l'empreinte écologique ne réside pas dans la création de richesses, car pour pouvoir fabriquer ces richesses, il faut avoir recours à plusieurs formes de production nécessitant des ressources naturelles proportionnellement au nombre d'individus en cause. Est-ce que le développement durable préconise cette pratique plus responsable? **NON!** Est-ce possible de renverser la situation? **OUI!** À la condition que les institutions fixent chez les individus les comportements plus responsables qui auront comme objectifs suprêmes de réduire concrètement l'empreinte écologique **GLOBALE** de chaque société.

10.5.3 Favoriser l'engagement

En théorie, nous voulons bien encourager ce comportement de l'engagement! Nous signalons de nouveau que l'augmentation des revenus chez les individus augmente à coup sûr leur niveau de vie, et partant de cette augmentation financière, les besoins matériels se développent proportionnellement à ces revenus financiers. C'est habituellement l'engagement dans la consommation matérielle qui l'emporte. Une société en mode constant de développement ne peut-être globalement une société respectueuse de la nature. Croire le contraire, c'est adhérer à un **mythe**⁴. Une société de consommation ne peut atteindre cet objectif de consommation à faible empreinte écologique, encore moins dans un contexte de développement durable. Cette société est plutôt engagée dans une course effrénée aux désirs matériels, laquelle course doit durer le plus longtemps possible pour pouvoir contenter les besoins fictifs imposés par la machine économique. Les promoteurs de l'idée du *Développement durable* ne font pas le poids devant un tel phénomène de société, car il nous semble qu'eux ne possèdent pas la volonté nécessaire d'effectuer le coup de barre significatif pour atteindre d'autres objectifs moins ambitieux. Ces promoteurs de tous horizons préfèrent faire la promotion d'une *Utopie... durable* avec toutes ses contradictions intrinsèques si indispensables à cet irréalisable *Projet Global* de société, l'*Utopie... durable!*

D'ailleurs, «la fonction de l'utopie dans la société contemporaine devient désormais de plus en plus précise, dans la mesure, bien entendu, où on distingue entre «utopie de pure fiction» et «utopie de modèles» possibles de développement, c'est-à-dire passés au crible des considérations techniques.» [Moles/Rohmer 1978: 138].

Cette citation empruntée à MOLES et ROHMER nous aide à préciser que le développement durable est une «utopie d'un modèle fictif», que l'on souhaite prolonger le plus longtemps possible.

Pour pouvoir gagner une bataille, ça prend beaucoup plus que des principes, ça prend aussi de la cohérence de la part des acteurs impliqués sur le terrain de l'engagement à la fois décisionnel et décisif! Ça nécessite une *connaissance* directe du terrain des opérations à venir. Ça prend un commandement et une chaîne de commandement aguerris. Qu'est-ce que ça peut bien faire les habitudes d'esprit? Pourraient-elles engourdir l'esprit critique, critique dans le sens positif du terme, et finir par faire accepter n'importe quoi comme modèle de vie utopique?

10.6 LES ORIENTATIONS STRATÉGIQUES

Plus loin dans le document, la *Stratégie gouvernementale de développement durable 2008-2013* énumère les neuf orientations stratégiques dont nous commenterons une à une les prétentions. Nous avons reproduit seulement les phrases qui nécessiteront des commentaires de notre part.

10.6.1 Orientation 1 Informer, sensibiliser, éduquer, innover

Ici, nous essaierons de comprendre d'abord quelle est la méthode la plus efficace que devraient adopter les gouvernements qui se succéderont à travers l'appareil d'État afin d'informer, de sensibiliser, d'éduquer ou d'innover. Il faudra ensuite comprendre en même temps les forces et les lacunes de chacune de ces actions pédagogiques. Doit-on utiliser un mélange des quatre ou donner la priorité à l'une d'entre elles? Quelles sont les significations exactes des quatre termes? Pour répondre à cela, nous avons recouru au *Dictionnaire historique de la langue française*, à la page 1832.

Le verbe transitif **informer** signifie:

«représente une réflexion (XV^e s.) d'après le latin de l'ancien français *enformer* «donner une forme à» (1174), «instruire de» (1275), attesté jusqu'au XVI^e s., issu de *informare* «façonner, donner une forme» et au figuré «représenter idéalement», «former dans l'esprit», «se faire une idée de».

Nous estimons qu'il faut aller plus loin que de se contenter de la forme des choses (de par leur apparence spontanée), plus loin que de donner une forme et se représenter les choses idéalement. Aller au fond des choses, connaître l'essence même des éléments animés ou inanimés est une avancée éducative qui doit être maintenue. Aller plus loin que des croyances sociales, que les visions politiques, ou les utopies sociales, etc., nous semble être un impératif de la vie si le but est de faire plus que de l'information.

L'adjectif **sensible**, à la page 3461 du même dictionnaire:

«est emprunté (v. 1265) au latin *sensibilis* «qui tombe sous les sens, tangible», par exemple dans *sensibilis auditui* «appréciable à l'oreille». L'adjectif a pris en latin médiéval le sens actif de «qui peut sentir»; il est dérivé de sentire (→ sens, sentir). Le verbe transitif **sensibiliser**: «dérivé savant de sensible ou formé sur le radical latin, apparaît d'abord en philosophie pour «rendre perceptible» (1803, Maine de Biran), sens disparu comme l'emploi du verbe pour «douer, pénétrer de sensibilité» (1839). Sensibiliser s'emploie couramment au figuré (1865) pour «faire réagir (qqn) à», surtout au participe passé et au pronominal (XX^e s.). À la fin du XIX^e s., il prend le sens de «rendre irritable» (1876).»

De quelle manière la sensibilisation fait-elle réagir les individus? Sur la base de la propagande? Si son but premier est de rendre «appréciable à l'oreille», permet-elle par ce moyen de débusquer et de corriger les contradictions qui s'incrument dans les messages? Il est permis d'en douter fortement!

Toujours selon la même source, à la page 1189, le verbe transitif **éduquer**:

«représente un emprunt (1385, au participe passé) au latin classique *educare* «élever, instruire», de *ducere* «tirer à soi», d'où «conduire, mener» (→ conduire, déduire, introduire), verbe dérivé de *dux*, *ducis* «chef» (→ duc). ♦ Éduquer, qui s'est substitué à nourrir, reste rare avant le XVIII^e s. (1746) et mal reçu jusqu'au XIX^e s.; Littré (1864) note que le verbe «qui est correct, et qui répond à éducation, n'obtient point, malgré cela, droit de bourgeois»; le Dictionnaire général (v. 1900) le qualifie encore de «populaire»; aujourd'hui éduquer semble au contraire plus recherché et moins courant que élever. ♦ Éduquer signifie «diriger la formation de qqn par l'instruction et la pédagogie»; le verbe a vieilli avec un complément renvoyant à un collectif (éduquer le peuple); il s'emploie par extension en parlant d'un animal (XIX^e s.; cf. dresser). Le verbe prend au XVIII^e s. le sens de «développer une faculté particulière par un entraînement» (apr. 1750; éduquer son courage, son oreille) puis il se spécialise: «apprendre à qqn les usages de la société» (déb. XIX^e s.), «former le caractère», avec un sujet nom de chose (fin XIX^e s.).»

Nous pouvons nous appuyer aussi sur cet extrait de J. MICHEL, tiré de l'*Encyclopédie philosophique universelle. Les notions philosophiques*, à la page 745:

«L'éducation qui s'accomplit par l'édification d'un savoir s'identifie à l'instruction; sa teneur est alors susceptible d'être formulée clairement.»

Il nous semble que c'est par l'éducation que l'individu peut atteindre la connaissance; le savoir ainsi transmis doit être plus clair que dans le cas d'actions de sensibilisation et d'information. À la condition qu'avec cette méthode on soit capable de se départir des contradictions existantes dans ses contenus, que FREUD signalait plus haut et que la société exige de l'éducation.

Le verbe **innover**, même source à la page 1840:

«est emprunté (1315, tr.) au latin classique *innovare* «revenir à» et en bas latin «renouveler», formé de in- (→in-) et de *novare* «renouveler», «inventer», «changer», dérivé de *novus* (→nouveau). ♦ D'abord attesté dans le contexte juridique avec le sens d'instruire (qqch. de nouveau dans une chose établie), le verbe n'est employé qu'au XVI^e s. en emploi intransitif (1541, Calvin) où il est devenu usuel pour «faire preuve d'inventivité, créer des choses nouvelles, en relation avec innovation.»

Mis à part des innovations technologiques dans lesquelles les sociétés occidentales excellent, l'innovation à mettre en branle est de prendre une grande distance avec le maintien d'une utopie de modèle fictif que nous connaissons présentement. L'innovation consiste à vouloir créer un autre modèle qui soit plus conforme à la réalité écologique de la planète Terre. Cela nécessitera d'innover sur le plan de la psychologie des individus, sur le plan de la psychologie sociale, sur le plan sociologique, sur le plan politique, sur le plan de la fixation institutionnelle des comportements et d'un arrimage de l'économie à la réalité.

Le premier paragraphe de la déclaration québécoise en page 23 explique:

«La responsabilité naît de la capacité de se sentir concerné par une situation, de comprendre les enjeux qu'elle soulève, de se reconnaître comme étant partie prenante de ceux-ci et d'intervenir efficacement et en temps opportun. Dans une perspective de développement durable, il est primordial d'adopter les valeurs, les principes et les objectifs qui favorisent un comportement responsable. Il faut apprendre et appliquer des façons de faire contribuant à améliorer la qualité de vie. Cette orientation s'appuie sur les principes de participation et engagement ainsi que d'accès au savoir.»

Commentaire: Nous supposons que ceux qui vont informer, sensibiliser et éduquer les jeunes et les citoyens vont par ces efforts expliquer clairement les multiples causes

élémentaires des difficultés que vit l'humanité dans ses rapports avec les limites de la réalité naturelle des choses. Pour ce faire, il faut aller plus loin qu'un **concept** ou qu'une **perspective**! Comment être à la fois un promoteur de la **responsabilité écologique**⁴ et demander en même temps aux citoyens de comprendre les enjeux, tout en taisant les causes exactes, fondamentales de la dégradation écologique de la planète? L'augmentation incontrôlée de la population à l'échelle planétaire ne serait-elle pas la première cause humaine à prendre sérieusement en considération si on aborde la responsabilité des individus et la responsabilité des couples? Il faut savoir que les prochaines générations vont être confrontées au modèle existant ou vont désirer l'intégrer et devenir *accros* à la consommation matérielle. Tout ce laisser-faire/laissez-faire étant le produit de la culture dominante aura des répercussions écologiques certaines. Ne serait-il pas le temps de se regarder devant un miroir et comprendre par cet exercice de discernement les **effets cumulatifs de nos comportements humains** dans la réalité concrète?

Jean MORVAL, dans *La psychologie environnementale*, souligne à la page 41 :

«la responsabilité écologique est un concept à contrôler: à la fois dominé et dominant, l'individu est installé dans une posture ambiguë par rapport à l'environnement, à la fois celle de dominé et de dominant. Son action sur le milieu est totalement dirigée par ses conséquences, celles-ci sont perçues et évaluées par la personne et ainsi de suite. La notion des coûts et des bénéfices aide à mieux comprendre la question: il semble que le bénéfice immédiat ait plus de valeur que le bénéfice à long terme, peu importe les conséquences négatives différées; il semble que le principe du plaisir immédiat persiste à l'âge adulte.»

L'avidité humaine ne serait-elle pas une des causes à mettre en évidence si nous prétendons vouloir être responsables? Comprendre les effets néfastes de la suprématie de la logique économique comme abstraction de l'esprit dans la vie en général serait-il en soi un effort significatif de responsabilité collective? Comprendre les causes idéologiques qui poussent tous les humains à être confrontés à la **pensée unique du développement... durable** et de l'économie boulimique serait une démarche essentielle menant à des actions conséquentes. Comprendre les incohérences de l'éducation comme le soulignait plus haut FREUD serait aussi significatif. Comprendre le double discours des scientifiques et de leur science, qui consiste à faire en même temps le jeu du développement d'un côté et de la conservation de l'autre côté, est une attitude consciente et responsable. Nous comprendrons plus loin dans ce document la raison de cette perte de responsabilité. Comprendre le rôle de la politique et de sa responsabilité exacte dans l'ensemble de la problématique serait une démonstration de lucidité. Après avoir compris les impacts des causes élémentaires, le plus exigeant, c'est d'apporter des correctifs significatifs! **LES INNOVATIONS À RÉALISER SONT LÀ!** Comment peut-on favoriser de nouvelles innovations sociales (approches, pratiques, interventions) quand l'objectif principal qui semble être proposé dans ces documents gouvernementaux consiste en un maintien d'un *statu quo durabilis*?

À la fin du deuxième paragraphe:

«En raison de l'essor de la demande pour des produits et des services conformes aux critères de responsabilité sociale et environnementale, il est primordial de rester à l'affût des nouveaux marchés, ici et ailleurs dans le monde, de manière à assurer la compétitivité et l'efficacité de l'économie québécoise à long terme.»

Commentaire: À la lecture de cette phrase, on peut facilement constater que les mots employés dans ce texte sont les mêmes qu'emploient les ténors, les partisans du développement économique mur-à-mur, ceux qui sont appelés les expansifs et qui sont décrits au chapitre 7. De prime abord, la responsabilité que l'on prétend instaurer dans la société qui prétend elle-même être distincte ne serait-elle pas d'employer des mots différents, un vocabulaire distinct pour pouvoir construire une réalité distincte? On peut réaliser à la lecture de l'ensemble des documents étudiés que l'on veut se faire accroire socialement et se raconter politiquement des histoires avec le même vocabulaire et prétendre à la fois changer les choses. Si nous ne sommes pas capables d'employer un vocabulaire différent, comment pouvons-nous prétendre construire un monde nouveau, un modèle nouveau? Ah, oui! Nous oublions! Est-ce vraiment un monde nouveau que l'on veut construire?

Le deuxième paragraphe du chapitre **Information**, à la page 23, nous révèle qu':

«Il faut redoubler d'effort pour mieux faire connaître le concept de développement durable, ses exigences et les enjeux environnementaux, sociaux, et économiques qui lui sont associés, de manière à ce que chaque membre de la société y apporte sa contribution.»

Commentaire: Nous estimons qu'il ne serait pas nécessaire d'y mettre tant d'efforts pour faire semblant de corriger la réalité des choses impliquant notre mode de vie actuel et pour faire croire à un **concept miracle**.

10.6.2 Orientation 2 Réduire et gérer les risques pour améliorer la santé, la sécurité et l'environnement

Cette orientation nous semble avoir de bonnes intentions. Cependant, le verbe employé **réduire** est incompatible avec le mot **développement** sur une base permanente. Nous ne pouvons être en désaccord quand il est question de principe de **précaution** et de principe de **protection de l'environnement**. À la page 27, l'affirmation à l'effet que «La gestion des risques pour la santé et la sécurité s'appuie sur les principes de prévention, de précaution, de protection de l'environnement, d'accès au savoir et de santé et qualité de vie en mettant l'accent sur les causes qui leur sont

associées.» nous semble très pertinente. L'accès au savoir en général subira-t-il le sort qui lui est réservé par l'obstruction systématique des tribunaux? L'ensemble des causes seront-elles bien identifiées? Toute **commission de caviardage** de ce savoir devrait-elle être abolie? Si nous voulons bien identifier les causes, le savoir doit être totalement disponible pour tous afin de pouvoir par la suite y apporter des correctifs plus qu'esthétiques.

Cette seconde orientation démontre clairement que ces objectifs font déjà partie des nombreuses missions de l'État du Québec. La *Commission de la santé et de la sécurité du travail* (CSST) est un acteur institutionnel québécois depuis 1979. Donc, la santé et la sécurité au travail ont été une préoccupation de l'État québécois bien avant la diffusion du *Rapport Brudtland* en 1987. Le ministère de la Santé et des Services sociaux⁵ a vu le jour le 22 décembre 1970. On ne peut être contre un Québec dont les citoyens seraient en santé et en forme, ces deux objectifs que sont réduire et gérer les risques pour améliorer la santé peuvent être atteints sans avoir un lien direct avec le développement durable. En ce qui concerne des «Écoles en forme et en santé», le ministère de l'Éducation possède toute l'autorité nécessaire pour mettre en place des programmes efficaces pour atteindre ces objectifs. C'est le même raisonnement qui s'applique pour les cinq ministères énumérés à la fin du texte de cette seconde orientation gouvernementale. À l'objectif 4, le texte réaffirme «poursuivre le développement». Le paradigme du développement... durable relatif à l'ensemble des activités humaines ne serait-il pas l'élément causal qui augmente les risques de détérioration de la santé, de détérioration de la sécurité des populations et de détérioration de la nature, par son caractère durable et par son caractère expansif?

10.6.3 Orientation 3 Produire et consommer de façon responsable

Commentaire: Parmi les termes utilisés dans cette phrase, nous présumons que le vocable qu'il est plus important de relever est **responsable**. Cette orientation nous donne l'occasion d'étudier en même temps la responsabilité collective et la responsabilité individuelle si nous désirons véritablement diriger un éclairage plus intense sur la réalité humaine. La société exige des individus qu'ils soient responsables tout au long de leur vie, néanmoins, la société est-elle elle-même responsable dans ses propres choix? Regardons ça de plus près.

Qu'est-ce que la **responsabilité collective**? Le document stratégique comprend une définition qui amorcera notre réflexion. En effet, il est dit à la page 31 :

«Intégration des préoccupations sociales et écologiques dans les activités des entreprises et dans leurs relations avec les parties intéressées.»

Même si cette définition a été adoptée, comme le document l'indique, par un nombre croissant d'organisations non gouvernementales et d'entreprises désireuses

d'améliorer leur démarche de développement durable, nous pouvons relever une défaillance de haut niveau concernant la responsabilité collective quand il s'agit d'écologie. Les **RAPPORTS** y sont limités uniquement aux activités des entreprises, tandis que, quand nous abordons la notion d'écologie, les rapports concernent les organismes vivants avec le milieu qu'ils habitent; ces rapports spécifiques y sont passés sous silence. Par la suite, les activités humaines s'ajustent en adoptant des rapports causals avec le milieu en toute connaissance des faits. Nous sommes en présence d'une responsabilité collective défaillante avec cette définition. Pas surprenant que les problèmes écologiques se multiplient! Nos rapports collectifs avec la réalité naturelle des choses sont partiels et erronés depuis des siècles! C'est pourquoi, l'utilisation du mot écologie n'est pas appropriée, sauf si nous entretenons un rapport qui fait uniquement notre affaire collectivement!

Comment pouvons-nous mesurer la pratique de la responsabilité collective? Nous estimons que c'est par le langage et les comportements adoptés par les institutions que cela est possible! L'évaluation de la disparité entre ce qui est dit et ce qui est fait est un bon indicateur. Certes, il peut y avoir des initiatives locales que l'on peut être fier d'encourager, mais, globalement, les résultats cumulatifs peuvent donner un autre portrait, une autre réalité. Prenons le temps de nous interroger sur les défaillances de la responsabilité collective et sur la façon dont elles se manifestent.

Peut-on aborder convenablement la responsabilité collective tout en revalorisant à l'extrême l'individualisme (ne pas se sentir la CAUSE des conséquences de ses propres choix)? En permettant qu'un système global existe basé sur la cupidité humaine? En étant toujours en mode DÉVELOPPEMENT dans la plupart des activités humaines? En légitimant la politique du laissez-faire du libéralisme? En étant dans l'incapacité de briser la dépendance sociale à la croissance (mesures sociales pour compenser le changement de cap)? En permettant de produire des biens matériels artificiels sachant que la plupart sont nuisibles? En permettant de pousser les gens à consommer immodérément et de produire des biens matériels à l'extérieur du pays sachant pourtant que nous pouvons les produire à proximité? En persistant socialement et politiquement à associer développement et protection comme étant inséparables? En continuant à utiliser des procédés de toutes sortes qui vont en l'encontre de la diversité écologique? En permettant de bloquer des solutions connues qui peuvent être appliquées immédiatement, prétextant le manque d'argent (argent comme finalité en soi)? En poursuivant un développement... durable, dans une écosphère globale limitée? Etc., etc.

Jean-François PHÉLIZON nous éclaire sur le contexte dans lequel la responsabilité collective peut se manifester:

«Un groupe éprouve une responsabilité collective et peut, tout comme l'individu, l'assumer difficilement. En fait, la responsabilité collective existe bien (la responsabilité d'un massacre par exemple, ou d'un vote qui transformerait une démocratie en dictature), mais il n'existe pas (ou très rarement) de sentiment collectif de responsabilité. Celui-ci est la plupart du temps refoulé. Le bouc émissaire a justement pour fonction d'occulter le sentiment collectif de responsabilité (et indirectement de renforcer l'unité du groupe social).» [Phélizon 1998: 111].

Toujours dans ce document stratégique du gouvernement du Québec, à la page 32, une définition d'écoresponsabilité a été empruntée au ministère de l'Environnement et du Développement durable de France:

«Le principe d'écoresponsabilité s'inscrit dans une approche plus globale de prise en compte des enjeux du développement durable. Les administrations doivent assumer plusieurs responsabilités: une responsabilité environnementale, une responsabilité sociale et une responsabilité économique. Il s'agit, non seulement de préserver l'environnement, mais également de contribuer à l'amélioration des conditions de travail ainsi qu'à la réalisation d'économies budgétaires».

Même nos amis français sont capables de construire des phrases creuses et incohérentes quand ils font allusion à l'**écologie**! L'utilisation de l'élément grec **éco** devient abusif et crée l'illusion que tout devient écologique par la force des choses. On devrait pratiquer l'**écoresponsabilité** avec cohérence en fonction de la réalité plutôt que de bâtir habilement des **ÉCOMENSONGES**.

Qu'est-ce au juste que la **responsabilité individuelle** ou la **responsabilité morale**? J. HENRIOT, dans *l'Encyclopédie philosophique universelle*, à la page 2251, écrit:

«La responsabilité morale se distingue de la responsabilité juridique en ce qu'elle n'est pas, à proprement parler, une institution mais demeure strictement subjective. Elle n'en concerne que le sujet dans le rapport qu'il entretient avec-lui-même - abstraction faite de la considération qu'il lui paraît possible d'accorder à l'opinion des autres, mais qui se ramène au fond à l'estime qu'il peut en prendre. Elle ne comporte d'autre sanction que celle de sentiments plus ou moins pénibles, comme le remords. La seule autorité devant laquelle le sujet soit appelé à se découvrir moralement responsable est le «juge intérieur» (der innere Richter) par lequel Kant désigne l'instance suprême de la moralité.»

À la page suivante, HENRIOT poursuit ses explications:

«La relation fondamentale qui opère la liaison entre elles et met en mouvement la logique de la responsabilité est la relation causale postulée entre l'agent et l'acte. Si la personne est le sujet dont les actes sont susceptibles d'une imputation, c'est parce que ces actes ne proviennent pas d'une autre cause qu'elle-même: seul est cause celui qui fait. Le sujet du verbe faire se trouve naturellement affecté d'un pouvoir causal: c'est à cause de lui - et de lui seul - que ce qui est fait est fait. C'est donc à lui - et à lui seul - qu'il faut s'adresser pour en obtenir raison et, le cas échéant, en amender les suites par le moyen d'une réparation. Il n'est sans doute pas indifférent de rappeler à ce propos que l'être que l'on dit aujourd'hui «responsable» et que l'on qualifie de «sujet» était désigné en grec par le mot cause (*aitios*). La «responsabilité» incombe, selon Platon, à celui qui a choisi: *aitia elomenon* (*République*, X, 617 e), est «responsable» (*aitios*), dit Aristote, celui qui porte en lui-même le principe de son acte: celui qui en est source et origine (*Eth. Nic.*, III, 7, 1113b et 1114 a)».

La responsabilité individuelle passerait-elle par l'absence du ou des besoins matériels non-essentiels parce que l'individu qui est «source et origine» a choisi de ne pas polluer! La responsabilité sociale ne passe-t-elle pas par la non-production de biens matériels non-essentiels puisqu'une société responsable comprend ses devoirs quant aux formes de productions matérielles qui engendrent de la pollution sous toutes ses formes? L'écoresponsabilité ne passerait-elle pas par la non-action? Non-action (non-choix, non production, non consommation) = responsabilité! Les opposants à ce que nous venons d'affirmer vont automatiquement réfuter avec fracas **qu'«Il faut travailler pour vivre!»** Nous pensons qu'il vaut mieux participer à l'effort commun pour vivre que de surproduire comme nous le faisons actuellement! Nous pensons qu'il vaut mieux aussi mettre en doute ce qui nous pousse tous intérieurement (psychologiquement) et extérieurement (socialement, économiquement) à poser des gestes contradictoires!

«L'avènement du Code civil [français] marque un renversement historique: désormais la responsabilité de tous garantit les droits de chacun.» (J. HENRIOT) [*EPU* 1990: 2251].

Permettons-nous de proposer une autre formulation que celle issue de ce code civil:

**LE LAISSER-FAIRE DE TOUS GARANTIT
LES CONSÉQUENCES ÉCOLOGIQUES DE DEMAIN!**

Le dernier volet sur la responsabilité sera traité plus loin.

10.6.4 Orientation 4 Accroître l'efficacité économique.

Que signifie exactement le mot efficacité? Voyons ce qu'en dit *Le Petit Robert*, à la page 839:

«1893 *philos*; angl. *efficiency* 1. faire (encadré) ♦ ANGLIC. (ÉCON. OU ABUSIF) Efficacité, capacité de rendement. «Le profit mobilise le meilleur et le pire au profit de l'efficacité économique» (F. PERROUX)».

MORFAUX nous rappelle l'étymologie du mot et sa définition:

«latin *efficientia*, faculté de produire un effet. Phil. Propriété ou rendement de la cause efficiente ou réelle.» [Morfaux 1980: 96].

Accroître l'efficacité économique, c'est effectivement accroître les besoins matériels, accroître l'action reliée à ceux-ci, accroître les profits, accroître la richesse au détriment de l'écologie planétaire, même s'il existe des mesures d'atténuation stratégiques. Les ministères à vocation économique n'ont jamais eu besoin d'une stratégie du développement durable pour atteindre leurs objectifs de croissance soutenue. C'est déjà inscrit génétiquement (idéologiquement) dans le paradigme du libéralisme économique, système défini ainsi dans *Le Petit Robert*, à la page 1483:

«Doctrine économique classique prônant la libre entreprise, la libre concurrence et le libre jeu des initiatives individuelles. → **capitalisme** (privé), **individualisme**; **ultralibéralisme**. Le libéralisme préconise la liberté du travail et des échanges (cf. Laissez faire, laissez passer). Le libéralisme s'oppose à l'intervention de l'État, à la construction de monopoles privés.»

Mentionnons, en plus, quelques réflexions pertinentes d'Éric de LA MAISONNEUVE sur ce sujet:

«Le libéralisme, c'est ce qui reste de la grande utopie libertaire; une doctrine molle pour tenter d'expliquer comment les intérêts particuliers sont préalables à l'intérêt général et le fondent. Les avatars actuels du capitalisme dénoncent cette contre-vérité; on voit partout que l'âpreté au gain des individus se moque éperdument de l'intérêt général et que les fortunes privées s'enfuient d'un pays lorsque leurs bénéficiaires estiment excessif l'effort de solidarité qui leur est demandé par l'État.»

Le cas du comédien Gérard DEPARDIEU est assez exemplaire à cet effet!

«Le développement «libéral» des techniques – l'économie – joue contre l'État qu'il tend à affaiblir encore; en revanche, il se renforce des connexions mondiales pour créer une superstructure financière et industrielle mue par sa propre

logique.» [La Maisonneuve 2008: 101].

Quelques pages plus loin:

«La *règle du jeu* enfin, toute cette horlogerie peut-être désuète mais qui servait à borner les frontières entre l'interdit et le licite, et qui était l'apanage du pouvoir politique. Montée du libéralisme, affaiblissement des États ont ouvert les portes au laisser-faire, au laxisme et, au-delà, ont offert des boulevards à la délinquance, à la corruption, à la criminalité, déviances contre lesquelles tout ce beau monde s'insurge aujourd'hui mais un peu tard. Malgré une avalanche de lois nationales et de règlements internationaux, jamais les arcanes de la complexité n'ont laissé autant de failles béantes. En quelques décennies, le fameux «ordre mondial», qui est censé réguler la marche des sociétés et leurs relations, s'est détraqué sans qu'aucun système de remplacement n'ait été envisagé et ne puisse donc s'imposer à un horizon de temps prévisible.» [La Maisonneuve 2008: 104-105].

«La déréglementation que prône l'idéologie libérale - laisser faire le marché - suppose que toutes les sociétés soient parvenues à un stade de développement identique et que, dans la pratique, elles soient toutes également vertueuses; ce qui est peu probable avant longtemps. Partout où triomphe cette idéologie, où le seul mécanisme du marché est invoqué, elle fait en même temps des appels du pied à tous les tricheurs et prédateurs de la planète; elle conduit à des excès et in fine à des situations de crise aiguë. Partout elle a affaibli les États, devenus impuissants à faire respecter des règles de fonctionnement de l'économie libérale et à lui imposer des limites à ne pas franchir pour des raisons de sécurité. Périodiquement, le système financier, par exemple, doit se purger de ses bulles accumulées au vu et au su de tous les experts, grâce à un appareil réglementaire volontairement laxiste et insuffisant. Tout se passe comme si le système jouait à se faire peur et se complaisait au bord du précipice pour mieux goûter ensuite son sauvetage périlleux et à grand frais. Un tel système crisogène - pur produit de la façon de faire occidentale - n'est pas praticable longtemps en avançant dans la mondialisation avec un nombre croissant d'acteurs, d'affaires et d'interférences entre eux. Sauf à vouloir jouer au pompier pyromane et ruiner cette énième tentative de mondialisation. Les précédentes ont toutes débouché sur la guerre: la «Belle Époque» n'a duré qu'une vingtaine d'années et s'est achevée en 1914!» [La Maisonneuve 2008: 190-191].

Et, si l'on abordait dans la même lancée la question de l'action collective:

«L'action collective suppose pour prendre forme et prise sur le réel un minimum d'organisation - d'ordre. Or, le monde contemporain, ici et ailleurs, pour des raisons innombrables, sérieuses et compréhensibles, s'est désarticulé; il est en voie d'incohérence ou, du moins, sa cohérence actuelle s'est désaccordée des cadres habituels dans lesquels nos prédécesseurs concevaient leurs actions. Il y a aujourd'hui incompatibilité entre notre héritage structurel et des éléments

stratégiques dont les variations remettent radicalement en question l'économie et l'équilibre général de notre façon de faire, qu'il s'agisse de la politique des États dans la gestion de la conflictualité ou, à un niveau plus général, de la conduite des sociétés.

Nous devons ce dérèglement aux excès d'autorité et à l'orgueil qui pousse l'homme à chercher à réaliser ses rêves et à tenter de décrocher la lune. Nous le devons aussi à la contradiction inhérente au système et au conflit entre cette autorité et la liberté des hommes, où la lutte pour le pouvoir occulte l'essentiel, où l'intérêt immédiat des uns ou des autres estompe la quête d'un bien commun, où les individus finissent par escamoter la collectivité.» [La Maisonneuve 2005: 6-7].

La question que l'on doit se poser à ce moment-ci: est-ce qu'on peut atteindre l'objectif d'un mode de vie moins perturbateur des écosystèmes, comme on prétend le faire à l'intérieur «d'un développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures à répondre aux leurs»? Est-ce vraiment possible si on pratique une politique libérale du laissez-faire économique (laisser-faire) et qui plus est, en présence d'une opposition idéologique, provenant de l'État même, à ce mode de vie moins destructeur? Bien qu'on parvienne à répondre en général aux besoins présents, le mode de vie actuel n'en est pas moins perturbateur! C'est d'ailleurs la situation dans laquelle nous sommes déjà actuellement. Quant à répondre aux besoins du futur, nous avons des doutes, au rythme où le développement se fait! Du fait de l'absence de règlements et de pénalités efficaces dans la *Loi sur le développement durable*, cette loi ne serait-elle pas le reflet de cette opposition idéologique qui préconise une intervention minimale de l'État, sauf en matière d'accroissement de l'efficacité économique?

Avec de tels préceptes, l'écofiscalité nous semble ne pas être un instrument valable pour renverser la situation dans l'état actuel des choses. Tant que l'écofiscalité ne rendra pas effectivement inabordable financièrement certains biens de consommation nuisibles à la nature afin de les retirer du marché, l'écofiscalité demeurera, hélas, un outil de propagande additionnel dédié à l'opinion publique qui en mange de cette propagande comme si c'était son pain quotidien.

10.6.5 Orientation 5 Répondre aux changements démographiques.

Il est temps de regarder la situation **démographique** et de se sentir personnellement interpellé par cette question (se sentir la cause du problème). Faire intervenir en même temps la responsabilité des individus (et couples) et la responsabilité sociale sur cette question.

Selon Georges TAPINOS, dans *Éléments de démographie*, à la page 7, il explique qu'une «population est un ensemble d'individus auxquels sont associées diverses caractéristiques: âge, sexe, état matrimonial, lieu de résidence, etc. Défini par rapport à un espace de référence, c'est un ensemble qui se renouvelle sous

l'action directe de trois phénomènes: la natalité, la mortalité et la migration. Une population est dite fermée, par opposition à une population ouverte, lorsqu'elle n'est affectée par aucun courant migratoire. Les phénomènes démographiques sont caractérisés par des événements, dont certains sont renouvelables - naissances ou migrations dans la généralité des cas -, alors que d'autres ne le sont pas: les décès.»

TAPINOS poursuit, dans la quatrième partie de son livre, **L'histoire des populations**, à propos de la démographie historique et de son savoir qui permettent:

«l'analyse des populations anciennes jusqu'au XVII^e siècle. Auparavant, on ne dispose que d'estimations (J. Durand, 1977 et J.-N. Biraben, 1979). Aux origines de l'agriculture et de la domestication des animaux (environ 10 000 ans av. J.-C.), la population mondiale ne dépasse pas 10 millions d'habitants. Elle atteint 250 millions d'habitants au début de l'ère chrétienne, chiffre que l'on retrouve à peu près à la fin du premier millénaire. Puis le rythme d'accroissement augmente: 250 millions en l'an mille, 500 millions en 1500, 950 millions en 1800, 1,7 milliard au début du XX^e siècle, 2,5 milliards en 1960, 3,6 en 1970 et 4,4 en 1980.

La durée des périodes de doublement raccourcit: cinq siècles entre 1000 et 1500, trois siècles de 1500 à 1800, un siècle de 1800 au début du XX^e siècle, soixante ans environ de 1900 à 1960, et quarante ans pour la période actuelle. Cette tendance générale recouvre de «grandes oscillations très irrégulières» et synthétise des évolutions assez contrastées d'une aire culturelle à l'autre (J.-N. Biraben).» [Tapinos 1985: 219-220].

Et selon la synthèse du Bureau du recensement des États-Unis, concernant la **population mondiale**⁶:

«le nombre de personnes vivant sur Terre d'environ 650 millions en 1750 à plus de 1,2 milliard un siècle plus tard et plus de 2,5 milliards en 1950.»⁷

Toujours selon la même source, cette population était estimée à plus de 6 milliards en octobre 1999. L'estimation anticipée pour 2015 est de 7,22 milliards, pour 2035 de 8,5 milliards et pour terminer, de 9,1 milliards d'individus pour 2050.

Le document stratégique du gouvernement du Québec à la page 40 expose ce que ce dernier entend faire:

«L'amélioration du bilan démographique du Québec doit reposer sur une hausse de la natalité, un plus grand nombre d'immigrants et un solde migratoire interprovincial positif pour le Québec.»

Comme il est si bien dit dans le document stratégique, démographie, économie et développement sont des réalités étroitement liées. Pourquoi cette interrelation?

Pourquoi le renouvellement de la population doit-elle avoir lieu? Pourquoi la fameuse croissance économique? Le document affirme à la page 39 que «la population de 20 à 64 ans, principal bassin des travailleurs sur lesquels repose la croissance économique diminuera aussi.» Voilà la fameuse croissance, drogue dure de notre mode de vie!

Afin de démontrer la différence des points de vue, nous nous permettons de citer les auteurs qui suivent. DUVIGNEAUD précisait déjà en 1980:

«La courbe de la population humaine du globe a pris ces dernières années une allure «explosive». En 1961, en se basant sur des données allant jusqu'en 1959, on considérait comme modérée l'estimation de 4 milliards d'hommes pour l'an 2000, et comme décidément pessimiste celle de 6 milliards. Or, au cours de ces toutes dernières années, la montée en flèche de la courbe de population du monde s'est encore tellement accélérée que l'hypothèse la plus modérée permet de prévoir 6 milliards d'hommes en l'an 2000, mais que l'hypothèse «forte» de 7 milliards a le plus de chance d'être réalisée.»

DUVIGNEAUD cite également MALTHUS:

«si les vivres augmentent en progression arithmétique et si les hommes se multiplient en progression géométrique, il viendra un moment où une limitation de la population humaine sera imposée par la famine et la guerre.» [Duvigneaud 1980: 324].

Un autre auteur partage son opinion sur la même question, il s'agit du professeur J. Kenneth SMAIL du département d'anthropologie du Kenyon College portant le titre RÉDUCTION DE LA POPULATION MONDIALE: FAIRE FACE À L'INÉVITABLE⁸. Ce texte a été publié dans le n° 17 septembre/octobre 2004, *Le délicat enjeu de la démographie de la revue en ligne L'État de la Planète Magazine*.

«Si l'on regarde au-delà des inquiétudes à court terme qui ont empoisonné les débats sur la population au niveau politique, il apparaît de plus en plus clairement que la viabilité de la civilisation à long terme nécessitera non seulement une stabilisation du nombre d'êtres humains, comme on l'a estimé, sur les 50 prochaines années, mais également une réduction colossale à la fois de la population et de la consommation.

La tension grandissante entre deux tendances apparemment irréconciliables est devenue de plus en plus visible ces 50 dernières années. D'un côté, les projections démographiques modérées à conservatrices indiquent que le nombre

d'habitants sur la planète atteindra, presque avec certitude, 9 milliards, peut-être plus, d'ici le milieu du 21^e siècle. De l'autre, les estimations scientifiques prudentes et de plus en plus fiables laissent entendre que la capacité de charge de la terre à long terme, à un niveau de vie qui pourrait être défini comme allant de «adéquat» à «modérément confortable», selon les standards des pays développés, pourrait ne pas dépasser deux ou trois milliards. Cela pourrait être considérablement moins, particulièrement si le style de vie de référence (niveau de consommation) auquel les gens aspirent se rapproche de celui des États-Unis.

En réaction à ce «dilemme malthusien» des temps modernes, il est grand temps de penser sérieusement au futur à moyen terme et d'envisager des alternatives qui vont plus loin que le simple ralentissement ou l'arrêt de la croissance démographique mondiale. L'espèce humaine doit développer, et rapidement mettre en application, des programmes bien conçus, clairement articulés, flexibles, équitables et coordonnés au niveau international, pour réduire la population humaine de façon significative sur les deux prochains siècles ou plus. Cet effort demandera probablement une réduction de la population mondiale d'au moins deux tiers à trois quarts, des 9 à 10 milliards d'individus prévus pour la seconde moitié du 21^e siècle à une «population optimale» future (à partir du 23^e siècle) ne dépassant pas les 2 à 3 milliards.

Visiblement, un changement démographique de cette amplitude nécessitera une réorientation majeure de la pensée, des valeurs, des attentes et des modes de vie de l'humanité. Il n'y a pas de garanties quant au succès d'un tel programme. Mais si l'humanité échoue dans sa tentative, la nature imposera certainement une réalité encore plus dure. En tant qu'anthropologue physique et biologiste spécialisé dans l'évolution humaine, je crains que cette crise démographique et environnementale métastasant rapidement (bien qu'elle soit partiellement cachée) ne se révèle être la plus grande impasse évolutionnaire/écologique jamais rencontrée par notre espèce.

Bien que la nécessité de réduire la population puisse prêter à controverse, elle peut être testée scientifiquement. Cette hypothèse peut être réfutée si on peut clairement montrer que les estimations actuelles de la population mondiale sur les prochaines centaines d'années n'excéderont pas les projections de plus en plus fiables des capacités terrestres maximales présentes et futures. Elle sera par contre confirmée si la taille de la population mondiale future continue de dépasser cette capacité maximale d'une marge importante. Et même si les estimations de capacité optimale de 2 ou 3 milliards se révèlent inexactes, disons d'un facteur de deux, il faudra quand même, pour arriver à une population maximale de 4 à 6 milliards, une réduction substantielle par rapport à la projection de 9 milliards ou plus pour le milieu du siècle.»

Même avec une stratégie de développement durable, le Québec ne reconnaît pas cet impératif de réduction de la démographie ici comme ailleurs. Cette stratégie va

même dans le sens opposé, car elle épouse le même langage que celui de l'économie libérale - développement, accroître, croissance - dont elle est fortement dépendante. Pour atteindre ces objectifs, il faut une démographie en croissance durable qui puisse satisfaire sa conception idéologique!

10.6.6 Orientation 6 Aménager et développer le territoire de façon durable et intégrée

Cette orientation nous semble révéler le portrait du comportement collectif que la société entretient avec le monde physique qui l'entoure. On le décèle par le choix du vocabulaire utilisé pour décrire l'orientation et pour expliquer sa mission. Sur quelles bases aménageons-nous, occupons-nous, en général, le territoire? Pouvons-nous en identifier des critères biologiques et écologiques ou ne s'agirait-il pas plutôt de critères de lucre et d'avidité, qui, ensemble génèrent la plupart du temps du **développement... durable** lorsqu'une décision est prise? Au Québec, on aménage et on développe sur le territoire pour créer de la richesse prétendant remplir les poches des citoyens, les coffres du gouvernement du Québec et ceux des municipalités! Les **expansifs** sont très heureux dans cette logique expansive.

Que signifie le verbe **aménager**? *Le Petit Robert*, donne cette définition à la page 79:

«Régler l'aménagement de (une forêt) [...] Disposer et préparer méthodiquement en vue d'un usage déterminé. [...] Organiser par l'aménagement».

Sylvain PARENT nous donne sa propre définition du mot **aménagement** dans *Dictionnaire des sciences de l'environnement*:

«Organisation d'un espace par la modification d'un écosystème à des fins d'exploitation ou la création d'habitats en vue de favoriser la reproduction ou l'implantation d'espèces particulières.» [Parent 1990: 27].

Il nous semble très clair qu'aménager et faire de l'aménagement, c'est effectivement modifier, perturber l'ordre biologique et l'ordre écologique existant depuis des millénaires dans la nature. Cette perturbation peut-elle être réduite?

Mais, peut-on, en premier lieu, faire croire aux gens que la perturbation peut être limitée sur le territoire tout en déclarant, en second lieu, «développer le territoire de façon durable»? Rappelons-nous la définition des mots expliqués au chapitre 8! La «préservation de la biodiversité», la «protection de l'environnement», le «respect de la capacité de support des écosystèmes» seront toujours en grand danger tant qu'on parlera de développement durable, termes qui sont l'indicateur privilégié de l'**INTENTION** et de la **VOLONTÉ** qui se cachent derrière les mots! Encore plus si la

connaissance biologique et les connaissances de base relatives à ces écosystèmes ne sont pas disponibles; le danger deviendra alors encore plus grand. Devrions-nous nous dire: «**Ignorons!**» Affirmation provenant des décideurs (par exemple: promoteurs, professionnels, fonctionnaires, personnes élues impliquées dans le processus). Il ne faut pas oublier l'immense influence des **expansifs** dans cette dynamique de développement... durable!

Paul DUVIGNEAUD nous explique brièvement ce que cela veut dire aménager un territoire sur des bases biologiques et écologiques:

«1. *Bases écologiques*

Un développement rapide des recherches sur l'écologie des paysages paraît nécessaire à un aménagement efficace de la biosphère. Un tel aménagement doit faire appel à un certain nombre de principes généraux dont beaucoup ont une base biologique ou écologique.

En effet, les éléments naturels: l'air, l'eau, le tapis végétal et sa faune, le climat, les roches et le sol, intégrés avec leurs interrelations complexes dans les écosystèmes constitutifs d'une région, jouent un grand rôle dans la détermination des diverses utilisations de l'espace: culture, élevage, industrie, commerce, délasserement, tourisme, etc...»

Il poursuit à la page 281:

«**1) La maîtrise de l'espace et du temps** vise à une répartition harmonieuse des activités des hommes.

Une répartition diffuse de l'espace doit être évitée en regroupant rationnellement les domaines bâtis et en préservant au maximum les espaces encore libres.

On préférera à un écosystème de compromis à usages multiples couvrant l'entièreté du paysage, un compartimentage écologique d'écosystèmes divers: écosystèmes jeunes de haute productivité, écosystèmes adultes stabilisés naturels, de faible productivité mais protecteurs de l'environnement et garants de l'avenir, écosystèmes artificiels du type urbain et industriel (ODUM, voir p. 104).

Ces écosystèmes sont reliés par un flux d'énergie et un mouvement de matière et d'organismes: la connaissance des coefficients de transfert peut aboutir à l'élaboration d'un modèle mathématique, et à une analyse de système permettant de déterminer les limites et la capacité à attribuer à chaque compartiment (ceux-ci doivent être divisés en sous-compartiments) pour obtenir le meilleur équilibre régional dans les échanges d'énergie vitale et de matière, et évaluer le stress imposé à la région par les pollutions, les radiations, l'aménagement, les exportations diverses.»

Aux pages 281 et 282, il aborde la question de la vocation du paysage:

«Pour bien aménager un territoire, il faut étudier successivement la vocation des paysages et des régions (analyse et diagnostic), puis les problèmes de répartition des populations (densité).

Analyse:

Connaître la structure et le fonctionnement des écosystèmes naturels, dérivés ou cultivés, et établir les interactions entre les écosystèmes voisins.

Tenir compte de l'importance des flux, bilans et cycles de matières: l'eau et les substances dissoutes cédées aux nappes et aux rivières par les écosystèmes terrestres peuvent conditionner l'avenir d'une région.

Préciser la capacité du paysage en ressources naturelles et sa vocation et prédire les productivités dans le cas d'une modification de conditions actuelles.

Établir les limites à ne pas dépasser sans courir le risque d'une dégradation dangereuse. Par exemple, l'érosion tangentielle du sol par l'eau de surface commence pour une inclinaison de 5% et même de 1% si le sol est limoneux; il paraît dangereux dès lors d'établir des cultures de céréales sur des pentes dépassant 10 à 12%, mais non des prairies permanentes ou des forêts.

Déterminer sérieusement les types d'activités correspondant le mieux à l'écologie des paysages de la région, et, de là, la meilleure utilisation économique, y compris l'implantation d'activités nouvelles reliées au milieu, tout en assurant la protection des richesses les plus précieuses. Pour ce faire, les facteurs humains que portent en eux le milieu écologique et le paysage, doivent naturellement être pris en considération (patrimoine architectural hérité du passé, qualité du paysage entretenu par les agriculteurs, structures sociales déterminant la propriété et l'usage du sol, etc.)».

«**Diagnostic:** faire des propositions sur l'utilisation du paysage en relation avec sa capacité et sa vocation, en se basant sur l'analyse et l'étude du devenir de l'équilibre entre l'homme et son cadre de vie.

Établir le cadre écologique et esthétique de l'utilisation future du paysage: zones agricoles et industrielles, lieux de récréation, reboisements, réserves protégées pour la conservation des eaux ou pour raisons scientifiques, routes et canaux aux abords embellis, parcs et jardins, forêts suburbaines, plantations antiérosives des pentes et berges, verdurisation des déblais miniers et déchets industriels; définir des mesures de protection des sols, des forêts (contre l'incendie entre autres) et des eaux de surface et profondes, etc.

Les utilisations envisagées de l'espace peuvent être évaluées par rapport à certaines possibilités, comme par exemple:

- productivité agricole ou forestière, en kcal ou t à l'ha,
- nombre d'hommes résidents, ou d'hommes actifs à l'ha,

- capacité d'accueil en journées de touristes à l'ha,
- productivité biologique des eaux en kilogrammes de poissons, à l'ha, etc.

En République fédérale allemande, on admet pour les touristes les normes de capacité suivantes:

- pour une forêt paisible et silencieuse: 25 personnes/ha,
- pour un usage optimal de la forêt: 100 personnes/ha,
- pour des bateaux à voile: 1 bateau/ha de surface d'eau,
- pour les canoës: 10 bateaux/ha de surface d'eau,
- pour campings, en fonction de la végétation: 70-100 personnes/ha.

Le diagnostic doit comporter naturellement des variantes, le plus-être d'une partie du programme correspond au moins-être d'une autre partie.

Il convient en somme de rassembler une information abondante, d'où l'on puisse passer à l'analyse mathématique des systèmes et aux processus de stimulation, de maximisation et d'optimisation par des ordinateurs électroniques.

Il faut remarquer que s'il paraît nécessaire d'établir les bases écologiques préalables à l'aménagement, cela ne doit pas conduire, sous prétexte de rationalisation à un «urbanisme scientifique» engendrant le zonage et le simplisme. Le but doit rester la création, permettant à l'homme d'utiliser au mieux son intelligence et son esprit inventif, lesquels résultent du développement d'un système nerveux central particulièrement évolué.»

DUVIGNEAUD termine ce chapitre à la page 282, en abordant le problème des densités de populations:

«Le problème du peuplement du paysage par l'homme est essentiel. La recherche de la densité optimale doit tenir compte de la nécessité de contacts humains indispensables et du fait que des espaces non peuplés doivent être réservés pour l'isolement et la réflexion. Les surdensités mènent à des processus de dédensité. En Europe, au-delà de 500 000 à 1 million d'habitants, on franchit, dans les conditions urbanistiques actuelles, un seuil au-delà duquel une pathologie individuelle et collective est engendrée par le bruit, les encombrements, l'isolement, l'éloignement physique de l'espace ouvert. Une solution du problème reste la déconcentration polynucléaire (villes satellites entre des espaces verts).»

Dans l'ouvrage collectif *L'anthropologie*, le docteur ès sciences et directeur du Laboratoire de psychophysologie de l'université de Strasbourg, Philippe ROPARTZ, évoque l'utilisation du territoire par les primates dans l'article «**L'ethnologie humaine**» (aux pages 14 et 185). Il y fait remarquer que:

«L'un des premiers traits du comportement des primates que nous retiendrons ici est représenté par des rapports qui existent entre un groupe d'individus et la zone dans laquelle il vit. Cette zone reçoit tantôt le nom de «territoire», tantôt celui du «domaine vital». L'extension de cette zone, ses limites sont liées à la nourriture disponible, à l'eau, aux lieux de sommeil, aux possibilités

d'abris ou de fuite, etc.

Or la nature même de cette zone détermine, dans une large mesure, la taille du groupe de primates qui s'y est établi, sa composition, son organisation sociale, la fréquence de ses contacts avec d'autres groupes de la même ou d'une autre espèce. Il est très difficile d'évaluer la surface moyenne de cette zone car cette donnée varie considérablement d'une espèce à l'autre: quelques hectares pour une troupe de gibbons, quelques kilomètres carrés pour les chimpanzés et plus de trente kilomètres carrés pour les singes des savanes comme les babouins. On retrouve généralement un ordre de grandeur de ce type avec des zones plus vastes pour les espèces qui vivent sur le sol: la vie arboricole, surtout lorsque la nourriture est abondante, réduit l'espace occupé.»

Identifiez-moi un ou des projets de développement sur un territoire municipal de votre choix qui, en paraphrasant DUVIGNEAUD, tiennent compte des «interrelations complexes dans les écosystèmes constitutifs d'une région», c'est-à-dire l'air, l'eau, le tapis végétal et sa faune, le climat, les roches et le sol, avant de poser le geste de la cérémonie protocolaire de la première levée de terre? Est-ce que le projet situé dans la nouvelle Ville de Lévis, le projet Roc Pointe, est fondé sur des critères biologiques et des critères écologiques? Connaissons-nous ou ignorons-nous les coefficients de transfert du flux d'énergie et le mouvement de matière et d'organismes afin d'obtenir le meilleur équilibre régional dans les échanges d'énergie vitale et de matière et d'évaluer le stress imposé à la région par les pollutions, les radiations, l'aménagement, les exportations diverses? L'aménagement du territoire tient-il compte successivement de la vocation des paysages et des régions (analyse et diagnostic) et des problèmes de répartition des populations (densité)?

Quelle compréhension avons-nous du monde? Socialement, elle nous semble être erronée! La première preuve que l'humanité européenne a recueillie à l'effet que la Terre était **finie** comme réalité physique fut apportée par Fernand de MAGELLAN lors de la première circumnavigation, laquelle fut achevée par Juan Sebastián EICANO en septembre 1522 avec le passage du cap de Bonne-Espérance par le navire *Victoria*. La représentation actuelle que nous avons est que la Terre a changé depuis la première photographie spatiale. Gilbert RIST le mentionne en page 326:

«Significativement, la couverture du livre reproduit une photo de la Terre prise lors du vol d'*Apollo XI*. Cette «nouvelle vision du monde» est évoquée plusieurs fois dans le rapport: «Au milieu du XX^e siècle, les hommes ont pu, pour la première fois, contempler leur planète du haut de l'espace [...] Beaucoup de ces modifications s'accompagnent de dangers qui menacent la vie et vont de la dégradation de l'environnement à la destruction nucléaire.» Mais la conclusion est dérisoire: «Ces réalités nouvelles, auxquelles on ne peut échapper, doivent être reconnues, et il faut les gérer.»

Ces deux événements devraient suffire à ajuster nos modes de vie en fonction du caractère limité de l'écosphère que nous habitons tous! En sommes-nous la **CAUSE**?

Les auteurs André GARRIGOU-LAGRANGE et René PASSET nous font remarquer ce qui suit dans le même ordre d'idée au chapitre intitulé «Structures et niveaux de développement», à la page 560:

«La découverte de territoires nouveaux a provoqué l'expansion des échanges, le développement des transports maritimes, la création d'établissements de crédit et de commerce et surtout l'apparition d'un groupe d'individus tournés vers le négoce et la recherche du profit.

Sous l'influence d'hommes comme Galilée, Léonard de Vinci, Newton, Bacon et les penseurs du XVIII^e siècle, l'esprit scientifique a connu un développement remarquable et s'est tourné vers les applications pratiques.»

C'est ainsi que l'Homme se plaçait en situation pour réaliser le rêve de Descartes, celui du désir de «nous rendre comme maîtres et possesseurs de la Nature» (page 80 de la sixième partie du *Discours de la méthode*).

Quelle place maintient notre espèce dans le monde? Au point de départ, l'*Homme*, muni de sa science, a tendance à se percevoir comme un être dominant. Se sentant sûr de lui, il pousse même l'audace jusqu'à jouer à l'apprenti sorcier. À vouloir toujours provoquer les éléments naturels, il crée par son ignorance, par son assurance, par son orgueil, des déséquilibres écologiques de manière **durable**. Pour mettre fin à ses excès à répétition, l'homme ne devrait-il pas être plus solidaire avec les autres mammifères qui l'entourent, s'il est conscient de la véritable place qu'il occupe dans l'écosphère afin de pouvoir se rapprocher davantage de la réalité concrète? Avec cette nouvelle position, il aurait peut-être plus les pieds sur Terre que lorsqu'il est obnubilé par des idéologies destructrices! À la manière dont elle détruit la nature au nom de l'idéologie marchande, du développement économique universel, l'espèce humaine deviendra une espèce qui risque de souffrir douloureusement de son **insouciance** et de ses **contradictions** multiples.

Comment considérons-nous le territoire? Comme une réalité géographique à découvrir comme le fait un touriste qui est en vacances? Le considérons-nous comme une zone vitale liée à la nourriture qu'elle produit, à l'eau disponible, au lieu où nous sommeillons, et, enfin, où nous nous abritons? Comme un écosystème?

Dans le domaine de l'économie, ça pourrait ressembler à:

«Facteur spatial et développement. — A. — Nous ne reviendrons pas ici sur l'opposition bien connue entre l'espace géographique banal — contenant dans lequel des hommes et des choses sont contenus — et l'espace abstrait que F. Perroux définit, en s'inspirant des mathématiques modernes, comme un ensemble

homogène, un champ de forces et un contenu de plans.» [Garrigou-Lagrange/Passet 1965: 489].

Avec ce texte, on peut vite s'apercevoir que la lecture des économistes de ce que comporte en particulier un territoire nous semble erronée. En revanche, pour pouvoir exploiter son potentiel au ras du sol ou son potentiel souterrain, les expansifs savent très bien passer de l'espace abstrait à l'espace concret pour faire de l'argent.

Un territoire fait référence ordinairement aux composantes qui suivent; mais avant de les examiner, débutons avec cette définition du terme **territoire**:

«Chez les animaux, espace délimité du domaine vital que ceux-ci défendent contre les intrus de même espèce ou non.» [Parent 1990: 571].

Maintenant, de quoi est composé ce territoire? C'est avant tout un **écosystème** qui est un: «Ensemble structuré, constitué d'une biocénose et d'un biotope.» [Parent 1990: 177].

La **biocénose** est un: «Ensemble des organismes vivants, animaux et végétaux, qui occupent le même biotope.» [Parent 1990: 73].

Le **biotope** quant à lui est une: «Aire géographique bien délimitée, caractérisée par des conditions écologiques particulières (sol, climat, etc.) servant de support physique aux organismes qui constituent la biocénose.» [Parent 1990: 77].

Quand nous considérons le territoire délimité où nous vivons comme une chose acquise, nous imposons alors nos règles de rentabilité absolue sur des communautés d'espèces vivantes établies sur celui-ci, en remettant en question la pérennité des habitats naturels au profit de notre développement... durable aveugle. Dans ces circonstances, il devient normal que la principale activité humaine exercée sur l'étendue de ce territoire soit le développement économique illimité. Cependant, si nous considérons à la base cette étendue comme un écosystème, notre rapport devra être tout autre parce qu'il sera moins abstrait. Dans le contexte où nous considérerons le milieu comme un écosystème, notre activité globale humaine sera alors basée, influencée et ultimement, dirigée d'abord par une «**planification écologique globale**», avant que nous entreprenions quoi que ce soit. Avec l'aide de cette planification globale, nous devrions tous adopter dans notre manière de vivre des **rapports d'interdépendances** plutôt que des **rapports indépendants** avec la nature. Ce rapport différent avec ce qui existe actuellement et qui est reconnu par tous nous amènera à vivre dans l'écosystème en question moins nombreux afin d'atteindre un équilibre viable entre nous et l'espace que nous occupons. Cette décision capitale, que nous qualifions de **MATURE**, nous fera passer graduellement de l'habitude de l'étalement urbain à une nouvelle habitude qui est celle imposant la concentration de l'habitat sur cette étendue

donnée. De tels programmes existent, mais leur planification ne nous semble pas dépasser cinq années. Est-ce que la stratégie gouvernementale préconise cette nouvelle manière de vivre? NON!

Quelle conduite adoptons-nous collectivement? Paul DUVIGNEAUD répond à cette question:

«l'action de l'homme, généralisée et multiforme, qui doit être considérée comme le facteur biotique par excellence.

De tous temps, l'homme a agi sur la Nature par le fer et le feu, et par la dent et le sabot (piétinement) de ses animaux domestiques; aujourd'hui s'ajoute l'action physique et chimique de ses entreprises industrielles (pollutions et nuisances).» [Duvigneaud 1980: 5].

D'un autre point de vue, Guy ROCHER reprend dans ses mots ce que DURKHEIM nous expliquait auparavant dans son texte «**Normes d'orientation de l'action**». Le sociologue québécois nous explique:

«Repartons de la définition de l'action sociale donnée par Émile Durkheim. On se souvient que, pour Durkheim, le caractère social de l'action humaine provient de ce que celle-ci obéit à des manières collectives d'agir, de penser et de sentir qui sont extérieures aux personnes et qui ont sur leur conduite un pouvoir de contrainte. La question à laquelle nous allons maintenant chercher une réponse est la suivante: de quelle façon les manières collectives d'agir, de penser et de sentir peuvent-elles exercer une contrainte sur la conduite?

Utilisons encore une fois quelques exemples concrets. Lorsque deux personnes se serrent la main en se rencontrant, elles obéissent toutes deux à une manière d'agir courante dans la civilisation occidentale, à une certaine règle d'étiquette ou de politesse; dans d'autres civilisations, chacune joindra les mains et inclinera respectueusement la tête, comme en Inde ou au Pakistan, ou elles se frottent mutuellement le nez comme en Mélanésie. Si l'Occidental évite de faire du bruit avec sa bouche en mangeant et le Japonais en fait abondamment pour manifester son plaisir, l'un et l'autre obéissent encore à des règles de politesse en vigueur dans leur pays. Le citoyen qui paie son impôt, l'automobiliste qui respecte la limite de vitesse, le catholique qui se rend à la messe dominicale, le mari fidèle à sa femme, la personne qui éternue dans son mouchoir obéissent chacun à des règles civiques, religieuses, morales ou d'hygiène qu'ils ont puisées dans leur milieu et qu'on leur a enseigné à respecter.

Sans que nous en prenions constamment conscience, notre conduite s'inspire ainsi presque à chaque instant de normes qui servent de guides ou de modèles. Notre coiffure, notre vêtement, le langage dont nous nous servons, nos goûts culinaires ou esthétiques, notre façon d'exprimer la joie, la douleur ou la colère, même souvent nos pensées les plus intimes: tout cela nous a été proposé, fourni, enseigné par les milieux où nous avons grandi ou dans lesquels nous évoluons; bien peu de tout cela n'est le fruit de notre invention individuelle et ne

nous appartient en propre, même si nous l'avons fait nôtre par l'usage; ce sont autant de «manières d'agir» que nous empruntons pour donner à notre action les orientations les plus appropriées dans la civilisation, dans les milieux, dans les groupes où nous sommes appelés à vivre.» [Rocher 1992: 37-38].

Par conséquent, ce sont autant de «manières de penser ou d'agir» qui ont été inculquées par l'éducation, l'information et la sensibilisation qui se traduisent de la sorte dans nos vies respectives:

- nous avons un rapport falsifié au temps;
- nous admettons de moins en moins que les choses ont des limites;
- nous pensons que la Terre nous appartient;
- nous pensons que les choses ont une valeur;
- nous occupons le territoire;
- nous perturbons les écosystèmes par la spéculation et le développement;
- nous subordonnons la Nature à nos plaisirs;
- nous aspirons à gagner du terrain;
- nous pensons à nous enrichir;
- nous souffrons collectivement d'une sévère dépendance à la croissance économique;
- nous vivons une servitude durable à l'égard de la croissance économique;
- nous vivons un mode de vie par lequel notre conduite génère du gaspillage;
- nous transmettons par l'éducation une pulsion irrépressible de posséder des objets qui auront, un jour ou l'autre, un impact sur le territoire d'ici ou d'ailleurs;
- nous valorisons une agriculture qui est vouée à l'idéologie du productivisme;
- nous nous encourageons entre nous à permettre qu'existe un système aux besoins matériels toujours en croissance. Etc.

Toutes ces manières d'agir, de penser et de sentir, comme l'indiquait Guy ROCHER plus haut, se canalisent dans une orientation de l'action collective offensive du **DÉVELOPPEMENT... DURABLE!** Bref, nous nous enlisons dans ce modèle qui encourage positivement le **LUCRE**, c'est-à-dire «Gain, profit» ou le «Profit plus ou moins licite dont on est avide.» selon *Le Petit Robert* à la page 1520.

Oui, nous protégeons certaines superficies sur le territoire québécois, mais le pourcentage de la surface couverte par rapport au territoire global est limité. Ces faibles superficies protégées par les gouvernements ou par les municipalités sont en augmentation lente et confirment ce que Michel JURDANT exprimait dans le passé.

«Et ce ne sont certes pas la création de réserves écologiques, de parcs nationaux ou de parcs de conservation qui améliorent la situation, car ces réserves et ces parcs constituent des pièges psychologiques pour nous donner collectivement une bonne conscience écologique: illusion que nous accomplissons quelque chose au prix du pillage éhonté de l'ensemble du territoire.» [Jurdant 1988: 51].

La situation a-t-elle réellement changé depuis 1988?

10.6.7 Orientation 7 Sauvegarder et partager le patrimoine collectif

Le meilleur marqueur de notre sincérité dans la sauvegarde du patrimoine collectif, c'est le pourcentage de la superficie d'un territoire que nous mettons à l'abri des activités humaines de développement, lesquelles se résument à aller à l'encontre de ce principe de sauvegarde.

Le respect de la diversité biologique nécessite l'abandon immédiat, dans tout écosystème que ce soit, d'organismes génétiquement modifiés par l'homme, parce que ce n'est pas la nature elle-même qui les a créés. D'ailleurs, ces organismes n'ont-ils pas été inventés pour des raisons de rentabilité commerciale? En effet, c'est à cause de leur présence dans les champs où les espèces animales vivant dans les sols sont de plus en plus malmenées par eux que l'agriculture moderne est devenue une agriculture sous surveillance policière privée. Ensuite, le respect de la biodiversité nous oblige dans les faits à réintroduire en agriculture des espèces abandonnées par le passé et qui sont plus en accord avec la diversité.

Pour ce qui est du deuxième volet de cette orientation, le ministère des Affaires culturelles avait déjà été créé le 1 avril 1961; renommé par la suite le ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine (MCCCF), il devenait ainsi partie prenante d'une des missions de l'État du Québec. Cela veut dire que le gouvernement n'a pas attendu la venue du concept du développement durable pour s'intéresser au patrimoine bâti québécois. Sur son site, on peut y lire:

«En 1972, le gouvernement du Québec innovait en adoptant la Loi sur les biens culturels qui le dotait d'un outil avant-gardiste pour la protection de son patrimoine culturel. La loi a permis la sauvegarde de nombreux objets, bâtiments et sites exceptionnels du passé et créé le Registre du patrimoine culturel.»⁹

La mondialisation des échanges est la suite logique du développement économique. Elle provoque l'amplification de la pollution atmosphérique par l'utilisation d'énergies fossiles, ce qui est une des causes des changements climatiques. La solution dans ce cas-ci, pour contrecarrer les formes de pollutions produites par la mondialisation, c'est produire chez-nous ce dont nous avons besoin. L'innovation à adopter, c'est de mettre l'accent sur une volonté réelle de réduire l'empreinte écologique globale des populations plutôt que de baser l'ensemble de nos décisions sur la rentabilité commerciale qui est, finalement, une abstraction imposée à la réalité. Avec cette logique économique implacable, la détérioration de l'écoumène se poursuit.

Toute aide internationale provenant de pays bien nantis à des pays moins privilégiés et qui ont un mode de vie différent du nôtre doit être analysée en profondeur. Devrions-nous nous interroger? Pourquoi cette aide? N'y a-t-il pas en arrière-plan de toute cette action d'aide à apparence solidaire un **souhait inavoué** des organisations gouvernementales impliquées, que ces peuples, un jour ou l'autre, adoptent le même modèle de développement que les pays occidentaux et deviennent par la suite de fidèles consommateurs? Ne serait-on pas en présence d'une **SOLIDARITÉ INTÉRESSÉE** plutôt que d'une **solidarité désintéressée**! Loin de nous la volonté d'abolir ou de limiter l'aide internationale! Tout au contraire, mais, même si c'est une pratique qui existe depuis longtemps, se servir de l'idée de la solidarité pour contaminer culturellement le pays en besoin et l'exploiter est indécent à notre point de vue! En effet, prétendre détenir la **vérité** et que les autres ne peuvent la posséder, signifie désirer dominer et exploiter un peuple plutôt que lui venir en aide! On devra s'interroger à savoir si les projets qu'on leur propose sont véritablement des solutions adéquates adaptées à leurs cultures et à leurs modes d'organisation sociale. N'est-ce pas un comportement prétentieux? Ces démarches ne ressemblent-elles pas à du proxénétisme socioéconomique et culturel?

10.6.8 Orientation 8 Favoriser la participation à la vie collective

La politique gouvernementale portant sur l'action communautaire est définie comme étant fondée sur le partenariat et la cohérence, selon le document stratégique. De quelle cohérence s'agit-il? La cohérence en fonction du développement durable ou la cohérence en fonction de la réalité? En ce qui concerne les organismes à mission environnementale et/ou écologique, le gouvernement reconnaît-il uniquement les organismes communautaires qui n'interrogent pas les conséquences du développement durable?

Le document, à la page 54, explique à cette section les particularités de la **vie démocratique**:

«Le principe de participation et engagement spécifie que les citoyens et les groupes qui les représentent sont nécessaires pour définir une vision concertée du développement et assurer sa durabilité sur les plans environnemental, social et économique.»

Nous estimons qu'il y a un manque flagrant de cohérence avec la réalité. L'écosphère et ses écosystèmes spécifiques ne peuvent supporter un **développement durable** dans la réalité; c'est pourtant ce que nous leur imposons quand nous nous maintenons dans le registre d'une vision socioéconomique abstraite. On sait ou l'on tente d'ignorer que la dynamique sociale et la dynamique économique exigent une croissance durable alors que les écosystèmes sont des réalités limitées physiquement. Il est grand temps que la participation citoyenne exige des gouvernements que l'action

sociale et l'action économique soient basées sur la connaissance de la réalité plutôt que sur une vision incomplète de la réalité et une accumulation durable/permanente de biens matériels. Le gouvernement sélectionne-t-il des citoyens ou des groupes qui disent ce que celui-ci veut entendre?

10.6.9 Orientation 9 Prévenir et réduire les inégalités sociales et économiques

Le document déclare au premier paragraphe, à la page 55:

«Prévenir et réduire les inégalités sociales et économiques est au cœur même du développement durable, comme le sont l'efficacité économique et la participation citoyenne. Par exemple, l'OCDE fait valoir le caractère inextricablement lié de la réduction de la pauvreté, de la croissance économique et de la protection des ressources environnementales dans une perspective de développement durable.»

Même en forte période de croissance économique comme celle que les pays occidentaux ont déjà connue, on n'a pas réussi à exterminer la pauvreté. Faire croire que les pays doivent se soumettre à une croissance économique irrationnelle et illimitée pour progressivement éliminer la pauvreté est un mensonge répété maintes et maintes fois. La pauvreté est structurelle. Tant que l'on restera au stade des vœux pieux et au niveau de l'abstraction, les dégâts structurels de la pauvreté poursuivront leurs ravages. Les solutions durables pour éliminer la pauvreté se font attendre depuis belle lurette. Nous reconnaissons qu'au Québec, il y a des efforts en ce sens, mais la résolution définitive du problème de la pauvreté ne sera qu'un rêve social de plus tant qu'on s'acharnera à promouvoir et à pratiquer un développement à tout prix en laissant en marge les populations constituant le bassin de main-d'œuvre à bon marché. Cette idéologie maintient l'inégalité sociale et l'inégalité économique en s'ajoutant aux imprévus de la vie. D'ailleurs c'est le **système global** lui-même qui devrait régler définitivement cette question et non le gouvernement, seul. Le gouvernement devrait devant un tel état de fait, agir d'abord en observateur puis, fort de ces constats, intervenir en législateur, quand la situation l'exigerait. Conséquemment, l'État devrait augmenter la contribution en impôts et en taxes des grandes entreprises, ce qui consoliderait les programmes sociaux afin de palier aux abus du marché. Cela devrait plutôt être son rôle en matière de pauvreté. Ainsi, les compagnies, les actionnaires, les plus hauts salariés seraient mis à contribution pour résoudre définitivement la pauvreté, car il a été démontré plus haut qu'un revenu plus élevé augmente proportionnellement la consommation et qu'une société qui se dit écologique, affirmant être **verte** ne voudra pas stimuler **durablement** la consommation matérielle par souci de cohérence. Cependant, le système capitaliste engendre lui-même la pauvreté et les inégalités sociales d'un côté, et de l'autre il favorise la surproduction et la consommation. Alors, résoudre définitivement la question de la pauvreté, un nouveau type de société plus solidaire et plus écologique devra émerger, permettant à ses membres de vivre autrement ensemble.

À la page 56, la déclaration énonce le droit à l'éducation:

«Pouvoir accéder au savoir et apprendre tout au long de la vie est une des conditions reconnues du développement culturel, social et économique. Elle permet de lutter durablement contre la pauvreté et l'exclusion sociale tout en haussant le niveau de compétences de la société, compétences qui sont indispensables à la croissance économique et à la protection de l'environnement.»

Personnellement, en juillet 1979, j'ai utilisé mes compétences plutôt en m'impliquant dans la création de la Fondation Écho-logie inc., vouée à l'époque à la protection de l'environnement, et non en tentant de faire croire qu'une croissance économique sans limite peut coexister avec la nature durablement sans dommages collatéraux. Par ce geste, j'ai choisi la réalité de l'écosphère plutôt que les rêves politiques et les rêveries sociales.

En terminant, nous laissons la parole à Michel JURDANT et au franc-parler qu'on lui connaissait:

«Le culte de la consommation nous enferme dans le présent. Il nous empêche de nous projeter dans l'avenir et il nous entraîne vers une incapacité de découvrir notre aliénation et notre responsabilité. Cette véritable boucle de rétroaction positive nous incite à nous replier sur notre petite bulle individuelle, à refuser tout projet collectif et à nous rendre incapables d'une action politique en profondeur.» [Jurdant 1988: 353].



Pour amorcer cette dernière section, considérons ensemble, si vous le voulez bien, un commentaire très surprenant qui a été fait non par un écologiste éminent, ni par un environnementaliste notoire, mais par un général et écrivain français, André BEAUFFRE (1902-1975). Le contenu de ce chapitre est largement influencé par sa conception de la stratégie. Il a affirmé que:

«La civilisation qui est en train de se détruire vivait passionnément dans le présent et se contentait de prévisions presque annuelles (le budget par exemple). Aujourd'hui, nous sommes contraints de vivre dans l'avenir si nous ne voulons pas qu'il se construise au hasard. C'est toute une orientation nouvelle qui suppose des connaissances et une sagesse dont nous sommes encore très loin. Raison de plus pour fouiller le problème.» [Beaufre 1966: 99].

Fouillons donc le problème de cette destruction organisée dans le présent!

Après ce commentaire qui porte à réflexion, il est temps d'analyser d'un peu plus près ce qu'implique, en réalité, la stratégie. Nous examinerons la *Stratégie gouvernementale de développement durable 2008-2013*, mais avant, poursuivons l'étude entamée plus haut afin de mieux comprendre la notion de stratégie.

Qu'est-ce que la stratégie? Thierry DE MONTBRIAL répond:

«La stratégie est la science (si l'on choisit de mettre l'accent sur le savoir et sur la méthode) ou l'art (si l'on privilégie l'expérience) de l'action humaine finalisée, volontaire et difficile.»

Il cite BEAUFFRE:

«Elle vise à conférer «un caractère conscient et calculé aux décisions par lesquelles on veut faire prévaloir une politique».

Il renchérit:

«Le mot «politique» doit être pris dans son acception la plus large. La stratégie est donc au cœur de la praxéologie, ou science de l'action, dont le général Beaufre soulignait l'impérieuse nécessité.» [Montbrial 2000: 527].

Qu'est-ce que la méthode stratégique? Éric de LA MAISONNEUVE répond comme ceci:

«La pratique stratégique passe par une méthode, et celle-ci nécessite aujourd'hui de partir des événements – du terrain – pour conduire au but qui est la prise de décision – le choix -. La méthode comporte trois étapes: l'observation des faits, l'élaboration des solutions, la prise de décision.

Le travail sur le terrain est primordial. Par enquêtes et recueil d'informations, il doit permettre l'établissement d'un «indicateur de crise» [La Maisonneuve 1998: 87].

En ce qui concerne l'**observation des faits**, nous pensons immédiatement aux études d'impact sur l'environnement qui sont des:

«Étude[s] qui porte[nt] sur l'identification, la description, l'organisation, et l'évaluation des effets physiques, chimiques, biologiques, esthétiques, sociaux et culturels d'un équipement ou d'une décision technique, économique ou politique, de même que sur l'atténuation éventuelle de ses effets». Cette définition est extraite de la page 92 du *Dictionnaire de la Foresterie*, publié aux Presses de l'Université Laval.

On constatera qu'avec cette définition la méthode de l'observation des faits est loin des croyances et vise avant tout le savoir. Malheureusement, il nous semble que **l'élaboration actuelle des solutions** passe plutôt par l'action d'atténuer constamment les impacts et les conséquences et donc privilégie le développement durable. On passe une bonne partie de notre temps à atténuer ces nombreuses actions perturbatrices dans la réalité quotidienne. La **prise de décision** passe par l'atténuation des effets. Elle passe aussi par l'élimination à la source de ce qui cause des effets négatifs: l'économie de marché et son laissez-faire habituel, les structures d'organisation, les idéologies politiques et les comportements systémiques.

Qu'est-ce que la stratégie politique? Rappelons-nous une fois de plus ce que Jocelyn JACQUES précisait plus haut en qualifiant la nature exacte de la stratégie politique. Il l'a décrite en ces termes:

«ruse, alliances, construction d'empires, parrainage, utopie, parasitisme, zizanie, coexistence pacifique, contestation, rébellion, risque.» [Côté *et al.* 1986: 301].

Le Petit Robert, à la page 2336, dit ceci à propos de la ruse:

«Moyen, procédé habile qu'on emploie pour abuser, pour tromper.»

Il nous semble que la ruse qui est utilisée par le gouvernement du Québec consiste à employer un procédé dialectique en faisant en sorte d'associer d'autres objectifs (orientations existantes) sympathiques à l'opinion publique à son projet global de développement. Il réussit habilement par cette opération à créer un certain consensus chez une certaine partie de la population (ceux qui ont intérêt à ce que le paradigme reste inchangé). La ruse est tellement efficace que certains défenseurs expérimentés de l'environnement, qui reçoivent ces jours-ci une attention médiatique généreuse, nous semblent avoir été anesthésiés dans leur sens critique habituel par cette ruse. Ils ne jurent que par le développement durable. Ils en redemandent encore. La stratégie nous semble faire la preuve d'une certaine habileté à détourner l'attention sur des objectifs déjà existants en tant que missions de l'État comme il a été démontré plus haut. Il est difficile de remettre en question cette vache sacrée qu'est le modèle du développement! Il éblouit l'esprit. Nous devrions dire plus, ce questionnement, c'est comme un tabou ou un interdit. Nous sommes incités à garder le silence, à ne pas nous exprimer. **Quand on s'objecte au développement durable, on passe immédiatement pour un traître à la nation.** On est obligatoirement contre un ou plusieurs objectifs inclus dans la stratégie, on passe pour un marginal. Nous estimons que la stratégie gouvernementale est élaborée pour mieux nous conditionner mentalement, nous commander socialement et nous emballer politiquement, et que le paradigme en place doit toujours rester le même, peu importe les conséquences écologiques à long terme. Libre à nous de nous dissocier de chaque thème préconisé par la stratégie gouvernementale! Le silence n'est pas la

solution!

Qu'est-ce que la stratégie d'action? La stratégie d'action est l' «art d'exécution de la politique» [Beaufre 1966: 10]. Et pour exécuter une politique, l'action «vise un résultat qui est apprécié comme un gain, un bénéfice positif ou négatif selon que l'on veut prendre, ou défendre ce que l'on a.» [Beaufre 1966: 26]

Pour ce qui est de l'action politique comme telle:

«Dans le vocabulaire courant, ce concept est défini par divers mots qui marquent les différents degrés d'effort (guerre, crise, menace, intervention, pression, incitation, etc.)» [Beaufre 1966: 22].

Dans le cas qui nous intéresse, l'**intervention** gouvernementale se manifeste par la *Loi sur le développement durable* et par la contribution obligatoire de l'ensemble des ministères et de ses sociétés d'État. Les municipalités sont obligées de s'inscrire dans cette démarche collective. Le général français continue:

«La première notion qui s'impose, quand on étudie un problème d'action, c'est qu'on entre dans un jeu mettant en cause de nombreux partenaires.» [Beaufre 1966: 54]. Dans ce cas-ci, la stratégie de l'action nous semble être réussie.

Donc, la stratégie de l'action consiste à **inciter** d'autres acteurs à emboîter le pas ou à maintenir la cadence qui a déjà été amorcée autrefois. Les acteurs sont invités par le politique à exécuter l'action de faire du développement pour qu'il soit durable dans le temps. Prenons pour exemple une déclaration de la mairesse de la Ville de Lévis, citée dans un article de Catherine BOUCHARD du journal *Le Peuple Lévis*:

«Quand une ville se développe, c'est que tout est là pour qu'elle se développe, il y a une volonté, souligne Mme ROY MARINELLI. Ce n'est pas vrai que l'on va trop vite, je pense que l'on a été patients. On est maintenant une grande ville, c'est à notre tour d'avoir des investissements.»

Quel est le théâtre opérationnel du développement? La province de Québec avec ses 1 667 926 kilomètres carrés¹⁰ en superficie totale. De même que le territoire de ses 1115 municipalités selon les statistiques du MAMROT de janvier 2009, milieux où l'action du développement... durable va pouvoir être observée à travers ses nombreuses perturbations écologiques antérieures et futures (actions offensives répétées dans le cadre espace-temps).

Y a-t-il conflits dans ce que nous traitons présentement? Au point de départ, nous avons toujours associé la stratégie, dans son ensemble, à l'action du conflit. Si nous réfléchissons et nous observons d'un peu plus près ce qui se passe en réalité, même si nous ne sommes pas plongés tout le temps dans une guerre militaire traditionnelle, il y a en trame de fond des conflits multiples qui savent tôt ou tard nous

interpeller dans le quotidien. Ces conflits nous semblent se manifester dans la vie selon les manières suivantes.

Premièrement, sur le plan sociologique, Julien FREUND, dans la *Sociologie du conflit*, nous livre cette observation:

«Autrement dit, si le conflit est immanent à la société au même titre que l'économie ou la nécessité de construire des abris contre les intempéries, il serait vain de vouloir dissoudre la conflictualité.» [Freund 1983: 34].

D'ailleurs, les tribunaux de toutes les instances n'ont-ils pas été créés comme mécanisme juridique **permanent** de résolution des conflits?

Qu'en est-il maintenant sur le plan démocratique? Il nous semble que le germe conflictuel permanent qu'est la démocratie est difficile à dissoudre. Elle est un système sociopolitique qui favorise à la fois conflits partisans, conflits des idéologies s'entrechoquant, conflits des vérités défendues par les partis politiques (ennemis idéologiques) quand chacun à sa manière ils affirment tous à l'opinion publique qu'ils possèdent seuls la vérité à laquelle se soumettre, etc. FREUND résume cette dualité de la manière suivante:

«Il suffit d'évoquer ici la notion de démocratie. Elle est revendiquée contradictoirement à la fois par les partisans du partage et de l'équilibre des pouvoirs et par ceux de la concentration monocratique et despotique du pouvoir. Cette antinomie dépasse la simple confusion du langage, car elle bloque toute discussion sur une idée. Tout se passe comme si les idées, et les valeurs qu'elles supportent, s'usaient dans les idéologies rivales qui se combattent sans merci. L'intolérance fait la loi et l'on peut craindre qu'elle ne prépare un conflit avec d'autres armes.» [Freund 1983: 10-11].

Quant à ceux qui se demandent si on peut faire de la politique autrement, ils devront surmonter leur naïveté originelle!

Sur le plan économique:

«À vrai dire, la compétition simule le conflit, et comme telle la rivalité qui lui est propre comporte des tensions, mais aussi une victoire et une défaite, mais sans faire appel en principe à la violence.» [Freund 1983: 80].

Et dire que la compétition a une valeur positive en Occident! Quand une entreprise appartenant à un **expansif** ferme ses portes à la suite d'une guerre commerciale perdue face à ses concurrents et que certains ouvriers se suicident après avoir été congédiés, ne pourrait-on pas affirmer que cette acte de désespoir de la part de ceux qui subissent la décision finale est le résultat d'un geste violent du chef d'entreprise au caractère

expansif? Ces cas sont-ils correctement recensés?

Sur le plan commercial:

«Clausewitz compare la guerre au commerce, qui est aussi un conflit d'intérêts. Cependant, observe-t-il, "la guerre ressemble encore plus à la politique qui peut être considérée à son tour comme une sorte de commerce sur une grande échelle" (C. von Clausewitz, *De la Guerre entre les Nations*, Calmann-Lévy, 1962, pp. 249-250). Pour B. Constant, la guerre et le commerce ne sont que deux moyens différents d'atteindre le même but: celui de posséder ce que l'on désire. Le commerce n'est qu'un hommage rendu à la force du possédant par l'aspirant à la possession. C'est un moyen d'obtenir de gré à gré ce qu'on ne croit pas pouvoir conquérir. "Un homme qui serait toujours le plus fort, écrit-il, n'aurait jamais l'idée du commerce. C'est l'expérience qui, en lui prouvant que la guerre, c'est-à-dire l'emploi de sa force contre la force d'autrui, l'expose à diverses résistances et à divers échecs, le porte à recourir au commerce, c'est-à-dire à un moyen plus sûr d'engager l'intérêt d'un autre à consentir à ce qui convient à son intérêt. La guerre est l'impulsion, le commerce est le calcul" (B. Constant, *De la liberté des Anciens comparée à celle des Modernes* (discours prononcé en 1819). G. Bouthoul a précisé qu'on ne saurait faire la guerre sans un capital initial de main-d'œuvre, d'approvisionnements et d'outillage. Vue sous cet angle, toute guerre est une sorte d'entreprise économique (G. Bouthoul, *Traité de Polémologie*, Payot, 1970, p. 179).» [Phélizon 1998: 38-39].

Le conflit, ou devrions-nous dire les conflits avec l'écosphère semblent se traduire par une série d'actions offensives constantes à cause de l'habitude de faire du développement. Le développement est la trame de fond d'un conflit qui perdure avec l'intégrité même de la *nature*. La transgression des règles écologiques fondamentales de la *nature* au nom de la rationalité économique est l'une des actions les plus répandues et qui font le plus de perturbations. Le choc démographique est la plus belle démonstration de cette transgression. L'affaiblissement de la diversité biologique en est un autre exemple. La construction d'un environnement artificiel au dépend de la réalité naturelle est la marque de ce conflit. Les pratiques agricoles productivistes sont le comble de ce conflit durable. Ne serait-il pas temps que notre rapport collectif avec la *nature* soit dorénavant basé sur sa **connaissance** plutôt que fondé sur le conflit durable et sur les actions offensives qui génèrent des déséquilibres cumulatifs? Vivre avec... en toute connaissance de cause plutôt que de vivre contre... (développement... durable) en toute ignorance de cause?

C'est pourquoi nous acceptons le mot **dissuasion** dans ce cas-ci, même s'il est utilisé habituellement dans le domaine militaire et dans ce sens:

«Action de dissuader; son résultat. FORCE DE DISSUASION, destinée non à attaquer, mais à dissuader l'adversaire d'attaquer. Armement de dissuasion:

armement nucléaire propre à l'intimidation.» [Robert 2004: 769].

Et le terme **coercition** signifie:

«Dr. Pouvoir de contraindre qqn à se soumettre à la loi. - PAR EXT. Le fait de contraindre. → **contrainte, pression**. Exercer une coercition. Moyens de coercition.» [Robert 2004: 463].

Si vous avez bien observé les définitions des deux termes, il en ressort qu'ils ont un point en commun. Ils sous-entendent l'action de la **FORCE** pour atteindre un but. La dissuasion consiste en une **force d'intimidation**, et la coercition fait **force de loi**. La première fait intervenir la force économique, la seconde, la force de la loi. L'argent accepté socialement comme étant **le nerf de la guerre** fait figure de moyen de dissuasion dans tout ce que l'on entreprend. Habituellement, dans un contexte de conflits sociaux, la contrainte et l'intimidation font bon ménage quant il s'agit d'atteindre des objectifs de développement.

Qu'est-ce que l'action stratégique? L' «action stratégique procède donc nécessairement d'une analyse politique» [Beaufre 1966: 131]. Est-ce que la *Stratégie gouvernementale de développement durable 2008-2013* a fait cette analyse? La réponse viendra tout naturellement en prenant connaissance de ce qui va suivre.

Qu'est-ce qu'un diagnostic politique? BEAUFFRE y répond à la page 33:

«Le moyen le plus simple de montrer ce que devrait comporter le diagnostic politique nécessaire au stratège est de poser les grandes questions auxquelles ce diagnostic devrait répondre.»

Nous posons cette question fondamentale: pourquoi le législateur a-t-il jugé nécessaire d'inscrire dans une loi que «le «développement durable» s'entend d'un développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures à répondre aux leurs.» et que «Le développement durable s'appuie sur une vision à long terme qui prend en compte le caractère indissociable des dimensions environnementale, sociale et économique des activités de développement.»?

Maintenant, comment les gouvernements successifs entendent-ils «répond[re] aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures à répondre aux leurs.»? Le document de la *Stratégie gouvernementale de développement durable 2008-2013* a répondu à cette question dans son titre même. Le **comment peut-on** «caractéris[er] la situation actuelle»? nous semble avoir été esquivé. La ou les réponses à la question: «Quels dangers futurs faut-il conjurer?» nous semblent être silencieuses sur cet aspect.

À la question: «Quel avenir doit-on chercher à promouvoir?» La réponse gouvernementale est le développement durable! Maintenir le même modèle le plus longtemps possible. BEAUFFRE partage son expérience:

«En somme, il faut expliquer le passé récent et le présent, puis choisir la forme d'avenir que l'on veut aider à promouvoir.

Je sais que certains trouveront ce questionnaire naïf, mais je trouve encore plus naïf de prétendre agir sans avoir cherché à comprendre les problèmes qu'il soulève.», écrit BEAUFFRE à la page 34 de son livre. «Bien sûr, les objectifs sont toujours simples et évidents: la paix, la prospérité, parfois l'influence, voire la puissance, mais le rôle des politiques consiste à dire comment ces objectifs doivent être recherchés.» [Beauffre 1966: 43].

«Mais le problème politique ne consiste pas seulement à dresser cette liste; il faut indiquer l'ordre de priorité attribué à chacun de ces dangers, et c'est là que les appréciations seront très différentes. C'est cet ordre d'urgence qui caractérise une politique donnée.

On peut noter, à cette occasion, que cette liste est justifiable d'un raisonnement stratégique: ces divers dangers peuvent avoir des conséquences différentes selon qu'ils se présentent simultanément ou non, dans un certain ordre ou dans un autre ordre. Cette analyse stratégique peut conduire à recommander celles des actions qui permettraient d'éviter les conjonctions les plus dangereuses», poursuit-il aux pages 42 et 43.

Dans la *Stratégie gouvernementale de développement durable 2008-2013*, l'ORDRE D'URGENCE n'y figure pas!

En conclusion de ce point, en page 44:

«De l'ensemble des considérations qui précèdent, on peut maintenant se faire une idée de la complexité des phénomènes dans lesquels l'action devra intervenir. C'est au milieu de cette complexité, accrue par le nombre de plus en plus grand de nations souveraines, que doit se dérouler notre action, en profitant des courants favorables, en contournant les obstacles et en faisant porter l'effort sur les points réellement décisifs de la conjoncture. C'est dire qu'il y faut une information très complète, une compréhension très objective et pénétrante de la situation et une méthode très assurée. Voilà ce que la maîtrise de la stratégie devrait permettre de résoudre et ce que l'on ne pourra qu'ébaucher dans le présent livre, qui ne prétend constituer qu'un premier défrichage.»

La compréhension objective et pénétrante dans leur globalité des conséquences écologiques engendrées par notre mode de vie en développement durable semble être incomplète et semble plutôt traduire son contraire, c'est-à-dire une incompréhension

volontaire de la réalité.

Quels sont les objectifs politiques? Cette question nous donne l'occasion de mesurer l'intention gouvernementale qui est derrière les objectifs politiques avoués. En stratégie, il existe deux catégories d'objectifs politiques. La première regroupe les «**objectifs offensifs** ou **expansionnistes**» qui engendrent à leur manière des «**ÉTATS DE PERTURBATIONS**» proportionnellement à l'intensité de la force employée dans leurs actions, tandis que la deuxième catégorie rassemble les «**objectifs défensifs** ou **conservateurs**», c'est-à-dire plus conformes à des «**ÉTATS DE STABILITÉ**» proportionnellement aux actions qui n'ont pas été appliquées, selon André BEAUFFRE à la page 62 de son livre. Comme vous l'avez sans doute deviné, ces deux formes d'objectifs politiques ont une portée universelle. Précédemment, l'auteur nous faisait remarquer ceci:

«Qu'il y ait dissuasion ou action, dans bien des cas les moyens employés seront les mêmes sous des modalités différentes. Mais la distinction essentielle entre la dissuasion et l'action gît dans l'intention, purement défensive dans le cas de la dissuasion, offensive à des degrés divers dès qu'il y a action.» [Beauffre 1966: 22].

À la lumière de ce que BEAUFFRE nous a dit, l'action de faire du développement et l'action de **développer** sont toutes deux des **ACTIONS OFFENSIVES** qui engendrent la plupart du temps de la perturbation.

Le Petit Robert à la page 1773 décrit la première catégorie d'objectifs politiques par l'adjectif **OFFENSIF** qui signifie:

«Qui attaque, sert à attaquer.» [...] Qui attaque, qui agresse. → **agressif, batailleur, combatif**». Mais encore, «Posture adoptée par le belligérant qui veut imposer sa volonté à l'autre et qui estime en avoir les moyens. L'offensive est la tactique ou la stratégie spontanément adoptées par le parti le plus fort, ou au moins confiant dans ses forces ou dans son habilité. L'offensive a pour but de modifier la situation initiale au profit de celui qui la prend. Elle a un but positif, à la différence de la défensive, dont le but ne peut être que négatif: le maintien de la situation initiale. L'offensive, lorsqu'elle est victorieuse, procure une victoire souvent décisive; elle permet de conclure favorablement une campagne ou une guerre» selon le directeur d'études à l'École pratique des hautes études, président de l'Institut de stratégie comparée, Hervé COUTAU-BÉGARIE dans le *Dictionnaire de stratégie* à la page 380.

Pour la seconde catégorie d'objectifs politiques, on s'attardera sur le mode **DÉFENSIF** selon BEAUFFRE à la page 656:

«Qui est fait pour la défense.» [...] «Attitude de défense; disposition à se défendre sans attaquer. [...] Être, se sentir, rester sur la défensive: être prêt à répondre à toute attaque parce qu'on se sent à tort ou à raison menacé. [...] CONTR. Agressif, offensif. - Attaque, offense.» et selon Hervé COUTAU-BÉGARIE à la page 160:

«Posture adoptée par le belligérant qui veut empêcher l'autre de lui imposer sa volonté sans pouvoir lui-même l'attaquer. La défensive est la tactique ou la stratégie spontanément adoptée par le parti le plus faible. Elle peut s'appuyer sur le terrain et sur les obstacles qu'il oppose à l'attaquant pour compenser, dans une certaine mesure, une infériorité des forces. Alors que l'attaquant a le choix du moment, le défenseur a le choix du lieu de la bataille puisqu'il est libre, à condition évidemment de disposer d'une certaine profondeur stratégique, de choisir la ligne sur laquelle il entend fixer sa défense. La faiblesse de beaucoup de défenseurs résulte de leur incapacité à tirer parti du terrain en raison de leur volonté de tout défendre à la fois, soit du fait d'une conception rigide (et erronée) de l'honneur militaire, soit du fait de la pression de l'opinion et du pouvoir politique».

André BEAUFRE précise:

«La comparaison avec l'escrime permet de reconnaître immédiatement un certain nombre de types d'actions et de réactions:
offensivement «attaquer», opération qui peut être préparée ou suivie par les actions de «menacer», «surprendre», «feindre», «tromper», «forcer», «fatiguer» et «poursuivre», soit huit types.»
- défensivement «se garder», «parer», «riposter», «dégager», «esquiver», «rompre», soit six types.» [Beaufre 1963: 53-54].

Se garder une **p'tite gêne** face à nos ambitions qui ont besoin de l'action offensive pour leur réalisation serait de cette catégorie. Parer et prendre les dispositions nécessaires pour assurer la santé écologique de l'écosphère. Riposter à toutes les actions offensives non essentielles à la vie saine et à l'action offensive superflue. Nous dégager de notre servitude vis-à-vis de l'**économie libérale offensive** serait révolutionnaire. Esquiver tout mode de pensée qui engendre de la perturbation systémique serait le début de la sagesse. Rompre avec des valeurs, des discours, des croyances qui génèrent des déséquilibres serait le début d'un temps nouveau. On garde le *statu quo* en maintenant le mode offensif!

Avec cette énumération concise des deux types d'actions en stratégie, on peut comprendre maintenant que bon nombre des **actions offensives** nous semblent faire l'affaire des individus appartenant au groupe des politicoéconomico-expansifs, pleins de projets à réaliser par l'action offensive érigée en système. En somme, la société toute entière est sous la botte idéologique des inconditionnels du développement total en

pleine action. La seconde catégorie, celles des actions défensives concernent plus particulièrement les individus, les groupes qui défendent l'environnement, la nature en général. Il est rare que les environnementalistes et les écologistes puissent prendre l'offensive avec des résultats significatifs à long terme. Ils se contentent plutôt de victoires morales. Ce n'est pas parce que nous avons gagné une bataille (par exemple, gaz de schiste, Rabaska, développement résidentiel, Plan Nord, etc.) que nous avons gagné la guerre du développement lequel se poursuit par lui seul sur sa propre trajectoire perturbatrice de ce qui l'entoure. Quand le prochain projet de développement va-t-il surgir des cartons des expansifs? Cependant, les événements de la vie nous obligent souvent à poser des gestes dans les deux catégories quand ils se présentent à nous. Quand le système fonctionne principalement dans la première catégorie (développement économique, développement durable), il est bien difficile d'y échapper. Le fruit de notre imaginaire collectif rêvant de créer de la richesse pour pouvoir vivre et pour pouvoir fonctionner convenablement en société nous pousse, qu'on le veuille ou pas, à adopter en priorité un mode de vie principalement offensif.

Après tout ce qui a été mentionné jusqu'ici, il nous semble que l'objectif politique du **développement durable** est un **objectif sociopolitico-économique perturbateur durable** dans quasi tous les secteurs où il entend agir directement ou indirectement, car il tend à repousser la plupart du temps les limites de la réalité. Il ne faudrait pas se surprendre finalement que ce choix sociopolitique conscient soit une des premières dynamiques perturbatrices durables des changements climatiques et des multiples écosystèmes de l'écosphère, etc. Il ne faudrait pas se surprendre: l'action offensive est privilégiée!

Quelle est la volonté de celui qui est l'instigateur de l'action? La volonté est un facteur psychologique déterminant de la stratégie.

«L'élément clef de l'action, c'est d'abord la volonté de celui qui l'entreprend, et c'est ensuite la volonté de ceux qui pourraient s'opposer à cette action. Le domaine psychologique est donc capital.» [Beauffre 1966: 46].

Comment mesurer la volonté gouvernementale dans sa stratégie globale? Les mots utilisés dans le document *Stratégie gouvernementale de développement durable 2008-2013* sont les meilleurs marqueurs incontestables pour mesurer la volonté gouvernementale. Le document comporte en tout 83 pages numérotées. Celles-ci incluent 13 pages blanches séparant les chapitres. La preuve en est que si nous inscrivons dans le moteur de recherche du logiciel de traitement de texte le verbe **développer**, il apparaîtra 25 fois. Le mot **développement** est repéré 539 fois. **Protéger** est inscrit 6 fois. L'action de **protection** 51 fois. L'expression **développement durable** est répertoriée 345 fois. L'action de **conserver** n'apparaît qu'une fois. Tandis que le vocable **conservation** est inscrit 16 fois. Enfin, on peut compter le mot **écosystème** 18 fois.

Avec Jean-François PHÉLIZON, nous poursuivons sur le thème de la «répétition» que nous avons présenté plus avant avec le **Tableau A**.

«La seule limite de l'affirmation, c'est l'affirmation contraire. Toute idée, tout concept, toute conclusion qui pénètre jusqu'à l'esprit est tenue pour vraie jusqu'à ce qu'elle soit inhibée par une idée contradictoire subséquente. Si l'on peut vous faire accepter une idée, il n'est pas nécessaire de vous persuader de la vérité de cette idée pourvu qu'on puisse vous empêcher d'accepter d'autres idées contradictoires (Cf. D. Carnegie, L'Art de parler en Public et de persuader dans les Affaires, Amiot-Dumont, s.d., p. 285). Si, par exemple, on vous amène à accepter que la lessive Persil est la meilleure lessive, vous le croirez sans aucune preuve à moins qu'une autre marque de lessive, elle aussi meilleure, s'impose à votre esprit. Bien plus, si l'on vous répète: «Nous vaincrons parce que nous sommes les plus forts!», ou bien: «On les aura!», ou «No red figures!», ou encore: «No pasarán!», vous finirez par le croire jusqu'à ce qu'une autre évidence s'impose éventuellement à vous.» [Phélizon 1998: 76].

Ici, la répétition employée des mêmes termes dans ce document stratégique nous rappelle les différences fondamentales antagoniques qui existent entre l'action offensive (développer) et l'action défensive (conserver).

Alors, avec cette répétition qui s'avère être un conditionnement à forte dose des esprits, si ce n'est pas l'intention, la volonté de faire en priorité de l'action offensive, de quel type d'action s'agit-il? Ce type d'action se manifeste par l'intention et la volonté de faire du **développement!** À partir de ces faits, il nous semble que la seule volonté ferme de l'entrepreneur gouvernemental est de maintenir le quasi *statu quo* en matière de développement... durable dans le cadre espace-temps! En outre, ce qui nous semble encore plus saisissant, c'est l'absence dans la loi de mesures coercitives directes que tout gouvernement sait traditionnellement bien élaborer. BEAUFFRE répond à une question qu'il se pose:

«Mais l'action coercitive doit-elle nécessairement être assimilée à la guerre? Certainement pas.», (page 25).

Maintenir le cap du développement durable (déli du caractère limité de l'écosphère et de ses écosystèmes) et faire miroiter aux prochaines générations que leur capacité d'intervention à répondre à leurs besoins (besoins non définis dans le document) ne sera pas compromise, est peut-être une promesse irréalisable à long terme faite par la classe politique. À ceux qui prétendent défendre l'environnement à travers le développement durable, nous posons cette question toute simple: <<**Y a-t-il quelqu'un parmi vous qui conteste la volonté gouvernementale *greenwashing* ou cette écoblanchiment à répétition réussi des esprits?**>> Qui alors s'en dissocie?

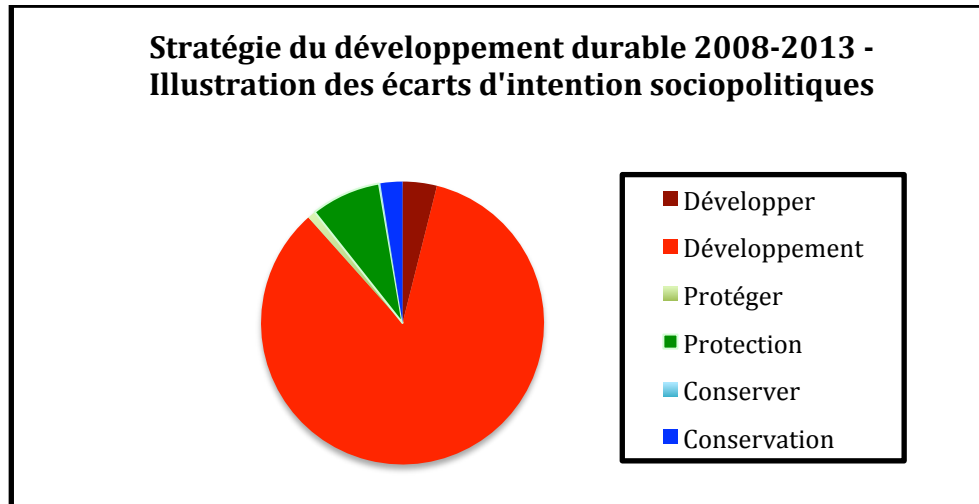


Tableau B - Intention: une différence significative entre l'action offensive et l'action défensive demeure dans l'intention même.

La responsabilité est un autre facteur psychologique à prendre en considération. Ce dont nous allons prendre connaissance, est la suite et le dernier élément du thème de la responsabilité examiné plus haut. Retournons à J. HENRIOT complétant sa pensée:

«L'*autorité* devant laquelle le sujet se trouve placé lorsqu'il se découvre et s'avoue responsable constitue le second élément nécessaire de toute structure de responsabilité. Répondre est le fait de quelqu'un. Mais la réponse suppose que quelqu'un d'autre soit là, devant qui l'on répond. Il faut non seulement que le sujet se porte garant de son acte, mais encore qu'il trouve en face de lui, au-dessus de lui, une instance à laquelle il accorde son respect, qu'il estime être détentrice de valeurs qu'il se représente comme le fondement légitime de l'obligation à laquelle il accepte de se soumettre. Cet acte de reconnaissance, de consentement est déterminant. De lui dépend le caractère *moral* de l'autorité et par conséquent l'effectivité même de la situation de responsabilité sur le plan moral. Lorsque l'autorité ne fait qu'exercer une force brutale, celle-ci ne revêt pas le caractère d'une obligation, c'est-à-dire d'une *juste* contrainte. Il faut encore que l'individu consente à en reconnaître le bien-fondé et qu'il accepte de s'y considérer légitimement soumis. Sans cette reconnaissance, sans ce consentement, il n'y a pas véritablement responsabilité: la structure qui impose sa loi demeure dépourvue de dimension et de valeur éthiques. Cela n'est évidemment pas sans poser de considérables problèmes. Mais la première conséquence d'une telle analyse est de conduire à penser qu'il ne peut y avoir *situation de responsabilité* que là où un sujet se déclare obligé de répondre de ses actes devant une autorité à

laquelle il attribue le droit d'exiger de lui l'attitude qu'il décide d'adopter. Il en résulte que, dans une théorie où nulle autorité de ce type ne paraît concevable, on ne voit pas en quoi le sujet pourrait être déclaré moralement responsable. Dans un monde débarrassé de l'esprit de sérieux et du poids des valeurs objectives, où rien - ni instance suprême, ni tribunal de l'Histoire, ni autorité quelconque susceptible d'être jugée respectable - n'est là pour faire face au surgissement d'une liberté radicale confondue avec l'existence même, on s'explique mal que l'être humain puisse être posé en principe comme responsable de «ce qu'il fait» et de «ce qu'il est» (J.-P. Sartre, *L'Existentialisme est un humanisme*). Quand on a fait le vide en soi et hors de soi («pas de Dieu, pas de moi»), quand on s'est délivré du Bien comme du Mal, il est difficile de continuer à croire que l'on puisse être responsable. La subjectivité n'est que l'un des pôles du champ de la responsabilité, qui est le champ même de l'éthique.» [EPU 1990: 2252].

On peut se poser quatre questions reliées à la *Loi sur le développement durable* et la *Stratégie gouvernementale de développement durable 2008-2013*. De manière générale:

- Y a-t-il quelqu'un en autorité qui puisse répondre des choix individuels qui se posent au quotidien (choix de consommation = choix de perturbation à proximité ou choix de perturbation éloignée)?
- Les citoyens accordent-ils du respect à l'autorité gouvernementale, celle-ci étant considérée «détentriche de valeurs qu'[elle] représente comme le fondement légitime» en matière de consommation responsable?
- Les citoyens se soumettent-ils à cette autorité tout en étant conscients des limites actuelles de la protection et de la conservation de la nature?
- Peut-on croire que la responsabilité peut être vraiment valorisée alors que le laisser-faire est érigé en dogme?

AUTORITÉ RESPONSABLE

En matière de développement durable, l'autorité nous semble être contradictoire en matière de responsabilité. Cependant, elle oblige ses ministères, ses sociétés d'État et ses municipalités à emboîter le pas. Cette obligation est l'aspect positif de la *Loi sur le développement durable*. C'est dans les moyens utilisés et la détermination de ces institutions à les appliquer que nous allons pouvoir évaluer leur efficacité réelle. Cependant, ayant omis d'adopter un règlement avec des pénalités dissuasives et efficaces, le gouvernement s'est placé dans une situation où il refuse de jouer un rôle d'autorité responsable face aux citoyens en regard de la consommation de masse. La réduction ou la non-consommation de biens matériels n'y figurent pas! Au contraire, tout doit passer par le système de production de masse pour pouvoir créer de la richesse.

Il ne peut y avoir d'autorité respectable quand la philosophie profonde de la plupart des partis politiques qui ont déjà gouverné est d'appliquer dans leurs politiques le libéralisme, c'est-à-dire:

«Doctrines économiques classiques prônant la libre entreprise, la libre concurrence et le libre jeu des initiatives individuelles. → **capitalisme** (privé), **individualisme**; **ultralibéralisme**. Le libéralisme préconise la liberté du travail et des échanges (cf. Laissez faire, laissez passer). Le libéralisme s'oppose à l'intervention de l'État, à la construction de monopoles privés.» [Robert 2004: 1483].

Donc, dans un contexte sociopolitique de plus en plus global de **laissez-faire** et de **laissez-passer** issus du libéralisme, l'État du Québec et les États occidentaux laissent faire les individus en matière de natalité, en matière de consommation d'énergie, en matière de démocratisation de la consommation de masse, etc., etc., etc. Les lois, les normes, les réglementations, les sanctions nous semblent être insuffisantes pour que les perturbations écologiques cessent. La pensée unique telle: «**Le marché va régler les problèmes!**» a encore la cote d'amour.

Jean MORVAL, professeur titulaire au Département de psychologie de l'Université de Montréal, dans *La psychologie environnementale*, nous donne une autre explication de cette situation:

«Les conséquences immédiates sont plus efficaces pour contrôler les comportements que les conséquences différées et, malheureusement, ce sont justement les effets à long terme (les «externalités») qui sont les plus négatifs; voilà qui pourrait constituer une esquisse d'explication de la reproduction de comportements anti-écologiques. Par exemple, les personnes utilisent l'automobile parce que les avantages immédiats (autonomie, rapidité) ont une plus grande importance pour elles que les désavantages à long terme (accidents, pollution de l'air, détérioration du tissu urbain). En un mot, les bénéfices et les coûts sont déterminants dans le choix que le citoyen effectue.» [Morval 2007: 40-41].

La population mondiale est en augmentation! La consommation d'énergie toutes catégories est aussi en augmentation! Les écosystèmes sont de plus en plus sollicités, perturbés! La consommation de masse se maintient malgré les crises économiques et, dans certains secteurs elle s'amplifie même! Quand des individus achètent des véhicules *Hummer 4x4*, des *VR* (véhicules récréatifs), des grosses cylindrées, quand ils s'offrent des loisirs à consommation gourmande d'énergie fossile lors de leurs déplacements, où est l'autorité légitime et responsable qui demandera aux consommateurs des comptes par suite du «**libre jeu des initiatives individuelles**»? Elle n'est pas là parce que cette autorité est en conflit d'intérêt direct et que l'État est assujéti au dogme du libre marché à qui certains naïfs prêtent la capacité de régler tous les problèmes de l'humanité. L'**autorité du laissez-faire** (laissez-faire) empêche ultimement les taxes afin de garnir ses coffres. Elle est en conflit d'intérêt et elle est en

parfaite contradiction dans son discours. N'oubliez pas que le libéralisme s'oppose à l'intervention de l'État! Ça vous dit quelque chose l'expression à la mode ces temps-ci:

«**Moins d'État!**» Mais devant qui, devant quoi la société devra-elle répondre de son mode de vie irresponsable? Devant la nature!

Et le dernier élément psychologique à ne pas sous-estimer que nous relèverons ici est l'important **facteur passionnel**. BEAUFFRE explique sur ce point:

«C'est pourquoi les facteurs passionnels doivent être considérés comme des moyens d'action particulièrement importants. Les facteurs passionnels, que tout le monde connaît superficiellement, méritent d'être examinés d'un œil objectif, afin de reconnaître leurs aspects et leurs liens. Cette base politique est indispensable au stratège.

Il n'est pas possible ici d'entreprendre un examen systématique de ces facteurs qui relèvent essentiellement d'une étude sociologique. Mais il n'est pas sans intérêt de chercher à situer les grandes forces que la stratégie se doit d'exploiter, afin d'en reconnaître la puissance et le point d'application.» [Beaufre 1966: 28].

À la lumière de mon expérience et de mes nombreuses observations personnelles depuis plusieurs décennies en matière de protection de la nature, le facteur passionnel me semble faire pencher une bonne partie de la population beaucoup plus en faveur de l'action du développement que d'un mode de vie plus éclairé et axé moins sur la création de richesses à tout prix et davantage sur la consommation modérée. J'ai observé souvent de petits groupes devant l'Assemblée nationale du Québec s'exprimant à l'unisson et avec passion contre tel ou tel projet de développement. Si nous tentons de répondre aux questions qui vont suivre, nous pourrions constater que le facteur passionnel pour l'action environnementale et la protection de la nature n'est pas fortement présent dans la population en général. Lors d'élections, quel pourcentage des électeurs votent pour des partis politiques voués à la défense de la nature et de l'environnement et à un mode de vie plus respectueux et responsable de l'écosphère? Quel pourcentage du territoire du Québec est véritablement protégé? Quel pourcentage du territoire de votre municipalité est protégé selon des critères écologiques par un statut légal? En considérant ces trois questions, à notre impression, il nous semble que nous nous situons **approximativement** dans un ordre de grandeur de 10 % à 15%. Un pourcentage pressenti ou prétendu plus grand nous semblerait être de l'ordre des promesses politiques!

Nous le retrouvons, ce facteur passionnel, chez ceux qui vivent un problème directement relié à leur environnement immédiat. Le fameux cri du cœur: «**Pas dans ma cour!**» en est un exemple! Le facteur passionnel est aussi un élément psychologique chez les groupes qui défendent l'intégrité de l'environnement. J'ai eu personnellement à faire valoir dans le passé chez certains membres de la Fondation Écho-Logie que défendre l'environnement, ce n'est pas défendre l'économie parce que les deux

s'ignorent: ils fonctionnent la plupart du temps en parallèle. L'économie fonctionne dans une certaine abstraction des conséquences dans la réalité: l'écologie, elle, fonctionne avec la reconnaissance des faits de la réalité globale qui nous entoure, la preuve scientifique qui en découle. J'expliquais alors à certains membres de la fondation, qui avaient tendance à valoriser l'aspect économique, que ce n'était pas à eux de favoriser cet aspect mais bien aux groupes expansifs dotés des moyens financiers qu'on leur connaît habituellement. Ceux qui contestent les projets des expansifs n'ont que peu de moyens financiers, légaux et de soutien scientifique à leur disposition.

SUJETS RESPONSABLES

En l'absence d'une autorité responsable, l'individu ne se sent pas concerné, naturellement. L'individualisme le tenaillant et le guidant dans ses choix de vie, il ne peut se sentir *in limine*, **CAUSE**, comme nous l'expliquait précédemment Guillaume ALMERAS à la page 755 de son livre, à propos de ce concept présent chez ARISTOTE, c'est-à-dire «la cause efficiente, distincte des causes formelle, matérielle et finale, est celle qui provoque le passage de la puissance à l'acte.»

À cause d'une valorisation sans précédent de l'**individualisme**, il est peu probable, règle générale, que l'ensemble des citoyens accordent leur respect à l'autorité gouvernementale comme étant détentrice de valeurs qu'elle représente comme le «fondement légitime» en ce qui concerne notre rapport à la nature. D'après mon expérience et mes observations, les citoyens ne sont pas prêts à changer de façon significative leurs comportements bien qu'une partie de la population reconnaisse le bien-fondé de la démarche écologique à concrétiser! Trop de propagande subie! L'effort demandé leur semble trop important. Dans ce cas-ci, nos habitudes d'esprit semblent nous jouer de mauvais tours avec le temps qui passe.

L'innovation face à cette efficacité du développement ne serait-elle pas de transformer cette puissance destructrice en action constructive vers d'autres objectifs moins perturbateurs; ne s'agit-il pas de désirs humains déviants face aux limites de la réalité? Serait-il venu le temps de diriger cette puissance efficiente vers autre chose que la consommation superflue, celle qui est non essentielle à la vie? Proposer un mode de vie moins destructeur!

Quelles sont les contradictions que l'on peut voir apparaître dans les démarches sociopolitiques? Selon *Le Petit Robert*, à la page 532, logiquement, une contradiction est une:

«Relation entre deux termes, deux propositions qui affirment et nient le même élément de connaissance. → **antilogie, antinomie, incompatibilité, inconséquence.**»

Prenons comme exemple ce qui nous semble être le summum des contradictions entendues, soit faire croire à l'opinion publique que pour protéger la nature (action défensive), il faille passer par l'action d'inciter, l'action d'encourager un incontournable développement (actions offensives). Prétention encore plus contradictoire, quand on souhaite que cette dynamique destructive dure dans le temps.

L'analyse des contradictions va devenir le marqueur qui va nous aider à son tour à mesurer la **responsabilité sociale** dont nous parlions tout à l'heure.

CONTRADICTIONS INTERNES

Revenons à BEAUFFRE:

«Ces contradictions «intérieures» à la politique d'un État jouent un rôle considérable, car elles obligent à un choix toujours difficile, et, par là, tendent à paralyser la décision.

Pour résoudre les contradictions, il n'y a que trois types de décisions possibles:

– renoncer à l'un des termes de la contradiction, avec tous les sacrifices que cela comporte;

– trouver une solution de synthèse annulant la contradiction, ce qui est assez rarement possible;

– ne pas prendre de décision (ou retarder la décision), donc être paralysé.

De toute façon, chacune de ces contradictions constitue un point sensible. En s'attaquant à une contradiction intérieure d'un partenaire, on est sûr de le voir réagir. C'est donc un puissant levier d'action. Réciproquement, on doit prévoir qu'un partenaire utilisera nos propres contradictions et envisager les parades nécessaires. C'est donc un puissant moyen pour paralyser.» [Beaufre 1966: 71].

Jean-François PHÉLIZON suggère une autre méthode:

«Quand il opère sur le théâtre stratégique, le stratège doit laisser évoluer certaines de ces oppositions. “Le monde, qui manifeste toutes les gammes possibles de contraires, doit son unité, son harmonie, non à l'évacuation des contradictions mais à leur jeu” (A. Le Bras-Chopard, *La Guerre, Théories et Idéologies*, Montchrestien, 1994, p. 57). Car le danger est d'immobiliser une opposition. “Il est de laisser le contraste aperçu se muer en altérité de principe et de perdre de vue la complexité des phénomènes” (F. Jullien, *Le Détour et l'Accès*, Grasset, 1995, p. 287). En ce sens, toute réussite passe par la gestion ou plutôt par la maîtrise des oppositions

internes ou externes au groupe.» [Phélizon 1998: 48].

En laissant aller le jeu des oppositions, pouvons-nous atteindre des objectifs efficacement ou nous mettons-nous en situation d'atteindre ces objectifs fixés, seulement dans une réussite partielle ou mitigée? Quand nous sommes en face d'un système qui valorise une destruction systématique de la nature, devons-nous nous contenter de laisser évoluer (laissez-faire, laissez-faire) les oppositions qui permettent cette action offensive systémique? Les oppositions et les contraires nuisent-ils au bout du processus à la réalisation des objectifs qui nécessitent de la part de tous de la cohérence dans l'action?

S'il y a des organismes ou des individus qui réagissent en voulant contester la crédibilité de cette recherche, bien que cela soit légitime, ils devront au préalable vérifier si leur **habitude d'esprit** ne les empêche de proposer et de s'orienter vers des **solutions fondamentales** afin de dénouer l'**IMAPASSE PARALYSANTE** que l'humanité vit actuellement. Nous présumons que les arguments *ad hominem* feront partie de la parade? Le qualificatif **stagnationniste** va sans doute venir un jour à nos oreilles. Le commentaire nous est déjà parvenu: «**Je ne veux pas revenir au Moyen Âge!**» D'autres seront peut-être tentés d'exprimer un cliché¹¹, c'est-à-dire ce mot qui a comme mission de bloquer la réflexion. C'est le psychiatre Robert Jay LIFTON (1926-) qui a proposé le terme «thought-terminating cliché» à propos duquel un texte plus complet est en annexe. S.V.P.! des solutions fondamentales, des solutions structurelles plutôt que du dénigrement!

Cela dit, il existe une contradiction fondamentale en la réalité écologique et l'idéologie; on accorde socialement et politiquement ainsi trop de crédibilité à cette dernière! Les sociétés n'ont-elles pas tendance à confier leur sort à ces processus mentaux douteux? L'idéologie distord les savoirs comme le démontre Serge MOSCOVICI dans un court texte intitulé «**La fin des représentations sociales?**» qu'il a prononcé au Colloque «Idéologies et représentations sociales» organisé par le Laboratoire et la Section de Psychologie sociale de l'Université Paris-X (21-23 octobre 1987). Il exprimait à l'époque ceci:

«la notion d'idéologie dénote le caractère biaisé et partisan d'une théorie, d'une vision du monde, d'une religion, et ainsi de suite. C'est pourquoi il se produit une sorte de perversion des contenus et des processus mentaux qui sont inculqués à la plupart des gens. D'où, avec le temps, un foisonnement d'interprétations et de rationalisations préparées par un groupe qui détient le pouvoir, mettant en échec la raison commune. En l'occurrence, l'accent est placé sur les conditions de production d'un système de concepts et de valeurs biaisées, qui peut connaître plusieurs versions, religieuse, scientifique, philosophique, journalistique, et le reste. Mais dont le marquage, pour reprendre la notion très importante de Willem Doise, serait le même. Cette imagerie teintée de démoniaque comporte deux éléments forts. L'un, de distorsion des savoirs et des

croyances dans le sens des intérêts d'un groupe particulier et dominant. L'autre, de localité, donc d'indépendance de la position d'un groupe dans le cadre social par rapport aux autres groupes et par rapport à ce qu'il crée du point de vue intellectuel et moral. Ou, plus exactement, cette position peut être définie par des critères économiques et politiques, sans tenir compte de la conscience, des savoirs de ceux qui l'occupent. Ceci permet de répondre à la question: d'où vient l'idéologie, à qui appartient-elle? en la traitant comme un effet qui appartient à sa cause. L'équation: donne-moi un groupe et je te donnerai son idéologie, ou l'inverse, est trop connue pour y insister. Elle fait penser à l'équation: un gène, une protéine, qui avait cours en biologie. Je simplifie terriblement, mais je pourrais empiler une montagne d'écrits pour illustrer mon propos.» [Aebischer 1991: 71].

Comment pouvons-nous ensemble atteindre efficacement des objectifs que nous nous sommes fixés en fonction de la réalité tout en ne perdant pas de vue qu'il existe «une sorte de perversion des contenus et des processus mentaux qui sont inculqués à la plupart des gens.» par les idéologies? Il serait mieux de porter attention aux savoirs (par exemple la science de l'écologie et de ses disciplines connexes) que d'adopter des positions et des pratiques qui ne feraient que valoriser la «perversion des contenus et des processus mentaux»?

Ensuite, dans la section du document gouvernemental présentant les objectifs de l'État, on retrouve un double langage employé par le promoteur de la stratégie du développement durable. Au chapitre 8 de notre essai, les significations contraires relatives au terme **développement** et de son adjectif **durable** en fonction des limites de la réalité écologique de l'écosphère ont été clairement démontrées. Vous allez sans doute nous faire savoir que l'on peut en même temps pratiquer le développement et faire de la protection sur un territoire donné comme activité secondaire, quand cela nous tente. Nous sommes d'accord avec cette remarque. Par contre, nous vous demandons: dans quelle proportion les deux types d'actions vont être posés dans le réel? Dans quel pourcentage la pratique de la protection de l'environnement parvient-elle à être appliquée sur le territoire de votre municipalité devant un tel principe de développement qui se veut par-dessus tout **durable**? On peut voir dans les tableaux présentés plus haut que le nombre de fois que le promoteur a utilisé les mots **développement durable**, **développement** et **protection** nous en donne une très bonne idée.

Où pensez-vous qu'il va faire les plus grands efforts? Pourrions-nous gager que les actions du futur vont apparaître dans la colonne des +? Dans la colonne du +, du toujours +, de plus en plus! Cette idéologie, cette pratique du + se manifeste dans l'intention même, dans la volonté que nous allons y mettre, dans les pensées que nous allons construire, dans les raisons, dans l'imagination, dans toutes les formes d'espérance que nous allons entretenir, dans les projections faites, dans les rêveries que nous allons encourager, dans l'intervention sociopolitique qui prévaut dans la plupart des actions décisives que nous allons déployer dans la réalité, etc. Sommes-

nous les plus crédibles en matière de protection de la nature quand, en réalité, nous sommes psychologiquement influencés et portés vers le toujours +? Ça nous met tous devant l'évidence que le **développement** est et sera toujours **le seul modèle, le seul exemple, la seule référence, la seule formule, le seul paradigme** que le Québec connaîtra pour pouvoir fonctionner en société, sauf si les Québécois savent surmonter un jour leurs habitudes d'esprit et allumer leur créativité pour pouvoir changer de cap et être conséquents avec ce qui est dit et les actes qui suivront. Dans ce contexte, les efforts de protection et de conservation de certains écosystèmes seront toujours des **PRIX DE CONSOLATION** offerts à l'opinion publique afin de lui procurer le sentiment qu'elle est dans le bon chemin dans sa manière de vivre à prétention écologique et dans son mode de vie en perpétuel développement (actes éminemment offensifs vis-à-vis de la nature). C'est en quelque sorte une forme d'homéopathie politique administrée au corps social pour satisfaire sa bonne conscience!

Le **développement durable** devient la preuve idéologique que nous n'avons pas l'intention de renoncer à ce paradigme, que les tentatives de synthèse des acquis et des erreurs de nos pratiques, incluant la technologie, sont souvent décevantes et que nous retardons toujours la prise de décision fondamentale cohérente avec la réalité naturelle pour assurer notre avenir! Cependant, nous sommes conscients que certaines catastrophes naturelles ne peuvent être évitées!

CONTRADICTIONS EXTERNES

Une première observation est celle-ci: les contradictions externes sont étroitement reliées aux contradictions internes relevées plus haut. Dans leur nature même, les sociétés sont généralement habiles à rendre conformes à leur image, à leurs attentes les individus qui en font partie, et à punir ceux qui s'égarer à l'occasion. Cependant, ces mêmes sociétés sont-elles capables d'effectuer un examen de conscience en profondeur et de reconnaître après l'exercice de discernement leurs propres contradictions qui leur nuisent à long terme? La première contradiction que nous relevons est la relation qu'elles entretiennent avec le **FINI** et l'**INFINI**. Les sociétés modernes agissent comme si la Terre était en elle-même infinie, illimitée dans son volume, dans son espace et dans la plupart de ses ressources naturelles. Pour être en développement... durable, elles font comme si... la Terre était infinie plutôt que de faire comme la réalité les oblige sans discussions inutiles. Y aura-t-il un jour où le **durable** sera confronté à l'évidence du **fini**? C'est la conséquence directe: être collectivement dans la colonne du +, du toujours +, de plus en plus à laquelle nous faisons allusion précédemment! Cette même logique du + se répercute inexorablement dans les écosystèmes par l'intention de provoquer toujours plus d'actions perturbatrices, la plupart offensives. Nous faisons comme si cette manière de vivre dans le toujours + n'avait pas de conséquences écologiques immédiates et à long terme. Sommes-nous les plus crédibles en matière de protection de la nature quand notre esprit est dirigé vers une surabondance d'activités destructrices qui apportent en réalité toujours + de

perturbations écologiques?

La deuxième observation touche directement le domaine politique. Je rappelle ce que *Le Petit Robert*, à la page 1483, décrivait plus haut dans le texte à propos du libéralisme.

«Doctrines économiques classiques prônant la libre entreprise, la libre concurrence et le libre jeu des initiatives individuelles. → **capitalisme** (privé), **individualisme**; **ultralibéralisme**. Le libéralisme préconise la liberté du travail et des échanges (cf. Laissez faire, laissez passer). Le libéralisme s'oppose à l'intervention de l'État, à la construction de monopoles privés.»

Pensez-vous que le «laissez-faire» et le «laissez-passer» du libéralisme peut être la recette gagnante pour ne pas «compromettre la capacité des générations futures à répondre» à leurs besoins? Même avec cette manière de penser collective, nous sommes en présence d'une formidable concentration des forces d'actions sociales dans l'économie de marché, qui se traduisent dans la réalité par l'action offensive tout azimut par les **gros bras perturbateurs** du développement. Contrairement à la logique du toujours +, la pratique de la modération et de ses synonymes serait moins contradictoire et plus cohérente. Il n'y a pas de dissuasion capable de casser le moule de nos habitudes exubérantes, car il y a encouragement à aller toujours dans la même direction, même à intensifier la durée de cette **action expansive**. En somme, de faire en sorte que sa durée dans le temps soit illimitée, durable!

La troisième observation est en rapport direct avec la démographie. Elle touche directement la responsabilité des individus et la responsabilité sociale. Globalement, nous vivons une époque où la reproduction humaine est incontrôlée. Même s'il existe des moyens de contraception chez les couples, la population mondiale explose. En plus, certains États, comme le Québec, encouragent une croissance démographique comme pour pouvoir satisfaire à une fiction de l'esprit, c'est-à-dire à leur croissance économique. J'entends au loin le commentaire que le Québec et même le Canada sont peu peuplés si on les compare, par exemple, à la Chine et à l'Inde. C'est exact! Cependant, il faut se rappeler que le Québec et le Canada, pour ne nommer que ceux-ci, mobilisent proportionnellement près du quart des ressources mondiales en énergie, du moins en ce qui concerne les pays qui partagent le mode de vie occidental.

François RAMADE¹² le précisait déjà en 1989:

«Le flux d'énergie est totalement modifié dans la société industrielle moderne. En effet, la civilisation occidentale en fait une consommation frénétique. Les États-Unis, par exemple, ne représentaient en 1985 que 4,9% de la population mondiale. Ils ont consommé cette année-là le quart de la production énergétique de l'ensemble du monde soit $1,8 \times 10^9$ TEP sur un total de $7,4 \times 10^9$ TEP (TEP = Tonne d'Équivalent-Pétrole). Dans ce même pays, on peut estimer à 210 000 Kcal/pers/jour la

consommation énergétique moyenne en 1985 obtenue essentiellement par combustion des hydrocarbures fossiles et du charbon.» [Ramade 1989: 25-26].

Le «laissez-faire» (laisser-faire) en matière de croissance démographique pour soutenir un développement... durable nous semble irresponsable collectivement et surtout, suicidaire collectivement à long terme si la tendance se poursuit! On fait comme si le problème n'existait pas! Paralysée dans ses propres contradictions, la *Stratégie gouvernementale de développement durable 2008-2013* tente d'intervenir en choisissant la facilité, en maintenant en place le même paradigme du développement... durable. Nous avons entendu un jour un politicien qui était au gouvernement en 2011 et qui se faisait alors interroger à l'Assemblée Nationale du Québec sur cette question. Il a déclaré: «On commencera pas à intervenir dans ce domaine! C'est une chose privée!» Et les politiciens nous parlent ensuite de responsabilité!

Le maintien d'un système économique qui fonctionne pour lui-même, pour sa propre logique, pour sa propre finalité est une irresponsabilité politique et sociale évidente. Les individus devraient comprendre les ravages écologiques que ce système engendre au quotidien. Les États dans leur laissez-faire idéologique regardent passer le train qui file pour lui-même, eu égard aux dommages qu'il cause en roulant sur le chemin de la rentabilité économique absolue. Ils laissent faire la situation sous la gouverne d'un système économique qui, d'un côté, remplit les coffres aux trésors nationaux et, de l'autre côté, vide les écosystèmes de leurs matières premières au nom de la création absolue de richesses. Vivre en étant constamment obligé idéologiquement de créer de la richesse dans la plupart des domaines nous semble être le marqueur évident de la pauvreté de la vie humaine.

L'irresponsabilité sociale va même jusqu'à permettre, à laisser faire de la publicité aguichante afin d'aiguiser les fantasmes, les rêves, les désirs, les projets des individus (consommateurs) inconscients des impacts écologiques qu'entraîne à chaque fois la réalisation de la plupart de leurs projets. La société encourage les individus à réaliser leurs rêves! Le rêve a une valeur positive en Occident. Au moment où nous écrivions ce paragraphe, nous avons pu voir à la télévision une publicité de *Loto Québec*. Description de la scène télévisuelle: on y voit un hélicoptère déposer au sommet d'une montagne une table et quatre chaises. Des alpinistes arrivent au sommet pour y prendre le thé et observer un lever de soleil. Si ce n'est pas encourager des abus, je me demande ce que ça peut bien être? Enfin, le slogan de la publicité apparaît à l'écran: «Vivez vos rêves au max».

Et après, on demande aux individus d'être des gens responsables comme citoyens? Est-ce responsable cette incitation à valoriser les abus qui se transforment inévitablement en actions offensives?

HART précisait précédemment qu'en stratégie, il faut s'assurer de l' «adéquation de la fin et des moyens». Les moyens les plus utilisés (les rêves, les fantasmes, les utopies, les désirs, les visions, etc.) sont des moteurs efficaces pour que le développement des activités humaines soit la norme sociale acceptée. Cependant, si nous voulons calmer cette frénésie des activités humaines de toutes sortes, moins perturber ce qui est autour de nous par les actions que nous allons poser ou les actions que nous ne poserons pas, il serait mieux que les moyens soient déviés vers d'autres comportements, vers d'autres objectifs moins perturbateurs. C'est pour ça que le développement en lui-même ne peut apporter que des succès très partiels quand il est question de protection et de conservation de la nature. Pour des succès plus grands, l'intention (avant et pendant l'action), la volonté de poser des actions à la source du problème, la cohérence dans l'action, la discipline dans l'exécution de l'action doivent être au rendez vous! Ce n'est pas le temps de vouloir jouer à la bourse!

La mesure de l' «**Empreinte écologique**» nous semble jusqu'ici être la meilleure démonstration que le développement de nos besoins humains exige de plus en plus de grandes superficies dans l'espace géographique pour y répondre. La photo en page couverture en témoigne. *Wikipedia*, à la page 5 de son article «Empreinte écologique», cite *Living Planet Report 2009*, qui chiffre en hectares globaux par personne pour 2008 l'espace occupé. Le rapport signale que pour les États-Unis, le chiffre est de 9,5 hectares contre 2 hectares pour la Chine. L'Inde, elle, occupe 0,9 hectare. Les deux derniers pays ont fait ces dernières années une profession de foi à l'idéologie et au modèle du développement partant de cette décision sociopolitique, on peut s'attendre à ce que durant les prochaines décennies, le nombre d'hectares intraterritoriaux subisse une hausse à cause de l'augmentation exponentielle des besoins de toutes sortes suscités par le développement économique inscrit dans un modèle de développement... durable. Être dans la colonne du toujours +! Faire comme les autres! Ça, c'est de la responsabilité? Applaudirez-vous quand ces pays auront rejoint le club des plus grands utilisateurs d'hectares pour assouvir leurs besoins matériels nécessaires et futiles (le toujours +)?

François RAMADE insiste et signe en pages 26 et 27:

«Il faut proclamer tout haut: la finalité de l'expansion et de la croissance industrielle maximales, érigée en dogme par la pensée sociologique occidentale (de même que le libéralisme en matière d'économie) constituent autant d'inepties et d'absurdités au point de vue écologique. Aucune espèce vivante ne peut exploiter le milieu naturel au mépris des lois du recyclage des éléments et à un taux incompatible avec la pérennité des biocénoses. Toute population qui effectue des prélèvements supérieurs à la productivité de l'écosystème auquel elle appartient - c'est-à-dire consomme non seulement l'intérêt mais le capital - est vouée à l'extinction. Envisager la possibilité de l'accroissement ininterrompu de la consommation per capita de populations humaines elles-mêmes en perpétuelle expansion est une vue de l'esprit, un mythe auquel seuls peuvent croire des

technocrates ignorants en biologie et qui n'ont pas encore compris (le comprendront-ils jamais?) que l'*homo economicus* fait partie intégrante de l'écosphère».

Au stade où nous en sommes rendus, pouvons-nous définir en terme de stratégie la notion de développement? Jean-François PHÉLIZON nous en donne la réponse. Elle se nomme la «**STRATÉGIE D'ÉLARGISSEMENT**»!

Quelles sont ses caractéristiques? Il faut savoir comment elle se définit.

La «stratégie d'élargissement est destructive parce qu'elle a pour but de conquérir, souvent au détriment des structures existantes. Le " développement ", la " croissance ", la " conquête " et d'une manière générale l'extraversion de tout comportement agressif supposent une prise de risques qui représente une menace pour le groupe.» [Phélizon 1998: 16-17].

Photos prises le 3 juillet 2012. Elles démontrent une à une les conséquences écologiques dans un domaine bioclimatique forestier particulier. Elles illustrent concrètement la stratégie d'élargissement et son action offensive de destruction de la nature (structure existante), de même que la conquête socialement acceptée d'un territoire au nom du développement économique.



«Nous dirons que le défaut d'organisation qui fait suite à une stratégie d'élargissement augmente l'entropie du groupe et sa propension à accumuler des ressources. Le groupe entre alors en situation de survivance et son action principale consiste à défendre ses intérêts vitaux.» [Phélizon 1998: 17].

«L'élargissement est une stratégie de conquête. Elle considère que le monde est hétérogène et que les contraintes sont essentiellement externes. Elle implique une notion subjective du temps, scandé par des événements. La composante affective y est prépondérante: on imagine, on se persuade, on veut posséder.

L'élargissement est la règle d'action de l'entrepreneur, du *winner*. Elle procède de la destruction. Elle privilégie l'initiative, la spontanéité. Elle est motivante mais répond à des règles mouvantes, incertaines. En ce sens, elle est

l'art du mouvement. Elle ressortit au principe de plaisir. Dans le monde de l'entreprise, la stratégie d'élargissement répond au modèle marchand. Elle est orientée vers le client. Elle considère que la demande prime. Elle privilégie l'analyse des produits-marchés et des prix de vente. Elle met en valeur les commerciaux. Elle préconise l'offensive. Elle génère des migrants, des nomades. Elle s'applique aux entreprises qui génèrent des situations de développement et de croissance.» [Phélizon 1998: 257].

Cette description de la «stratégie d'élargissement» met en évidence le caractère destructeur de bons nombres de projets de développement réalisés dans le passé. Même si elles ont fait l'objet d'évaluations environnementales, les réalisations du passé ou les réalisations de l'avenir en développement sont sans aucun doute des projets destructeurs d'écosystèmes dans leur ensemble. Par exemple, la Baie James, le Plan Nord, le Nord pour Tous, la construction d'un port méthanier, le développement d'un nouveau quartier résidentiel dans un boisé jeune ou mature, etc., sont des réalisations humaines d'élargissement destructrices de ce qui existait auparavant, car elles répondent en partie à la logique de la conquête d'un territoire et en partie à la fausse nécessité de la croissance économique dans un contexte de développement... durable.

Photo prise le 5 novembre 2011 à Berthier-sur-Mer: montre la preuve du comportement d'empiètement (action d'élargissement) par l'implantation d'un stationnement pour automobiles dans un milieu agricole jadis productif. Combien de petites superficies comme celle-ci sont soustraites annuellement au milieu agricole au nom du développement des activités humaines offensives?



Cette brève réflexion que nous venons de faire sur le concept de développement aura atteint son objectif quand elle aura persuadé certains utilisateurs de mots ou d'expressions utilisés en écriture ou en parole de cesser définitivement de se comporter comme des **PERROQUETS** qui se font des propagandistes du **paradigme du développement**. Plus particulièrement, ce comportement par la parole encourage l'utilisation d'une autre catégorie satellitaire de ce paradigme, c'est-à-dire l'expression **développement durable**. Ils ne font que colporter et maintenir dans les esprits **LA MÉGA CONTRADICTION**, contradiction démontrée par BEAUFFRE précédemment.

Ces jours-ci, l'expression est à la mode parce qu'elle est abusivement utilisée par la plupart des paliers institutionnels. L'avez-vous déjà remarquée? Tout devient durable dans les communications gouvernementales! Même les municipalités ont emboîté le pas

pour promouvoir leur image dite verte! Il nous semble que c'est la façon de démontrer leur solidarité avec le concept destructeur. Nous avons le choix; faire comme tout le monde fait ou être à la fois différent et cohérent en refusant cette manière de s'exprimer! Si nous sommes en état de déploiement extérieur constant, répété, et sans fin, les objectifs de «ne pas compromettre la capacité des générations futures à répondre» à leurs besoins ne pourront être atteints sauf si nous cessons de nous fabriquer des illusions collectives et si nous revenons à la réalité des choses, c'est-à-dire sortir de la fameuse «caverne» expliquée par le philosophe grec PLATON dans son livre VII de *La République!*

Pour ceux qui veulent que les choses changent significativement dans la manière de vivre ensemble, ils devront comprendre une fois pour toutes que l'action de se déployer et l'action de préserver (qqch.) sont deux façons d'agir qui ont une très grande difficulté à cohabiter ensemble parce que la première est de l'ordre de l'action offensive et que la seconde est de l'ordre de l'action défensive. La première possède une puissance de destruction que la seconde ne possède pas ou peu. L'action offensive est destructrice en soi parce que l'action s'associe à la conquête et à la croissance et que, du même coup, elle procède de l'agressivité nécessaire à son exécution destructrice. Si nous voulons toujours nous déployer dans l'espace et poursuivre notre mouvement destructeur de la nature, l'utilisation du terme **développement** est dans ce cas approprié.

En revanche, si nous voulons conserver à la fois les écosystèmes, leurs diversités écologiques spécifiques, protéger les milieux naturels, les paysages exceptionnels et établir un rapport plus équilibré avec la réalité biogéophysique de la Planète, le terme DÉVELOPPEMENT, et tout ce qui s'ensuit, est INAPPROPRIÉ si on souhaite atteindre l'ensemble de ces objectifs!

Utiliser ce même langage vous et moi serait de même nature que si on disait à un fumeur que son cancer des poumons va se résorber bientôt ou guérir un jour tout en lui affirmant qu'il peut continuer à fumer sans danger pour sa santé. Cette **intention** et cette **volonté** de perpétuer le modèle du développement durable n'ont-elles pas été maintenues afin que l'opinion publique se souvienne toujours par la technique de la répétition que le système en place (pensée unique) fonctionne, quoi que l'on en dise, par un déploiement perturbateur durable dans l'espace ou si vous voulez, passe par une croissance durable des activités humaines! Revenir à la réalité de tous les jours, c'est être capable de déceler les contradictions fondamentales qui s'incrument sournoisement dans les procédés de communication officiels. L'état de développement soutenu aurait-il besoin que la confusion se maintienne dans les esprits pour qu'il puisse poursuivre son œuvre de destruction massive de la Planète?

L'étude étymologique effectuée plus haut avec l'aide des dictionnaires est très claire. Les définitions précédentes ont fait ressortir que le mot développement signifie, pour la plupart du temps, quand il est question d'extériorité des choses: **une action de dérouler, une action de déplier ce qui est enveloppé sur soi-même, une action de déployer, une action de donner toute son étendue à (qqch.), une action de développer dans toute son extension (une chose qui était pliée, une action de disposer sur une plus grande étendue, une action de supprimer l'ordre, l'action d'arrangement de (qqch.), l'action de rendre plus grand, plus important, agrandir, augmenter les dimensions, l'action de rendre plus ample. Ce sont des ACTIONS OFFENSIVES PERTURBATRICES** quand elles sont posées sur une plus grande étendue naturelle.

Les synonymes répertoriés par notre étude pour les verbes sont les actions de: **(défaire, accroître, amplifier, élargir, déployer, croître)** et pour les noms associés au verbe: **(accroissement, augmentation, développement, expansion, progression)**. **Ce sont des ACTIONS DURABLES QUI FAVORISENT LA STRATÉGIE D'ÉLARGISSEMENT DANS L'ESPACE.**

Et, l'adjectif **DURABLE** du couple **développement durable** selon le *Dictionnaire historique de la langue française*, en page 1147 «est emprunté (1050) au latin impérial *durabilis* «**qui dure**», dérivé de *durare*. Il qualifie des réalités **qui subsistent pendant longtemps, sont peu sujettes à changer ou à disparaître**. ♦ Il a donné l'adverbe de manière correspondant au verbe». **Veut donc dire: A PEU DE CHANCE DE DURER DANS UN MONDE FINI SANS CAUSER DES PERTURBATIONS ÉCOLOGIQUES QUI SERONT PEU SUJETTES À DISPARAÎTRE.**

Serons-nous comme individus ou serons-nous comme groupes, cohérents ou incohérents en utilisant ces mots? Souvenons-nous que le problème de l'environnement n'est pas l'environnement en lui-même, mais *l'homo economicus*, dans son rapport immédiat avec la nature! Si ses rapports sont majoritairement offensifs, l'état écologique de l'écosphère en subira des conséquences destructrices! Si nous voulons être collectivement moins perturbateurs dans notre mode de vie, l'habitude du développement appliquée dans l'ensemble des activités humaines devra être remise en question. De nouvelles habitudes et comportements devront être valorisés par les institutions parce que ce sont elles qui fixent les comportements.

**«Tout homme moderne, et c'est en quoi il est moderne,
vit familièrement avec une quantité de contradictions
qui viennent tour à tour sur le devant de la scène
de son esprit.» (VALÉRY)**

ÉPILOGUE

Avec l'aide de l'ensemble des auteurs cités précédemment, voici les pistes de réflexion qu'il nous semble être utile de suivre.

- ❖ Le concept de développement - Le début de la compréhension de ce concept passe par la capacité de distinguer deux situations très différentes: le développement à l'état naturel qui implique un renouvellement, un équilibre, une régénération, alors que le développement soutenu dit durable passe plutôt par l'exploitation et l'épuisement des ressources, souvent dans un territoire limité et donc fragilisé. C'est pourquoi il faut aborder la question du développement avec très grand discernement!
- ❖ Les concepts du fini et de l'infini - Les rêveurs d'une harmonie universelle avec la nature devront assimiler dans leur réflexion les différences qui existent entre deux notions. L'aspect **FINI** des choses (la nature) est du domaine de la réalité, tandis que la perception et la prétention que les choses ont un caractère **INFINI** sont plus souvent associées à la théorie de la croissance effrénée et à de la spéculation intéressée. Même si elle nous paraît immense, la Terre est limitée. Les écosystèmes qui la composent sont limités. Les territoires écologiques sont limités. Les ressources qui sont dans les milieux naturels sont limitées. L'immaturation sociopolitique qui veut une croissance sans fin, par l'action de faire du développement sans arrêt, traduit cette incompréhension de la différence existant entre ces deux concepts.
- ❖ Le concept du temps - Les méditatifs auront à repenser dans leurs activités leur rapport au temps. Rien ne nous oblige à le falsifier comme nous le faisons actuellement. Cette falsification révèle-t-elle notre immaturité vis-à-vis la vie en général? L'artificialisation de la vie ne suffit pas à modifier le temps objectif quand nous voulons qu'il soit autre. Attention aux pathologies relatives au temps. Non, ce n'est pas de la monotonie, de la nostalgie, de l'immortalité, de l'éternelle jeunesse, des remords, de l'espoir ni de l'espérance, mais bien de cette «confiance dans ce qu'apportera le futur quand il sera devenu présent» dont il faut prendre garde. Le **développement durable** semble faire partie de cet état anormal.
- ❖ Le concept de l'espace - Après avoir compris la différence exacte entre l'aspect **fini des choses** et la perception qu'elles sont **infinies**, l'exercice suivant est de revoir notre rapport avec l'espace; ce serait un exercice salutaire pour l'humanité toute entière. Comment doit s'effectuer cette remise en question? En instaurant des rapports plus réalistes avec la nature.

L'humanité devra se contenir elle-même dans l'ensemble de ses activités de nécessité. Elle devra trouver d'autres satisfactions moins destructrices pour être heureuse. En est-elle capable?

- ❖ La stratégie d'élargissement - Les amateurs de la nature auront intérêt à comprendre une fois pour toutes que la notion de développement est semblable à une opération de destruction organisée par ses conséquences d'élargissement dans l'espace même si on lui attribue des adjectifs d'allure esthétique tels durable, soutenable, équitable, responsable, etc. Le déni de ces conséquences écologiques augmente le problème de jour en jour! En page couverture du journal *Le Peuple* du 23 novembre 2011, la mairesse de Lévis, madame Danielle ROY MARINELLI, déclare à la journaliste Catherine BOUCHARD: **«Lévis ne grandit pas assez vite»**, faisant allusion à l'obstruction de certains citoyens ou groupes qui freinent le développement à Lévis. Approuver cette déclaration serait donner crédit à cette stratégie d'élargissement. Approuver cette déclaration, c'est considérer l'habitude qui porte à l'élargissement durable comme étant un mode de vie sain et normal. Madame ROY MARINELLI poursuit sur sa lancée. **«Je sortais du Centre des congrès et d'exposition de Lévis et je me disais «Hey, on est à Lévis. On n'avait pas ça ici, il y a quelques années». On regarde les restaurants, les grues et les nouveaux bâtiments comme Desjardins. Est-ce que nous, comme administrateurs, on devrait se dire «Wo», on ne développe pas notre ville, on ne veut pas aller vite. Pas du tout. Si on agissait différemment, on se ferait accuser de ne pas suivre la parade et de ne pas développer.»** Suivre la parade, cela veut dire favoriser presque à temps plein l'élargissement sur le territoire! Et dire en même temps que l'on veut protéger l'environnement! Tout en pratiquant sur le territoire des actions offensives du développement!
- ❖ Le concept de l'empreinte écologique - La réduction de l'empreinte écologique de tous et chacun passe par autre chose que l'**habitude incrustée dans nos esprits d'occuper plus l'espace**, comme le font les institutions énumérées précédemment. Le début de cette opération de réduction passe par l'intention et la volonté de débarquer de la parade du développement qui n'en finit pas.
- ❖ La notion de progrès – On devra se demander s'il est bénéfique pour la nature que le **progrès**, pris dans le sens d'industrialisation et d'exploitation expansives des ressources, occupe donc une place si importante dans l'imaginaire social. La question centrale: y a-t-il véritablement dans l'existence **progrès** qualitatif quand les actions humaines génèrent des perturbations cumulatives (actions offensives qui favorisent la stratégie d'élargissement) dans les écosystèmes de la planète et même en dehors de celle-ci? Nous tirons-nous dans le pied au nom d'un pseudo-progrès?

- ❖ La notion de rationalité - Invoquer la rationalité comme remède miracle à tous nos égarements envers la nature est une autre démonstration de notre faiblesse de jugement si cette rationalité doit desservir l'**égoïsme des développeurs expansifs** et non le **bien commun** et l'**équilibre écologique** de la planète. Cette rationalité est-elle au service des scénarios imaginaires sociaux existants (la valorisation des rêves, la création de richesse, la valorisation de l'avoir, la liberté comme valeur absolue, les passions de toutes sortes, les idéologies, etc.) ou est-elle mise à contribution afin de créer une certaine stabilité entre l'humanité et la nature? Les scientifiques et leur rationalité scientifique sont au service de quoi au juste?
- ❖ La notion d'institution - Qu'incarnent les institutions? Un mode de vie contre-nature ou un mode de vie plus conforme à la réalité des choses? Sont-elles partisans du laissez-faire, du laisser-aller, de l'action offensive, de la stratégie d'élargissement ou favorisent-elles des actions ayant une certaine cohérence avec la nature, brisant une fois pour toutes le cycle des perturbations écologiques de plus en plus grandes de l'écosphère? Privilégient-elles par leurs actions le virtuel ou le réel? Sont-elles en mesure d'insuffler un mode de vie plus écologique?
- ❖ Le but central de la vie humaine - Sommes-nous sur Terre pour vivre ou pour produire de plus en plus de biens matériels qui nécessitent, pour répondre aux besoins de la production industrielle, une stratégie d'élargissement (construction d'usines, construction de routes, construction de lignes électriques, exploitation de mines, etc.)? Poursuivons-nous notre action globale de destruction massive de la nature ou réfléchissons-nous et mettons-nous en place un autre modèle de vie moins destructeur?
- ❖ La notion d'habitude d'esprit - Si nous finissons par parvenir à répondre aux questions précédentes et à mettre en place un nouveau modèle de société pour vivre autrement, cet exercice réussi fera la preuve que nous sommes parvenus à surmonter nos habitudes d'esprit.
- ❖ La notion de croissance démographique - La croissance constante de la population mondiale augmente proportionnellement la menace à la sécurité de l'espèce humaine vivant sur la planète. Comme il a été dit plus haut: «en naissant, [l'individu] apporte une bouche et deux bras, c'est-à-dire que toute naissance augmente à la fois les besoins et les moyens de les satisfaire». Quand la reconnaissance de ce danger va-t-elle se traduire significativement dans les comportements de reproduction de l'espèce? Quand les autorités vont-elles prendre cet enjeu au sérieux? Aux

prédicateurs de la responsabilité citoyenne nous posons cette question: cette responsabilité commence-t-elle ici?

- ❖ Le mouvement des idées - Si c'est le *statu quo* que l'on veut maintenir en place, le maintien de l'idée de développement comme paradigme est tout indiqué. Avec cet immobilisme de l'esprit, l'idée de développement durable, l'idée de croissance durable, l'idée de s'agrandir de plus en plus vite, l'idée de conquête de marché, l'idée de l'accumulation des biens de consommation seront sur toutes les bouches en guise de vocabulaire usuel. Ce qui existe présentement autour de nous reflète bien notre refus d'aborder tout changement en profondeur, refus reproduit dans les sociétés occidentales, en particulier, et qui est une preuve de l'existence de cette immobilité des idées. Tout doit passer par la logique du développement! Selon nous, pour qu'il y ait un certain mouvement des idées, l'idée même de mettre en place un nouveau modèle de société de vivre ensemble autrement, moins perturbateur, doit être influencée par la connaissance et la science de l'écologie. Elle doit aussi être exprimée haut et fort afin d'aller en l'encontre de l'idée du développement sans fin. Par cette influence de l'écologie, l'intention qui se cache derrière chaque mot que vous et moi prononcerons dorénavant sera dirigée vers d'autres actions moins perturbatrices qu'actuellement. Une liste partielle de ce vocabulaire transposant un véritable mouvement des idées a déjà été faite au neuvième chapitre.
- ❖ La technologie – Il est urgent que des technologies qui réduiraient notre empreinte écologique soient rendues disponibles à tous. Des technologies simples, pas ou peu consommatrices d'énergie, seraient une amélioration de la qualité écologique des milieux naturels en opposition à la surenchère technologique actuelle. Un tri est nécessaire. L'élimination de certaines technologies aussi: surtout celles qui causent de multiples préjudices à la nature. Cette élimination exigera de notre part beaucoup de courage. Certaines technologies servent-elles à nous distraire de nos propres responsabilités?
- ❖ La notion d'éducation - Le but de l'éducation est de reproduire un modèle collectif. Il est parfaitement illusoire de penser que l'éducation peut être un vecteur de changement significatif dans cette condition. Comme l'éducation est une affaire de l'État, celui-ci ne voit pas d'un bon œil que le modèle collectif en place soit perturbé de fond en comble dans ses habitudes pédagogiques. FREUD considérait l'éducation comme étant «essentiellement constituée de contradictions et visant des buts inséparables et inconciliables»; il faut donc faire l'effort constant d'éliminer le plus possible ses contradictions. L'éducation d'un élève ne consiste-t-elle

pas en ce que ce dernier soit capable d'œuvrer dans un modèle de travail qui ne jure que par le développement (perturbations écologiques, actions offensives, stratégie d'élargissement)?

- ❖ Le caractère du type expansif - Nous ne pouvons pas écarter si facilement les individus qu'on regroupe sous le «type expansif». Ce modèle en perpétuel développement semble être plus conforme à leur propre identité parce qu'il leur parle de conquête de marché, de compétition comme *modus vivendi* et comme *modus operandi*, de croissance illimitée, d'augmentation constante de l'accumulation de biens matériels, etc. Cependant, il nous semble qu'ils ne sont pas ou peu conscients du caractère destructeur et du caractère perturbateur **dans la plupart** des entreprises que chacun d'entre eux chérira. Si la perturbation n'est pas visible à première vue, il y a de fortes chances que la perturbation se manifestera loin de leurs entreprises par le phénomène d'«élargissement» de la mondialisation. Le secteur des terres rares en est un exemple. Pour faire valoir le bien commun, même si ces gens possèdent des qualités indéniables d'organisation et de leadership, ce type d'individu aurait-il intérêt à être ramené à la réalité et à être mieux encadré par les autorités pour que ses futurs projets soient moins perturbateurs écologiquement? Chez nous, au Québec, Pétrolia n'est pas un exemple à suivre! La responsabilité sociopolitique est-elle en jeu?
- ❖ La notion de fait social - Il a été expliqué auparavant qu'un fait social consiste en des pratiques déjà constituées, imposées à nous du dehors et que le modèle du développement fait partie de cette pratique imposée aux individus par l'entremise des institutions en place (institution familiale, institution de l'éducation et institutions politiques). La société est-elle par elle-même capable de repenser son état général expansif dans sa manière d'être? Est-elle capable d'instaurer avec les outils qu'elle possède actuellement des manières de pensée, de sentir, de se conduire, d'être et de faire moins d'actes perturbateurs, d'actes moins destructeurs de la nature, tout en continuant à valoriser l'action offensive dans l'ensemble de ses activités?
- ❖ La notion d'action - Depuis le début, nous avons abordé la notion de développement comme étant une action prépondérante servant à la réalisation d'intentions déterminantes, avant que l'acte ne soit posé et accompagnant l'acte même. Avec l'aide de la connaissance de la stratégie, nous avons découvert que l'action du développement fait partie de la catégorie des actions offensives, car cette catégorie génère de la perturbation circonscrite ou élargie dans la réalité concrète. Afin de réduire cette perturbation à son maximum, l'examen devra porter sur les «**MOBILES**», c'est-à-dire les explications non rationnelles et les «**MOTIFS**»

qui «représentent l'explication rationnelle de ces intentions» et qui amorcent, seuls ou ensemble l'action même. Est-ce qu'inciter continuellement à l'action non nécessaire pour répondre à des exigences imaginaires démontre de l'immaturité dans les mobiles et dans les motifs qui suscitent l'action qui en découle sachant qu'elle génère de la perturbation écologique lors de son exécution?

- ❖ La notion d'écologie – Il faudrait que la science de l'écologie demeure au service du principe de l'**ÉQUILIBRE**, qu'elle ne devienne pas une actrice au service de l'idéologie du développement. Il faudrait, dans l'acquisition de la connaissance, que la rationalité soit présente chez ceux qui font les efforts habituels, mais que l'application de ces découvertes scientifiques concrètes soit guidée par le principe **ÉCOLOGIQUE**.

Pour ceux qui se cherchent depuis un certain temps un **PROJET DE SOCIÉTÉ**, il y en a un que nous avons identifié ici! **TOUT UN PROGRAMME!** Pour qu'il se réalise, la mobilité des idées ne doit pas devenir un exercice incomplet! Dans notre approche, le faire semblant est exclu! L'élimination courageuse des contradictions du système doit être faite pour pouvoir atteindre des objectifs plus écologiques que ceux qui sont visés actuellement.

Au stade où nous sommes rendus, nous ne voudrions pas laisser le lecteur ou qui que ce soit d'autre penser que nous sommes toujours contre tout. Au contraire! Nous applaudirons en tout temps les initiatives visant la conservation et la préservation de la nature même si l'effort global qui en résulte, et qui est posé par l'humanité toute entière, est insuffisant. Rappelons-nous ce que BEAUFRE disait à propos des différents rôles de la stratégie. Ses actions qu'elle utilise peuvent être offensives, défensives ou même à la rigueur servir à maintenir le *statu quo*. Nous affirmons que la plus grande partie de nos actions collectives appartiennent aux **actions offensives**. Les **actions défensives** relatives à la nature représentent **approximativement** entre 15 et 20 % de nos actions collectives. Elles servent à maintenir un certain immobilisme quant à tout changement structurel en profondeur. Ce qui fait que la stratégie du développement durable du Québec conserve un certain *statu quo* en ce qui concerne le paradigme fondamental, c'est-à-dire le modèle économique expansif perturbateur en place. La stratégie gouvernementale ne vise pas à paralyser les forces de la machine de guerre économique libérale. Elle ne vise pas à en réduire son dynamisme, sa puissance et ses forces perturbatrices. Elle fait des mains et des pieds pour en accélérer son efficacité. L'influence du plus fort (les expansifs) s'exprime par le concept du développement... durable. Les actions de conservation et de protection par la pratique de la modération collective ne seront toujours dans ce contexte d'expansion soutenue que des succès partiels.

En rapport avec notre relation obligée avec la nature, il est recommandé de considérer le phénomène globalement et de se tenir le plus loin possible de toutes les idéologies qui encouragent la destruction systématique de la nature! Cependant, nous **REFUSONS** de faire une association aveugle, un lien inconditionnel avec les actions de faire de la **protection, de la conservation**, et de leurs synonymes, et le paradigme du **développement durable**. Comme la stratégie gouvernementale nous y invite, la **ruse** du législateur est de placer le plus grand nombre possible de citoyens dans une situation paradoxale où le *statu quo* aurait finalement gain de cause. Le piège politique qui nous tenaille est là! Si nous refusons de modifier notre vocabulaire, comment pouvons-nous construire ensemble *autrement* un monde différent? À moins que les mots ne signifient plus rien! Néanmoins, nous sommes favorables à l'objectif de faire de la protection du patrimoine culturel une nécessité sociale et une nécessité historique. Dorénavant, si nous sommes obligés de nous exprimer sur ces sujets, nous exigerons avec plus de ferveur plus de protection du patrimoine et non plus un développement durable pour pouvoir réaliser l'objectif ultime de protection. C'est là le choix que nous pouvons faire: seul, il est possible de prendre l'initiative, certes, néanmoins le meilleur choix serait de pérenniser en groupe de faire **autrement**.

Si nous avons vraiment l'intention de faire les choses *autrement*, ça peut vouloir dire au point de départ que l'individu seul comme la plupart des individus rassemblés en groupe peuvent effectuer une réflexion de fond en ce qui concerne le paradigme du développement. **La responsabilité individuelle et la responsabilité sociopolitique tant évoquées précédemment débutent-elles ici?** Que tous ceux et celles qui prônent de faire les choses autrement comprennent *initio* dans leur démarche d'implication militante la signification de l'adverbe autrement. Il signifie, selon *Le Petit Robert* à la page 189:

«D'une façon autre, d'une manière différente.»

Avec la mise en place d'une nouvelle stratégie globale autre que celle de perpétuer la guerre contre la nature, comme nous le faisons ces temps-ci collectivement, un **état du groupe** différent pourrait voir le jour par des actions différentes que voici. Les propositions qui vont suivre sont partielles et la liste peut être complétée plus tard par d'autres collaborateurs qui ont compris le contenu de cette recherche. Vous réaliserez à leur lecture qu'elles débordent du domaine municipal. Pour ceux qui s'intéressent plus particulièrement à notre propos, une lecture du livre *Le défi écologiste* de Michel JURDANT serait très appropriée.

En guise de propositions:

- Vouloir faire les choses autrement, les manières de sentir, de penser et d'agir autrement pourraient servir dorénavant à inventer et à mettre en place un autre paradigme pour vivre ensemble plus proche de l'équilibre avec la nature (avec

réalisme) qu'actuellement (mode de vie basé sur la modération de nos désirs plutôt que sur la valorisation sociale de l'excès), sans avoir nécessairement recours à la drogue du développement. Assistons-nous au faire semblant d'agir tout en créant l'impression qu'on agit réellement?

- Vouloir faire les choses autrement, c'est avant tout reconnaître dans les faits que le concept initial dénaturé de l'économie n'est pas la solution idéale pour vivre ensemble autrement, car l'économie engendre majoritairement de l'action offensive dans son application quotidienne pour pouvoir assouvir sa croissance boulimique tenace. L'économie et ses règles comptables rigides engendrent par leur dogmatisme de multiples formes de **PERTURBATIONS ÉCOLOGIQUES** et plus encore, favorisent de la sorte une «stratégie d'élargissement» qui, de plus en plus, est dévastatrice dans les écosystèmes de l'écosphère, tel qu'expliqué plus haut.
- Élire différemment des gouvernements à tous les paliers administratifs, qui cessent de pratiquer la «stratégie d'élargissement» durable. Agir autrement ça peut vouloir dire changer ses vieilles habitudes, ça veut dire aussi évaluer les solutions de rechange moins dommageables pour la nature avant d'entreprendre un projet dans son espace. Élire des individus qui épousent les manières de penser, de dire et d'agir décrites dans les paragraphes suivants.
- Organiser autrement l'organigramme gouvernemental passe par la création d'un ministère de l'Écologie (idée de Michel JURDANT) dont la mission première serait d'assurer et de maintenir l'équilibre écologique du territoire du Québec et de construire une complicité active avec l'ensemble de la population dans cette mission avant-gardiste. Chose capitale, ce ministère aurait prévalence sur tous les autres ministères. Cohérence oblige! Responsabilité sociopolitique aussi!
- Penser différemment passe par l'organisation de l'ensemble du territoire du Québec en fonction de ses écosystèmes; les régions administratives devront en priorité tenir compte de ceux-ci en fonction de leurs caractéristiques écologiques. Utiliser moins d'espace sur le territoire devient la principale motivation.
- Faire de l'agriculture différemment passe par l'agriculture biologique comme étant la pratique généralisée (plus que 20% du territoire classé agricole). L'érosion des terres agricoles par la spéculation foncière doit cesser. Faire le lien entre agriculture et démographie est essentiel. La superficie des terres agricoles est en relation directe avec le nombre croissant d'humains sur Terre. Les aliments pour les humains et pour les animaux ne poussent pas dans le ciel!
- Vivre autrement passe par la reconnaissance des domaines bioclimatiques existants par tous les habitants qui y habitent et par le bannissement de toutes les actions non essentielles qui les endommageraient.

- Faire les choses autrement, ça peut vouloir dire mettre en place une fiscalité municipale qui casse définitivement la course aux revenus fiscaux au détriment de la signature écosystémique existante.
- Vivre autrement, c'est prévoir dans notre manière de vivre collective un processus d'échange complémentaire de biens matériels entre les occupants des écosystèmes.
- Faire de la science autrement, cela veut dire appliquer les connaissances de la science à des fins écologiques, c'est-à-dire qui serviront à réduire **concrètement** l'empreinte écologique des humains sur le territoire impliqué et non à l'utiliser pour nous soustraire à nos responsabilités envers la nature. Que ces innovations (manière de penser l'action, manière de s'organiser ensemble, établir un rapport différent avec les technologies modernes, etc.) soient disponibles et appliquées à tous les résidents sans discrimination économique afin de réduire significativement les impacts écologiques cumulatifs de l'activité humaine. Utiliser la science afin de marquer les limites de perturbation de la présence humaine dans les écosystèmes (voir les impacts dans les domaines qui suivent: la **bioénergie** prévue dans les transports, l'autosuffisance en matière énergétique et l'autosuffisance alimentaire sur l'ensemble du territoire du Québec) est essentiel avant d'entreprendre toute action.
- Vouloir faire des loisirs autrement commence par une dévalorisation sociopolitique de toutes les formes de loisirs qui engendrent par leur pratique une surconsommation d'énergie (fossile ou autres), qui nécessite invariablement de maintenir la stratégie d'élargissement sur le territoire d'ici ou sur un territoire étranger et valoriser finalement les plus simples activités à pratiquer.
- Manière distincte, c'est-à-dire celle de faire un usage plus sage de l'argent; un moyen pour faciliter les échanges à notre disposition et non une fin en soi poursuivie peu importe les conséquences écologiques.
- Manière différente de vivre individuellement et manière de vivre socialement qui portent à consommer de moins en moins matériellement, car consommer c'est détruire la nature.
- Manière différente d'instaurer des mesures réparatrices et des mesures correctrices aux pratiques anti-écologiques du passé.
- Manière différente de produire des biens et de se procurer ces biens à **proximité géographique**, soit le plus proche possible en évitant les produits fabriqués à l'autre bout du monde. Que les objets soient durables et non jetables dû à la

piètre qualité de fabrication programmée (obsolescence programmée).

- Faire les choses différemment, c'est vouloir mettre en place un programme d'éducation permanent dédié à l'ensemble de la population, qui aurait comme objectifs de faire prendre conscience aux membres qu'il existe une relation d'**interdépendance** entre l'homme et la nature et d'établir une compréhension des réformes à mettre en place pour que la cohérence soit au rendez-vous. L'éducation devra servir à **rapailler** l'esprit morcelé des individus. Inciter à comprendre les choses dans son ensemble, c'est être capable de comprendre les motifs et les mobiles impliqués qui enclenchent l'action. On devra inculquer aux enfants et aux adultes le respect du vivant sans tomber dans les élucubrations religieuses. Cette éducation devra servir aux individus tout au long de leur vie. Un discours réaliste devra accompagner la pédagogie et éviter le fantastique.
- Agir autrement, ça commence par régler de manière réaliste par notre mode de vie les conflits que nous provoquons entre l'homme et la nature et non par tenter de ménager la chèvre et le chou.
- Vivre autrement, c'est vouloir créer le sentiment permanent dans la population qu'elle contribue à l'équilibre écologique de l'écosystème mondial en reniant les actions cumulatives et la «stratégie d'élargissement» pour pouvoir vivre dans une certaine stabilité avec la nature. Vivre autrement, c'est être capable de ralentir la cadence dans l'ensemble de nos activités non essentielles. Vivre autrement, c'est être capable par d'autres motivations de se contenir. Vivre autrement, c'est être capable d'éviter l'action quand elle n'est pas nécessaire.
- La mesure la plus efficace, la moins populaire, mais la plus responsable qui soit dans le contexte écologique que nous vivons au début du 21^e siècle, est une diminution significative du taux de natalité mondial.

Et pour réaliser ce changement de cap, ou si nous voulons le mettre convenablement en place ce programme hors du commun, il faut abandonner graduellement l'action offensive que notre mode de vie génère et remplacer avec un certain réalisme celle-ci par d'autres types d'actions moins perturbatrices.

Vivre autrement, c'est-à-dire vouloir vivre en fonction de la réalité écologique plutôt que de mettre l'accent sur le virtuel. **Relever les contradictions fondamentales existantes dans le système sociopolitico-économique et voir à leur élimination graduelle!** C'est vouloir dire les choses franchement même si les gens sont réticents à entendre ce qui perturbe la nature, à comprendre les causes humaines qui engendrent des perturbations par refus de reconnaître une réalité pourtant commune à tous.

Affirmer notre pensée autrement, ça demande chez les gens de choisir dans leurs communications orales ou dans leurs communications écrites, ni plus ni moins, des mots, des expressions qui expriment mieux leur pensée rénovée! Si l'on entend encore dans les propos exprimés chez les défenseurs de l'environnement le mot **développement** ou l'expression **développement durable**, ceci sera la démonstration qu'ils sont d'accord avec le modèle qui leur a été imposé socialement dans le passé (fait social), qu'ils sont encore d'accord avec ce modèle actuel et, finalement qu'ils veulent que l'option sociopolitico-économique qu'ils partagent soit maintenue dans le temps. Il semblera alors que le bricolage environnemental les aura satisfaits encore.

Pour pouvoir agir autrement, il serait avantageux d'être capable de surmonter nos habitudes d'esprit fabriquées par l'éducation institutionnelle que nous avons tous reçue dans le passé!

En plus du vocabulaire employé usuellement, comme le signalait SCHUMPETER¹, il faut s'attarder sur ce qui se passe pour mieux comprendre la situation actuelle, plus particulièrement sur les structures sociales, sur les idéologies en place et sur les représentations mentales du système. Il serait préférable d'être capable de se dissocier de la dynamique sociale du fameux: <<**Tout le monde le dit, donc nous devons le dire et le faire aussi!**>> En avons-nous le courage? **NON!** Les raisons semblent se trouver dans les divisions fondamentales de l'opinion publique qui mettent en avant-plan sa nature propre. Il faut aussi chercher dans la psychologie profonde de l'individu et le champ de la psychologie sociale pour pouvoir cerner les causes qui favorisent cette cohésion axée vers cette règle d'action qui privilégie le développement. Jean-François PHÉLIZON dans le chapitre IX de son livre explique très bien «Le cadre de l'action collective» et ses exigences.

Comme André BEAUFRE nous l'a démontré précédemment, la stratégie peut entre autres servir à remettre la décision fondamentale à plus tard! Devant cette situation: sommes-nous en tant que société à apparence distincte paralysée comme les autres qui ont le même modèle? **OUI!** Toutes les sociétés qui épousent ce modèle de développement sont actuellement en 2013 **PARALYSÉES** par plusieurs facteurs qui sont d'ordre psychologique, culturel, idéologique et économique. Elles sont tristes! Elles ne savent plus où donner de la tête parce qu'elles ne sont pas capables de générer du développement pour suffire convenablement à la croissance durable de leur économie. La politique du développement durable de l'État tente, comme BEAUFRE l'a expliqué, à paralyser toutes les décisions originales fondamentales qui pourraient émerger. Elle a créé une illusion qui fonctionne encore. On se contente du bricolage dans les politiques mises de l'avant. La politique du développement continue dans sa lancée de destruction massive du territoire du Québec par l'action de faire du développement au nom de la religion du développement économique intégral. Une nouvelle **STRATÉGIE POUR VIVRE AUTREMENT ENSEMBLE** s'impose! Mais, qu'est-ce qui bloque tout ça? Selon nous, nos principaux ennemis qui bloquent la réalisation de vivre ensemble autrement

seraient nos habitudes d'esprit, nos contradictions dans le système et le laisser-faire idéologique. Même l'ensemble des lois votées, des règlements en vigueur, les schémas d'aménagement successifs et les conventions internationales semblent être impuissants pour insuffler un changement significatif menant à l'équilibre. À observer les choses, il nous semble que les perturbations écologiques sont devenues des vecteurs privilégiés du développement économique. Nous repoussons toujours les vraies décisions: nous sommes plutôt occupés à faire du développement! Nous voulons le plus souvent entendre des choses qui propulsent des projets de développement plutôt que d'entrevoir un mode de vie basé sur un **équilibre écologique** entre les humains et l'écosphère. Même les environnementalistes semblent être d'accord de poursuivre cette destruction massive du territoire et de la planète (stratégie d'élargissement) par ce qu'ils valorisent dans leurs communications publiques et convoitent émotionnellement encore l'action de faire du développement qu'ils appellent aveuglément dans une quasi unanimité **durable**.

Jean-Paul Doyon

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

Bibliographies

AEBISCHER, Verena, *et al.* *Idéologies et représentations sociales*. Cusset (Fribourg) Suisse: Delval, 1991.

AUBERT, Nicole. *Le culte de l'urgence. La société malade du temps*. Sous la direction de Perrine Simon-Nahum, Édition Flammarion, 2003.

BEAUFFRE, André. *Stratégie de l'action*. Librairie Armand Colin, 1966.

BRÉMOND, Janine et Alain GÉLÉDAN. *Dictionnaire des théories et mécanismes économiques*. coll. «J. Brémond», Édition Hatier Paris, 1984.

BRUNDTLAND, Gro Harlem, *et al.* *Notre avenir à tous. La Commission mondiale sur l'environnement et le développement. Lettre – préface de Clifford Lincoln. Présentation de Luc Gagnon et de Harvey L. Mead*. Éditions du Fleuve, 1988.

CASTORIADIS, C. *Le mythe du développement*, Paris, Seuil, 1977.

CORNU, Gérard, *et al.* *Vocabulaire juridique*. Presses Universitaires de France, coll. Quadrige/PUF, 2000.

CÔTÉ, Nicole, *et al.* *Individu, Groupe et Organisation*. Gaëtan Morin éditeur, 1986.

DESCARTES, René. *Discours de la méthode*. Flammarion, 1992.

DURKHEIM, Émile. *Les Règles de la Méthode sociologique*. Presses Universitaires de France, coll. «Bibliothèque de Philosophie Contemporaine», 1894-1967.

DUVIGNEAUD, Paul. *La synthèse écologique: populations, communautés, écosystèmes, biosphère, noosphère*. DOIN éditeurs, Paris, 1980-1984.

FISCHER, Gustave-Nicolas. *Psychologie sociale de l'environnement*. Éditions Privat, coll. «Pratiques sociales», 1992.

FREUND, Julien. *Sociologie du conflit*. Presses Universitaires de France, coll. «La politique éclatée», 1983.

FURTADO, Celso. *Le mythe du développement économique*. Traduit du portugais par Eddy TREVES, Éditions Anthropos, 1976.

GARRIGOU-LAGRANGE, André et René PASSET. *Économie politique. Système et structures. Politique du développement*. Dalloz, coll. «PRÉCIS DALLOZ». 1965.

GOSELIN, J., P. GRONDIN et J.-P. SAUCIER, 1998. *Rapport de classification écologique du sous-domaine bioclimatique de l'érable à tilleul de l'est*. Ministère des Ressources naturelles du Québec, Direction de la gestion des stocks forestiers, 1999.

GUSDORF, Georges. *La parole*. Presses Universitaires de France, coll. «QUADRIGE/PUF», 2007.

- HUBERT, René. *Traité de Pédagogie générale*. Presses Universitaires de France, coll. «Logos», 1961.
- JURDANT, Michel. *Le défi écologiste*. Les éditions du Boréal, Montréal, 1988.
- LA MAISONNEUVE, Éric de. *Incitation à la réflexion stratégique*. Edition Economica, coll. «Poche Géopolitique», 1998.
- LA MAISONNEUVE, Éric de. *Stratégie crise et chaos*. Sous la direction de Vincent Desportes et Jean-François Phelizon, coll. «Stratégies & Doctrines», Édition Economica, 2005.
- LA MAISONNEUVE, Éric de. *Précis de stratégie. Cinq éléments pour agir*. Dunod, Paris, 2008.
- LAMOUREUX, Gisèle. *Lamoureux G. 2002. Flore printanière. Collaboration à la photographie: R. Larose. Fleurbec éditeur. Saint-Henri-de-Lévis*. Québec. Groupe Fleurbec, 2002.
- LATOCHE, Serge. *Faut-il refuser le développement? Essai sur l'anti-économique du tiers-monde*. Presses Universitaires de France, coll. «Économie en liberté», 1986.
- LAURENCE, Jean-Marie. *Grammaire française*. Centre de psychologie et de pédagogie, 1957.
- LIDDELL HART, B. H. *Stratégie*. Introduction et traduction de l'anglais par Lucien Poirier, Librairie Académique Perrin, 1998.
- MENDES, Candido. *Le mythe du développement (Colloque)*. Paris. Éditions du Seuil, coll. «Collection esprit», 1977.
- MERCURE, Daniel. *Les temporalités sociales*. Sous la direction de Dominique Desjeux et Bruno Péquignot, Éditions L'Harmattan, coll. «Logiques Sociales», 1995.
- MOLES, Abraham A. et Élisabeth ROHMER. *Psychologie de l'espace*. Casterman, coll. «Synthèses contemporaines», 1978.
- MORFAUX, Louis-Marie. *Vocabulaire de la philosophie et des sciences humaines*. Librairie Armand Colin, Paris, 1980.
- MORVAL, Jean. *La psychologie environnementale*. Les Presses de l'Université de Montréal, 2007.
- MOSCOVICI, Serge. *L'âge des foules. Un traité historique de psychologie des masses*. Librairie ArthèmeFayard, 1981.
- PARENT, Sylvain. *Dictionnaire des sciences de l'environnement*. Éditions Broquet Inc., 1990.
- PARIS, Claude et Yves BASTARACHE. *Initiation à la pensée critique*. Les Éditions C.G. enr., 1992.
- PHÉLIZON, Jean-François. *L'action stratégique*. coll. «Stratèges & Stratégie», Ed. Economica, 1998.
- PSYMÉTRIK, Éditions. *Le guide de recherche d'une orientation professionnelle GROUPE. Formulaire de résultats*. 1998.
- QUICHERAT, L. *Dictionnaire Français-latin*. Librairie Hachette, 1965.

RIST, Gilbert. *Le développement. Histoire d'une croyance occidentale*. Paris, Presses de Sciences Po, coll. «Poche des Presses de Sciences Po», 2007.

ROBERT. *Le Petit Robert*. Dictionnaires Le Robert - SEJER, 2004.

ROCHER, Guy. *Introduction à la sociologie générale: action sociale, organisation sociale, changement social*. Éditions Hurtubise HMH Ltée, 1992.

TAPINOS, Georges. *Éléments de démographie. Analyse, déterminants socio-économiques et histoire des populations*. Armand Colin Éditeur, Paris, 1985.

En abrégé

DAR = Dictionnaire historique de la langue française. Sous la direction d'Alain REY, Dictionnaires LE ROBERT - PARIS, 1998 (1992).

DDF = Dictionnaire de la foresterie – Dictionary of Forestry. Sous la direction de Marc Côté, Les Presses de l'Université Laval, 2000.

DFP = Dictionnaire fondamental de la psychologie. Sous la direction H. Bloch, É. Dépret, A. Gallo, PH. Garnier, M.-D. Gineste, P. Leconte, J.-F. Le Ny, J. Postel, M. Reuchlin, Larousse-Bordas, coll. «IN EXTENSO»), 1977.

EPU = Encyclopédie Philosophique Universelle. Les notions philosophiques. Publié sous la direction d'André Jacob, Presses Universitaires de France, 1990.

VDE = Vocabulaire de l'environnement. Conseil international de la langue française, C.I.L.F. 1976.

Les articles

ALMERAS, Guillaume. " Cause efficiente ". *Encyclopédie Philosophique Universelle. Les notions philosophiques*. Publié sous la direction d'André Jacob, Presses Universitaires de France, 1990.

ACHARD, Pierre. " La biologie dans les représentations de l'économie. Croissance et développement. " . *Discours biologique et ordre social*. Éditions du Seuil, 1977.

AUROUX, Sylvain. " Dictionnaire ". *Encyclopédie Philosophique Universelle. Les notions philosophiques*. Publié sous la direction d'André Jacob, Presses Universitaires de France, 1990.

AUROUX, Sylvain. " Recherche ". *Encyclopédie Philosophique Universelle. Les notions philosophiques*. Publié sous la direction d'André Jacob, Presses Universitaires de France, 1990.

CHEVALIER, Yves. " Structure sociale ". *Dictionnaire de la sociologie*. Sous la direction de Raymond Bourdon, Philippe Besnard, Mohamed Cherkaoui et Bernard-Pierre Lécuyer. Librairie Larousse, 1989.

DEGLISE, Fabien. " Étude de l'International Service for Acquisition of Agri-biotech Applications: Les OGM sont encore plus nombreux et variés en 2010 ". *Le Devoir*, (26-27 février 2011).

COUTAU-BÉGARIE, Hervé. " Défensive ". *Dictionnaire de stratégie*, Sous la direction de Thierry de Montbrial et Jean Klein, Presses Universitaires de France, 2000.

JODELET, Denise. " Représentations sociales: un domaine en expansion ". *Les représentations sociales*. Sous la direction de Denise Jodelet. Presses Universitaires de France, coll. «Sociologie d'aujourd'hui»), 1989.

MICHEL, J. " Éducation ". *Encyclopédie Philosophique Universelle. Les notions philosophiques*. Publié sous la direction d'André Jacob, Presses Universitaires de France, 1990.

MONTBRIAL DE, Thierry. " Stratégie ". *Dictionnaire de stratégie*, Sous la direction de Thierry de Montbrial et Jean Klein, Presses Universitaires de France, 2000.

COUTAU-BÉGARIE, Hervé. " Offensive ". *Dictionnaire de stratégie*, Sous la direction de Thierry de Montbrial et Jean Klein, Presses Universitaires de France, 2000.

RIVIÈRE, C. " Faits institutionnalisés et contraignants ". *Encyclopédie Philosophique Universelle, Les notions philosophiques Dictionnaire*, tome 2, sous la direction d'André Jacob, Presses Universitaires de France, 1990.

ROPARTZ, Philippe. " L'éthologie humaine ". *L'Anthropologie, Les Dictionnaires du savoir moderne*, sous la direction d'André Akoun, Centre d'Étude et de Promotion de la Lecture, Paris, 1972.

SENSALES, Gilda et Alessandra ARENI. " De la nature à l'environnement: représentations et idéologies ". *Psychologie sociale de l'environnement*, 2006.

Les sites consultés

AFFAIRES MUNICIPALES, RÉGIONS ET OCCUPATION DU TERRITOIRE. - *Document de veille. La gestion de l'urbanisation dans la révision des schémas d'aménagement et de développement*, [En ligne]. - [Page consultée le 6 septembre 2010.] - Adresse URL: www.google.ca/search?hl=fr&client=firefox-a&hs=4Jl&ris=org.mozilla%3Afr%3Aofficial&channel=S&g=la+gestion+de+l'urbanisme+dans+la+r%C3%A9vision

ASSEMBLÉE NATIONALE. - *Loi sur le développement durable*, [En ligne]. - [Page consultée le 21 septembre 2010.] - Adresse URL: <http://www.google.ca/search?client=firefox-a&rls=org.mozilla%3Afr%3Aofficial&channel=s&hl=fr&source=hp&q=loi+d%C3%A9veloppement+durable&meta=&btnG=Recherche+Google>

BILAN UNIVERSITÉ DE SHERBROOKE.- *Création du ministère des affaires sociales*, [En ligne]. - [Page consultée le 25 mai 2011.] - Adresse URL: <http://bilan.usherbrooke.ca/bilan/pages/evenements/2124.html>

GOUVERNEMENT DU QUÉBEC. - *Un projet de société pour le Québec, Stratégie gouvernementale de développement durable 2008-2013, décembre 2007*, [En ligne]. - [Page consultée le 24 octobre 2010.] - Adresse URL: <http://www.google.ca/search?client=firefox-a&rls=org.mozilla%3Afr%3Aofficial&channel=s&hl=fr&source=hp&q=strat%C3%A9gie=d%C3%A9veloppement&btnG=Recherche+Google>

MINISTÈRE DE LA CULTURE, DES COMMUNICATIONS ET DE LA CONDITION FÉMININE. - *Notes pour une intervention de la ministre de la Culture, des Communications et de la Condition féminine madame Christine St-Pierre en réaction au discours inaugural du premier ministre du Québec, monsieur*

Jean Charest, [En ligne]. - [Page consultée le 9 mai 2011.] - Adresse URL: <http://www.mcccf.gouv.qc.ca/index.php?id=4685>

MINISTÈRE DES AFFAIRES MUNICIPALES ET DES RÉGIONS. DIRECTION DE L'AMÉNAGEMENT ET DU DÉVELOPPEMENT LOCAL. - *Aménagement et développement du territoire. La vision stratégique du développement culturel, économique, environnemental et social*, [En ligne]. - [Page consultée le 7 septembre 2008.] - Adresse URL: http://www.mamrot.gouv.qc.ca/amenagement/amen_amen_docu.asp

MINISTÈRE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE, ENVIRONNEMENT ET PARCS. - *Parcs nationaux du Québec*, [En ligne]. - [Page consultée le 19 mai 2011.] - Adresse URL: <http://www.mddep.gouv.qc.ca/parcs/reseau.htm>

NAISSANCE DES DICTIONNAIRES. - *Les premiers dictionnaires*, [En ligne]. - [Page consultée le 17 avril 2011.] - Adresse URL: <http://www.les-dictionnaires.com/naissance.html>

PORTAIL QUÉBEC. - *L'occupation du territoire*, [En ligne]. - [Page consultée le 13 avril 2011.] - Adresse URL: <http://www.gouv.qc.ca/portail/quebec/pgs/commun/portrait/territoire/occupationterritoire/?lang=fr>

POUGET, Régis. - *Le temps psychologique*, [En ligne]. - [Page consultée le 17 octobre 2011.] - Adresse URL: http://www.google.ca/#hl=fr&sugexp=kjrmc&cp=18&gs_l=1t&xhr=t&9=temps+psychologie&pq=temps

HUYGHE, François-Bernard. - *Propagande résumée. Décryptage de la propagande: médias et organisation*, [En ligne]. - [Page consultée le 30 octobre 2008.] - Adresse URL: http://www.huyghe.fr/actu_217.htm

MINISTÈRE DES AFFAIRES MUNICIPALES, RÉGIONS ET OCCUPATION DU TERRITOIRE (MAMROT). - *Le schéma d'aménagement et de développement*, [En ligne] - [Page consultée le 6 septembre 2010.]. - Adresse URL: http://www.mamrot.gouv.qc.ca/amenagement/outils/amen_outi_plan_sche.asp

HOLLAND, L. John. - *La typologie de Holland*, [En ligne] - [Page consultée le 20 septembre 2010.]. - Adresse URL: <http://www.google.ca/search?client=firefox-a&rls=org.mozilla%3Afr%3Aofficial&channel=s&hl=fr&source=hp&q=typologie+holland&meta=&btnG=Recherche+Google>

MDDEP - *Espèces menacées ou vulnérables*, [En ligne]. - [Page consultée le 26 octobre 2010.] - Adresse URL: <http://www.mddep.gouv.qc.ca/biodiversite/especes/index.htm#menacees>

VILLE DE LÉVIS. - *Règlement RV-2008-07-60 sur le schéma d'aménagement et de développement révisé*, [En ligne]. - [Page consultée le 15 juin 2010.] - Adresse URL: http://www.ville.levis.qc.ca/fr/Citoyens_Urb_Adr.asp

WIKIPEDIA. - *Diagnostic*, [En ligne]. - [Page consultée le 24 avril 2011.] - Adresse URL: <http://fr.wikipedia.org/w/index.php?oldid=63052504>

WIKIPEDIA. - *Empreinte écologique*, [En ligne]. - [Page consultée le 27 juillet 2010.] - Adresse URL: <http://fr.wikipedia.org/w/index.php?oldid=55834951>

WIKIPEDIA. - *Fernand de Magellan*, [En ligne]. - [Page consultée le 15 mars 2011.] - Adresse URL: <http://fr.wikipedia.org/w/index.php?oldid=62809469>

WIKIPEDIA. - *François Perroux*, [En ligne]. - [Page consultée le 13 septembre 2010.] - Adresse URL: <http://fr.wikipedia.org/w/index.php?title=Fichier:Perroux.jpg>

WIKIPEDIA. - *Imaginaire social*, [En ligne]. - [Page consultée le 7 octobre 2012.] - Adresse URL: http://fr.wikipedia.org/wiki/Imaginaire_social

WIKIPEDIA. - *Parcs nationaux du Canada*, [En ligne]. - [Page consultée le 19 mai 2011.] - Adresse URL: <http://fr.wikipedia.org/w/index.php?oldid=64428812>

WIKIPEDIA. - *Population mondiale*, [En ligne]. - [Page consultée le 11 novembre 2010.] - Adresse URL: http://fr.wikipedia.org/wiki/Population_mondiale

WIKIPEDIA. - *Thought-terminating cliché*, [En ligne]. - [Page consultée le 30 mars 2010.] - Adresse URL: <http://fr.wikipedia.org/w/index.php?oldid=50936267>

WIKIPEDIA. - *Réserves écologiques au Québec*, [En ligne]. - [Page consultée le 19 mai 2011.] - Adresse URL: <http://fr.wikipedia.org/w/index.php?oldid=53410908>

WORLDWATCH INSTITUTE. - *Réduction de la population mondiale: faire face à l'inévitable*, [En ligne]. - [Page consultée le 4 mars 2011.] - Adresse URL: <http://www.delaplanete.org/Reduction-de-la-population.html>

ANNEXE

Notes complétant les chapitres du livre.

PROLOGUE

1 - APPROPRIATION: *«Les pratiques de l'espace. Principes théoriques. L'appropriation.»*

L'appropriation est un processus psychologique fondamental d'action et d'intervention sur un espace pour le transformer et le personnaliser; ce système d'emprise sur les lieux englobe les formes et types d'intervention sur l'espace qui se traduisent en relations de possession et d'attachement.

L'appropriation s'exprime ainsi par un style d'occupation de l'espace, propre à un individu ou à un groupe. Or un tel processus entre souvent en opposition avec les contraintes imposées par un espace construit. Le mécanisme d'appropriation est donc sous-tendu par deux dimensions: d'un côté, l'exercice d'un contrôle sur l'espace, qui se traduit par des transformations ou des aménagements divers, et, de l'autre, la marge de manœuvre offerte par le cadre et l'organisation d'un espace.

L'appropriation se traduit en termes de modifications physiques, d'occupation, de transformation, ou tout simplement d'utilisation d'indices à travers un contrôle psychologique; il s'agit d'un ensemble d'artefacts par lesquels s'opère une structuration de l'espace suivant les besoins et les aspirations; de la sorte, un individu ou un groupe indique sa propre utilisation d'un lieu et la manière dont il l'occupe, le transforme et y vit. Dans tous les cas, c'est l'affirmation d'une variante personnelle, exprimée en termes de style d'occupation, de transformation, d'installation, d'aménagement; l'élément de l'espace ou la portion de l'environnement ainsi transformés vont se muer en système d'emprise, en structure d'appartenance, par lesquels un logement identique à tous les autres sera vécu comme un chez soi. L'appropriation est une manière de matérialiser une part de son univers mental dans l'espace physique environnant, pour le faire nôtre.

Cette pratique est relative à une situation spatiale donnée; elle varie en fonction du type d'espace, de ces caractéristiques, des moyens disponibles, ainsi que de l'utilisateur. De même que l'espace prend une signification différente dans des cultures différentes, de même il varie selon le niveau social des individus, leur type d'aspirations, les modalités d'emprise propre à leur milieu et les symboles sociaux, eux-mêmes définis socialement, mis en œuvre dans de tels processus: l'appropriation peut traduire les types de besoins prônés-prohibés dans un contexte donné; c'est pourquoi toute appropriation est fonction de tous ces facteurs: individuel, institutionnel, social.

Il s'agit d'un type d'emprise qui compose avec les diverses contraintes d'un aménagement en les redispasant et, à cet égard, on peut dire qu'il transcende les divers déterminismes inscrits dans un espace: c'est pourquoi l'appropriation est un mécanisme d'adaptation qui suppose que le rapport à l'espace n'est jamais entièrement prédéterminé et que l'individu, en agissant sur lui, lui affecte ou réaffecte des symboles et des valeurs culturelles qui en étaient exclus.

Considérée comme processus de transformation d'un espace, l'appropriation constitue une modalité de changement caractérisée à la fois comme processus conflictuel, dans la mesure où elle est d'une manière ou d'une autre confrontée à des systèmes de contraintes, et un processus qui est plus d'ordre micro-social que macro-social, dans la mesure où elle manifeste non pas une orientation des changements individuels pour en arriver à un changement social, mais une capacité de l'individu à produire de l'auto-variation dans un espace; sous cet angle, l'appropriation se révèle comme un processus essentiellement psychique, qui consiste à produire de la diversité en investissant l'espace d'intentions et d'actes qui permettent à l'individu de survivre à la banalité du quotidien et de se donner ainsi une identité, c'est-à-dire de créer des situations où l'espace constitue pour lui une ressource.

L'appropriation se concrétise à travers des formes variées; le marquage et la personnalisation en sont les expressions les plus connues.» [Fischer 1992: 91-92].

2 – IMAGINAIRE SOCIAL: «L'**imaginaire social** est un magma de significations sociales à caractère imaginaire dont la production ne se réfère pas à une ou plusieurs élaborations

psychiques individuelles ni même de groupes ou d'organisations. Il s'agit d'un concept créé par Cornelius Castoriadis.

En quoi consiste l'imaginaire social

Pour comprendre ce concept, nous devons nous placer d'emblée dans une perspective sociétale. «Les significations imaginaires sociales ne sont ni représentations, ni figures ou formes, ni concepts» écrit C. Castoriadis. Elles ne sont pas plus des «types-idéaux» à la manière du sociologue allemand Max Weber. Elles sont historiques, donc évolutives, et produisent des institutions qui ne peuvent être analysées qu'en fonction du contexte culturel de l'époque.

Elles sont des significations parce qu'elles renvoient à un sens. Castoriadis définit le *sens* comme «un tenir-ensemble indestructible, se visant soi-même et fondé sur soi-même, source illimitée de plaisir à quoi il ne manque rien et qui ne laisse rien à désirer».

Imaginaires parce que ces significations ne sont pas réductibles à un réel ou un rationnel quelconque. Elles renvoient au fond magmatique de la psyché et du monde, c'est-à-dire à ce que Castoriadis nomme l'Abîme/Chaos/Sans-Fond à partir duquel surgit sans cesse un flux créatif de nouvelles significations dont la portée peut être bénéfique ou maléfique pour l'homme.

Sociales parce qu'elles valent pour et s'imposent à tous les membres de la société, sans être nécessairement connues comme telles. Les formations idéologiques apparaissent comme des ensembles identitaires rationalisables du fond magmatique de l'imaginaire social. Ceux qui présentent le plus haut degré de cohérence et d'efficacité politique dans un certain contexte.»
SOURCE: http://fr.wikipedia.org/wiki/Imaginaire_social

3 – LA MAISONNEUVE: «La stratégie est une nécessité. Qu'elle ait été fondée sur la pratique guerrière, matrice de l'histoire et fil conducteur des sociétés, est une évidence. Mais que l'arbre ne cache pas la forêt! La stratégie n'est pas réductible à la guerre. Elle est au cœur de toute action humaine, dont le destin est par nature politique, puisque «agir ensemble» c'est mettre en cause, d'une façon ou d'une autre, l'avenir de la collectivité – la *polis*. La stratégie est inhérente à la conception comme à la conduite – l'une à l'autre enchaînées – des actions collectives. Devant le caractère inéluctable de cette exigence – l'imperium stratégique –, les sociétés ont pu avoir, selon les époques et les cultures, des attitudes ou des interprétations différentes, mais personne – ni ici ni ailleurs, ni aujourd'hui ni demain – ne doit ignorer cette contrainte. Telle est la donnée initiale du problème.» [La Maisonneuve 2005: 1].

CHAPITRE I

1 - MOLES (Abraham A.): «Docteur ès-sciences et ès-lettres, est professeur à l'Université de Strasbourg où il a, en particulier, créé une discipline de psychologie de l'espace et développé les concepts de micro-psychologie et de théorie des actes.» (plat-arrière).

2 - ROHMER (Élisabeth): «**MAINTENIR L'ÉQUILIBRE ÉCOLOGIQUE: Maintenir l'équilibre écologique** Les problèmes écologiques traduisent des problèmes de comportements à la fois individuels et collectifs. De même, pour agir avec efficacité sur les problèmes environnementaux, il faut utiliser à la fois les approches individuelles et collectives, tandis que les comportements et les attitudes des citoyens doivent être concordants avec la politique gouvernementale sur la conservation d'énergie pour la rendre efficace. Les conduites d'économie d'énergie deviennent inutiles si elles sont pratiquées par une minorité de personnes; les systèmes «antipollution» des automobiles ne servent à rien si les individus les débranchent, par exemple.

Afin de développer une responsabilité écologique chez les citoyens, la psychologie

environnementale doit aussi servir d'approches qui évaluent l'aspect actif en plus de l'aspect réactif. Le premier aspect, actif, aura pour mission d'étudier la perception, l'évaluation des problèmes écologiques, les attitudes, les facteurs situationnels et ceux de personnalité et ainsi que les comportements pro- et antiécologique. Cet aspect actif de la personne sera abordé à l'aide d'approches inspirées de la psychologie sociale.

L'aspect réactif de la relation personne-environnement est également étudié à travers les comportements et les attitudes des personnes, car l'humain manipule l'environnement et l'environnement manipule l'humain. C'est ce qu'on appelle «l'approche interactionniste» ou mieux «transactionniste» en psychologie environnementale.

Le comportement dans l'environnement est en partie déterminé par la prise de conscience du besoin de modifier son milieu (compétence environnementale). L'évaluation des problèmes écologiques est donc dépendante de la perception que les individus en ont (Morval, 1981). D'une part, la perception sensorielle ne peut pas jouer un grand rôle dans l'appréciation des fléaux écologiques; il est possible de voir et de sentir certains polluants atmosphériques et certains environnements détériorés (les déchets, par exemple), mais nous avons vu dans la section de ce chapitre sur la pollution que les récepteurs s'adoptent en s'activant moins fréquemment après une exposition répétée à un même stimulus (les personnes ne prêtent plus attention aux bruits qui les entourent ou ne sentent plus la pollution atmosphérique). En plus, la plupart des problèmes écologiques échappent totalement à la perception sensorielle (c'est le cas de la radioactivité, de la diminution des ressources non renouvelables, du monoxyde de carbone, etc.).

Par ailleurs, la perception des problèmes écologiques joue un plus grand rôle sur les plans affectif et cognitif. Dans ce cas, la perception dépend de l'information véhiculée par les médias et du traitement de ces informations selon les valeurs, les activités et les expériences individuelles. À ce sujet, de nombreuses revues de littérature confirment qu'une prise de conscience des problèmes écologiques grandit au sein de la population et cette problématique devient une question majeure de plus en plus au cœur des préoccupations médiatiques. Les personnes, néanmoins, tiennent l'industrie et le gouvernement comme premiers responsables de ces problèmes. En deuxième position vient l'activité des populations qui cause des dommages écologiques importants. D'ailleurs, plus les exigences augmentent, moins les individus s'attribuent de responsabilités. La population croit que le gouvernement, l'industrie et la technologie peuvent régler ces problèmes sans aide de leur part alors qu'une conscientisation accrue du citoyen serait nécessaire. Moins les personnes sont impliquées dans les problèmes écologiques, moins elles les perçoivent adéquatement. De plus, ces personnes pensent que les problèmes peuvent être facilement résolus tandis que les personnes qui connaissent véritablement les problèmes estiment qu'il n'existe pas de solution facile et rapide.

Les personnes préoccupées par l'écologie ont une orientation particulière et ne conçoivent jamais le milieu, l'environnement en termes utilitaristes. Plusieurs études ont confirmé que ces personnes sont généralement plus mûres, responsables et adaptées socialement. Malheureusement, elles sont encore minoritaires dans notre société obsédée par l'économie et la rentabilité à court terme.

Tout bien considéré, on peut estimer qu'une personne se sent responsable de son environnement lorsqu'elle est consciente «des répercussions de ses actions, s'attribue le blâme pour leurs conséquences, identifie d'autres manières de faire ayant moins de répercussions négatives» (Morval, 1981). C'est ainsi que les piétons jettent peu ou pas de déchets par terre parce qu'ils s'attribuent la responsabilité de ce geste et connaissent les conséquences d'un tel acte sur l'environnement. Ils préfèrent agir en respectant la norme plutôt que de façon immédiatement rentable.

Cependant, l'écart entre les attitudes et le comportement existe et peut s'expliquer par l'absence de compétences requises pour exprimer les intentions en comportement. Souvent les personnes ne savent pas comment franchir le «seuil comportemental», comment agir concrètement dans le sens d'un soutien aux valeurs écologiques et d'une limitation en ce qui concerne les dégâts nuisant à l'environnement. Dans ces conditions, une analyse fonctionnelle des comportements semble plus appropriée qu'une simple analyse conceptuelle.» [Morval 2007: 38-40].

CHAPITRE III

1 - CASTORIADIS (C.): «né à Lyon en 1922. Études de lettres et philosophie. A dirigé la revue *Esprit* jusqu'en 1976. A enseigné comme professeur invité dans plusieurs universités des États-Unis. A étudié particulièrement les grandes idéologies contemporaines.» [Castoriadis 1977: 275].

2 - MYTHE DU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE: «Chapitre I TENDANCES STRUCTURELLES DU SYSTÈME CAPITALISTE DANS LA PHASE DE DOMINATION DES GRANDES ENTREPRISES *La prophétie de l'effondrement*

Les mythes ont exercé une influence incontestable sur la pensée des hommes qui se sont efforcés de comprendre la réalité sociale. Ces derniers ont toujours tenté de prendre appui sur l'un ou l'autre postulat associé à un système de valeurs qu'ils se sont rarement souciés d'expliquer: ainsi du mythe du bon sauvage dont Rousseau a rêvé, de l'idée millénariste de la disparition de l'État, chez Marx; du «principe de population» de Malthus à la conception walrasienne de l'équilibre général. Le mythe est un conglomérat d'hypothèses dont aucune ne peut faire l'objet d'une vérification. Ceci ne constitue pas toutefois une difficulté majeure car le travail de l'analyste procède à un niveau beaucoup plus proche de la réalité. La fonction principale du mythe est d'orienter, sur le plan intuitif, ce que Schumpeter a appelé une vision du processus social, en l'absence de laquelle, le travail de l'analyste n'aurait aucun sens. C'est ainsi que les mythes agissent comme des phares, illuminant le champ de perception des chercheurs et leur permettant une vision claire de certains problèmes, ou les aveuglant sur d'autres, ce qui leur assure du même coup un confort intellectuel puisque les discriminations valorisantes ainsi favorisées, s'imposent à leur esprit comme autant de «reflets» d'une réalité objective (1. Il n'est pas dans mon propos de tenter ici une épistémologie des sciences sociales. Depuis Dilthey nous savons que les sciences sociales ont grandi au milieu de la pratique de la vie (Cf. Wilhelm Dilthey, Introduction à l'étude des sciences humaines, Paris, 1924, p. 34). Et Max Weber a démontré clairement comment se complètent les notions d'«explication compréhensive» et de «compréhension explicative» des processus sociaux. Le mythe introduit dans l'esprit un élément discriminatoire qui perturbe l'acte de compréhension lequel consiste selon Weber, à «capter par l'interprétation, le sens ou l'ensemble signifiant que l'on a en vue» (Cf. Max Weber, Économie et Société, Paris, 1971, T. I, p. 8). Voir également J. Freund, Les théories des sciences humaines, Paris, 1973).

La littérature sur le développement économique au cours des dernières vingt-cinq années nous fournit l'exemple éclatant du rôle prédominant des mythes dans les sciences sociales: 90% au moins des textes qu'on y trouve se fondent sur l'idée - qui se pose comme évidente - selon laquelle le développement économique tel qu'il s'est produit dans les pays qui ont mené la révolution industrielle, aurait une vocation universelle. Plus précisément: il est postulé que les normes de consommation de la minorité de l'humanité qui vit actuellement dans les pays hautement industrialisés, sont accessibles aux grandes masses de population en expansion rapide qui constituent ce qu'on appelle le Tiers-Monde. Cette idée se situe sans doute, dans le prolongement du mythe du «progrès», élément essentiel de l'idéologie dominante de la révolution bourgeoise autour de laquelle s'est constituée l'actuelle société industrielle.

Partant d'une vision de la réalité enclose dans cette idée directrice, les économistes ont consacré le meilleur de leur imagination à élaborer des schémas complexes du processus d'accumulation du capital dans lesquels l'impulsion dynamique est donnée par le progrès technologique, entéléchie se situant hors de tout contexte social. Peu d'attention - sinon aucune - n'a été donnée aux conséquences sur le plan culturel, de la croissance exponentielle des stocks de capitaux. Les grandes métropoles modernes, où l'air est irrespirable, où la criminalité va croissant, où les services publics se détériorent, où les jeunes se réfugient dans l'anti-culture, ont surgi tel un cauchemar dans le rêve du progrès linéaire des théoriciens de la croissance. Moins encore d'attention avait été accordée aux effets sur l'environnement physique d'un système de décisions dont les objectifs ultimes visent à satisfaire des intérêts privés. On comprend donc l'irritation provoquée chez maints économistes par la lecture de l'étude intitulée *The limits of growth* (les limites de la croissance) préparée par un groupe interdisciplinaire du «Massachusetts Institute of Technology», pour le Club de Rome (2. Cf. D.H. Meadows, Dennis L. Meadows, Jorgen Randers, William W. Behrens, *The limits to Growth*, New-York, 1972, et pour sa méthodologie, J.W. Forrester, *World Dynamics*, Cambridge, Mass. 1971.).

Point n'est besoin d'être d'accord avec tous les aspects méthodologiques de cette étude, et moins encore avec ses conclusions, pour percevoir son importance fondamentale. Grâce à elle, ont été retracés pour la première discussion, des problèmes cruciaux que les économistes du développement économique ont laissés toujours dans l'ombre. Nous disposons ainsi pour la première fois d'un ensemble de données représentatives des aspects fondamentaux de la structure et de certaines tendances générales de ce que l'on commence à nommer le système économique planétaire. Plus encore: nous disposons maintenant d'un ensemble d'informations nous permettant de formuler certaines questions de fond en rapport avec l'avenir des pays dits sous-développés.

En vérité, la pratique consistant à construire des modèles représentatifs des structures et du fonctionnement à court terme des grands ensembles d'activités économiques ne date pas d'aujourd'hui. Entre le tableau économique des physiocrates français et les matrices de Léontieff, il se passera deux siècles au cours desquels on a appris beaucoup sur l'interdépendance des activités économiques. Au cours des dernières vingt-cinq années, des modèles complexes d'économies nationales aux dimensions relativement réduites et plus largement ouverts sur les marchés extérieurs - la Hollande, par exemple - ou bien encore aux dimensions plus étendues mais autocentrés - les États-Unis, par exemple - se sont élaborés. L'étude analytique de ces modèles a permis de formuler des hypothèses sur le comportement à plus long terme de certaines variables, en particulier de la demande de produits considérés comme ayant valeur stratégique par le gouvernement des États-Unis. Ces études ont mis en évidence le fait que l'économie nord-américaine tend à être de plus en plus dépendante de ressources non renouvelables, produites à l'extérieur du pays. Il s'agit là, bien entendu, d'une conclusion très importante qui est à la base de la politique d'ouverture croissante de l'économie des États-Unis et du renforcement des grandes entreprises capables de promouvoir la recherche de l'exploitation de ressources naturelles à l'échelle planétaire. Les projections à plus long terme, faites dans le cadre analytique auquel nous venons de nous référer, se fondent implicitement sur l'idée selon laquelle la frontière extérieure du système est illimitée. La notion de réserves dynamiques, fonction du volume des investissements programmés et des hypothèses sur le progrès des techniques, permet de rassurer les esprits plus exigeants. Compte tenu du fait qu'une politique de défense des ressources non-reproductibles incombe aux gouvernements et non pas aux entreprises, l'information et la capacité de les évaluer incombant d'autre part principalement aux entreprises, le problème tend à s'égarer.

L'importance de l'étude réalisée pour le Club de Rome dérive précisément du fait que l'hypothèse d'un système ouvert n'englobant pas les frontières des ressources naturelles n'y a pas été retenue. On n'y rencontre pas non plus de préoccupation concernant la dépendance croissante des pays hautement industrialisés vis-à-vis des ressources naturelles des autres pays, et encore moins les conséquences pour ces derniers du gaspillage de ces ressources par les premiers. Le point nouveau c'est que le système peut maintenant être envisagé dans une première approximation, à l'échelle planétaire en ce qui concerne les ressources non-renouvelables. Les auteurs se sont également posé la question suivante: Que se passerait-il si le développement économique en faveur duquel se sont mobilisés tous les peuples de la terre, arrive effectivement à se concrétiser, c'est-à-dire, si les formes actuelles de vie des peuples riches en viennent effectivement à s'universaliser? La réponse à cette question est claire, sans ambiguïté: si cela se produit, les pressions sur les ressources non renouvelables et la pollution du milieu ambiant atteindront un niveau tel (ou alternativement, le coût du contrôle de la pollution sera tellement élevé) que le système économique mondial connaîtrait nécessairement une débâcle.

Avant de considérer la signification réelle qu'il convient d'accorder à cette prophétie, il nous faut aborder un problème plus général que les hommes de ce temps ont tenté d'é luder. Je veux parler du caractère prédateur du procès de civilisation, en particulier, de la filière de ce procès engendrée par la révolution industrielle. À l'évidence, ce à quoi nous ne pouvons pas échapper, c'est au fait que dans notre civilisation, la création de valeurs économiques provoque, dans un grand nombre de cas, des procès irréversibles de dégradation du monde physique. L'économiste limite son champ d'observation à un processus partiel, prétendant ignorer que ce processus provoque des modifications croissantes du monde physique. Il transforme notamment une énergie

libre ou disponible sur laquelle l'homme possède un contrôle parfait en énergie non disponible. S'ajoutant aux conséquences de nature directement économique, telles que le renchérissement des sources diverses d'énergie, ce procès provoque l'élévation des températures moyennes de certains secteurs de la planète dont les effets à plus long terme peuvent difficilement être exagérés. L'attitude naïve consiste à imaginer que les problèmes de cet ordre trouveront nécessairement une solution par le progrès technologique, comme si l'actuelle accélération du progrès technologique ne contribuait pas en fait, à les aggraver. Il ne s'agit pas de prédire si théoriquement, la science et la technique rendent l'homme capable de trouver une solution à ce - ou à ces - problèmes(s) posé(s) par notre civilisation. Il s'agit à peine de reconnaître si ce qui est susceptible de créer une valeur économique, détermine en contrepartie, des processus irréversibles dans le monde physique, dont nous escamotons les conséquences. Il ne faut pas perdre de vue que, dans la civilisation industrielle, le futur est en grande partie conditionné par des décisions qui ont été prises dans le passé et qui sont en train d'être prises actuellement en fonction d'un court horizon temporel. Dans la mesure où l'accumulation du capital augmente, l'interdépendance entre le futur et le passé devient plus grande. En conséquence, l'inertie du système augmente et les corrections de parcours deviennent plus lentes ou exigent un effort plus grand.» [Furtado 1976: 11-19].

CHAPITRE IV

1 - CROISSANCE: «c. Sémantique et croissance

Mais il ne nous suffit pas de savoir retrouver dans le terme “ croissance “ ou dans son corrélat “ développement “ l'attitude néo-darwinienne. Nous devons encore préciser les parcours et les inscriptions de ces termes. Pour cela j'ai emprunté quelques outils à la linguistique et à la logique et je les ai utilisés à démontrer neuf textes d'économie appliquée à l'éducation, échantillonnés pour fournir une diversité suffisante dans leurs conditions de production. L'analyse ci-dessous s'appuie sur des résultats obtenus dans ce corpus, illustrés de citations qui ne sont pas toutes issues du corpus ainsi retenu.

Le terme “ croissance “ appelle tout d'abord les termes de “ développement “ et de “ progrès “ comme quasi synonymes. Du point de vue linguistique, il se place dans la vaste série des verbes de changement, dont l'analyse conduit à celle des adverbes et des adjectifs de quantité ainsi qu'aux procédures de comparatif et de superlatif. Nous tenterons tout d'abord de placer ces termes dans leur paradigme, puis nous montrerons ce qui dans leur emploi est plus particulièrement attribuable à leur référence biologiste ou naturaliste, et enfin les implications pratiques des précédents éléments,

Parmi les termes d'évolution, certains (évolution, procès, processus) ne renvoient pas directement à une dimension évaluative. Mais, contrairement à “ variation “, “ changement “, “ modification “, “ phénomène “, ils renvoient cependant à un caractère systématique, une structure d'ordre. Des termes comme “ augmentation “, “ accroissement “ renvoient à une variation de quantité. Cette variation est orientée, comme le montre l'existence de termes comme “ diminution “, “ décroissance “. Des termes comme “ améliorer “, “ progrès “ font directement référence à la dimension “ bon/mauvais “ alors que des termes comme “ allonger “, “ alourdir “, “ élever “ se réfèrent à l'augmentation dans le temps d'une quantité particulière. En première analyse, on peut donc organiser ces termes en fonction du schéma suivant:

Première opération: référence ou non au temps.

En cas de référence au temps, constant ou variable
 si variable non systématique ou systématique
 si systématique, l'axe de systématité
 est ou non spécifié
 si spécifié axe bien/mal ou grandeur
 si grandeur, nature de la grandeur
 spécifiée ou non.

Certains termes (“ aboutir “, “ accomplir “, “ achever “) surajoutent aux traits précédents un trait de fermeture (perfectif) qui met en valeur le caractère d'ouverture (imperfectif) des processus mentionnés ci-dessus.

Il y aurait des dimensions à rajouter pour pouvoir rendre compte de mots tels que “ accumuler “, “ pénétrer “ ou de la différence entre “ réduire “ et “ restreindre “.

– le schéma offre la particularité de fournir à chaque niveau le choix entre un pôle offrant peu d'information et ultérieurement non subdivisé et un pôle regroupant les autres subdivisions;

– chacune des oppositions mises en jeu peut jouer indépendamment;

– on observe en pratique une liaison indirecte tendant à ramener ces différents niveaux à des cas particuliers de l'opposition du bien et du mal.

Précisons. Vis-à-vis du schéma, le terme de “ croissance “ est à interpréter comme «dans le temps, variation systématique d'une grandeur non spécifiée dans le sens d'une augmentation». De même “ amélioration “ est «dans le temps, variation systématique vers le bien». L'analyse de «progrès “ est un peu plus compliquée en ce sens que l'on peut renvoyer à la même analyse qu' “ amélioration “ ou préférer garder trace de l'étymologie et introduire la dimension “ avant/arrière. Mais pour nos économistes, marxistes ou non, la croissance est un progrès, une amélioration. Même pour les tendances récentes du Club de Rome (croissance zéro, etc.) le problème n'est que le prix qu'on le paye, non son évaluation intrinsèque.» [Achard 1977: 186-187].

CHAPITRE VIII

1 - EXTÉRIORITÉ DES CHOSES: «Pour sortir de l'impasse, il faut en revenir à l'exigence durkheimienne qui consiste, d'une part, à inclure dans la définition la totalité des phénomènes considérés et, de l'autre, à n'en retenir que les caractères extérieurs. Autrement dit, il convient d'identifier, d'un point de vue sociologique, ce qui permet d'affirmer qu'un ensemble de pays sont considérés comme «développés» alors que d'autres sont «en développement», à partir de pratiques observables par chacun. Il ne s'agit donc pas de comparer - pour les opposer - deux ensembles distincts pour dire que l'on possède plus de ceci (d'écoles, de routes, de réserves monétaires, de calories par tête d'habitant, d'automobiles, de démocratie, de téléphones, etc.) et moins de cela (d'analphabètes, de traditions culturelles, d'enfants par famille, de «pauvres absolus», de temps, de main-d'œuvre qualifiée, etc.) et inversement, mais de mettre en évidence le processus qui est à l'origine de cette différence, qui se répand à un rythme différent dans les deux ensembles en question et qui les transforme quantitativement et qualitativement de manière irréversible. Car le «développement» ne concerne pas exclusivement les pays du «Sud» et moins encore les seules actions entreprises sous les auspices des organismes de «coopération au développement». Il s'agit d'un phénomène historique global dont il convient d'expliquer le fonctionnement pour pouvoir ensuite, réparer sa présence ou son absence.» [Rist 2007: 33-34].

2 - LES PREMIERS DICTIONNAIRES: «Le 15 août 1539, François 1^{er}, roi de France, signait l'ordonnance de Villers-Cotterêts, laquelle sommit les tutélaires paroissiaux du royaume de tenir des registres d'actes civils. Cette disposition manuscrite allait désormais faire état de preuve dans bien des litiges tout en témoignant de la nécessité de définir de façon absolue le sens de certains mots ainsi que l'irréfutabilité de certains termes. Cette ordonnance, que l'on considère aujourd'hui comme «l'acte de naissance» officiel de la langue française, ouvrait désormais la porte au français en matière de législation, criminelle et civile, et reléguait le latin à des fonctions strictement religieuses. Le français, en devenant la langue de la loi, acquérait enfin une puissance autonome qui lui permettrait plus tard d'élaborer la bible de sa propre histoire.

Pendant le 16^e siècle, une pléiade de dictionnaires d'équivalence avec le latin, l'espagnol, l'allemand, le grec et d'autres dialectes européens voient le jour sous différentes formes. D'autres recueils de proverbes, de termes de navigation ou de mots empruntés aux nouveaux mondes que les explorateurs découvrent, sont également publiés mais sans la volonté d'organisation et de catalogage essentielle à l'acheminement d'un véritable dictionnaire tel qu'on le conçoit

aujourd'hui. Il faut attendre un certain Jean Nicot, qui publie en 1606 son ouvrage: Thresor de la langue française pour que les premiers signes d'une recherche exhaustive présagent d'une construction analytique sérieuse, avec définitions de mots. Puis en 1694, c'est au tour de l'Académie Française d'y aller avec un dictionnaire commandé par le cardinal de Richelieu pour le public. Les jésuites et les hommes de lettres se disputeront ensuite les fruits du terreau français et des dictionnaires en tous genres germeront dans ces esprits fertiles. Notons en outre la fameuse Encyclopédie ou le dictionnaire raisonné des sciences, des arts et des métiers de Diderot et d'Alembert, qui donna enfin, au terme de l'aventure en 1777, un ouvrage impressionnant en 35 volumes.» SOURCE: <http://www.les-dictionnaires.com/naissance.html>

3 – APPORT D'UN ÉLÉMENT DE PREUVE AUDIO-VISUEL:

À la télévision de Radio-Canada, le 12 août 2008, la journaliste et animatrice Céline GALIPEAU nous présentait une série de reportages ayant pour titre «Souvenirs de Chine». J'ai pu constater qu'un de ces reportages venait corroborer en quelque sorte mes observations sur lesquelles je me suis attardé dans le chapitre VIII. Ce document venait l'imager! Ce reportage avait été réalisé par Luc TREMBLAY. Peut-être est-il encore disponible sur le Web. J'avise le lecteur qu'il se peut que les noms des personnes interrogées et les noms de certains quartiers cités dans la retranscription du reportage soient incorrects. Ceci par contre ne devrait pas altérer le contenu du reportage. En présentation, le journaliste et animateur Jean-François LÉPINE précisait: «Quand j'étais correspondant au milieu des années 80, près de 100 % de l'économie chinoise était contrôlée par l'État, les Chinois n'avaient pas accès à la propriété privée, aujourd'hui, la proportion s'est complètement inversée, plus de 70% des entreprises qui ont fait le boom économique chinois sont privées. Dans les grandes villes, les gens instruits ont un niveau de vie comparable au nôtre et comme nous, ils rêvent d'une voiture, d'une maison bien à eux et c'est pourquoi, dans une de ces nombreuses banlieues qu'on construit maintenant un peu partout, Céline GALIPEAU est partie à la découverte de ce nouveau rêve chinois.»

- GALIPEAU: «De Shanghai on connaît surtout les gratte-ciel, la circulation, la foule. Mais la ville a un autre visage. Et pour Jessica et Hanson WONG et sa voisine Simone, c'est presque un autre monde.

- Jessica WONG: «Je suis née à Shanghai, j'ai grandi à Shanghai, en fait, j'ai vécu toute ma vie en ville.» [femme qu'il me semble avoir été âgée d'une trentaine d'années] «Quand j'étais petite, nous vivions à quatre dans un petit appartement d'à peine dix mètres carrés. Je dormais par terre presque tout le temps.»

- SIMONE [interrogée sur la rue asphaltée devant une maison avec portes de garage doubles] «Ici c'est tranquille! C'est comme au Canada! C'est la nature, la verdure partout et, ici, l'air c'est plus frais.»

- GALIPEAU: «Ici, c'est la banlieue de Shanghai. Avec leurs enfants, [noms difficiles à saisir et à transcrire] habitent dans Rancho Santa Fe, un quartier d'inspiration mexicaine où on se croirait plus dans le sud des États-Unis qu'en Chine. Jessica est bien loin du petit appartement où elle a grandi, [Céline pénètre dans une maison du gabarit des superbes maisons à plus d'un million de dollars récemment construites dans la ville de Boucherville sur des anciennes terres agricoles], mais son mari est un homme d'affaire et ils peuvent goûter à des plaisirs qui jusqu'à récemment étaient interdits. Comme celui de posséder sa propre maison et sa propre cour.»

- JESSICA: «Ici, l'air est pur et le matin j'entends même chanter les oiseaux. Oui! ça ne m'était jamais arrivé en ville.»

- Monsieur WONG: «Ici, ça ne ressemble pas à la Chine. L'environnement ressemble plus à l'Amérique! [pelouse et petit lac artificiel dans la cour] C'est vraiment vrai!»

- GALIPEAU: «Vivre comme en Amérique! [les enfants et le père jouent au golf dans la cour] Jessica et Hanson auraient pourtant les moyens d'habiter en ville. Leur maison a coûté un million de dollars, mais pour eux, la banlieue offre un cadre idéal pour élever leurs enfants.»

- Monsieur WONG: «En ville, la circulation est horrible! C'est pour ça que je vis ici! Je déteste vraiment la ville!»

- GALIPEAU: «Partout, le long des routes, des panneaux publicitaires vantent les nouveaux quartiers. Rancho Santa Fe, Santa Muse, Forest Miners, tous évoquent des contrées lointaines.

Pour cet architecte canadien [Raef H. WALLIS de A00 Architecture, Shanghai], installé à Shanghai depuis six ans, c'est le nouveau rêve chinois.»

- WALLIS: «C'est d'avoir ce qu'on n'a jamais eu! C'est la Chine qui sort d'une ère où tout était pareil. On n'avait pas le choix! On habitait dans des endroits qui étaient faits sous un moule et on voyait ce qui se passait ce qui se fait à l'étranger.»

- GALIPEAU: «Et plus que c'est exotique, plus les Chinois aiment ça! À [ville dont le nom est difficile à saisir] on se croirait dans une petite cité anglaise avec au centre une église gothique, même une statue de Wiston CHURCHILL. Un décor parfait pour les nouveaux mariés qui s'y bousculent un dimanche après-midi pour immortaliser le plus beau jour de leur vie.»

- WALLIS: «C'est la manière la plus facile de faire! Juste d'aller copier, d'implanter, d'implanter! Ils n'ont pas le temps d'y penser!»

- GALIPEAU: «Et on construit toujours plus! Toujours plus vite! Cinq millions et demi de nouveaux logements l'an dernier seulement! C'est le quart de toutes les nouvelles constructions de la planète. Chaque jour, ces nouveaux quartiers s'étendent un peu plus! La nouvelle Chine efface l'ancienne.»

- Chou MIEN [orthographe incertaine] a 72 ans. Elle a passé toute sa vie avec son mari sur ses terres. Et leurs voisins ont déjà été déplacés par le gouvernement. Eux aussi devront partir!

- MIEN «On peut rien faire pour lutter contre ça! Sous Mao, il n'y avait pas de gens riches ou de gens pauvres! Tout le monde était pareil! Mais, maintenant, les choses ont bien changé.»

- GALIPEAU: «Leur ferme a déjà été démolie. Alors, pour quelques semaines encore, ils habitent dans cette ancienne usine désaffectée. Ils élèvent quelques oies. Ils cultivent de quoi se nourrir. Bientôt, ils iront vivre dans une des immenses tours à quelques kilomètres de là.»

- MIEN: «Notre nouvel appartement sera très bien! Nous n'aurons plus nos champs à nous! Ici au moins, on pouvait cultiver nos propres légumes!»

- GALIPEAU: «Et Chou MIEN doit se résigner à voir son potager remplacé par du gazon.»

- MIEN: «J'imagine que si ces maisons n'avaient pas chacune leur terrain, les promoteurs n'arriveraient pas à les vendre.» [la caméra nous montre un bloc à appartements au-dessus duquel passe à basse altitude un avion de dimensions proches d'un 747].

- Shin FONG: [entrevue avec un jeune couple dont l'orthographe du nom est incertaine] et sa fiancée s'appêtent eux aussi à déménager. Ils quittent leur petit appartement près de l'aéroport. Pour eux, comme pour bien des Chinois de la classe moyenne, cette migration vers la banlieue se fera au volant d'une nouvelle voiture.»

- FONG: «C'est vraiment un bel endroit et c'est pas trop loin de mon travail! Ça sera aussi commode pour ma copine, mais on ne peut pas tout avoir!»

- GALIPEAU: «Ils vont s'installer dans un condo à 35 km. C'est pas très grand, mais à 115.000 dollars, ils n'auraient jamais pu trouver la même chose au centre-ville.»

- FONG: «On a mis de l'argent de côté depuis quelques années et nos parents nous ont aidés pour la mise de fond. Nous allons payer le reste avec une hypothèque.»

- GALIPEAU: «En plus, bien sûr, de payer leur voiture, car tous ces quartiers sont clôturés et n'y entre pas qui veut. Un autre signe de réussite sociale! Il est bien difficile de vivre sans auto! C'est aussi le cas de Rancho Santa Fe.»

- Monsieur WONG: «En prenant l'autoroute, ça prend seulement 30 minutes pour se rendre au centre-ville!»

- GALIPEAU: «Vous, vous aimez ça?»

- JESSICA: «Oui! Oui!» [affirment-ils tous les deux avec un beau grand sourire]

- Monsieur WONG: «Ma femme conduit, vous savez?»

- GALIPEAU: «Mais il faut une voiture?»

- Monsieur WONG: «On en a une!»

- GALIPEAU: «Le résultat, c'est que le nombre de véhicules explose et que la circulation est devenue infernale. D'autant plus que le prix de l'essence à la pompe est subventionné et coûte moins de un dollar le litre!»

- WALLIS: «C'est un modèle qui a déjà énormément de problèmes en Amérique du Nord et lorsque qu'on transplante ici et qu'on multiplie par un facteur de 100, 200, les problèmes qui viennent avec sont multipliés d'autant plus.»

- GALIPEAU: «Et cela, malgré les efforts de la ville. On a considérablement amélioré le transport en commun en ajoutant 80 stations de métro. Mais Shanghai est une si grosse ville que cela ne sera pas suffisant! Selon le directeur de l'urbanisme, d'ici 2020, 5 millions et demi de personnes vivront en périphérie.»
- Le directeur du Service d'urbanisme, monsieur Zhang Yu XIN: «Pour le développement futur de Shanghai, nous avons décidé de favoriser la migration des gens du centre-ville vers la périphérie. Pour ça, la ville doit construire des infrastructures. C'est notre responsabilité! Ensuite, ce sont les goûts des gens et des promoteurs qui dictent quel type d'habitation qu'il faut construire.»
- WALLIS: «On devrait être en train de construire des endroits de médium à haute densités avec des parcs communs au lieu d'avoir tout le monde un p'tit jardin et vraiment d'aller implanter la vision américaine en Chine à une échelle absolument ahurissante.»
- GALIPEAU: «Mais ici aussi, le choix de déménager en banlieue n'a souvent rien à voir avec le développement durable. Shin FONG, comme le veut la tradition, voulait offrir une certaine sécurité à sa future épouse, même si leur appartement sera 35 km du bureau de [nom de son épouse difficile à saisir]» «Ce n'est pas un problème?»
- ÉPOUSE: «Non, ça va.»
- FONG: «Non, ça nous dérange pas.»
- GALIPEAU: «C'est mieux de vivre en ville, non?»
- FONG: Ça la dérange pas parce qu'elle m'aime et je l'aime aussi...»
- GALIPEAU: «Pour Jessica et Hanson, le bonheur est dans la banlieue. Ils y ont trouvé un mode de vie qu'ils n'avaient jamais eu, et une fierté aussi, celle de savoir que la Chine n'a plus rien à envier au reste du monde.»
- Monsieur WOUNG: «C'est un beau quartier! Ma maison est belle! Ma famille est heureuse! C'est la maison de mes rêves!»

4 – MOTS ANNEXES: «De même, la phrase comprend des **mots de base**, (nom, verbe), des **mots annexes** (adjectifs qualificatif, adverbe) et des mots d'articulation (article, adjectif non qualificatif, préposition, conjonction).» [Laurence 1957: 43].

5 - SOUTENABLE: «24. Le rapport original anglais parle de *sustainable development*; la traduction française (réalisée par l'ONU) a opté pour «développement soutenable» (par opposition à un «développement insoutenable»?), mais l'usage s'est imposé de parler de «développement durable». Ce flottement n'a fait que renforcer les interprétations divergentes de la notion. Celle-ci n'a pourtant rien de mystérieux. Elle correspond à la sagesse des «Indiens» nord-américains selon laquelle, avant d'entreprendre quelque chose, il convient de songer aux effets de son action sur les sept générations à venir. Le «développement durable» renvoie, d'une part, à l'ancienne préoccupation de Robert Malthus dans son *Essai sur le principe de la population* (1798), et, de l'autre aux thèmes développés dans le rapport Meadows (*The Limits to Growth*, 1972). Quant à l'expression elle-même, elle avait déjà été utilisée lors d'un séminaire organisé par les Nations unies en 1979 et dans une étude menée sous les auspices de l'UICN, du PNUD et du WWF, en 1980, et intitulée *World Conservation Strategy; Living Resources Conservation for Sustainable Development*.» [Rist 2007: 316].

CHAPITRE IX

1 - FRENCH: FRENCH, J., RAVEN B., «The Basis of Social Power», in C. CARTWRIGHT (édit.), *Studies in Social Power*, Ann Arbor, Mich.: University of Michigan Press, 1959, 225 p.

2 - BESOINS: «26. Admettons que l'eau potable constitue un «besoin». Y a-t-on répondu adéquatement en s'assurant que le marigot n'était pas pollué? Faut-il aller jusqu'à généraliser les bornes-fontaines? Mais combien faut-il en prévoir pour mille habitants? Le souhait d'avoir un robinet dans la cuisine est-il un «vrai besoin»? Si oui, peut-on admettre qu'un individu, sous prétexte qu'il paie sa facture d'eau, utilise 500 litres par jour, alors que d'autres doivent se

contenter du centième?

Ces questions sont sans fin et il faut reconnaître une fois pour toutes qu'il est impossible d'y répondre de manière satisfaisante pour l'ensemble du «genre humain». [Rist 2007: 318].

3 - MDDEP: *Espèce menacées ou vulnérables*, [En ligne]. - [Page consultée le 26 octobre 2010.] - Adresse URL: <http://www.mddep.gouv.qc.ca/biodiversite/especes/index.htm#menacees>

4 - RECHERCHE: «23. On notera cependant que la commission est restée discrète sur le problème des transports (et notamment celui des coûts cumulés du transport automobile; cf. p. 236 et suiv.) et qu'elle n'a pas pu se mettre d'accord sur la question de l'énergie nucléaire (alors que la catastrophe de Tchernobyl avait déjà eu lieu). La «conclusion» à laquelle elle parvient sur ce sujet est particulièrement vide de sens: «La production d'énergie d'origine nucléaire n'est justifiée qu'à la seule condition que nous puissions résoudre de manière satisfaisante les problèmes qu'elle pose et qui, à ce jour, sont sans réponse (p. 225)» [Rist 2007: 314-315].

5 - WIKIPEDIA. - *Réserves écologiques au Québec*, [En ligne]. - [Page consultée le 19 mai 2011.] - Adresse URL: <http://fr.wikipedia.org/w/index.php?oldid=53410908>

6 - MINISTÈRE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE, ENVIRONNEMENT ET PARCS. - *Parcs nationaux du Québec*, [En ligne]. - [Page consultée le 19 mai 2011.] - Adresse URL: <http://www.mddep.gouv.qc.ca/parcs/reseau.htm>

7 - LÉVIS SERA DOTÉ D'UN SCHÉMA ENVIRONNEMENTAL: «À l'occasion du dernier point de presse de la campagne électorale lundi dernier, Danielle Roy Marinelli, chef de Lévis Force 10, a annoncé que la Ville de Lévis serait la première municipalité du Québec à se doter d'un schéma environnemental. L'exercice s'étendra toutefois sur quelques années.

Les villes du Québec ont l'obligation de se doter d'un schéma d'aménagement comme on le sait, mais elles ne sont pas tenues, pour l'instant du moins, à se doter d'un schéma environnemental puisque cette pratique n'existe tout simplement pas. Danielle Roy Marinelli a annoncé que la Ville de Lévis serait la toute première au Québec à travailler à l'élaboration d'un tel schéma.

Plusieurs municipalités de la province adhèrent depuis un certain temps à l'idée de se doter d'une charte environnementale. «C'est excellent d'avoir une charte, a expliqué Mme Marinelli, mais nous, nous avons décidé d'aller plus loin. Un schéma environnemental est nettement supérieur pour sa portée qu'une charte.»

Une charte exprime le vœu pour une municipalité de porter attention à divers aspects relatifs à l'environnement sur son territoire. «Un schéma environnemental est un engagement envers la population pour les dix prochaines années», a déclaré Mme Marinelli.

L'air, la terre et l'eau

Ainsi, le projet de schéma tel que présenté par Lévis Force 10 va s'articuler autour de trois axes, soit l'air, la terre et l'eau. Pour l'air, les facteurs de gaz à effet de serre et la mobilité sur le territoire lévisien seront pris en compte. Pour la terre, on tiendra compte des valeurs de l'agriculture, de la présence et la préservation des forêts urbaines et de l'implantation en plus grand nombre de bâtiments verts sur le territoire. Enfin, pour l'eau, on considérera la consommation humaine, son ruissellement, les processus nécessaires à son assainissement et la conscientisation à son prix social et collectif.

Mme Marinelli estime que ce schéma environnemental demandera quelques années de préparation et qu'il sera présenté par étapes successives qui feront l'objet d'une consultation publique. En attendant, elle a également annoncé

que Lévis se doterait d'un grand parc quatre saisons. Il s'agira vraisemblablement du Parc de la rivière Etchemin.»
(PIERRE DUQUET - *Le Peuple Lévis*, 27 octobre 2009).

8 - «L'USINE L'HOIR DE LÉVIS: UN INDICATEUR RÉVÉLATEUR

La construction à Lévis en 1939 du bâtiment industriel appartenant à l'homme d'affaire *Georges-Armand L'Hoir* situé entre l'anse Fréchette et l'anse Windsor soustrayait dans ce temps-là une certaine superficie de la berge naturelle du fleuve Saint-Laurent, à sa vocation initiale, c'est-à-dire en agissant, principalement, comme un filtre naturel de l'écosystème. Conséquence, cette invasion humaine délibérée dans un écosystème fluvial devenait par les faits une démonstration d'une action de déploiement dans un milieu naturel motivé par le développement économique et plus spécifiquement, une contamination au plomb des sceaux en fer blanc utilisés pour la récolte de l'eau d'érable que la *Coopérative des producteurs des produits de l'érable** vivait à l'époque. Au lieu de conserver le milieu existant intact, l'humain se déploie dans les paysages comme un dominateur, les transforme, les perturbe pour toutes sortes de raisons qui lui sont apparemment justes! À cette époque, j'imagine que l'on se souciait peu de la bonne santé écologique du fleuve.

Avec son érection en trois phases et pour finir sa vocation industrielle avec la démolition en septembre 2007, l'usine désaffectée devenait par les circonstances qu'on lui connaît aujourd'hui un socio-indicateur du type de rapport que nous entretenons avec la réalité naturelle des choses et de nos innombrables discours environnementaux qu'un bon nombre de gens d'affaire feignent d'entendre. M'appuyant sur la science de l'écologie en modifiant la définition d'un bioindicateur, un socio-indicateur est constitué par un événement dont sa réalisation renseigne sur certaines caractéristiques sociologiques du rapport social avec l'environnement et l'incidence de ses pratiques en général. Cet indicateur se mesure uniquement par les actions concrètes que nous posons, soit par des mesures compensatrices ou soit par des mesures restauratrices d'un écosystème quand l'occasion nous est fournie. Depuis un certain temps, environnementalistes (partisans de la préservation de l'environnement) et promoteurs du développement économique (partisans du déploiement spatial) s'affrontent sur la place publique. Le démembrement définitif de l'usine a donné une occasion unique aux environnementalistes d'exiger de redonner au fleuve son caractère naturel et par la même occasion aux élus municipaux de corriger une fois pour toutes l'erreur du passé basée sur les ambitions humaines. Les deux groupes ont-ils flairé l'occasion? Quoi faire pour corriger cette invasion humaine du passé?

J'estime que l'erreur du siècle précédent peut être réparée avec l'enlèvement sur la surface du milieu naturel de la totalité du terrain artificiel qui lui a été imposé dans le passé. L'énergie fossile utilisée lors de l'opération du transfert des matériaux de remplissage, après caractérisation du sol, si ça n'a pas été déjà fait, devra être compensée par les économies en énergie que la *Ville de Lévis* devra faire par elle-même puisqu'elle va bientôt élaborer un plan d'action avec l'aide du *Ministère du développement durable, de l'Environnement et des Parcs* (MDDEP) qui vise la réduction des gaz à effet de serre (GES) produites par les activités humaines sur son territoire. Ce geste de restauration de la berge démontrera que Lévis peut corriger ses erreurs du passé en remettant au fleuve une partie de sa berge naturelle qui lui a été amputée jadis. La décision finale deviendra par la force des choses l'indicateur privilégié du rapport que nous entretenons avec l'environnement en général. Remettre au fleuve ce qui lui a été substitué jadis indiquera que nous faisons des efforts sans compromis pour rétablir la santé écologique de cet écosystème fluvial. Cependant, voir le dossier uniquement sous l'angle de l'économie, l'indicateur nous apprendra une dichotomie entre les bonnes intentions et les gestes concrets absents dans ce dossier. Nous avons le choix: privilégier le rapport écologique avec un socio-indicateur de protection et de conservation ou privilégier le rapport économique qui implique souvent un socio-indicateur d'invasion, d'incursion des milieux naturels! Quel indicateur sera retenu?»

Jean-Paul DOYON

LÉVIS'informe Volume VI - Numéro VII - Novembre 2007

NOTE DE L'AUTEUR: En effet, adopter un point de vue strictement économique nous empêche très souvent de corriger les erreurs du passé. Combien d'autres situations de la sorte sont sacrifiées sur l'autel de l'économie. Et dire qu'il y a des gens qui veulent encore concilier économie et écologie!

9 - DÉBLAIEMENT DU SITE DE L'USINE L'HOIR: Lettre du 9 novembre 2010: «**Objet: Déblaiement du site de l'usine L'Hoir**

Monsieur, La Ville de Lévis est très sensible à son environnement et, plus particulièrement, à la mise en valeur de la rive du fleuve, que ce soit sur le site de l'ancienne usine L'Hoir ou tout autre site de la rive.

L'ensemble des 42 kilomètres de rive que compte la Ville de Lévis sur le fleuve Saint-Laurent a été, d'une façon ou d'une autre, artificialisé au cours des ans. Aujourd'hui avec des ressources financières limitées, la Ville de Lévis doit faire des choix et se donner un plan de gestion de la rive qui lui permettra de faire les investissements les plus positifs pour l'ensemble de la population dans un objectif de développement durable. L'adoption d'un plan de gestion de la rive permettra de faire des choix éclairés et d'améliorer constamment la section de la rive droite qui nous a été confiée.

En ce qui concerne l'avenir du site de l'usine L'Hoir, une étude des critères d'implantation est présentement en cours et guidera le conseil municipal dans sa prise de décision. Soyez assuré que tout sera mis en œuvre afin de respecter le caractère écologique de cet endroit.

Je vous remercie de l'intérêt que vous portez à votre environnement et à la vie municipale en général.

Recevez, Monsieur, l'expression de mes meilleurs sentiments.

La mairesse de Lévis

Danielle Roy MARINELLI»

CHAPITRE X

1 - GOSSELIN: GOSSELIN, J., P. GRONDIN et J.-P. SAUCIER, 1998. *Rapport de classification écologique du sous-domaine bioclimatique de l'érable à tilleul de l'est*. Ministère des Ressources naturelles du Québec, Direction de la gestion des stocks forestiers, 1999.

2 - STRATÉGIES: «Le pouvoir, nous l'avons souligné, ne représente rien en soi mais constitue le produit d'une relation entre plusieurs individus ou groupes dont les comportements dépendent de la conjoncture et des ressources humaines et financières disponibles. C'est ce que l'on appelle les stratégies. Elles permettent de médiatiser la décision de l'action [KOTTER, J. P., «Le management du pouvoir», Harvard-L'Expansion, hiver 1977-1978, pp. 46-57] On peut classer les stratégies selon la source de pouvoir utilisée. Parmi les plus importantes nous rencontrons: Stratégies autoritaires: coercition, sanction, pression, confrontation, élimination de l'autre, force. Stratégies bureaucratiques: respect de la norme, imposition des standards, recours à la hiérarchie. Stratégies psychologiques: manipulation, séduction, exagération de sa vulnérabilité, maintien de bonnes relations, association des autres à ses réussites personnelles, flatteries. Stratégies idéologiques: discours, conditionnement, persuasion, mythologie, falsification. Stratégies techniques: présentation, emballage, artifice, statistiques.» [Côté *et al.* 1986: 300-301]. «Il serait plus vrai de dire que, plus importants sont les moyens utilisés effectivement pour distraire l'ennemi, plus grandes sont les chances que la concentration atteigne son but. Sinon, cette dernière peut s'attaquer à un objectif trop ferme pour être brisé.» [Liddell Hart 1998: 401] «La concentration efficace ne peut être obtenue que lorsque les forces adverses sont dispersées; et, habituellement, afin de trouver une telle dispersion devant soi, on doit répartir très largement ses propres forces. Ainsi, par un apparent paradoxe, la véritable concentration est le fruit de la dispersion.» [Liddell Hart 1998: 402]. «Leçon que suivit son héritier militaire, le jeune Napoléon

BONAPARTE qui cherchait toujours, comme il disait, à «faire son thème de deux façons». Soixante-dix années plus tard, SHERMAN tirait une nouvelle fois la leçon de l'expérience et émettait sa fameuse maxime sur la nécessité «de placer l'ennemi sur les cornes d'un dilemme.» Pour tout problème posé par l'existence d'une force d'opposition qui ne peut être maîtrisée, on doit prévoir des solutions alternatives et s'y préparer. La faculté d'adaptation est la loi qui régit la survie dans la guerre comme dans la vie courante, la guerre n'étant qu'une forme concentrée de la lutte de l'homme et de son environnement.

Pour demeurer pratiques, disons que tout plan doit tenir compte de l'aptitude de l'ennemi à le déjouer. Le meilleur moyen de surmonter cette obstruction consiste à élaborer un plan qui puisse être aisément varianté en fonction des circonstances. Pour conserver une telle faculté d'adaptation tout en gardant l'initiative, la meilleure façon consiste à opérer sur une ligne offrant des objectifs alternatifs. Vous placez ainsi l'ennemi «sur les cornes d'un dilemme», ce qui vous garantit le gain d'au moins l'un de ces objectifs - le plus souvent le moins gardé - et vous réserve la possibilité d'enlever le second après le premier.» [Liddell Hart 1998: 403]. «Mais la tendance moderne serait de chercher des principes pouvant se formuler en un seul mot, mot qui en exige ensuite plusieurs milliers d'autres pour être entendu. Même ainsi formulés, ces «principes» demeurent tellement abstraits qu'ils signifient une chose différente pour chacun, et que leur valeur dépend de l'intelligence que chacun possède de la guerre. Et plus on s'entête à chercher de telles abstractions tyranniques, plus elles semblent un mirage hors d'atteinte et sans autre utilité que celle d'exercices intellectuels.» [Liddell Hart 1998: 407]. «Lorsqu'on aborde la notion de «l'objectif» dans la guerre, il est essentiel d'effacer toute ambiguïté; l'esprit ne doit pas perdre de vue la distinction entre l'objectif politique et l'objectif militaire, les deux étant différents, quoique non indépendants l'un de l'autre.» [Liddell Hart 1998: 410]. «Il écrivait [Clausewitz]: «Raisonnant dans l'abstrait, l'esprit ne peut s'arrêter lorsqu'il approche un extrême... Mais tout prend une forme différente lorsque nous passons des abstractions à la réalité.» Cet objet de la guerre, dans l'abstrait... le désarmement de l'ennemi, est rarement atteint dans la pratique, et n'est pas une condition nécessaire pour obtenir la paix.» [Liddell Hart 1998: 414]. «Toute puissance corrompt, et la puissance absolue corrompt absolument.» (Lord ACTON) [Liddell Hart 1998: 428] «L'instinct combatif est nécessaire pour convaincre sur le champ de bataille, encore que, même en cette circonstance, le combattant capable de conserver la tête froide possède l'avantage sur celui qui «voit rouge»; mais il doit toujours être conduit les «rênes courtes». L'homme d'État qui cède à cet instinct est perdu; il n'est pas fait pour assumer le destin de la nation.» - «La fin doit être ajustée aux moyens.» [Liddell Hart 1998: 430].

3 - WIKIPEDIA. - Diagnostic, [En ligne]. - [Page consultée le 24 avril 2011.] - Adresse URL: <http://fr.wikipedia.org/w/index.php?oldid=63052504>

4 - RESPONSABILITÉ ÉCOLOGIQUE: «Responsabilité écologique. Cette notion est relativement proche de la précédente, mais elle comporte sa propre connotation. Les problèmes tels que la dégradation de l'environnement naturel, les pollutions et nuisances de toutes sortes, la diminution des ressources non renouvelables, l'énergie, l'alimentation et la surpopulation sont regroupés sous le thème «problèmes écologiques» à cause de leurs conséquences sur les systèmes bioécologiques.

Le point de vue bioécologique voit l'être humain comme un organisme inséré dans l'écosystème qui utilise et manipule l'environnement pour survivre. En ce sens, l'humain devrait assumer une responsabilité écologique et ne pouvoir s'en démettre sans gravement affecter l'écosystème assurant sa survie. Les sociétés occidentales, plus que toutes les autres, devraient assumer cette responsabilité écologique puisqu'elles tentent de dominer l'environnement et qu'elles le font dans un but essentiellement utilitariste. Selon certains chercheurs, la cause profonde de cette attitude de domination sur l'environnement et son exploitation résulte de la croyance judéo-chrétienne selon laquelle l'homme est un être divin autorisé à exercer sa toute-puissance sur ce qui l'entoure.

Mais la culture n'est pas l'unique responsable des problèmes écologiques et les dimensions politique, sociale et économique jouent un rôle majeur dans cette question. En effet, les produits

non désirés des activités dans l'environnement ou ce que les économistes nomment «externalités» (externalities) correspondent aux conséquences à long terme de la satisfaction immédiate des besoins. Cela signifie qu'après la fabrication puis l'utilisation des produits, il reste les déchets qui détériorent directement ou indirectement l'environnement et ce choix de fonctionnement a pour conséquence l'augmentation des coûts sociaux à long terme. En somme, la production est perçue comme le début de toute activité et la consommation comme sa fin, alors qu'en réalité, elles font partie d'un cycle écologique complet. Comme l'a bien montré Dansereau depuis des décennies, cette inconscience de l'homme surcharge les processus naturels saturés qui n'arrivent plus à s'adapter aux changements.» [Morval 2007: 37-38].

5 - BILAN UNIVERSITÉ DE SHERBROOKE.- *Création du ministère des affaires sociales*, [En ligne]. - [Page consultée le 25 mai 2011.] - Adresse URL: <http://bilan.usherbrooke.ca/bilan/pages/evenements/2124.html>

6 - WIKIPEDIA. - *Population mondiale*, [En ligne]. - [Page consultée le 11 novembre 2010.] - Adresse URL: http://fr.wikipedia.org/wiki/Population_mondiale

7 - WORLDWATCH INSTITUTE. - *Réduction de la population mondiale: faire face à l'inévitable*, [En ligne]. - [Page consultée le 4 mars 2011.] - Adresse URL: <http://www.delaplanete.org/Reduction-de-la-population.html>

8 - WORLDWATCH INSTITUTE. - *Réduction de la population mondiale: faire face à l'inévitable*, [En ligne]. - [Page consultée le 4 mars 2011.] - Adresse URL: <http://www.delaplanete.org/Reduction-de-la-population.html>

9 - MINISTÈRE DE LA CULTURE, DES COMMUNICATIONS ET DE LA CONDITION FÉMININE. - *Notes pour une intervention de la ministre de la Culture, des Communications et de la Condition féminine madame Christine St-Pierre en réaction au discours inaugural du premier ministre du Québec, monsieur Jean Charest*, [En ligne]. - [Page consultée le 9 mai 2011.] - Adresse URL: <http://www.mcccf.gouv.qc.ca/index.php?id=4685>

10 - PORTAIL QUÉBEC. - *L'occupation du territoire*, [En ligne]. - [Page consultée le 13 avril 2011.] - Adresse URL: <http://www.gouv.qc.ca/portail/quebec/pgs/commun/portrait/territoire/occupationterritoire/?lang=fr>

11- **CLICHÉ**: «Pour qu'une réflexion de groupe demeure productive, il faut éviter d'évoquer des fantômes où il n'y en pas. Dans la rhétorique, il existe la technique du Thought-terminating cliché

Wikipedia: «Le **thought-terminating cliché** (de l'anglais signifiant littéralement «poncif bloquant la réflexion») est une notion qu'a proposée le psychiatre Robert Jay Lifton en 1961 dans son ouvrage consacré à la manipulation mentale, *Thought Reform and the Psychology of Totalism: A Study of "Brainwashing" in China*.

Il s'agit de phrases, d'aphorismes ou de notions aptes à empêcher une réflexion d'aboutir. C'est un procédé rhétorique de manipulation utilisé régulièrement pour souder une société, une communauté religieuse, etc.

Exemples

La «pensée unique»: cette formule, bien que particulièrement vague, stigmatise le conformisme et chacun tente d'échapper à l'accusation de participer à la «pensée unique», au prix d'une ironique absence de réflexion personnelle.

La référence au nazisme est fréquemment utilisée pour forcer un interlocuteur à déclarer forfait dans une discussion (ex.: «Les nazis voulaient que l'État s'engage à procurer à tous les citoyens

des moyens d'existence»). Voir aussi: loi de Godwin.

Réciproquement, la loi de Godwin peut faire l'objet d'usages abusifs pour s'interdire toute comparaison avec le nazisme.

La stigmatisation éthico-esthétique: plus généralement, un procédé classique à court-circuiter la discussion en introduisant une objection moralisatrice ou esthétisante prétendue dirimante par consensus, alors que le débat se situait sur un plan spéculatif: l'objection est thought-terminating puisqu'il ne s'agit plus alors de déterminer la vérité ou la fausseté intrinsèque d'une position, mais son caractère moral (bien/mal) ou esthétique (beau/laid). Les objecteurs prêtent dans ce cas le flanc à un reproche classique en logique, celui de la confusion des genres (confusion des prédicats vrai/faux, bien/mal, laid/beau...); pour exemple, la qualification d'une idée ou d'une déclaration par le terme «nauséabond» ou «répugnant» permet de la discréditer sans perdre la peine d'en contester le bien-fondé par une argumentation structurée.

Le procès d'intention: le sens de la position adverse est mis hors-jeu, la pensée de l'interlocuteur n'intéresse pas dans son expression objective, le débat est recentré sur l'intention qui sous-tend la matérialité de l'expression. Comme aucun élément concret permet de trancher dans un sens ou dans l'autre (puisque la matérialité de l'expression justement est ailleurs), le débat est court-circuité de facto (la référence au populisme relève pour exemple de ce mécanisme);

La référence au «fake» en argumentation que le récit ou l'exemple donné par un interlocuteur (ou un membre du forum) est mensonger, sans toutefois pouvoir le démontrer, est une tentative de vider le message de son contenu et de décrédibiliser son auteur.

Certains groupes entraînent leurs membres à répéter une phrase quand ils ont une pensée qui s'éloigne de la doctrine du groupe. Par exemple un membre du groupe qui se met à questionner (même intérieurement) les enseignements du groupe devra se mettre à répéter: «Le boss a toujours raison!» encore et encore. Cela focalise l'attention du sujet sur un autre chose que le questionnement et l'empêche de mener son questionnement à terme.

La phrase «Ta gueule, c'est magique!», aussi connue sous le nom de «TGCM», est célèbre pour être souvent employée dans le milieu des jeux de rôles de thème heroic fantasy lorsqu'une personne fait remarquer une faille scénaristique ou un élément incroyable.

La phrase «Le risque zéro n'existe pas», (assertion vraie!) qui permet de court-circuiter les objections face à un risque, mais qui - en l'absence de données chiffrées permettant d'évaluer ce risque - ne permet pas d'évaluer/quantifier celui-ci.» dans la seule page de l'article.»

12 - RAMADE: «François Ramade est né à Marseille le 5 juillet 1934. Ingénieur-agronome (Montpellier 1957); docteur ès-sciences (Paris 1968), il est actuellement [1989] Professeur à l'Université de Paris-Sud (Orsay) et Directeur du laboratoire d'Écologie et de Zoologie de cette université. Il a débuté sa carrière d'enseignant et chercheur au Laboratoire de Zoologie de l'Institut National Agronomique de Paris où il effectua ses travaux de thèse sur l'écotoxicologie des insecticides et n'a cessé depuis lors de s'intéresser aux problèmes liés à l'usage de ces produits chimiques en agriculture.» [Ramade 1989: plat supérieur intérieur].

ÉPILOGUE

1 - SCHUMPETER: «Schumpeter (CHUMPETER, Capitalisme socialisme et démocratie. IIe Partie Le capitalisme peut-il se survivre?) de son côté, désireux d'évaluer les chances de survie du capitalisme, estime ne pouvoir le faire sans prendre en considération les structures d'environnement: «Abandonnons, écrit-il, le domaine des considérations purement économiques; tournons-nous maintenant vers le complément culturel de l'économie capitaliste, si nous voulons parler le langage de Marx, et vers la mentalité qui caractérise la société capitaliste, en particulier la classe bourgeoise.» Et il montre que le véritable péril pour le capitalisme ne se situe pas sur le plan économique, mais provient de l'altération des structures sociales, des idéologies et des représentations mentales du système.» [Garrigou-Lagrange/Passet 1965: 478].

TABLEAUX SUR LE DÉVELOPPEMENT



TABLEAU I

ANALYSE ÉTYMOLOGIQUE DES TERMES

OBJETS

ÉQUIVALENCES

DIFFÉRENCES

SYNONYMES →

← **ANTONYMES**

Colonnes

A

B

◆ DÉVELOPPER

Tourner

Développer

Envelopper

Sortir (qqn, qqch.) de ce qui l'enveloppe

Étendre (ce qui était roulé sur soi-même)

◆ DÉVELOPPEMENT

Géométrie «parcourir une certaine distance» (en relation avec le sens spécial correspondant de *développement*)

Sens temporel: «action d'évoluer, de s'épanouir

Action d'exposer un sujet en détail

Métonymie «développement détaillé»

Contamination anglaise: «mise au point»

Sens spécial de: «suite des événements manifestant une tendance»

«mise au point (d'un produit, mise en valeur (d'une zone)

Source: *Dictionnaire historique de la langue française*, p. 1065

ANALYSE DES DÉFINITIONS RÉELLES

◆ DÉVELOPPER

Enlever ce qui enveloppe (qqch.)	défaire	envelopper enrouler
Étendre (ce qui est plié, enroulé)	déployer dérrouler étaier	atrophier réduire restreindre abrégier
Donner toute son étendue à	déployer étendre	résumer baisser décliner
Faire croître; donner de l'ampleur à	accroître amplifier élargir	régresser
Il va développer son affaire, lui donner de l'extension	agrandir	

◆ DÉVELOPPEMENT

Action de donner toute son étendue à (qqch.)	déployer dérrouler	enveloppe- ment repliement déclin
Géom. Extension sur un plan, de la surface d'un corps solide	projection	régression résumé
Temporel: Action de se développer (organisme; organe); évolution de ce qui se développe	croissance	enroulement

	épanouissement
Progrès, en extension ou en qualité	essor extension
<i>Développement des sciences</i>	progrès
<i>Développement d'une religion, d'un parti politique</i>	expansion propagation rayonnement

Source: *Dictionnaire Le Petit Robert*, pages 733 et 734

◆ DÉPLOYER

Développer dans toute son extension (une chose qui était pliée)		ployer plier rouler cacher mesurer
<i>Déployer les voiles d'un bateau</i>	déferler tendre	
<i>L'oiseau déploie ses ailes</i>	étendre ouvrir	
<i>Déployer une carte, une étoffe</i>	déplier dérouler	
PAR EXT. Disposer sur une plus grande étendue		
FIG. Montrer dans toute son étendue		
<i>Déployer tout un cérémonial</i>	exhiber montrer	

Source: *Dictionnaire Le Petit Robert*, pp. 695 et 696

◆ DÉFAIRE

Réduire (ce qui était construit, assemblée)	démonter	assembler construire
Supprimer l'ordre, l'arrangement de)qqch.)	déranger	fabriquer montrer établir consolider attacher conserver garder

Source: *Dictionnaire Le Petit Robert*, p. 653

◆ ACCROÎTRE

Rendre plus grand, plus important	agrandir amplifier augmenter développer élargir étendre	amoindrir diminuer réduire restreindre
-----------------------------------	--	---

Source: *Dictionnaire Le Petit Robert*, p. 21

◆ AMPLIFIER

Agrandir, augmenter les dimensions, l'intensité de		
Développer par amplification		diminuer

Source: *Dictionnaire Le Petit Robert*, p. 86

◆ ÉLARGIR

Rendre plus large	agrandir	amincir rétrécir
Rendre plus ample	agrandir	borner circonscrire limiter restreindr

◆ ÉTALER

Exposer (des marchandises à vendre)	déballer	remballer cacher
Disposer de façon à faire occuper une grande surface notamment pour montrer (chaque objet, chaque partie)	déplier déployer dérrouler	dissimuler voiler empiler entasser plier ranger rouler
Étendre sur une grande surface en une couche fine	épandre	
Faire voir, montrer avec solennité, splendeur	déployer exposer montrer	
Montrer, dévoiler	exposer révéler	

◆ S'ÉTALER

S'étendre, être étendu sur une surface		
Être montré sans retenue ou avec ostentation, affection	s'afficher	
Se montrer avec insistance, fatuité, impudeur	s'afficher s'exhiber parader	
Prendre de la place en une posture abandonnée	s'étendre s'avachir se vautrer	
S'étendre dans le temps	s'échelonner	

Source: *Dictionnaire Le Petit Robert*, p. 957

◆ ÉTENDRE

Déployer (un membre, une partie du corps)
dans sa longueur (en l'écartant du corps, etc.) **déplier**
détendre
développer
extension

Placer à plat ou dans sa plus grande
dimension (ce qui était plié) **dérrouler**
étaier

Rendre (qqch.) plus long, plus large; faire
couvrir une surface plus grande à

Rendre plus grand **accroître**
agrandir
augmenter
développer
élargir
grossir

◆ S'ÉTENDRE

Augmenter en surface ou en longueur	se détendre donner s'élargir	plier replier abrégier borner
Avoir une certaine étendue; couvrir, occuper un certain espace		diminuer limiter
FIG. Prendre de l'extension, de l'ampleur	augmenter croître se développer	raccourcir restreindre

Source: *Dictionnaire Le Petit Robert*, p. 962

◆ AGRANDIR

Rendre plus grand, plus spacieux en augmentant les dimensions	allonger élargir	diminuer rapetisser
--	-----------------------------------	------------------------

	étendre grossir	réduire
Rendre plus important, plus considérable	développer	

Source: *Dictionnaire Le Petit Robert*, p. 50

◆ PROJETER

Projection → Jeter en avant et avec force	éjecter envoyer jeter lancer
--	---

GÉOM. Figurer, tracer en projection;
déterminer la projection de

<i>Projeter une surface courbe sur un plan</i>	développer
--	-------------------

PSYCHOL. Projeter un état, une perception, un sentiment hors de soi	projection
--	-------------------

Source: *Dictionnaire Le Petit Robert*, p. 2088

◆ CROÎTRE

Grandir progressivement jusqu'au terme du développement normal, en parlant des êtres organisés	se développer pousser croissance	baisser décliner décroître diminuer
--	---	--

(CHOSES) Devenir plus grands, plus nombreux, plus intense	augmenter se développer
--	--

Croître en nombre, en volume, en étendue	s'agrandir s'étendre gagner grossir
--	--

Source: *Dictionnaire Le Petit Robert*, p. 599

◆ CROISSANCE

Le fait de croître, de grandir (organisme)	développement poussée	atrophie déclin décroissance
(CHOSSES)	accroissement augmentation développement expansion progression	décroissement diminution dépression récession stagnation
ÉCON. Accroissement à moyen et long terme de la production nationale, qui implique des changements structurels	développement expansion progrès	

Source: *Dictionnaire Le Petit Robert*, p. 599

◆ DURABLE

De nature à durer longtemps <i>État, situation durable</i>	constant permanent stable	éphémère fugitif labile
<i>Sentiment, amitié, amour durable</i> <i>Entreprise durable</i>	viable	provisoire passager périssable
<i>Préjugés durables</i>	enraciné persistant	temporaire transitoire
«Faire œuvre durable, c'est là mon ambition» (Gide)	tenace	

Source: *Dictionnaire Le Petit Robert*, p. 807

◆ ESSOR

Développement hardi et fécond	croissance	baisse déclin
Industrie en plein essor, qui prend un grand essor, un essor prodigieux	activité décollage extension prospérité	ruine stagnation

Source: *Dictionnaire Le Petit Robert*, p. 950

◆ **EXPANSION**

PHYS. Accroissement de volume (d'un fluide)		compression contraction
ZOOL. BOT. Développement (d'un organe, de tissus vivants); son résultat.	développement épanouissement	diminution récession régression
COUR. Extension à l'intérieur d'un espace, d'un territoire	colonisation expansionnisme impérialisme	stagnation défiance froideur réserve
Augmentation en importance (d'une activité, d'un phénomène)	croissance développement explosion	retenue timidité
Mouvement par lequel qqch. (idée, technique, etc.) se propage, se répand	diffusion propagation	
Mouvement par lequel une personne épanche, communique ses pensées, ses sentiments	débordement effusion épanchement	

Source: *Dictionnaire Le Petit Robert*, pages 999 et 1000

◆ **EXTENSION**

DIDACT. Action de développer dans le sens de la longueur; son résultat	allongement croissance développement	contraction diminution rétrécissement
Action de donner (à qqch.) une plus grande étendue dans l'espace; fait de s'étendre dans l'espace	augmentation	
<i>L'extension du volume d'un corps</i>	dilatation	
Extension d'un sinistre, d'une épidémie	développement propagation	

Action de donner à qqch. une portée plus générale, la possibilité d'englober un plus grand nombre de choses

PHILOS. L'étendue considérée comme qualité

Source: *Dictionnaire Le Petit Robert*, p. 1009

◆ PROGRÈS

Mouvement en avant; action d'avancer

progression

arrêt
immobilité

Le fait de se répandre, de s'étendre dans l'espace, de gagner du terrain

propagation

recul
régression
décadence

LITTÉR. Développement, progression dans le temps

évolution

COUR. Changement d'état qui consiste en un passage à un degré supérieur

développement
augmentation

SPÉCIALT. Développement en bien

amélioration

ABSOLT. L'évolution de l'humanité, de la civilisation (vers un terme idéal)

progressiste

Source: *Dictionnaire Le Petit Robert*, p. 2086

◆ PRÉCAUTION

Disposition prise pour éviter un mal ou en atténuer l'effet

garantie
mesure
prévention
protection
précautionner

se

Manière d'agir prudente, circonspecte

attention
circonspection
prévoyance

Source: *Dictionnaire Le Petit Robert*, p. 204

TABLEAU II

ANALYSE DES DÉFINITIONS RÉELLES DE MOTS INSCRITS DANS LA LOI SUR LE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Colonnes	C	D
◆ ATTÉNUATION		
LITTÉR. Action d'atténuer (surtout un mal)	amoindrissement diminution réduction adoucissement	aggravation augmentation
PHYS.	affaiblissement	
Source: <i>Dictionnaire Le Petit Robert</i> , p. 172		
◆ CORRECTION		
Action de corriger	amélioration amendement perfectionnement réforme incorection	aggravation récompense impolitesse inconvenance
Changement que l'on fait à un ouvrage pour l'améliorer	modification rectification reprise retouche	
Opération qui rend exact	régulation	
Qualité de ce qui ne s'écarte pas des règles, de ce qui est correct	conformité exactitude fidélité justesse	

Source: *Dictionnaire Le Petit Robert*, p. 556

◆ **PRÉSERVATION**

Action moyen de préserver, de se garantir

protection
sauvegarde

Source: *Dictionnaire Le Petit Robert*, p. 2059

◆ **PRÉVENIR**

Précéder, devancer

tarder
exciter
provoquer
taire (se)

Devancer (qqn) dans l'accompagnement
d'une chose, agir avant (un autre)

devancer
prévenant

Aller au-devant de (qqch.), pour hâter
l'accomplissement

Aller au-devant de (qqch.), pour faire
obstacle; empêcher par ses précautions
(une chose fâcheuse ou considérée comme
telle) d'arriver, de nuire

détourner
éviter

Prévenir en faveur de, contre: mettre par
avance (qqn) dans une disposition d'esprit
favorable ou défavorable à l'égard de qqn,
de qqch.

influencer

Mettre (qqn) au courant (d'une chose, d'un
fait à venir) par la parole ou un signal

Informé (qqn) d'une chose fâcheuse
ou illégale pour qu'il y remédie ou essaie
d'y mettre fin

Source: *Dictionnaire Le Petit Robert*, p. 2067

◆ PRÉVENTION

Ensemble de mesures préventives contre certains risques; organisation chargée de les appliquer

prophylaxie

Source: *Dictionnaire Le Petit Robert*, p. 2067

◆ PROTECTION

L'action, le fait de protéger, de défendre qqn ou qqch. (contre un agresseur, un danger, etc.); le fait de se protéger ou d'être protégé

aide
assistance
défense
garde
secours
protecteur
protégé

Agression
Attaque
Hostilité
Oppression
Tyrannie

Personne ou chose qui protège

L'action de protéger, de patronner qqn

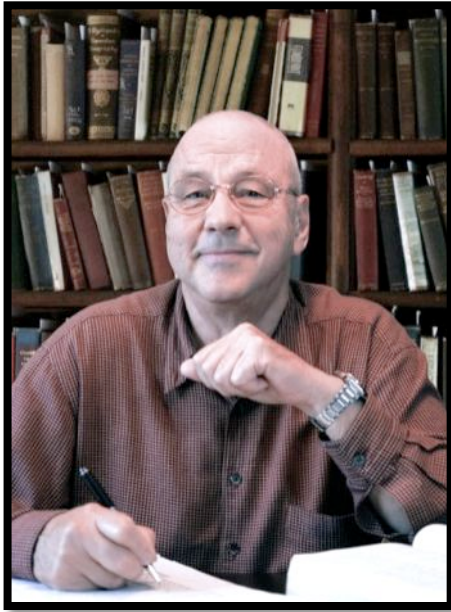
Action de favoriser la naissance ou le développement de qqch.

Ensemble de règles et de mesures visant à contrôler ou limiter l'entrée de produits étrangers afin de protéger un ou plusieurs secteurs nationaux contre la concurrence étrangère

Comportement protecteur

Source: *Dictionnaire Le Petit Robert*, p. 2101

Jean-Paul DOYON est un militant écologiste plutôt qu'un environnementaliste. Il fonda le



24 juillet 1979 la Fondation Écho-Logie Inc. C'est à partir de cette décision quant à son implication sur le terrain qu'il a pu se faire une idée du type de comportement que les humains entretiennent avec la nature et leur environnement. Par la suite, il fut à l'origine du projet de protection et de conservation de la tourbière de La Grande-Plée-Bleue, située sur le territoire de la ville de Lévis, qui deviendra plus tard une réserve écologique. Cela l'a amené à constituer la Société de conservation et de mise en valeur de la Grande plée Bleue Inc. le 4 mai 1989 avec des collaborateurs. Il en fut le président-fondateur. Mais aussi, il est le père de la récupération et du recyclage des déchets sur la rive sud de Québec. Il a conseillé, encouragé et soutenu moralement le comité de citoyens de Beauport qui avait intenté un recours collectif le 4 juin 1993 contre Ciment du Saint-Laurent et qui gagna finalement sa cause devant la Cour suprême du Canada le 20

novembre 2008. C'est à partir de cette implication publique bénévole qu'il a observé, analysé et en a déduit qu'un mode de vie en perpétuel développement comme le nôtre est un mode de vie problématique parce que menaçant la réalité des écosystèmes.

Note de l'auteur: Je vous transmets en format pdf le texte du livre *La méga contradiction*, qui traite du concept de développement sous différents angles. Le développement durable est abordé à travers l'examen de la *Loi sur le développement durable* adoptée par l'Assemblée nationale le 13 avril 2006, ainsi qu'à travers la stratégie gouvernementale portant le titre *Un projet de société pour le Québec. Stratégie gouvernementale de développement durable 2008-2013*. Le texte que j'ai rédigé et que je vous propose veut faire réfléchir, commenter et trouver des **solutions fondamentales** aux problèmes que l'humanité vit actuellement. Il s'agit donc pour le lecteur d'évaluer le fond du document que je lui présente plutôt que de se limiter à en critiquer la forme. À sa lecture, vous comprendrez l'événement qui m'a conduit à m'engager dans cette recherche entre 2010-2013. Ce texte a été rédigé avec la perspective qu'il puisse être partagé sans entrave juridique sur *Internet*. Veuillez, s'il-vous-plait, joindre cette note à chaque fois que vous partagerez ce livre. Votre collaboration est sollicitée pour faire circuler ce document, permettre la RÉFLEXION sur son thème principal et faire émerger des solutions. Je vous invite à le partager avec vos amis et à le rendre également accessible à des décideurs (politiques, économiques), etc. Je souhaite voir circuler ce texte au-delà du seul cercle des personnes et des groupes qui défendent la nature et l'environnement. Nous invitons les lecteurs et les lectrices qui souhaiteraient prendre connaissance d'une version subséquente éventuelle à nous communiquer leur adresse courriel pour que nous puissions leur expédier. En terminant, je remercie sincèrement Mme Françoise DE MONTIGNY-PELLETIER pour son implication soutenue lors de la correction et de la discussion sur ce texte.

Pour me joindre, l'adresse est: vivre.autrement.ensemble@gmail.com